

Signatura: EB 2022/135/R.15  
Tema: 10 a) i)  
Fecha: 15 de marzo de 2022  
Distribución: Pública  
Original: Francés

**S**



Invertir en la población rural

## República de Burundi

### Evaluación de la estrategia y el programa en el país

#### **Nota para los representantes en la Junta Ejecutiva**

##### Funcionarios de contacto:

##### Preguntas técnicas:

##### **Indran A. Naidoo**

Director

Oficina de Evaluación Independiente del FIDA

Tel.: (+39) 06 5459 2274

Correo electrónico: i.naidoo@ifad.org

##### **Kouessi Maximin Kodjo**

Oficial Superior de Evaluación

Tel.: (+39) 06 5459 2249

Correo electrónico: k.kodjo@ifad.org

##### Envío de documentación:

##### **Deirdre Mc Grenra**

Jefa

Oficina de Gobernanza Institucional y

Relaciones con los Estados Miembros

Tel.: (+39) 06 5459 2374

Correo electrónico: gb@ifad.org

Junta Ejecutiva — 135.º período de sesiones  
Roma, 25 a 27 de abril de 2022

---

Para **examen**

# Índice

<b>Agradecimientos</b>	<b>ii</b>
<b>Resumen</b>	<b>iii</b>
<b>Apéndices</b>	
I. Accord conclusif	1
II. Rapport principal	7

## Agradecimientos

La presente evaluación de la estrategia y el programa en el país estuvo dirigida por Mónica Lomeña-Gelis, Oficial Principal de Evaluación de la Oficina de Evaluación Independiente del FIDA (IOE). Asimismo, contó con la valiosa contribución de los siguientes consultores: Majid Benabdellah, Ernst Schaltegger, Anne Marie Bhirabake, Christ-Venant Nirikana, Louis Ndikumana, Françoise Kayigamba, Valeria Galletti y Antonio Cesare. Vanessa Lodi, con la colaboración de Margherita Iovino, se encargó de supervisar las cuestiones administrativas y logísticas de la evaluación.

Fabrizio Felloni, Director Adjunto de la IOE, y Kouessi Maximin Kodjo, Oficial Superior de Evaluación de la IOE, junto con otros colegas de dicha oficina, contribuyeron al examen *inter pares*.

La IOE quiere agradecer a la División de África Oriental y Meridional del FIDA su valiosa colaboración a lo largo de todo el proceso de evaluación. Asimismo, quisiéramos agradecer al Gobierno de Burundi, en especial a los funcionarios, los cuadros directivos técnicos del Ministerio de Medio Ambiente, Agricultura y Ganadería y el personal de los proyectos en curso, por su colaboración constructiva a lo largo de toda la evaluación.

Finalmente, la IOE agradece a todos los asociados y partes interesadas por haberse tomado el tiempo de compartir sus opiniones y puntos de vista sobre la pertinencia y los resultados de la estrategia y el programa en el país en el contexto más amplio de la reducción de la pobreza rural en Burundi.

## Resumen

### A. Introducción

1. La presente evaluación de la estrategia y el programa en el país (EEPP) es la primera que lleva a cabo la Oficina de Evaluación Independiente del FIDA (IOE) en la República de Burundi. Realizada en 2020, tiene por objeto evaluar los resultados de la estrategia y el programa en el país, así como el impacto de las operaciones del FIDA en Burundi, en el período comprendido entre 2009 y 2020. De ese modo, la EEPP enriquecerá los debates que se celebren con vistas a elaborar el próximo programa sobre oportunidades estratégicas nacionales (COSOP), con la intención de reforzar aún más la asociación entre el FIDA y la República de Burundi.
2. Desde 1979, el FIDA ha financiado 14 proyectos de desarrollo en Burundi, valorados en un total de USD 668,9 millones en el momento de su aprobación, que se distribuyen de la siguiente manera: el 43 % corresponde a préstamos y donaciones del FIDA, casi el 43 % procede de fuentes de cofinanciación internacionales y el 14 % representa las contribuciones realizadas por el Gobierno burundés y los beneficiarios. El FIDA preparó tres COSOP sucesivos para Burundi, que abarcaron los siguientes períodos: 2003-2008, 2009-2015 y 2016-2021.
3. La EEPP comprende 10 proyectos y programas que se clasifican en tres grupos en función de su estado de aplicación: el primero se compone de tres proyectos concebidos y concluidos en el marco del primer COSOP; el segundo abarca cinco proyectos diseñados en el marco del COSOP para 2009-2015, de los cuales han concluido tres y dos están en curso de ejecución, y el tercer grupo engloba dos proyectos que aún se encuentran en proceso de ejecución y que se diseñaron en el marco del COSOP para 2016-2021. Asimismo, también abarca ocho donaciones con un valor total de USD 9 millones, concedidas desde 2009, así como otras actividades no crediticias como la gestión de los conocimientos, el fortalecimiento de las asociaciones y la contribución a la elaboración de políticas a nivel nacional.
4. La pandemia de enfermedad por coronavirus (COVID-19) impidió que algunos miembros del equipo de evaluación que trabajaban fuera de Burundi pudieran visitar el país. El estudio exhaustivo de la documentación, las entrevistas celebradas a distancia, las encuestas de opinión realizadas a través de cuestionarios a los distintos asociados del programa en el país y las visitas sobre el terreno llevadas a cabo por los miembros burundeses del equipo permitieron mitigar esas dificultades. Las visitas sobre el terreno contribuyeron a validar los datos constatados en lo que respecta a ciertos indicadores relativos a los resultados de la cartera, las actividades no crediticias y el desempeño del FIDA y del Gobierno de Burundi.

### B. Contexto nacional

5. Burundi se clasifica como país de ingreso bajo. En 2018, el producto interno bruto (PIB) per cápita ascendía a USD 272, y la tasa de pobreza era muy elevada: el 64,6 % de la población vivía por debajo del umbral de pobreza nacional (con menos de USD 1 al día). Además, el 38,7 % de los burundeses afrontan una situación de extrema pobreza y, de ellos, la mayoría residen en zonas rurales. La tasa de pobreza es más elevada entre las poblaciones vulnerables (esto es, las mujeres, los jóvenes, los batwa, las personas que han debido desplazarse al interior del país y las personas con discapacidad). En el índice de desarrollo humano de 2018, el país ocupó el puesto 185.º de un total de 189 países. Es más, el país se caracteriza por una gran disparidad, sobre todo entre las zonas rurales y las urbanas.
6. La economía burundesa, poco diversificada y dominada por la agricultura de subsistencia, se enfrenta a un enorme desafío, a saber, equilibrar el fuerte crecimiento demográfico y la gran densidad de población con los recursos limitados

de que se dispone. En el período examinado, Burundi se percibe como un país en situación de fragilidad, expuesto a una vulnerabilidad multidimensional, en particular: i) institucional (inestabilidad política, debilidad de la gobernanza y las instituciones); ii) económica (escasa productividad agrícola, entorno poco propicio para el desarrollo del sector privado), y iii) ambiental (a raíz del cambio climático).

7. El sector agrícola supone el 29 % del PIB (2018), es responsable del 84 % de los empleos, proporciona el 95 % de la oferta de productos alimenticios y constituye el principal proveedor de materias primas del sector agroindustrial. A pesar de los esfuerzos desplegados, en 2017 cerca del 45,5 % de los burundeses se encontraban en situación de inseguridad alimentaria y, de ellos, el 8,5 % vivían en situación de inseguridad alimentaria grave. Las poblaciones rurales y los grupos vulnerables se ven especialmente afectados. La malnutrición crónica afecta al 57 % de los niños menores de 5 años, por lo que el país supera el umbral de alerta del 40 % fijado por la Organización Mundial de la Salud. Los obstáculos para obtener financiación agrícola están ligados al desajuste entre los productos y las necesidades, al tipo de actividades desplegadas, a los elevados intereses que es preciso pagar y a la falta de especialización en algunos mercados. La financiación del sector a través de los recursos nacionales y externos tan solo superó el 10 % del presupuesto nacional en los ejercicios de 2012, 2014, 2015 y 2016.
8. Burundi preparó una serie de documentos estratégicos y sectoriales en materia de desarrollo rural, en especial los marcos estratégicos de lucha contra la pobreza (2006 y 2012), la Estrategia Agrícola Nacional (2008 y 2018), el Programa Nacional de Seguridad Alimentaria (2009), el programa Visión Burundi 2025, los planes de inversiones agrícolas (2012, actualizados posteriormente en 2016 y 2018) y el Plan Nacional de Desarrollo (2018-2027). En noviembre de 2020, se aprobó la nueva nota de orientación sobre políticas en materia de medio ambiente, agricultura y ganadería.

### **C. Resultados de la cartera**

9. **La pertinencia de la cartera se considera moderadamente satisfactoria.** La cartera del FIDA en Burundi se ajusta a las prioridades nacionales, en especial a las orientaciones estratégicas y a las políticas de desarrollo económico, así como a las prioridades de desarrollo agrícola y rural del Gobierno de Burundi. Además, los proyectos responden eficazmente a las necesidades de las poblaciones rurales pobres y, por lo general, su diseño es adecuado. A pesar de que se han ido adaptando adecuadamente a la evolución del contexto, en el marco de la reconstrucción posterior al conflicto tras la transición hacia un desarrollo rural productivo, los equipos de los proyectos no han tenido debidamente en cuenta las dificultades relacionadas con la tenencia de tierras que ocasiona la gran densidad demográfica.
10. A lo largo del período examinado, el enfoque participativo basado en la demanda social contó con el respaldo de los proveedores de servicios de asistencia locales y de las autoridades desconcentradas y descentralizadas. Este enfoque resultó pertinente, pues permitió una mayor apropiación de las operaciones por parte de los actores locales. La puesta a prueba de distintos enfoques, sumada a la reproducción de las experiencias satisfactorias de otros proyectos, demostró ser una elección pertinente a la par que prudente.
11. Durante el período evaluado, los equipos de los proyectos pusieron en marcha estrategias participativas de focalización geográfica y socioeconómica. No obstante, a pesar de los esfuerzos realizados recientemente para mejorar dicha focalización, la selección de los municipios ubicados en zonas pantanosas conllevó la exclusión de una gran cantidad de personas muy vulnerables y no contribuyó plenamente a solventar el problema de la creciente presión demográfica sobre los recursos limitados. En los proyectos que se aprobaron al comienzo del período examinado, la focalización realizada no permitía hacer un seguimiento de la evolución de los

beneficiarios de una categoría a otra (en función de la tenencia de la tierra y el acceso a los activos). Esto se corrigió en el marco del Proyecto de Apoyo a la Inclusión Financiera Agrícola y Rural en Burundi y el Proyecto de Intensificación de la Producción Agrícola y Reducción de la Vulnerabilidad.

12. En ocasiones, la complejidad de algunos proyectos choca con el principio de simplicidad que debe aplicarse en las situaciones de fragilidad. Además, a excepción del Proyecto de Apoyo a la Inclusión Financiera Agrícola y Rural en Burundi, en el que se propone un enfoque integrado de apoyo al sistema financiero, los equipos de los proyectos anteriores tuvieron dificultades para brindar una oferta que se ajustara a las necesidades de los beneficiarios. Aunque la combinación de las actividades dirigidas a mejorar la seguridad alimentaria y nutricional fue adecuada, en los informes de diseño no se incluyó ningún indicador específico, y se observan ciertas deficiencias en las actividades de seguimiento y evaluación de los efectos directos de los proyectos en este ámbito.
13. **La eficacia de la cartera se considera satisfactoria.** Los proyectos de la cartera beneficiaron a aproximadamente 1,9 millones de personas, es decir, al 82 % de los 2,4 millones de personas que conformaban el grupo objetivo. La tasa de ejecución asociada a los indicadores de los efectos directos previstos supera el 80 %. La estrategia aplicada contribuyó de manera fundamental a ampliar las instalaciones hidroagrícolas. En efecto, en lo que respecta a la mejora del acceso físico a las zonas de producción y la gestión sostenible del agua y los suelos, los proyectos permitieron acondicionar o restaurar 16 714 hectáreas a finales de 2020, es decir, en torno al 20 % de los pantanos destinados a la agricultura; conservar casi 100 000 hectáreas de cuencas hidrográficas gracias a 74,71 millones de plantas agroforestales, y construir o rehabilitar 850 kilómetros de caminos rurales.
14. En cuanto al fortalecimiento de los servicios ofertados a los productores rurales y a la mejora de las infraestructuras para agregar valor a la producción, los equipos de los proyectos organizaron sesiones de formación y proporcionaron insumos y otros tipos de apoyo a los pequeños productores, principalmente a través de las escuelas de campo, las cadenas de solidaridad comunitarias para la distribución de ganado y reses, las actividades de multiplicación y distribución de semillas, y la prestación de apoyo a la inseminación artificial y a la creación de una red de agentes comunitarios. A lo largo del período evaluado, el FIDA cofinanció en torno a 50 depósitos de almacenamiento, 4 minimolinos de arroz, 14 unidades de descascarillado y 3 unidades de secado de maíz. Además, se establecieron 70 centros de recogida de leche y minicentrales lecheras. No obstante, el funcionamiento de estas unidades, gestionadas por organizaciones de productores poco experimentadas, aún se enfrenta a una serie de obstáculos. Por otro lado, el programa en el país ha promovido el acceso al crédito en aquellas actividades cuyos avances aún no se han consolidado, así como en las operaciones relativas a la tenencia de tierras a favor de los productores (se expidieron más de 59 000 certificados de titularidad de la tierra). A fin de que los grupos vulnerables pudieran participar plenamente en las dinámicas económicas a nivel local, el programa en el país también estimuló la empleabilidad y el acceso al crédito entre los jóvenes, y favoreció la puesta en marcha de un sistema de planificación a escala municipal.
15. No obstante, la eficacia de la cartera se considera menos satisfactoria porque las obras de acondicionamiento de las cuencas hidrográficas y las actividades de desarrollo de la capacidad de las 90 organizaciones de usuarios de los pantanos no fueron suficientes para garantizar el mantenimiento de las estructuras y mejorar la prevención contra la erosión, la sedimentación del limo y las consiguientes inundaciones. Las medidas de apoyo adoptadas para favorecer el acceso de los pequeños productores a los insumos y los mercados siguen estando muy por debajo de las necesidades, y los productores, las organizaciones y los

grupos vulnerables siguen teniendo un acceso muy limitado al crédito y a la titularidad de las tierras. En cuanto a los objetivos en materia de resiliencia al cambio climático, la cartera no ha prestado la atención suficiente a la mitigación de los efectos ambientales y sociales negativos ocasionados por las intervenciones.

16. **La eficiencia de la cartera se considera moderadamente satisfactoria.** Los retrasos entre la fecha de aprobación y la entrada en vigor de los proyectos son inferiores a la media registrada a nivel regional y en la cartera general del FIDA. No obstante, las demoras entre la entrada en vigor y el primer desembolso son considerables (8,3 meses), si bien son comparables al promedio del FIDA a escala regional y mundial. Asimismo, también son frecuentes los retrasos en los plazos de ejecución de los proyectos (promedio de 18 meses). Los costos de gestión son superiores a los previstos en todos los proyectos de la cartera, y superan también la media del FIDA en la subregión.
17. Las tasas de ejecución financiera de los proyectos concluidos y las tasas de desembolso de los fondos del FIDA se consideran aceptables. Además, si bien la rentabilidad económica de los proyectos es, por lo general, superior al costo de oportunidad del capital, algunas hipótesis relativas a la productividad de ciertas cadenas de valor y a la tasa de adopción de las nuevas técnicas de cultivo se antojan demasiado optimistas.
18. **El impacto del programa en el país en la pobreza rural registrada en las zonas de intervención se considera satisfactorio.** Los efectos directos y los impactos positivos observados en materia de producción y productividad (como el incremento del 211 % en el rendimiento de los cultivos alimentarios y el aumento en la producción de leche de 382 litros a 1 400 litros por lactación, entre otras cosas) conllevaron un incremento de al menos el 30 % en los ingresos de los hogares beneficiarios. A su vez, esto se tradujo en una mejora de las condiciones de vida y en un aumento de los activos poseídos.
19. Además, esos impactos, junto con las medidas de capacitación, educación nutricional y apoyo a los microproyectos, contribuyeron a la adopción de buenas prácticas alimentarias y a la reducción de la tasa de malnutrición infantil. Las actividades de formación y el enfoque participativo permitieron reforzar la capacidad de las organizaciones de productores, las asociaciones de usuarios y los comités de desarrollo. Por consiguiente, mejoró la cooperación entre los beneficiarios, los actores involucrados en la ejecución de los proyectos y las instituciones públicas.
20. Los equipos de los proyectos también se esforzaron por afianzar los documentos jurídicos relativos a las intervenciones en materia de desarrollo agrícola y lucha contra la pobreza. Asimismo, contribuyeron de manera fundamental a reforzar las capacidades de planificación y gestión de las organizaciones de productores y las instituciones estatales que brindaban servicios de apoyo. Este resultado se antoja prometedor, si bien la mayor parte de las instituciones en cuestión aún disponen de pocos recursos para funcionar de manera autónoma y eficiente. Además, persisten una serie de problemas a los que los proyectos no han prestado la debida atención. Se trata, entre otras cosas, de las cuestiones relativas a la seguridad de la tenencia de la tierra, el apoyo limitado a la adquisición de competencias especializadas en el plano local a fin de garantizar la sostenibilidad de los resultados, o incluso las deficiencias en el apoyo brindado a las poblaciones pobres.
21. **La sostenibilidad de la cartera se considera moderadamente satisfactoria.** La cuestión de la sostenibilidad se tuvo en cuenta en todos los proyectos a fin de que las comunidades beneficiarias locales y las instituciones asociadas pudieran mantener los logros una vez finalizara la financiación externa. En efecto, se hizo especial hincapié en la participación activa de las instituciones locales en el marco

de los proyectos. En consecuencia, parece que la continuidad de las actividades de multiplicación de semillas, distribución de ganado gracias al fomento de las cadenas de solidaridad, y comercialización de arroz está garantizada tras la conclusión de los proyectos.

22. No obstante, a pesar de los esfuerzos desplegados, la sostenibilidad de las instalaciones hidroagrícolas y las infraestructuras para agregar valor a la producción, entre otras cosas, no parece estar asegurada a causa de: i) la falta de recursos financieros y las capacidades técnicas limitadas de las instancias competentes; ii) la falta de adhesión al marco reglamentario relativo al mantenimiento de las infraestructuras rurales, y iii) la escasa estructuración de los mercados de comercialización de los productos. Es preciso seguir consolidando las estrategias de salida a través de la movilización activa de las autoridades burundesas.
23. **Si bien los resultados alcanzados en la esfera de las innovaciones fueron satisfactorios, la ampliación de escala se considera moderadamente satisfactoria.** La ejecución de los proyectos de la cartera estuvo acompañada de una serie de innovaciones de carácter técnico, agroecológico, organizativo, socioinstitucional y metodológico, entre las que se encontraron: el uso de sistemas intensivos o mejorados para el cultivo del arroz y de equipamientos para añadir valor a la cadena de valor conexas; el diseño de semillas de maíz híbridas; el fomento de los establos cementados, y el aprovechamiento de las experiencias obtenidas por las asociaciones entre productores, comerciantes y operadores industriales privados. Esas innovaciones permitieron difundir prácticas eficaces entre los grupos objetivos. No obstante, el carácter innovador de algunas técnicas es discutible. Al exigir una serie de conocimientos, ciertas técnicas necesitan consolidarse previamente.
24. Si bien no se dispone de mucha información sobre la ampliación de escala de las innovaciones de los proyectos emprendida por otros asociados técnicos y financieros, el sector privado o el Gobierno de Burundi, en el transcurso de las entrevistas se han destacado diversas medidas a ese respecto. Principalmente, este tipo de iniciativas se centraron en la focalización en las poblaciones locales, los mecanismos jurídicos de los comités de desarrollo a nivel comunitario y de las colinas, las especificaciones técnicas de las unidades de descascarillado mejoradas y los minimolinos de arroz, el sistema de cultivo del arroz, la importación de animales de razas mejoradas y la construcción de sistemas para la recogida de las aguas pluviales. Si bien algunas instituciones estatales han comenzado a difundir cada vez más ese tipo de innovaciones, su ampliación de escala necesita un mayor respaldo por parte del Gobierno de Burundi y de los demás asociados.
25. **La atención prestada a la igualdad de género y el empoderamiento de la mujer se considera moderadamente satisfactoria.** En los proyectos evaluados no se observa ninguna estrategia común ni indicadores claros y, en algunas ocasiones, los equipos tampoco cuentan con un especialista en cuestiones de género. Algunos proyectos abarcan componentes específicos para la integración de las cuestiones de género, mientras que otros tienen en cuenta esta temática en el marco de las actividades dirigidas a los grupos vulnerables (los jóvenes, las minorías étnicas, etc.). Las pocas actividades destinadas a las mujeres han contribuido, en diversa medida, a reforzar su autonomía económica y, en menor grado, a mejorar su acceso a los recursos productivos y reducir la dureza de las tareas domésticas. No obstante, el alcance de esas actividades fue limitado en comparación con el desafío afrontado. Por otra parte, se observaron algunos casos en los que la posición de las mujeres había mejorado en el ámbito social, dentro de los hogares y en las instancias superiores de las estructuras representativas. De esto se concluye que los enfoques y las actividades no han sido suficientes para transformar la dinámica entre hombres y mujeres, o que no han prestado la debida atención a las causas estructurales de la desigualdad.



26. **La gestión de los recursos naturales y el medio ambiente se considera moderadamente satisfactoria.** En el marco de la cartera, se han desplegado esfuerzos considerables para preservar los recursos hídricos y de la tierra, sobre todo a través de la construcción de instalaciones antierosivas y la reforestación de las cuencas hidrográficas y las crestas despobladas. No obstante, no se han tenido debidamente en cuenta los riesgos relativos a la contaminación del agua y la salinización de los suelos en las superficies que disponen de sistemas de riego. Además, la mayor parte de los proyectos se diseñaron antes de que el FIDA aumentara la exigencia de los procedimientos para la evaluación social y ambiental aplicados. En consecuencia, muchas de las actividades o microproyectos financiados no se sometieron a un estudio ambiental y social previo. Asimismo, se consideró que la capacidad de los actores nacionales para mitigar y compensar los efectos ambientales y sociales de las operaciones era muy limitada.
27. **En cuanto a la adaptación al cambio climático, los resultados de la cartera del FIDA se consideran moderadamente satisfactorios.** Los proyectos incluyeron de manera transversal una serie de actividades relacionadas con la adaptación al cambio climático que, entre otras cosas, incluyeron las prácticas de conservación de los recursos naturales en las zonas propensas a sufrir desprendimientos de tierra; la protección de las tierras bajas a fin de reducir las crecidas en los pantanos y mejorar la recarga de la capa freática, y la difusión de semillas mejoradas y resilientes al cambio climático. Además, en los proyectos más recientes se prevén intervenciones dirigidas a promover prácticas compatibles con el clima, como la conservación de la humedad del suelo gracias a la cobertura del suelo con materia orgánica, la adición de valor a la biomasa para restablecer la fertilidad de las colinas y reducir las emisiones de gases de efecto invernadero y la instalación de estaciones meteorológicas y sistemas de alerta en caso de catástrofe natural.
28. Se desconoce la incidencia de estas iniciativas sobre el terreno, debido principalmente a la falta de datos que permitan evaluar su alcance en el contexto de las numerosas actividades mencionadas. Por el contrario, la destrucción de las infraestructuras, las viviendas y los cultivos a causa de los fenómenos climáticos extremos fue frecuente en las zonas de intervención de los proyectos, lo que pone de manifiesto la insuficiencia de las medidas adoptadas. En consecuencia, en vista de la extrema vulnerabilidad del país frente al cambio climático y de la deficiente capacidad de preparación para garantizar su gestión, habría sido necesario poner en marcha una estrategia clara a ese respecto. La financiación para el clima movilizada recientemente constituye una buena forma de seguir aumentando la resiliencia de los beneficiarios al cambio climático.

#### **D. Resultados de las actividades no crediticias**

29. **La gestión de los conocimientos en el marco del programa en el país se considera moderadamente satisfactoria.** En el marco de los dos primeros COSOP, la gestión de los conocimientos se consideró, principalmente, desde el punto de vista de la comunicación y, de manera indirecta, como una forma de respaldar el sistema de seguimiento y evaluación. Desde 2016, se han elaborado varios documentos con objeto de dar a conocer algunos temas relacionados con las actividades de la cartera, así como las enseñanzas extraídas a ese respecto, sobre todo en materia de innovaciones, talleres de aprendizaje y recuperación nutricional u oportunidades de empleo para los jóvenes rurales. Si bien esos documentos se divulgaron en diversas plataformas y soportes, esta iniciativa debería incluir otros temas a fin de promover una capitalización estratégica de los conocimientos, que permita sustentar el diálogo sobre políticas.
30. **Las asociaciones se consideran moderadamente satisfactorias.** El programa en el país del FIDA ha permitido crear asociaciones financieras, estratégicas y operacionales sólidas. A pesar de que no existe un mecanismo de coordinación

entre el Gobierno de Burundi y los distintos donantes, desde 2015 el FIDA ha logrado movilizar importantes cofinanciaciones, así como involucrar a una serie de asociados técnicos en las actividades que despliega en Burundi. Se han establecido asociaciones interesantes con los demás organismos de las Naciones Unidas con sede en Roma, otros actores públicos y privados y organizaciones no gubernamentales. En consecuencia, más del 40 % de las inversiones realizadas por el FIDA en el período examinado estuvieron cofinanciadas. No obstante, el programa en el país sufrió una serie de imprevistos y limitaciones en el ámbito de las asociaciones financieras con otros donantes. En ocasiones, la organización institucional en las operaciones de múltiples asociados fue demasiado compleja, y la estrategia de movilización de fondos no contó con el suficiente respaldo del Gobierno central.

31. **La participación en el diálogo sobre políticas fue moderadamente satisfactoria.** El FIDA desempeña una función considerable en el proceso de reflexión que conduce a la formulación de nuevas políticas o estrategias agrícolas y rurales en el país. Por ende, un donante de fondos de tamaño relativamente modesto, como el FIDA, ha sido capaz de apostar por su credibilidad y ha sabido dar con algunos nichos interesantes en los que desarrollar su actividad, a saber: la estrategia relativa al sector de la ganadería y la salud animal, el desarrollo local, la provisión de apoyo a las plataformas de diálogo entre los productores y el Gobierno, o el empleo de los jóvenes rurales. Si bien en el COSOP se incluyeron algunos temas relacionados con el diálogo sobre políticas, no parece haberse producido ningún avance notable a ese respecto. Aun así, el FIDA ha sabido mantener el proceso de diálogo sobre políticas a lo largo de todo el período examinado.

## **E. Resultados de la estrategia y el programa en el país**

32. **La pertinencia de la estrategia y del programa en el país se considera moderadamente satisfactoria.** A lo largo del período evaluado, los objetivos de los COSOP para 2009-2015 y 2016-2021 siguieron siendo pertinentes en cuanto a las prioridades estratégicas nacionales y contribuyeron de forma notable a la creación de la capacidad nacional. No obstante, deberían haberse reforzado las medidas de mitigación de los riesgos y los factores de fragilidad asociados al contexto. Aunque se evaluaron todos los riesgos estratégicos detectados, estos no parecen haber afectado demasiado los resultados del programa en el país. En el marco de la cartera y de los dos COSOP, si bien los equipos de los proyectos se adaptaron adecuadamente a la evolución del contexto nacional durante el período examinado, no prestaron la debida atención al desarrollo de una estrategia coherente para superar las dificultades ligadas a la gran densidad demográfica y a la falta de tierras cultivables.
33. **La eficacia de la estrategia y del programa en el país se considera moderadamente satisfactoria.** La estrategia en el país ha resultado eficaz en lo que respecta al apoyo brindado para aumentar la producción y la productividad agrícolas y ganaderas en las zonas de intervención, así como en lo referente a la ampliación de las inversiones productivas, en especial las instalaciones hidroagrícolas. Los resultados se obtuvieron principalmente gracias a las siguientes actividades: estructuración de las organizaciones de productores, formación de los pequeños agricultores, distribución del ganado a través de cadenas de solidaridad comunitarias, acondicionamiento de los pantanos, multiplicación y distribución de semillas, y construcción de infraestructuras para agregar valor. La priorización de las cadenas de valor (leche/carne, arroz y maíz) dio lugar a resultados positivos, y otros cultivos (como la mandioca) también obtuvieron rendimientos alentadores. No obstante, las obras relacionadas con el acondicionamiento de las cuencas hidrográficas no abarcan la superficie necesaria para evitar la erosión y reducir de manera eficaz la sedimentación del limo y las consiguientes inundaciones.

34. En cuanto a la inclusión financiera, el rendimiento de las instituciones de microfinanciación respaldadas sigue siendo limitado, al igual que el acceso de los productores, sus organizaciones y los grupos vulnerables al crédito y a otros productos financieros. Se han puesto de relieve interesantes experiencias para facilitar el acceso al mercado de los pequeños productores. Si bien se han creado y reforzado una gran cantidad de asociaciones de usuarios de infraestructuras y recursos naturales, sus capacidades siguen siendo insuficientes para garantizar la sostenibilidad de estos avances. Es preciso seguir consolidando otras medidas, como la aprobación y la aplicación del reglamento relativo al mantenimiento de las infraestructuras, y la colaboración de las autoridades locales y nacionales, de conformidad con la reciente estrategia de salida incluida en el programa en el país y su correspondiente plan de acción.

## **F. Conclusiones**

35. A pesar de darse en un contexto de fragilidad, el programa desplegado por el FIDA en Burundi ha demostrado una notable resiliencia. Algunos de los factores que explican estos resultados son: i) la presencia continuada y de larga data del FIDA en el país; ii) la movilización activa del Gobierno; iii) la profesionalidad y estabilidad del personal encargado de los proyectos, y iv) el proceso participativo y el enfoque de delegación de responsabilidades aplicados en el plano local. Sin embargo, la estrategia del FIDA en el país no previó suficientes intervenciones para afrontar los desafíos ligados a la densidad demográfica y la disponibilidad limitada de tierras fértiles, entre otras cuestiones. El grueso de las inversiones se concentró en los pantanos, sin tener demasiado en cuenta las zonas de las colinas. Las poblaciones rurales sin acceso a la tierra no contaron con el respaldo de intervenciones coherentes.
36. Si bien la estrategia de intervención propició la obtención de resultados inmediatos y positivos en el ámbito de la productividad agrícola y ganadera, no se aplicó un enfoque integrado en lo que respecta a las cuencas hidrográficas. Asimismo, no se reflexionó en profundidad sobre algunas cuestiones como la gestión óptima del agua, los efectos acumulados de las múltiples intervenciones en la misma cuenca, o la existencia de zonas de amortiguación y ecosistemas críticos para reforzar la resiliencia de las poblaciones rurales. Las obras realizadas en las colinas no fueron lo suficientemente extensas para reducir la erosión y la pérdida de los suelos. Además, el mantenimiento y la ampliación de escala de esas obras no pudieron garantizarse a raíz de los problemas relativos a la tenencia de la tierra.
37. La mayor parte de las actividades se llevaron a cabo en las etapas iniciales de las cadenas de valor, y la integración vertical entre los distintos eslabones de dichas cadenas aún es limitada. Las inversiones realizadas carecían de una visión sistémica del conjunto de cadenas de valor, a pesar de que algunas innovaciones permitieron mejorar el asesoramiento agrícola. Finalmente, el programa en el país no logró consolidar adecuadamente los logros obtenidos en relación con la prestación de servicios financieros inclusivos en el medio rural, la gobernanza de la tierra y la participación del sector privado en las cadenas de valor agrícolas.
38. A pesar de los considerables esfuerzos desplegados en el marco del programa en el país, la sostenibilidad de los resultados aún no está plenamente garantizada. Salvo algunas excepciones, persisten los problemas relativos al mantenimiento de las infraestructuras. El Gobierno de Burundi aún no ha aprobado los marcos reglamentarios y los mecanismos financieros que permiten garantizar el cuidado y mantenimiento de las infraestructuras. Recientemente, se han puesto en marcha una serie de iniciativas para favorecer la resiliencia de las infraestructuras al cambio climático, pero no se dispone de suficiente información a ese respecto y, con frecuencia, las dotaciones presupuestarias destinadas a tal efecto son insuficientes. Para su ampliación de escala, las actividades dirigidas a mejorar la

seguridad alimentaria y nutricional de las personas más vulnerables suelen precisar inversiones cuantiosas, una coordinación más estrecha con los demás actores y la prestación de apoyo a las infraestructuras de base.

39. La transición progresiva hacia el enfoque por programas, iniciada en 2015, registró avances notables. Sin embargo, las donaciones recibidas, aunque pertinentes, no se integraron suficientemente en el programa en el país. La cuantía y la duración de algunas donaciones resultan insuficientes para lograr resultados satisfactorios. La integración inteligible de la cartera del FIDA en las nuevas estrategias del Gobierno de Burundi sería decisiva para reforzar la posición privilegiada del Fondo en cuanto asociado fundamental del país en la lucha contra la pobreza rural.

## **G. Recomendaciones**

40. **Recomendación 1. Concluir la transición hacia el enfoque por programas y consolidar la ventaja comparativa del FIDA en Burundi.** Se trata de seguir reflexionando para perfeccionar la focalización geográfica con miras a mejorar la inclusión de los grupos más vulnerables y armonizar los enfoques relativos a los distintos tipos de apoyo prestado. El diseño de una teoría del cambio que se ajuste a la escala del programa en el país ayudaría a los equipos a priorizar los logros y las innovaciones que es preciso consolidar, así como a ampliar su escala, reforzando al mismo tiempo la complementariedad de la cartera con las actividades no crediticias y las donaciones. Teniendo en cuenta la situación de fragilidad que impera en Burundi y el gran tamaño de la cartera, el programa en el país debería contar con el apoyo de misiones técnicas frecuentes, y debería contratarse a un grupo de especialistas para que aporten las competencias que faltan en las unidades regionales del programa.
41. **Recomendación 2. Consolidar el enfoque holístico de las cadenas de valor a favor de las personas pobres.** Es preciso mejorar la integración de los eslabones iniciales y finales de las cadenas de valor en el programa en el país, teniendo en cuenta las condiciones de comercialización, los servicios financieros, el asesoramiento agrícola y las funciones económicas de los distintos productos agrícolas. El censo agrícola, financiado por el FIDA y la Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura (FAO), junto con otros estudios adicionales deberían permitir la detección de los principales obstáculos afrontados por las cadenas de valor, a fin de proponer medidas que reduzcan los costos de transacción y mejoren el poder de negociación de los pequeños productores. Para lograrlo, se consolidarán las organizaciones interprofesionales, se diseñarán contratos-programas para las cadenas de valor, se respaldará la creación de plataformas interprofesionales para dichas cadenas y se diversificarán los operadores privados. Las limitaciones en lo que respecta al acceso a la energía deberían ir solventándose progresivamente gracias a la promoción de las energías renovables en los centros de agregación de valor. Del mismo modo, es preciso hacer hincapié en la calidad de los productos con miras a aumentar el valor añadido en beneficio de los productores rurales.
42. **Recomendación 3. Dar prioridad a las estrategias y actividades dirigidas a reducir la presión sobre la tierra y a facilitar el acceso de las personas más vulnerables a los activos.** El programa en el país debe promover la integración y financiación de medidas para gestionar de manera integrada la fertilidad de los suelos, los cultivos de alto valor añadido (incluidos los cultivos sin suelo), la intensificación y transformación de la producción, y el riego de las colinas en el marco de los planes de ordenación territorial. Además, es preciso consolidar la viabilidad financiera de los servicios comunitarios relativos a la tierra con miras a facilitar la adquisición de los certificados de titularidad de la tierra y documentar las buenas prácticas de ordenación territorial en los pantanos y las colinas. Es necesario realizar actividades de promoción para mejorar el acceso a la tierra de

las mujeres, los jóvenes y los grupos minoritarios (batwa), así como ampliar la escala de las experiencias en el marco del componente relativo al empleo de los jóvenes rurales.

43. **Recomendación 4. Acatar y reforzar las disposiciones reglamentarias y financieras a fin de garantizar la sostenibilidad de los avances.** El Gobierno de Burundi y el FIDA, en colaboración con los asociados técnicos y financieros, entre otros actores fundamentales, deberían involucrarse más en la ejecución de la estrategia de salida de los proyectos y programas financiados por el FIDA, independientemente del tipo de apoyo prestado. La aprobación e implantación de marcos reglamentarios y financieros debe ir acompañada de la creación de mecanismos jurídicos e institucionales para transferir los activos a operadores capaces de garantizar su funcionalidad y mantenimiento a lo largo del tiempo. Se antoja prioritario establecer la reglamentación conexas y ejecutar políticas de gestión de las infraestructuras rurales que integren, sobre todo, el principio de recuperación de costos.
44. **Recomendación 5. Reforzar las acciones emprendidas para aumentar la resiliencia de las personas e infraestructuras frente al cambio climático.** Para ello, es necesario: i) llevar a cabo evaluaciones ambientales y sociales a nivel regional con miras a determinar los impactos ambientales y sociales acumulados de los proyectos, así como los emplazamientos que requieren protección. Este enfoque, integrado en mecanismos de ordenación territorial y paisajística, precisaría que se concertaran contratos de gestión conjunta entre el Departamento Forestal, los municipios y la población, que incluyeran opciones de pago por los servicios ecosistémicos; ii) perfeccionar la clasificación de los riesgos asociados a los proyectos o programas, a fin de aumentar la atención prestada al cambio climático, y movilizar fondos adicionales para integrar las normas de ingeniería en el diseño de obras que tengan en cuenta las previsiones climáticas, y iii) prever la utilización por parte de los pequeños productores de productos de microseguros para hacer frente a los fenómenos climáticos y a otras catástrofes, como las enfermedades de las plantas y los animales domésticos.
45. **Recomendación 6. Continuar y ampliar la escala de las intervenciones dirigidas a mejorar la seguridad alimentaria y nutricional de los beneficiarios.** En el marco del programa en el país, es necesario invertir en las infraestructuras ligadas al agua, el saneamiento y la salud, y diseñar claramente conjuntos de intervenciones que respondan a las necesidades de los distintos tipos de beneficiarios (alfabetización funcional, empoderamiento de la mujer, financiación de las actividades generadoras de ingresos y los microproyectos, educación nutricional, acceso a los servicios básicos y mejora de la nutrición infantil, entre otras cosas). Es preciso reforzar las asociaciones y las sinergias con los demás actores movilizados en esos subsectores, así como mejorar la gestión de los conocimientos con vistas a extraer nuevas enseñanzas.

## Accord Conclusif

### A. Introduction

1. En 2020, le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) a conduit la première Évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) en République du Burundi. L'ESPP couvre la période 2009-2020 et ses principaux objectifs sont: i) d'évaluer les résultats et la performance de la stratégie et du programme financés par le FIDA; et ii) de produire des conclusions et des recommandations pour le futur partenariat stratégique entre le Gouvernement du Burundi et le FIDA.
2. L'ESPP comprend quatre domaines d'analyse, sur deux niveaux. Le *premier niveau* représente la dimension opérationnelle du programme de pays, comprenant la performance du portefeuille des prêts, la performance des activités hors prêts et la performance des partenaires (FIDA et Gouvernement). Ces trois domaines ont été analysés séparément, mais avec une attention particulière aux synergies existantes entre eux et à leur capacité à s'aligner mutuellement sur la stratégie du pays. Au *deuxième niveau*, qui représente la dimension stratégique, l'évaluation fournit une synthèse de la pertinence et de l'efficacité de la stratégie de pays, reliant les trois domaines opérationnels aux objectifs stratégiques de pays du FIDA pour la période.
3. L'Accord conclusif est convenu par le Gouvernement et la Direction du FIDA. Il indique le niveau d'acceptation des recommandations de l'ESPP et les modalités de mise en œuvre sur lesquelles le Gouvernement et le FIDA se sont entendus. L'Accord fait preuve de l'engagement du Gouvernement et du FIDA à mettre en œuvre les recommandations de l'ESPP dans des délais convenus. La mise en œuvre des recommandations fera l'objet d'un suivi au niveau du FIDA à travers le "Rapport du Président sur l'état de mise en œuvre des recommandations d'évaluation et les actions de la Direction" (PRISMA), qui est présenté annuellement au Conseil d'administration du FIDA par la Direction du FIDA.
4. L'Accord conclusif est signé par le Gouvernement de la République du Burundi représenté par S.E. le Ministre des finances, du budget et de la planification économique et Son Excellence le Ministre de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage; et par la Direction du FIDA (représentée par le Vice-président associé, Département de gestion des programmes). IOE a facilité le processus de préparation de cet Accord.

### B. Recommandations formulées par l'évaluation

Le but des recommandations suivantes est d'informer la formulation de la nouvelle stratégie de collaboration entre le gouvernement du Burundi et le FIDA (COSOP) et sa mise en œuvre. Le prochain COSOP permettra de mettre en œuvre les recommandations du Bureau Indépendant de l'Évaluation acceptées par le FIDA et le Gouvernement du Burundi afin de renforcer l'efficacité du FIDA à soutenir la transformation rurale au Burundi. Dans ce cadre, les projets du portefeuille continueront d'appliquer des approches participatives et inclusives pour cibler et améliorer les questions transversales concernant le genre, la jeunesse, la nutrition et le changement climatique.

#### **Recommandation 1. Achever la transition vers l'approche-programme et**

**consolider l'avantage comparatif du FIDA au Burundi.** Poursuivre la réflexion pour affiner le ciblage géographique pour assurer une plus grande inclusion des groupes les plus vulnérables et harmoniser les approches pour les différents types d'appuis offerts. L'élaboration d'une théorie du changement du programme aiderait à prioriser les acquis et les innovations à consolider et à mettre à l'échelle, ainsi qu'à renforcer la complémentarité du portefeuille avec les activités hors-prêt et les dons. En considérant les situations de fragilité du Burundi et la grande taille du portefeuille, le programme devrait être soutenu par des fréquentes missions

techniques et recruter l'expertise manquant au niveau des Unités Régionales du programme.

**"Recommandation acceptée". Suite et modalités de mise en œuvre proposées par le Gouvernement et le FIDA**

Dans le cadre de cette recommandation, de manière globale, des arrangements institutionnels seront mis en place de commun accord entre le FIDA et le Gouvernement pour l'effectivité de l'approche-programme. Cette approche se concrétisera notamment (i) par la mutualisation des moyens d'intervention des projets qui devraient être au nombre de trois (03) en 2022 ; (ii) la mobilisation de financements additionnels au plan national (Gouvernement, Secteur Privé ; bénéficiaires, etc.) et international (Fonds Vert Climat, Fonds d'Adaptation, etc.) Programme pour un meilleur impact auprès des bénéficiaires ; (iii) l'élaboration de programmes/projets dans une perspective intégrant des effets positifs sur l'environnement/changement climatique, la nutrition et la création d'emplois pour plus de durabilité ainsi que (iv) la mobilisation de l'expertise requise. Sur le plan opérationnel, le ciblage devra prioriser l'approche collinaire car la colline constitue le point d'entrée du développement. De plus, une mise à l'échelle de l'approche d'augmentation de la production à travers les centres de rayonnement et centres naisseurs constituera une priorité.

*Responsable et délai de mise en œuvre:*

Actions	Responsabilité	Délais
Finalisation des arrangements institutionnels prévus dans le cadre de l'approche programme	FIDA / Gouvernement	Mai 2022
Recrutement de l'expertise manquant au niveau du Bureau Pays du FIDA (Staff et Consultants)	FIDA	Continu
Réduction du nombre de programmes/projets à 3	FIDA / Gouvernement	Juin 2022
Harmonisation des approches en tenant en compte des centres de rayonnement agricoles et des centres naisseurs pour l'élevage	FIDA / Gouvernement	Mai 2022
Mobilisation de financements additionnels aux plans national et international	FIDA / Gouvernement	Continu
Recrutement de l'expertise manquant au niveau des Unités Régionales du programme	Gouvernement	Juin 2022 et continu

**Recommandation 2. Consolider l'approche holistique des chaînes de valeur pro-pauvres.** Les maillons à l'amont et à l'aval doivent être intégrés davantage, en tenant compte des conditions de commercialisation, des services financiers, du conseil agricole, ainsi que des fonctions économiques autour des différents produits agricoles. Le recensement agricole qui sera financé par le FIDA et la FAO et d'autres études devraient identifier les goulots d'étranglement des petits producteurs afin de proposer des actions pour réduire les coûts de transactions et améliorer leur pouvoir de négociation. Ceci inclut la consolidation des interprofessions, des contrats-programmes pour les chaînes de valeur, l'appui et la création de plateformes interprofessionnelles de filières et la diversification des opérateurs privés. Les contraintes liées à l'accès à l'énergie devraient être progressivement levées à travers la promotion des énergies renouvelables dans les centres de valorisation. De même, la caractérisation de la qualité des produits doit être renforcée afin d'augmenter la valeur ajoutée pour les producteurs ruraux.

**"Recommandation acceptée". Suite et modalités de mise en œuvre proposées par le Gouvernement et le FIDA**

Cette recommandation sera mise en œuvre à travers de nouveaux types d'Opérations qui mettent à échelle des activités/approches dont les succès dans la mise en œuvre sont avérés (implication des coopératives, des jeunes, valorisation des filières riz et lait, chaînes de solidarité communautaires, etc.) ainsi que le recours aux innovations (digitalisation, finance inclusive, atténuation des effets et adaptation au

changement climatique : innovations dans les domaines de l'énergie et de l'agriculture ; partenariats stratégiques avec des partenaires nationaux et d'autres acteurs au développement y compris le Secteur Privé. Le partenariat stratégique entre Agences basées à Rome sera également renforcé : avec la FAO dans le cadre du recensement agricole ainsi qu'avec le PAM dans la filière lait en soutiens aux programmes de cantines scolaires.

Sur le plan opérationnel, le Projet d'intensification de la production agricole et de réduction de la vulnérabilité au Burundi (PIPARV-B) et le Programme de Développement de l'Entreprenariat Rural (PRODER) vont poursuivre des appuis dans le domaine des chaînes de valeur pro-pauvres. Le PRODER va davantage intégrer la dimension entrepreneuriale dans les chaînes de valeur en capitalisant les acquis des expériences pilotes du PRODEFI<sup>1</sup> ainsi que celles du MINEAGRIE pour intensifier la production, la transformation des produits et l'accès au marché avec une plus grande participation des jeunes et des femmes.

*Responsable et délai de mise en œuvre :*

Actions	Responsabilité	Délais
Poursuite des appuis techniques et managériaux dans le domaine des chaînes de valeur pro-pauvres	FIDA / Gouvernement : PIPARV-B ; PRODER	Immédiat et continu
Poursuite des appuis dans le domaine des services financiers aux producteurs dans le cadre du développement des chaînes de valeur pro-pauvres	FIDA / Gouvernement : PAIFAR-B ; PRODER	Immédiat et continu
Renforcer les partenariats stratégiques impliquant le FIDA, la FAO et le PAM pour améliorer durablement la sécurité alimentaire des populations rurales	FIDA / Gouvernement	Immédiat et continu
Appui au recensement agricole et aux actions subséquentes en faveur des petits producteurs	FIDA / Gouvernement	Novembre 2022

**Recommandation 3. Prioriser les stratégies et actions pour réduire la pression foncière et faciliter l'accès aux actifs des plus vulnérables.** Le programme doit promouvoir l'intégration et le financement d'actions de gestion intégrée de la fertilité des sols, des cultures à haute valeur ajoutée (y compris, celles hors-sol), l'intensification et la transformation de la production et l'irrigation collinaire dans les plans d'aménagement des terroirs de collines. En outre, il faut consolider la soutenabilité financière des Services Fonciers Communautaires pour l'acquisition de certificats fonciers, et documenter les bonnes pratiques de gestion du foncier dans les marais et collines. Des actions de plaidoyer pour promouvoir l'accès à la terre des femmes, jeunes et groupes minoritaires (Batwa) sont nécessaires, ainsi que la mise à l'échelle de l'expérience de la composante EJ.R.

**"Recommandation acceptée". Suite et modalités de mise en œuvre proposées par le Gouvernement et le FIDA**

Le PIPARV-B facilite déjà l'accès à la terre pour les ménages ruraux pauvres vulnérables. Le PRODER facilitera également l'accès aux terres grâce à un dialogue plus institutionnel et intégrera les terres domaniales. La mise en place de systèmes fonciers au niveau local, couplée aux investissements dans l'aménagement du territoire, a permis d'accélérer la transformation rurale. Tout le monde n'a pas besoin de posséder des terres, mais des systèmes doivent être mis en place pour développer une tenure foncière qui profite aux petits producteurs ainsi qu'aux entrepreneurs disposant de ressources. Il sera essentiel de soutenir les autorités locales dans la planification de l'utilisation des terres afin de réserver les investissements dans l'agriculture intelligente face au climat pour obtenir les meilleurs rendements.

<sup>1</sup> Le PRODEFI a appuyé 13707 jeunes femmes (4898) et hommes (8809) dans des activités génératrices de revenus dans les filières agricoles ainsi que 2100 femmes (693) et hommes (1407) dans des micro-entreprises non-agricoles.



Sur le plan opérationnel, le PIPARV-B, le Projet d'appui à l'inclusion financière agricole et rurale du Burundi (PAIFAR-B) et le PRODER vont poursuivre des stratégies et actions pour réduire la pression foncière et faciliter l'accès aux actifs des plus vulnérables.

*Responsable et délai de mise en œuvre :*

Actions	Responsabilité	Délais
Poursuite des stratégies et actions pour réduire la pression foncière (accès aux terres y compris les terres domaniales ; financement de l'accès aux intrants ; regroupement des terres, etc.)	FIDA / Gouvernement : PIPARV-B ; PAIFAR-B et PRODER	Immédiat et continu
Poursuite des stratégies et actions pour faciliter l'accès aux actifs des plus vulnérables (actifs physiques, financiers, etc.)	FIDA / Gouvernement : PIPARV-B ; PAIFAR-B et PRODER	Immédiat et continu

**Recommandation 4. Poursuivre et renforcer les dispositions réglementaires et financières pour assurer la durabilité des acquis.** Le Gouvernement du Burundi et le FIDA, en concertation avec les autres PTF et d'autres acteurs clés, devraient s'impliquer davantage dans la mise en œuvre de la stratégie de désengagement des projets/programmes financés par le FIDA pour tous les types d'appuis fournis. L'approbation et l'application des cadres réglementaires et financiers doivent être accompagnées du développement de mécanismes juridiques et institutionnels pour assurer le transfert des avoirs à des opérateurs capables d'assurer leur fonctionnalité et pérennité. Le développement de la réglementation et les politiques pour la gestion des infrastructures rurales, y compris le recouvrement des coûts, est une priorité.

**“Recommandation acceptée”. Suite et modalités de mise en œuvre proposées par le Gouvernement et le FIDA**

Conformément à la quatrième recommandation visant à assurer la durabilité des réalisations des programmes, le Bureau Pays du Burundi a conçu une stratégie de désengagement et de transfert des réalisations des programmes/projets du portefeuille. De nouveaux projets s'appuieront sur les réalisations de PRODEFI I & II en approfondissant les marchés financiers au Burundi, en facilitant la pénétration de leurs services et l'accès des petits exploitants agricoles aux financements essentiels. Le PRODER soutiendra la recherche et la vulgarisation agricoles en veillant à ce que les technologies visant à stimuler la productivité soient mises à la disposition des petits agriculteurs, mais aussi à ce que les femmes et les jeunes aient accès à des packages de solutions intégrées sur mesure pour leur permettre de lancer des activités et entreprises agricoles viables.

*Responsable et délai de mise en œuvre :*

Actions	Responsabilité	Délais
Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de désengagement et de transfert des réalisations des programmes/projets	FIDA / Gouvernement	Immédiat et continu
Définir le mode de financement de l'entretien des infrastructures mises en place par les projets et programmes	FIDA / Gouvernement	Immédiat et continu
Faciliter l'accès et le positionnement durable de petits producteurs dans le marché des biens et services y compris financiers	FIDA / Gouvernement : PIPARV-B ; PAIFAR-B et PRODER	Immédiat et continu

**Recommandation 5. Renforcer les actions pour développer la résilience des populations et des infrastructures face au changement climatique.** Pour ce faire, il serait nécessaire d'/de: (i) élaborer des « Évaluations environnementales et sociales régionales » afin d'identifier les impacts environnementaux et sociaux cumulatifs des projets et les sites à protéger. Cette approche, intégrée dans des schémas d'aménagement du territoire/paysage, nécessiterait des contrats de gestion entre le Département des Forêts, les communes et la population, y

compris des options de paiement pour services écosystémiques; (ii) élever le niveau de catégorisation du risque des projets/programmes au CC et mobiliser des fonds additionnels pour intégrer les normes d'ingénierie dans la conception des ouvrages prenant en considération les projections climatiques; (iii) explorer l'utilisation de produits de micro-assurance pour les petits producteurs face aux aléas climatiques et autres catastrophes, comme les maladies des plantes et des animaux domestiques.

**“Recommandation acceptée”. Suite et modalités de mise en œuvre proposées par le Gouvernement et le FIDA**

La cinquième recommandation consiste à renforcer les mesures visant la résilience des populations et des infrastructures au changement climatique. Cela sera intégré au prochain COSOP, mais le PIPARV-B en tient déjà compte et des fonds supplémentaires déjà mobilisés par le Fonds vert pour le climat (FVC). Le PRODER intégrera également ces actions au financement du FIDA, tout en travaillant à mobiliser des fonds du ASAP+ et du Fonds d'Adaptation. Des subventions à coût partagé ont été utilisées ainsi que d'autres subventions ciblées pour promouvoir des infrastructures résilientes au climat dans le cadre du PNSNDRM/PRODEFI/PROPAO. Les capacités continueront d'être développées au niveau local pour s'assurer que les systèmes institutionnels et opérationnels/d'entretien sont développés parallèlement aux travaux d'infrastructure.

*Responsable et délai de mise en œuvre:*

Actions	Responsabilité	Délais
Accélérer la signature des Accords et la mise en œuvre des activités du PIPARV-B sur financement du Fonds Vert Climat (FVC)	FIDA / Gouvernement	Immédiat et continu
Mobiliser des fonds du ASAP+ et du Fonds d'Adaptation dans le cadre du PRODER	FIDA / Gouvernement	Immédiat et continu
Promouvoir la culture en serre, de nouvelles cultures d'exportation ainsi que l'écotourisme	FIDA / Gouvernement	Immédiat et continu
Intégrer la résilience au changement climatique au PRODER y compris dans l'approbation des projets d'entreprise des jeunes et femmes à subventionner	FIDA / Gouvernement	Novembre 2022

**Recommandation 6. Poursuivre et mettre à l'échelle les interventions pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des bénéficiaires.** Le programme doit investir dans les infrastructures d'eau/assainissement et santé et formuler clairement des paquets d'interventions selon les besoins de plusieurs types de bénéficiaires (alphabétisation fonctionnelle, autonomisation des femmes, financement d'AGR/microprojets, éducation nutritionnelle, accès aux services de base, réhabilitation d'enfants malnutris, etc.). Des partenariats et synergies avec autres acteurs actifs dans ces sous-secteurs doivent être renforcés, ainsi que la gestion des savoirs afin de capturer les leçons émergentes.

**“Recommandation acceptée”. Suite et modalités de mise en œuvre proposées par le Gouvernement et le FIDA**

En ce qui concerne la sixième recommandation visant à poursuivre et à intensifier les interventions visant à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des bénéficiaires, le PIPARV-B et le PRODER intègrent des actions planifiées pour réduire toutes les formes de malnutrition. La nutrition est essentielle pour le développement du capital humain – le coût d'une alimentation saine reste hors de portée de beaucoup de personnes dans les zones rurales du Burundi, de sorte que le système alimentaire doit y répondre non seulement en produisant plus d'aliments, mais aussi le bon mélange d'aliments nutritifs, ainsi que l'utilisation de bio-fortification et de fortification. L'intégration de politiques visant à encourager la promotion d'aliments riches en nutriments, de technologies visant à réduire la

pénibilité du travail des femmes qui sont l'épine dorsale des systèmes de production, d'accès aux marchés et de compétences agricoles pour les jeunes serait important.

*Responsable et délai de mise en œuvre:*

Actions	Responsabilité	Délais
Intensifier les systèmes et interventions visant à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des bénéficiaires.	FIDA / Gouvernement PIPARV-B ; PRODER.	Immédiat et continu

### Signatures

Son Excellence Dr Domitien Ndiokubwayo

Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique de la République du Burundi

Date: 26/11/2021


Son Excellence Dr. Déo-Guide Rurema (Ph.D.)

Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage de la République du Burundi

Date:


Donal Brown

Vice-Président adjoint, Département Gestion des Programmes, FIDA, Rome

Date: 16/12/21


---

## **Table des matières**

<b><u>Équivalents monétaires, poids et mesures</u></b>	<b>9</b>
<b><u>Sigles et acronymes</u></b>	<b>9</b>
<b><u>Carte des projets clôturés financés par le FIDA</u></b>	<b>11</b>
<b><u>Carte des projets en cours financés par le FIDA</u></b>	<b>12</b>
<b><u>I. Présentation de l'évaluation</u></b>	<b>13</b>
A. Introduction	13
B. Processus d'évaluation	16
<b><u>II. Contexte du pays et stratégie et opérations du FIDA pour la période de l'ESPP</u></b>	<b>19</b>
A. Contexte du pays	19
B. Stratégie et opérations du FIDA pour la période de l'ESPP	27
<b><u>III. Performance du portefeuille</u></b>	<b>31</b>
A. Performance des projets et impact sur la pauvreté rurale	31
B. Autres critères de performance	57
C. Synthèse de l'évaluation du portefeuille	69
<b><u>IV. Évaluation des activités hors prêts</u></b>	<b>71</b>
A. Gestion des savoirs	71
B. Renforcement des partenariats	72
C. Contribution à l'élaboration des politiques au niveau national	74
D. Dons	76
<b><u>V. Performance des partenaires</u></b>	<b>80</b>
A. FIDA	80
B. Gouvernement	81
<b><u>VI. Synthèse de la performance de la stratégie du programme de pays</u></b>	<b>84</b>
A. Pertinence	84
B. Efficacité	86
<b><u>VII. Conclusions et recommandations</u></b>	<b>93</b>
A. Conclusions	93
B. Recommandations	94
<b><u>Annexes</u></b>	
I. Définition des critères d'évaluation utilisés par IOE	<b>97</b>
II. Notes attribuées au portefeuille des prêts du FIDA au Burundi	<b>99</b>
III. Notes de la stratégie et du programme du FIDA au Burundi	<b>100</b>
IV. Projets financés par le FIDA au Burundi	<b>101</b>
V. Dons régionaux financés par le FIDA au Burundi	<b>106</b>
VI. Liste des personnes clés rencontrées	<b>112</b>
VII. Chronologie de la période couverte par l'ESPP Burundi	<b>116</b>
VIII. Politiques et stratégies pertinentes pour le programme du FIDA au Burundi	<b>117</b>
IX. Zone géographique du portefeuille du FIDA au Burundi	<b>119</b>
X. Théorie du changement provisoire du programme de pays du FIDA	<b>120</b>
XI. Résumé des réalisations des projets et programmes (efficacité)	<b>122</b>
XII. Information additionnelle sur l'efficacité du portefeuille	<b>135</b>
XIII. Analyse de la conformité avec les procédures d'évaluation des risques environnementaux, sociaux et climatiques	<b>145</b>

<b>XIV.</b>	<a href="#"><u>Financements et cofinancements des projets et programmes du portefeuille</u></a>	<b>151</b>
<b>XV.</b>	<a href="#"><u>Bibliographie</u></a>	<b>154</b>

## Équivalents monétaires, poids et mesures

### Équivalents monétaires

Unité monétaire = Franc burundais (FBU)

1 USD = 1 895,86 FBU (27 mars 2020)

### Poids et mesures

Système métrique

### Sigles et acronymes

ACSA	Agents communautaires de santé animale
AGR	Activités génératrices de revenus
AHA	Aménagements hydroagricoles
APD	Aide publique au développement
ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
AUM	Associations des usagers de marais
AUP	Associations d'usagers de pistes
BAD	Banque africaine de développement
BM	Banque mondiale
BPEAE	Bureaux provinciaux de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage (précédemment Directions provinciales, DPAE)
BV	Bassins versants
CAPAD	Confédération des associations des producteurs agricoles pour le développement
CC	Changement climatique
CCDC	Comités communaux de développement communautaires
CCL	Centre de collecte de lait
CDC	Comités de développement communautaire
CDFC	Centres de développement familial et communautaire
CEFOD	Centre pour l'expertise foncière et le développement communautaire
COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
CSCA/CSCB	Chaîne de solidarité communautaire animale/bovine
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
EIES	Études d'impact environnemental et social
EJR	Emploi des jeunes ruraux
ESA	Afrique orientale et australe
ESPP	Évaluation de la stratégie et du programme de pays
FAN/FARN	Foyers d'apprentissage et de réhabilitation nutritionnelle
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FBSA	Fonds belge pour la sécurité alimentaire
FBU	Franc burundais
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIDA	Fonds international de développement agricole
GAfsp	Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire
GALS	Système d'apprentissage interactif entre les sexes
GCS	Groupes de caution solidaire
GdB	Gouvernement du Burundi
IMF	Institutions de microfinance
IOE	Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
MDB	Modern Dairy Burundi
MINEAGRIE	Ministère de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage (avant 2018, Ministère de l'agriculture et de l'élevage, MINAGRIE)
OFID	Fonds de l'OPEP pour le développement international
OP	Organisations paysannes
PAIFAR-B	Projet d'appui à l'inclusion financière agricole et rurale au Burundi

PAIVA-B	Projet d'appui à l'intensification et à la valorisation agricoles du Burundi
PAM	Programme alimentaire mondial
PARSE	Projet d'appui à la reconstruction du secteur de l'élevage
PGES	Plan de gestion environnementale et sociale
PIB	Produit intérieur brut
PINLAIT	Plateforme interprofessionnelle de la filière lait
PIPARV-B	Projet d'intensification de la production agricole et de réduction de la vulnérabilité au Burundi
PNIA	Plan national d'investissement agricole
PNSADR-IM	Programme national pour la sécurité alimentaire et le développement rural de l'Imbo et du Moso
PRDMR	Programme de relance et de développement du monde rural
PRODEFI I	Programme de développement des filières phase I
PRODEFI II	Programme de développement des filières phase II
PROPA-O	Projet pour accélérer l'atteinte de l'Objectif du millénaire pour le développement
PTF	Partenaire technique et financier
PTRPC	Programme transitoire de reconstruction post-conflit
RMP	Revue à mi-parcours
SAN	Sécurité alimentaire et nutrition
PESEC	Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA
SFC	Services fonciers communaux
SRI/SRA	Système de riziculture intensive/amélioré
TdC	Théorie du changement
UE	Union européenne
UFCR	Unités de facilitation et de coordination régionales
UHT	Ultra-haute température
USD	Dollar des États-Unis
VRAP	Validation des rapports d'achèvement de projet

# Carte des projets clôturés financés par le FIDA

## Burundi

Opérations clôturées financées par le FIDA

Évaluation de la stratégie et du programme de pays



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Source: FIDA | 03-04-2020



# Carte des projets en cours financés par le FIDA

## Burundi

Opérations en cours financées par le FIDA

Évaluation de la stratégie et du programme de pays



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Source: FIDA | 31-03-2020

# République du Burundi

## Évaluation de la stratégie et du programme de pays

### I. Présentation de l'évaluation

#### A. Introduction

1. Suite à la décision du Conseil d'administration du FIDA, le Bureau indépendant de l'évaluation (IOE) a effectué en 2020 une évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) du Fonds international de développement agricole (FIDA) en République du Burundi. Depuis 1979, le FIDA a financé 14 projets de développement au Burundi pour un coût de 668,9 millions d'USD à l'approbation, dont 287,6 millions d'USD (43%) de prêts et dons du FIDA; 288,6 millions d'USD (environ 43%) de cofinancement international et 92,7 millions d'USD (14%) par le gouvernement et les bénéficiaires<sup>2</sup>. Le FIDA a préparé trois programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) en 2003, 2009 et 2016.
2. **Objectifs et couverture de l'évaluation.** L'ESPP au Burundi a pour objectifs principaux d'évaluer la performance de la stratégie et du programme et l'impact des opérations du FIDA au Burundi pour la période de 2009 à 2020. De ce fait, l'ESPP informera les discussions lors de la préparation du prochain COSOP afin d'améliorer le partenariat entre le FIDA et la République du Burundi. Cette ESPP est la première dans le pays<sup>3</sup>. L'ESPP couvre les deux derniers COSOP et un portefeuille de 10 projets et programmes, ainsi que huit dons<sup>4</sup>.

Tableau 1

#### Aperçu des activités du FIDA au Burundi

Indicateur	Données pour le portefeuille du FIDA au Burundi [pour les 10 projets d'investissement couverts dans cette ESPP]
Nombre total de projets approuvés depuis 1979	14 [10]
Coût total estimé	668,9 millions d'USD [566,7 millions d'USD]
Montant total du financement FIDA	287,6 millions d'USD [250,1 millions d'USD]
Conditions du financement	Deux premiers projets à travers des prêts à des conditions particulièrement favorables, le reste à travers des dons du Cadre pour la soutenabilité de la dette et un don de l'Union européenne
Principaux cofinanceurs	OFID-OPEP <sup>5</sup> , UE, GAFSP <sup>6</sup> , ASAP <sup>7</sup> , FBS/FBSA <sup>8</sup> , PAM
Montant total des cofinancements internationaux prévus	288,6 millions d'USD [239,9 millions d'USD]
Financement de contrepartie prévu (Gouvernement et bénéficiaires)	92,7 millions d'USD [76,7 millions d'USD]
Secteurs cibles (nombre de projets)	Développement rural (4); agriculture (3); élevage (1); irrigation (1); services financiers (1)

Source: Oracle Business Intelligence FIDA et mission d'évaluation

<sup>2</sup> L'ESPP considère le PROPA-O comme un projet, même s'il a été financé entièrement par un don de l'Union européenne, étant donné sa taille et son intégration dans un autre projet du portefeuille. Les chiffres du financement cités ont été reconstruits en utilisant les documents de conception des projets et les derniers rapports disponibles (dont les engagements de cofinancement à décembre 2020).

<sup>3</sup> La seule évaluation conduite par l'IOE est l'évaluation de la performance du projet «Programme de relance et de développement du monde rural» (PRDMR), publiée en 2012. Par ailleurs, quatre projets ont fait objet d'une validation du rapport d'achèvement de projet.

<sup>4</sup> L'ESPP exclut les quatre projets qui ont été approuvés entre 1980 et 1995. Les trois premiers projets ont été approuvés avant 2009, mais ont eu deux et six ans d'exécution dans la période. Voir annexes 4 et 5 pour la liste complète.

<sup>5</sup> Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) pour le développement international.

<sup>6</sup> Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire

<sup>7</sup> Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne: <https://www.ifad.org/fr/asap> (visité le 24 janvier 2021).

<sup>8</sup> Fonds belge de survie/ Fonds belge pour la sécurité alimentaire à partir de 2010.

3. **Méthodologie.** Conformément aux orientations du Manuel de l'évaluation du FIDA (2015), l'ESPP comprendra quatre domaines d'analyse: (i) le **portefeuille de projets** (cofinancés par des prêts et des dons du FIDA); (ii) les **activités hors prêts** (dialogue de politiques, gestion des savoirs; développement de partenariats; et dons); (iii) la **performance des partenaires** (FIDA et Gouvernement); et (iv) la **stratégie de pays** (synthèse de l'évaluation des trois dimensions précédentes qui les reliera aux objectifs des stratégies de pays du FIDA pour la période)<sup>9</sup>. L'annexe 1 inclut les définitions des critères d'évaluation et les dimensions couvertes par l'évaluation. La performance du programme de pays sera notée sur une échelle de 1 à 6<sup>10</sup>.
4. **L'ESPP du Burundi couvre dix projets/programmes répartis en trois groupes par rapport à leur état d'exécution:** i) trois projets/programmes clôturés et conçus sous les COSOP précédents<sup>11</sup> (PRDMR, PTRPC e PARSE); ii) cinq projets/programmes conçus dans le cadre du COSOP 2009, dont trois sont achevés (PAIVA-B, PRODEFI-I, PROPA-O) et deux en cours (PNSADR-IM et PRODEFI II); iii) deux conçus sous le dernier COSOP 2016 et en cours (PAIFAR-B et PIPARV-B).

Figure 1

**Chronologie de la période couverte par l'ESPP Burundi**

Projet	FIDA 8 2010-2012		FIDA 9 2013-2015		FIDA 10 2016-2018		FIDA 11 2019-2021		Post COSOP
	Avant 2003	COSOP 2003	COSOP 2009-2015		COSOP 2016-2021				
PRDMR	4/8/99	PRDMR	30/6/10						
PTRPC		15/12/2005 PTRPC	31/12/13						
PARSE			25/2/08	PARSE	30/06/2014				
PAIVA-B			21/7/09	PAIVA-B		30/11/19			
PRODEFI			7/5/10	PRODEFI		31/12/20			
PROPA-O					31/5/13	PROPA-O	22/6/19		
PNSADR-IM					19/9/14	PNSADR-IM	30/9/20		
PRODEFI II							PRODEFI II	31/12/21	
PAIFAR-B					3/11/15			PAIFAR-B	31/3/25
PIPARV-B						29/1/18		PIPARV-B	31/12/25

Source: élaboration par l'équipe, la figure inclut les extensions des projets.

5. **L'ESPP a couvert également des activités hors prêts, des activités transversales qui doivent contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques du partenariat entre le FIDA et le Gouvernement.** Il s'agit notamment de la gestion des savoirs, de l'engagement sur les politiques publiques et l'établissement des partenariats<sup>12</sup>. Le Burundi a bénéficié de huit dons régionaux/globaux depuis 2009 et d'un don national (voir annexe 5). Les dons, pour un financement de neuf millions d'USD, se focalisaient sur l'intensification durable des systèmes de culture et d'élevage, la lutte contre les maladies du manioc et le renforcement institutionnel des organisations paysannes (OP), entre autres.
6. **La possibilité d'évaluer les projets dépend de leur état d'avancement et des données disponibles sur leur performance.** Le tableau ci-dessous présente les dix projets et programmes couverts par l'ESPP (dont trois approuvés avant 2009 et inclus dans le rapport d'achèvement du COSOP en 2015) et les critères d'évaluation sur lesquels ils ont été évalués. Seulement quatre sur les dix ont déjà été analysés par IOE, soit à travers la validation des rapports d'achèvement de projet, soit à travers une évaluation de la performance du projet<sup>13</sup>.

<sup>9</sup> Les trois domaines d'analyse opérationnelle du programme de pays (performance du portefeuille, activités hors-prêt et performance des partenaires) seront analysés séparément, mais il sera accordé une attention particulière aux synergies existantes entre eux et leur capacité à s'aligner mutuellement sur la stratégie de pays.

<sup>10</sup> L'ensemble des définitions des critères d'évaluation et l'échelle de notation (1 = très insuffisant; 2 = insuffisant; 3 = plutôt insuffisant; 4 = plutôt satisfaisant; 5 = satisfaisant; 6 = très satisfaisant) sont tirées du Manuel de l'évaluation, deuxième édition, Bureau indépendant de l'évaluation, FIDA.

<sup>11</sup> Le FIDA a approuvé un COSOP en 2003.

<sup>12</sup> La terminologie «activités hors prêts» peut être trompeuse dans le cas du Burundi, car la majeure partie du financement du FIDA au cours de la période évaluée a été octroyée par le Cadre de soutenabilité de la dette. Par conséquent, le terme doit être compris comme des activités, des intrants et des extrants qui ne relèvent pas strictement des projets d'investissement ou de ceux qui se situent au-delà des projets d'investissement.

<sup>13</sup> L'évaluation a utilisé les quatre rapports de validation d'achèvement de projet, ainsi que l'évaluation de projet du PRDMR. L'ensemble des documents relatifs aux différentes phases de l'état d'avancement des projets (conception, supervision, mi-parcours, achèvement) a aussi été mis à profit. Les rapports des études de référence de départ et d'impact final ont été d'une grande utilité pour les recoupements d'informations. Les documents clés sur les COSOP (rapports d'examen du COSOP, les autoévaluations

Tableau 2  
**État d'avancement et niveau d'analyse pour chaque projet**

Nom du projet	Période de mise en œuvre	État d'avancement (% décaissement) à fin 2020	Niveau d'analyse dans l'ESPP <sup>14</sup>
1. Programme de relance et de développement du monde rural (PRDMR)	1999-2011	Clôturé	Tous les critères d'évaluation
2. Programme transitoire de reconstruction post-conflit (PTRPC)	2004-2014	Clôturé	
3. Projet d'appui à la reconstruction du secteur de l'élevage (PARSE)	2007-2014	Clôturé	
4. Projet d'appui à l'intensification et à la valorisation agricoles (PAIVA-B)	2009-2021	Clôture	
5. Programme de développement des filières (PRODEFI)	2010-2020	Clôture prévue en décembre 2020 (83%)	
6. Projet pour accélérer l'atteinte de l'Objectif du millénaire pour le développement (OMD-1c) (PROPA-O)	2013-2020	Clôturé (77% au 28/12/2020)	
7. Programme national pour la sécurité alimentaire et le développement rural de l'Imbo et du Moso (PNSADR-IM)	2014-2022	En cours, 54%	Tous, sauf impact et durabilité
8. Programme de développement des filières (PRODEFI II)	2015-2021	En cours, 44%	Seulement pertinence
9. Projet d'appui à l'inclusion financière agricole et rurale au Burundi (PAIFAR-B)	2017-2025	En cours, 15%	
10. Projet d'intensification de la production agricole et de réduction de la vulnérabilité au Burundi (PIPARV-B)	2018-2025	En cours, 2%	

Source: élaboration par l'équipe, le tableau inclut les extensions des projets.

7. **Cadre d'évaluation et théorie du changement.** L'évaluation a utilisé un cadre d'évaluation qui articule les questions pour les différents critères d'évaluation<sup>15</sup>. Ce cadre est disponible dans le document d'orientation de l'évaluation<sup>16</sup>. Conformément au Manuel de l'évaluation, l'ESPP a aussi développé une théorie du changement (TdC) pour faciliter l'analyse des synergies entre les quatre domaines de l'évaluation et déterminer si un lien logique crédible peut-être établi entre les initiatives soutenues par le FIDA et le Gouvernement burundais et les changements observés par rapport aux objectifs stratégiques des COSOP, en considérant les hypothèses et risques stratégiques<sup>17</sup>.

périodiques du programme de pays) et les rapports sur les dons et les produits de la connaissance seront aussi exploités.

<sup>14</sup> Voir la définition des critères d'évaluation dans l'annexe 1.

<sup>15</sup> Les critères d'évaluation retenus sont conformes aux pratiques définies dans le Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), aux normes et règles du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (UNEG) et aux normes de bonnes pratiques du Groupe de coopération sur l'évaluation des banques multilatérales de développement en matière d'évaluation des opérations du secteur public.

<sup>16</sup> <http://www.oecd.org/development/evaluation/2754804.pdf>

<sup>17</sup> <https://www.ifad.org/documents/38714182/42083598/Doc-orientation+ESPP+Burundi+15.9.2020.pdf/027ec64a-ac8e-ddd8-f279-cc3e6081d110>

<sup>17</sup> La théorie du changement décrit la chaîne de résultats connectant les objectifs du COSOP et les résultats du programme aux produits et contributions des projets et les activités hors prêts. Elle prend également en compte des facteurs contextuels et les hypothèses sous-jacentes qui ont contribué positivement/négativement à l'atteinte des objectifs stratégiques.

## Encadré 1

**Théorie du changement de la stratégie et du programme de pays du FIDA au Burundi**

Afin de contribuer à l'amélioration durable des revenus et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ruraux pauvres (**impact**), la stratégie a pour ambition de faciliter leur participation à une croissance équitable et durable et d'améliorer la résilience au changement climatique (**objectif général**).

Pour y arriver, trois **objectifs stratégiques** sont identifiés: (i) l'amélioration de l'accès physiques aux zones de production et la gestion durable des sols et des eaux; (ii) le développement des filières et la structuration des organisations de producteurs, visant à augmenter de façon significative la production, la productivité et la commercialisation; et (iii) le renforcement de l'implication des groupes vulnérables dans l'élaboration et le suivi des politiques de développement rural, des dynamiques économiques et des filières.

Trois **voies d'impact** relient les activités cofinancées par le FIDA et ses produits (**effets à court terme**) et les **effets à moyen terme**. Les **hypothèses** sous-jacentes sont aussi incluses dans la théorie du changement afin de les analyser lors de l'évaluation.

8. **Questions générales et thématiques.** L'évaluation répond à la question de savoir: «Dans quelle mesure les interventions de la stratégie et du programme du FIDA au Burundi entre 2009 et 2020 ont-elles contribué à des changements et quels ont été les facteurs explicatifs des succès et des échecs enregistrés?». Des thématiques ont été identifiées en début du processus d'évaluation afin de réaliser des analyses plus approfondies, notamment la gestion des risques stratégiques et la contribution à la résilience, le renforcement des capacités et l'appui institutionnel des services sectoriels de l'État, le développement de chaînes de valeur inclusives, la performance des infrastructures rurales et la gestion de leurs impacts potentiellement négatifs sur l'environnement et les populations riveraines, la sécurité alimentaire et la nutrition (SAN) et l'emploi des jeunes ruraux (EJR)<sup>18</sup>.

## B. Processus d'évaluation

9. L'ESPP a été exécutée en quatre phases qui ont été adaptées à l'évolution de la crise sanitaire globale de la COVID-19:

- La **phase préparatoire** s'est composée d'une revue de la documentation disponible afin de bien connaître le contexte de la stratégie et du programme, de faire le point sur la disponibilité des données et informations et de préparer les instruments d'analyse. Au cours de cette phase, IOE a rédigé un document d'orientation qui a été finalisé avec les commentaires reçus du Gouvernement du Burundi et la division ESA du FIDA et a démarré les discussions virtuelles avec des acteurs clés et envoyé des autoévaluations qui ont été remplies par la Division régionale ESA du FIDA et par les coordonnateurs des projets et programmes.

- La **phase de collecte de données** a continué avec une revue documentaire plus approfondie et la poursuite d'entretiens par Zoom, Skype et téléphone (pour un total de 84 personnes comprenant plusieurs types d'acteurs). Les trois consultants nationaux basés à Bujumbura ont pu visiter des réalisations dans 23 communes de neuf provinces et ont interviewé et échangé avec plusieurs centaines de personnes issues de plus de six types de bénéficiaires et acteurs sur le terrain (voir annexe 6)<sup>19</sup>. Une séance virtuelle de restitution des constats préliminaires s'est tenue le 18 novembre 2020, avec 53 participants.

- Pendant la **phase d'analyse et de rédaction du rapport**, l'équipe de l'ESPP a préparé le rapport principal d'évaluation sur la base des données et des

<sup>18</sup> Pour plus d'information, consulter le document d'orientation de l'évaluation sur <https://www.ifad.org/documents/38714182/42083598/Doc+orientation+E+SPP+Burundi+15.9.2020.pdf/027ec64a-ac8e-ddd8-f279-cc3e6081d110>

<sup>19</sup> La mission au pays pour les membres internationaux de l'équipe d'évaluation n'a pas été possible, mais les mouvements depuis la capitale aux provinces ont été possibles (mission du 12 au 24 octobre 2020). L'équipe a assuré les mesures de protection pour l'équipe et les interviewés.

informations recueillies tout au long du processus d'évaluation<sup>20</sup>. Le rapport a été soumis à une rigoureuse revue interne au sein d'IOE. Par la suite, il a été partagé avec ESA et le Gouvernement pour recueillir leurs commentaires. Ensuite, IOE a finalisé le document en fournissant une description détaillée de la manière dont les commentaires ont été pris en considération dans le rapport final.

- La **phase conclusive de l'évaluation** concerne les activités de plaidoyer et de communication qui permettront d'assurer une dissémination des résultats, enseignements tirés et recommandations émergeant de l'évaluation. Parmi les activités prévues figure l'organisation d'un atelier virtuel en collaboration avec le Gouvernement du Burundi et avec la participation des agences nationales responsables du programme du FIDA, des gouvernements locaux, des représentants d'ESA et de la direction du FIDA, d'organisations internationales actives dans le secteur rural, d'établissements de recherche, d'organisations paysannes et d'entrepreneurs.

10. **Accord conclusif.** Conformément à la politique d'évaluation du FIDA, l'accord conclusif est un document court qui présente les recommandations contenues dans l'ESPP que le FIDA et le Gouvernement conviennent d'adopter et de mettre en œuvre dans des délais précis.
11. **Difficultés rencontrées et limites.** La pandémie de COVID-19 a été le principal facteur limitant. Elle a empêché les voyages des membres de l'équipe d'évaluation basés hors du Burundi. Les nombreux entretiens audiovisuels et les visites de terrain effectuées par les membres nationaux de l'équipe d'évaluation ont permis de mitiger partiellement ces contraintes. Tous les coordonnateurs des projets et programmes ont aussi répondu aux questionnaires d'autoévaluation, élaborés et adaptés pour la circonstance, pour pallier cette situation. Les visites de terrain par les consultants nationaux ont permis de valider les constats tirés de la revue documentaire et des entretiens audiovisuels, en apportant des exemples réels des acquis et les perspectives de leur durabilité, ainsi que les opinions des bénéficiaires et des acteurs clé de terrain. Les conséquences de la pandémie sur les activités du programme et du portefeuille en 2020 ont été prises en compte, selon les informations reçues, mais il n'a pas été possible d'effectuer d'analyses additionnelles.
12. **Présentation des sections du rapport.** Après cette introduction, la section suivante aborde le contexte national et un aperçu de la stratégie du FIDA au Burundi sur la période 2009-2020. La section 3 analyse la performance du portefeuille par rapport aux critères d'évaluation. La section 4 traite la performance des activités hors prêts et la cinquième la performance du FIDA et du Gouvernement comme partenaires dans la mise en œuvre de la stratégie et du programme de pays. La synthèse de la performance de la stratégie et du programme est incluse dans la section 6. Le rapport se termine par les conclusions et recommandations.

---

<sup>20</sup> L'équipe a triangulé les informations contenues dans la documentation du programme et du portefeuille, les autoévaluations remplies en 2020 par les équipes de projets et par le personnel en charge de la gestion de la stratégie du FIDA pour cette évaluation, les opinions informées des acteurs interviewés via télématique et d'autres documents complémentaires reçus après ces entretiens.

## s clés

- Cette ESPP est la première réalisée au Burundi. Elle couvre les deux derniers COSOP et un portefeuille de 10 projets/programmes, ainsi que huit dons.
- Les principaux objectifs de l'évaluation sont: i) évaluer les résultats de la performance de la stratégie et du programme financés par le FIDA au Burundi, durant la période 2009-2020, et ii) produire des conclusions et des recommandations pour le futur partenariat entre le FIDA et le Burundi visant à renforcer l'efficacité des activités de développement et d'éradication de la pauvreté rurale.
- Conformément au Manuel de l'évaluation du FIDA, l'évaluation couvre la performance du portefeuille, des activités hors prêts, des partenaires (FIDA et Gouvernement), ainsi que la pertinence et l'efficacité de la stratégie de pays.
- La plupart des entretiens pour l'évaluation ont eu lieu entre les mois de mai et novembre 2020. Des visites de terrain ont été réalisées dans neuf provinces (23 communes) en octobre 2020, et une restitution virtuelle s'est tenue en novembre. Le principal facteur limitant a été la pandémie de COVID-19, qui a empêché les voyages des membres internationaux de l'équipe d'évaluation. Les nombreux entretiens télématiques et une revue documentaire approfondie ont pallié partiellement cette situation.

## I. Contexte du pays et stratégie et opérations du FIDA pour la période de l'ESPP

### A. Contexte du pays

#### Géographie et bref historique

13. **Géographie.** Situé aux confins de l'Afrique centrale et de l'Afrique orientale et au cœur de la région des Grands Lacs, le Burundi a une superficie de 27 834 km<sup>2</sup>. Il est entouré par le Rwanda, la République-Unie de Tanzanie et la République démocratique du Congo (RDC). Le climat est tropical avec de fortes variations de températures et de précipitations dans les différentes zones du pays<sup>21</sup>. Malgré ses dimensions modestes, le Burundi se distingue par sa diversité de paysages dans ses cinq sous-régions<sup>22</sup>.
14. **Bref historique.** Divers conflits politiques, sociaux et quelques fois ethniques ont jalonné l'histoire du Burundi depuis son indépendance de la Belgique en 1962<sup>23</sup>. Le pays a souffert d'une guerre civile entre 1993 et 2005 où près de 300 000 personnes ont trouvé la mort et 850 000 personnes ont été sinistrées, déplacées ou bien ont fui le pays. Ce bilan a été aggravé par un embargo économique régional et par le gel de l'aide internationale (1996-1999). La signature des [accords d'Arusha](#) en 2000 a créé un cadre général de consolidation de la paix, couronné par la signature de [l'accord de cessez-le-feu](#) en 2003, qui a débouché en 2005 sur la mise en place d'une nouvelle constitution et d'institutions démocratiquement élues. En 2015, le pays a de nouveau été plongé dans une crise à la suite des élections nationales (FIDA, 2016a). Suite à cette dernière crise, le Fonds monétaire international a suspendu en 2016 son évaluation du programme soutenue par la facilité élargie de crédit et, en mars 2016, les principaux bailleurs de fonds (Union européenne, Belgique, Pays-Bas, Allemagne et États-Unis) ont suspendu une partie de leurs aides directes (BAD, OCDE, PNUD, 2017).
15. En juin 2018, une nouvelle constitution a été promulguée. Évariste Ndayishimiye, le candidat du Conseil national pour la défense de la démocratie - Forces pour la défense de la démocratie - a remporté les élections de mai 2020. La prestation de serment du président élu s'est tenue le 18 juin 2020, soit deux mois avant la date initialement prévue suite au décès de son prédécesseur, Pierre Nkurunziza. De nouvelles institutions politiques sont issues du processus électoral de 2020.

#### Économie

16. **Contexte économique.** Le Burundi est classé comme pays à faible revenu, avec un produit intérieur brut de 272 USD par habitant selon les données de la Banque mondiale en 2018. La crise de 2015 a particulièrement affecté la croissance économique avec une réduction des investissements et un taux de croissance négatif en 2015 et 2016. Bien que l'économie se redresse lentement, la reprise est fragile et reste exposée à de nombreux défis (BM, 2017). L'économie burundaise est peu diversifiée et dominée par l'agriculture de subsistance, la rendant très vulnérable car tributaire des conditions climatiques (MINEAGRIE, 2019c). Le secteur tertiaire, composé principalement de transports, de télécommunications, de banques et d'assurances, a connu un développement important depuis 2010. Quant au secteur industriel, il reste sous-développé et dominé par l'industrie agroalimentaire caractérisée par un niveau d'équipements limité et des contraintes

<sup>21</sup> Les températures moyennes varient entre 16 et 18 °C sur la crête Congo-Nil et 23-24,5 °C dans la région de l'Imbo, tandis que les précipitations moyennes varient entre 1 600 et 900 mm par an. Troisième communication nationale sur les changements climatiques, 2019; BAD, Profil national de CC, 2018; Plan d'action national d'adaptation aux CC, 2007.

<sup>22</sup> La plaine occidentale de l'Imbo, l'escarpement occidental du Mimirwa, la crête Congo-Nil, les plateaux centraux et les dépressions du Kumoso à l'est et du Bugesera au nord-est (Centre d'échange d'informations sur la Convention sur la diversité biologique (consulté le 14 avril 2020).

<sup>23</sup> Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi, 2000, p. 132.



d'accès à l'électricité. Le Burundi est doté d'un potentiel minier riche mais peu exploité<sup>24</sup>.

Tableau 3  
**Indicateurs économiques**

Indicateur	2000	2007	2014	2015	2016	2017	2018
Taux de croissance annuel du PIB (%)	-0,9	3,5	4,2	-3,9	-0,6	0,5	1,6
PIB par habitant (USD à prix courants)	136,5	172,5	274,9	305,5	282,2	293	271,8
Agriculture, sylviculture et pêche, valeur ajoutée (% du PIB)	44,1	34,9	35	30,7	31,5	28,5	29
Industrie, valeur ajoutée (% du PIB)	15,5	17,2	15,5	11,8	12,2	11	11,1
Services, valeur ajoutée (% du PIB) <sup>25</sup>	32,1	39,9	39,1	-	47,7	49,3	49,1
Exportations de biens et services (% du PIB)	6,3	6,8	7,6	5,7	6,7	7,4	7,8
Importations de biens et services (% du PIB)	16,2	32	34,2	26,8	25,1	27	27
Inflation prix à la consommation (% annuel)	24,4	8,4	4,4	5,5	5,6	16,1	-2,8
Balance des paiements courants (% du PIB)	-5,8	-8,2	-14,6	-12	-11,5	-11,8	-11,9

Source: base de données de la Banque mondiale (BM), 2018.

17. **Le secteur privé est peu développé**, avec environ 3 000 entreprises enregistrées, pour la plupart des micro, petites et moyennes (MPME) (BAD, 2012 et 2018b). Par rapport à l'environnement des affaires, l'indice *Doing Business* continue à souligner des défis importants, avec une situation similaire en début et fin de la période de l'évaluation et une amélioration notable vers 2014<sup>26</sup>. Le secteur des MPME est important mais reste peu connu en raison du manque de statistiques fiables et d'études disponibles. Quelques organisations offrent des services d'encadrement aux MPME<sup>27</sup>. Environ 90% des actifs en milieu rural évoluent dans le secteur informel et 42% sont touchés par le sous-emploi. L'exclusion financière touche 90% de la population rurale (FIDA, 2017).

### Indicateurs sociaux

18. **Pauvreté, développement humain et accès aux services de base.** Le Burundi est classé parmi les pays d'Afrique subsaharienne les plus pauvres, avec 64,6% de la population en-dessous du seuil de pauvreté national de 1 774 FBU (soit environ 0,9 USD) en 2014 (comparé à 67,1% de la population en 2006 avec un seuil de

<sup>24</sup> L'étain, le tantale et le tungstène, le nickel, des terres rares, du vanadium, des indices d'uranium ainsi que l'or.

<sup>25</sup> Selon les sources, ces pourcentages peuvent ne pas toujours correspondre à 100% en raison des services d'intermédiation financière indirects et des impôts indirects nets qui ne sont pas inclus.

<sup>26</sup> Le pays se plaçait à la 177<sup>e</sup> position (sur 181 économies) en 2009, à la 140<sup>e</sup> position (sur 189 économies) en 2014, et 168<sup>e</sup> et 166<sup>e</sup> (sur 190 économies) en 2019 et 2020.

<sup>27</sup> *Burundi Business Incubator*, Centre universitaire de formation en entrepreneuriat, la Maison de l'entreprise de la Fondation pour le développement et d'autres organisations encore au stade embryonnaire.

pauvreté de 0,7 USD, par adulte et par jour)<sup>28</sup>. En outre, 38,7% des Burundais vivent en situation d'extrême pauvreté, avec une claire concentration dans les zones rurales et des taux plus élevés chez les femmes, les jeunes, les Batwa et les personnes déplacées internes. L'Indice de développement humain pour 2018 s'établit à 0,423 (185<sup>e</sup> rang sur 189 pays), montrant une légère tendance à la hausse depuis 2006 (PNUD, 2010, 2015)<sup>29</sup>. Le coefficient de Gini (niveau d'inégalité) du Burundi en 2016 n'est pas très élevé (environ 37,3, en dessous de la moyenne de l'Afrique subsaharienne et des pays à faible revenu). Cependant, il y a de grandes disparités en termes de bien-être, surtout entre les zones rurales et urbaines (BM, 2016)<sup>30</sup>. Bien qu'il y ait eu quelques améliorations dans l'accès aux services de base, ceux-ci sont principalement concentrés dans les zones urbaines. Selon le Plan national de développement (2018-2027), le taux de couverture en eau potable en milieu rural a connu une légère régression, suite à la croissance démographique plus rapide que celle des infrastructures<sup>31</sup>.

Tableau 4  
Indicateurs sociaux au Burundi

Indicateur	2006	2010	2014	2016	2017	2018
Indice de développement humain (IDH)	0,351	0,402	0,429	0,427	0,421	0,423
Espérance de vie à la naissance (années)	54,2	57,2	59,7	60,5	60,9	61,2
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	785	665	576	558	548	-
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)	74,4	59,2	47,9	44	42,4	41
Taux d'insuffisance pondérale (% des enfants de moins de 5 ans)	-	29,1	-	29	-	30
Taux de retard de croissance infantile (% des enfants de moins de 5 ans)	-	58	-	56	-	57
Taux d'alphabétisation (population de + de 15 ans)	-	-	61,6	-	-	68,3
Utilisation des services d'eau potable (% population)	54,1	56,5	59	60,2	60,8	-
% de la population rurale	50,9	52,9	55	56,1	56,6	
% de la population urbaine	84,8	86,6	88,4	89,3	89,8	
Accès à l'électricité (% de la population)	4,8	5,3	7	9,3	9,3	-
% de la population rurale	-	0,1	1	2,2	1,7	
% de la population urbaine	51,7	49	52,1	59,4	61,8	

Sources: Banque mondiale, ISTEERU, PNUD, UNICEF

19. **Sécurité alimentaire et nutrition (SAN).** L'agriculture familiale n'arrive pas à couvrir les besoins et le taux d'autosuffisance alimentaire est estimé à près de 42% (FIDA, 2018e), surtout dans les zones rurales et pour les groupes vulnérables. Environ 45,5% de la population burundaise est en situation d'insécurité alimentaire, dont 8,5% de façon sévère (EFSA 2017, 15-17). La malnutrition infantile est encore élevée (57% des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique, 30% d'insuffisance pondérale et 4,5% de malnutrition aiguë), au-delà du seuil d'alerte de 40% fixé par l'Organisation mondiale de la santé. En 2018, le taux de prévalence de la malnutrition aiguë a diminué par

<sup>28</sup> Avec un indice de pauvreté internationale de 1,9 USD par habitant par jour, le taux de pauvreté du Burundi s'élève à 72,9%. Cela signifie que la pauvreté est d'environ 30 points de pourcentage plus élevée que la moyenne des pays à faible revenu (47,2%) et des pays de l'Afrique subsaharienne (42,7%), selon la Banque mondiale.

<sup>29</sup> La Banque africaine de développement (2018b) souligne le faible niveau de l'espérance de vie au Burundi (57,1 ans en 2015), la persistance de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et la précarité des services sociaux de base.

<sup>30</sup> Sur une échelle de 0 (égalité parfaite) à 100 (inégalité parfaite). Ce document souligne que d'anciennes études montrent des niveaux d'inégalité beaucoup plus élevés au Burundi.

<sup>31</sup> Les chiffres de couverture dans le PND sont plus bas que ceux des rapports de la Banque mondiale utilisés dans le tableau.

rapport à 2016 de 5% à 4,5% (Ministère de la santé publique, 2018). En 2016, le *Global Nutrition Report* classait le Burundi à la 131<sup>e</sup> place sur 132 pour la prévalence du retard de croissance (IFPRI, 2016). L'espérance de vie et la santé des mères et des enfants ont lentement progressé dans les dernières décennies. L'adhésion du Burundi en 2013 à l'initiative SUN ([Renforcer la nutrition](#)) et REACH ([Efforts renouvelés contre la faim et la dénutrition chez les enfants](#)) montre l'engagement des autorités pour affronter ce problème.

20. **Groupes vulnérables.** Malgré une amélioration sensible récente de la situation humanitaire au Burundi, 1,77 million de personnes ont encore besoin d'assistance humanitaire (OCHA, 2019). Certains groupes sont souvent identifiés comme potentiellement plus vulnérables: (i) **les femmes**: malgré leur contribution significative à l'économie du pays, la majorité des femmes n'a aucun contrôle sur les facteurs de production ni sur les revenus du ménage et a encore peu d'accès aux services d'appui<sup>32</sup>. En outre, près de 90% du travail informel ou non rémunéré est exercé par des femmes (ISTEEBU, 2014; BM, 2016; BAD, OCDE, PNUD, 2017). Leur productivité et leur bien-être sont aussi négativement affectés par les violences basées sur le genre<sup>33</sup>. Parmi les catégories de femmes spécialement vulnérables figurent les femmes veuves et chefs de ménages monoparentaux, les femmes touchées par le VIH/SIDA et les femmes handicapées; (ii) **les jeunes**<sup>34</sup>: leur niveau élevé de chômage (les jeunes de 15-35 ans représentent 38,6% de la population inactive), lié à leur manque d'accès à la terre, est un défi politique et social majeur, étant donné qu'il peut jouer un rôle négatif dans la cohésion sociale des communautés et contribuer à une augmentation de la violence sociale (MINEAGRIE, 2012a; ISTEEBU, 2015; BAD, 2018b). Récemment, le Gouvernement a lancé des initiatives pour garantir l'octroi de crédits aux jeunes pour financer les projets de développement<sup>35</sup>.
21. **D'autres groupes sont aussi considérés comme vulnérables**: (i) **les Batwa**: une minorité ethnique d'environ 78 000 habitants des forêts (chasseurs-cueilleurs), éparpillés dans le territoire. Ils ont progressivement perdu leur habitat traditionnel et leurs moyens de subsistance et vivent dans des conditions de marginalisation et de pauvreté. Ils font face à un problème aigu d'inaccessibilité aux terres, beaucoup sont en relation de dépendance/servage (*Ubugererwa*) et ont des problèmes pour écouler leurs produits d'artisanat (poterie et confection de nattes) (OCHA, 2019); (ii) **les rapatriés, réfugiés et personnes déplacées internes (PDI)**: le Burundi compte actuellement plus de 330 000 réfugiés dans les pays limitrophes et 112 522 PDI. Suite aux élections de mai 2020, plus de 26 800 personnes ont été rapatriées. Ce groupe souffre d'une situation sociale, économique et sanitaire très difficile et d'un accès limité aux biens et services essentiels<sup>36</sup> et (ii) **les personnes handicapées**: les ménages avec une personne handicapée enregistrent un taux de pauvreté supérieur de 3% par rapport aux ménages sans personne handicapée, tandis que les femmes avec un handicap ont des taux d'analphabétisme et de chômage plus élevés que les hommes avec un handicap (BM, 2014).

<sup>32</sup> Plus de 92% exercent leur activité principale dans le secteur de l'agriculture, contre 75% des hommes (BM, 2016), mais seulement 17% des propriétés foncières sont au nom d'une femme (CSLP II, 2012).

<sup>33</sup> Plus d'un tiers de femmes de 15 à 49 ans (36%) ont subi des violences physiques à un moment quelconque depuis l'âge de 15 ans et 23% ont subi des violences sexuelles. La violence conjugale touche 50% des femmes (ISTEEBU, 2016).

<sup>34</sup> Il n'y a pas de concept harmonisé sur la tranche d'âge considérée comme «jeune» au Burundi, ni dans les documents gouvernementaux ni dans ceux des bailleurs.

<sup>35</sup> Dans le cadre du programme d'autonomisation économique et de développement de la jeunesse, un fonds d'impulsion et de garantie agricole sera doté de moyens financiers pour cibler 320 000 jeunes chômeurs diplômés.

<sup>36</sup> Stratégie nationale de réintégration socioéconomique des personnes sinistrées au Burundi, 2017; Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, 2020.

<https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Burundi%20VolRep%20Update%20-%2030%20Novembre%202020%20FR.pdf> et <https://reliefweb.int/report/burundi/burundi-aper-u-humanitaire-octobre-2020>, consultés le 21 décembre 2020.

## Secteur agricole et développement rural

22. **Importance du secteur agricole.** Le poids du secteur primaire, bien qu'en diminution depuis 2007 au profit du secteur des services, reste en effet important dans le produit intérieur brut (PIB), 29% en 2018 et en 2019, selon la Banque mondiale. Il demeure le principal pourvoyeur d'emplois, employant 84% de la population, représentant 95% de l'offre alimentaire et la plupart des matières premières de l'industrie agricole. Ses principaux atouts sont liés à la possibilité de pratiquer plusieurs saisons de culture par an, à la variété des écosystèmes qui permettent une grande diversification des cultures et à la disponibilité de nombreux marais ainsi que de plaines irrigables encore peu exploitées en périphérie des plateaux centraux (FAO, 2020). En outre, l'émergence des organisations paysannes (OP), y compris des faïtières, au sein des filières café, riz, maïs, manioc, poisson et palmier, offre des possibilités de croissance et de consolidation du secteur<sup>37</sup>.
23. **Évolution du cadre stratégique et de politique agricole.** La prépondérance du secteur agricole dans l'économie burundaise est reconnue dans le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP I, 2006) et la Stratégie agricole nationale (2008-2015). L'engagement du Gouvernement dans les réformes de décentralisation a aussi eu des retombés dans le développement rural<sup>38</sup>. Les défis liés à l'autosuffisance alimentaire et à la SAN ont fait l'objet d'un programme national (2009-2015) et ont été reconnus dans la Vision Burundi 2025. En 2012, l'approbation du CSLP II et du Plan national d'investissement agricole (PNIA I, actualisé en 2016 et 2018), entre autres<sup>39</sup>, ont confirmé les objectifs liés à l'augmentation de la productivité agricole et à la création d'emplois ruraux, avec la participation du secteur privé et en préservant l'environnement. Ils sont considérés comme les documents stratégiques de transition entre l'assistance humanitaire et le développement durable. Le cadre d'orientation depuis 2018 et jusqu'en 2027 est régi par le Plan national de développement (PND) et la Stratégie agricole nationale. Le Gouvernement en est à la troisième année de mise en œuvre de son PND et s'efforce de mettre un accent particulier sur la transformation structurelle de l'économie burundaise pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social<sup>40</sup> (voir annexes 7 et 8).
24. **Financement du secteur agricole.** Le financement du secteur par les ressources nationales a évolué de façon décroissante (4,2% en 2008, et 2,8-1,8% entre 2013 et 2017<sup>41</sup>), loin des 10% du budget souhaités par la Déclaration de Maputo (voir figure 2). Le Gouvernement depuis 2020 a mis un accent particulier sur la subvention des engrais organo-minéraux et la production de semences sélectionnées en faveur de la population regroupée en coopératives agropastorales. En tenant compte des financements extérieurs, la part du budget affectée à l'agriculture dépasse les 10% en 2012, 2014, 2015 et 2016 (MINEAGRIE, 2017b).

<sup>37</sup> Par exemple: la Confédération nationale des associations des caféiculteurs du Burundi, la Confédération nationale des associations des producteurs de coton, la Confédération nationale des associations des théiculteurs et la Fédération burundaise de pêche. D'autres associations se sont constituées en vue d'organiser le monde paysan au niveau national: la CAPAD, le Forum des organisations des producteurs agricoles du Burundi et le Groupe de plaidoyer agricole. Des plateformes de concertation sont également en place et fonctionnelles comme le forum paysan organisé annuellement au niveau collinaire, communal, provincial, et national. FIDA COSOP 2009, p.4 et FAO 2020, p.11.

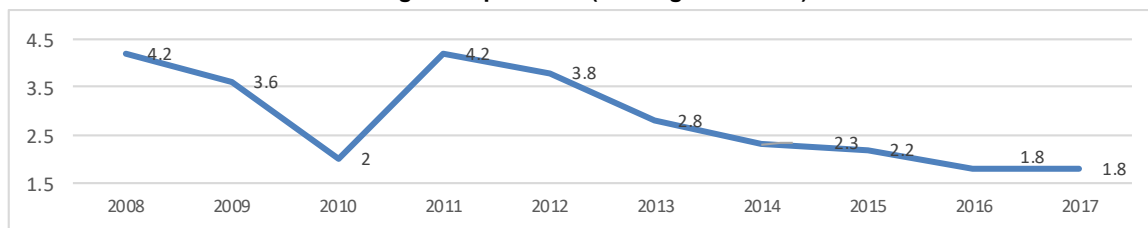
<sup>38</sup> Loi communale du 20 avril 2005 (révisée en 2010 puis en 2014), Lettre de politique nationale de décentralisation et de développement communautaire (2007), Document de politique nationale de décentralisation du Burundi (2009).

<sup>39</sup> Politique nationale genre, politique relative au changement climatique, et stratégie d'inclusion financière.

<sup>40</sup> En novembre 2020, un nouveau document d'orientation de la politique environnementale, agricole et d'élevage a été approuvé pour la période 2020-2027.

<sup>41</sup> Selon le PNIA, comme part des finances de l'État dédiées à l'agriculture.

Figure 2  
Taux de financement du secteur agricole par l'État (% budget de l'État)



Source: PNIA 2016-2020 et SAN 2018-2027.

25. Par rapport au financement privé, les investissements dans les cultures vivrières représentent environ 15% des financements agricoles (horticulture, cultures oléagineuses et élevage), tandis que les investissements directs étrangers représentent moins de 1% du PIB national (MINEAGRIE, 2017b). Le pays compte douze banques<sup>42</sup>, deux établissements financiers<sup>43</sup>, 40 institutions de microfinance (IMF), y compris le FENACOBUR<sup>44</sup>. Néanmoins, selon la stratégie d'inclusion financière (2015-2020), des contraintes relatives à l'offre financière pour le financement agricole subsistent: l'inadéquation des produits pour répondre aux besoins et aux types d'activités menées, les charges d'intérêt élevées et le manque de spécialisation pour certains marchés. Le volume des crédits accordés par les IMF s'est considérablement accru sur les dix dernières années, mais seulement 8,4% du volume total en 2018 sont consacrés au secteur agricole (agriculture et élevage)<sup>45</sup>.
26. **Défis et contraintes du secteur.** La productivité du secteur agricole burundais (valeur ajoutée par travailleur) a été estimée à moins de 65 USD en 2005, contre une moyenne de 288 USD en Afrique subsaharienne (MINEAGRIE, 2016). Parmi les causes figurent l'insuffisance dans les appuis et accompagnements techniques et organisationnels, la faible transformation et intégration aux chaînes de valeur<sup>46</sup>, la désorganisation des services de vulgarisation, d'encadrement et de recherche ainsi que le manque d'investissements (BAD, 2018b). Par ailleurs, depuis peu, le pays fait face à une recrudescence des maladies animales infectieuses (peste des petits ruminants, peste porcine, grippe aviaire<sup>47</sup>). Le document stratégique «Vision Burundi 2025» a identifié parmi les principaux défis la maîtrise démographique et l'assurance de la sécurité alimentaire (voir encadré ci-dessous).

Encadré 2

**Croissance démographique (in)compatible avec la gestion durable des ressources disponibles**

- Avec environ 11,2 millions d'habitants, dont 9,7 en milieu rural, le Burundi a la deuxième densité de population la plus forte en Afrique (435,2 habitants par km<sup>2</sup>), juste derrière le Rwanda. La croissance démographique et la fertilité figurent parmi les plus élevées au monde (5,7 enfants/femme en 2016).
- Les terres arables représentent moins de la moitié des 27 834 km<sup>2</sup> de la superficie du pays, le niveau de fertilité des sols est faible et le relief accidenté enclin à l'érosion. La taille moyenne d'une exploitation agricole est estimée à 0,27ha par ménage, au-dessous des 0,90ha considérés par la FAO comme une exploitation économiquement viable.

<sup>42</sup> Deux agréées en 2020 (Banque d'investissement pour les jeunes et la Banque communautaire agricole du Burundi).

<sup>43</sup> La Banque nationale pour le développement économique et le Fonds de promotion de l'habitat urbain.

<sup>44</sup> Fédération nationale des coopératives d'épargne et de crédit du Burundi.

<sup>45</sup> Depuis 2002, le gouvernement a mis en place le Fonds de microcrédit rural, mais son volume reste relativement faible dans sa mission de financement des IMF actives dans le secteur agricole. En 2018, le volume des crédits octroyés par le secteur de la microfinance s'élève à 220 milliards de FBU, concentrés sur l'habitat (plus d'un tiers) et le social (11,8%). Source: Bakx et al., 2019, "Mapping Burundi's Financial Products Ecosystem"

<sup>46</sup> De plus, le secteur agricole au Burundi montre une faible intégration aux chaînes de valeurs régionales et mondiales, malgré son appartenance à plusieurs communautés régionales (Communauté des États de l'Afrique de l'Est et centrale, Marché commun de l'Afrique australe et orientale).

<sup>47</sup> <https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2018/11/20/responding-to-a-goat-emergency> consulté le 28/4/2020.

- Par ordre de volume produit, les cultures vivrières constituent 90% des terres cultivées et restent essentiellement d'autosubsistance. Le taux de croissance annuel du secteur (estimé à 2.6 %) est inférieur à celui de la croissance démographique.
- La densité démographique extrêmement élevée a créé les conditions d'une explosion de conflits fonciers et induit le sous-emploi invisible qui touche essentiellement les jeunes, qui dans leur très large majorité, n'ont pas accès à la terre.

Source: élaboration par l'équipe d'évaluation sur la base de plusieurs sources<sup>48</sup>.

## Déterminants de fragilité affectant le secteur agricole et rural

27. **Dimensions de vulnérabilité.** Le FIDA, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAD) considèrent le Burundi comme un pays avec des situations de fragilité<sup>49</sup>. Trois dimensions de vulnérabilité sont mentionnées dans leurs diagnostics<sup>50</sup>: (i) politique et institutionnelle (instabilité politique, gouvernance et institutions faibles); (ii) économique (diversification économique limitée, productivité agricole basse, environnement non propice au développement du secteur privé); et (iii) environnementale et liée au changement climatique (CC).<sup>51</sup>
28. **Défis environnementaux.** Le Burundi occupe le dernier rang de l'indice de la performance environnementale (sur 180 pays en 2018), loin derrière les pays du Sahel et d'autres pays comme Madagascar, la République démocratique du Congo et le Bangladesh<sup>52</sup>. La forte densité de population, le mode d'exploitation traditionnelle et la faible capacité de gestion durable des ressources naturelles sont les principales sources de dégradation de l'environnement. Les coûts estimés de la dégradation de l'environnement sont de 12,1% du PIB en 2014 (BM, 2017). Les principaux problèmes environnementaux du pays sont la dégradation des terres et la déforestation, la pollution de l'eau et de l'air, ainsi que les catastrophes naturelles.
29. **Vulnérabilité au changement climatique et capacité d'adaptation.** Le Burundi est le 13<sup>e</sup> pays le plus vulnérable au changement climatique et le 16<sup>e</sup> le moins préparé au titre des mesures d'adaptation et d'atténuation, selon l'indice GAIN<sup>53</sup>. Le changement climatique s'est traduit par une hausse prolongée de la température de l'air, une évaporation accrue, une diminution du volume des ressources en eau et une instabilité des saisons<sup>54</sup>. Les phénomènes hydroclimatiques aggravent la perte de sols<sup>55</sup> et menacent les aménagements hydroagricoles (AHA) par le fort risque d'engorgement dû au ruissellement de surface et à l'érosion des sols en amont où l'adoption de pratiques de conservation

<sup>48</sup> PNIA 2016-2020; Stratégie agricole nationale 2018-2027; États généraux de l'agriculture et de l'élevage (2014); CSLP II (2012); BAD, 2018; BM, 2016; et BM, 2018.

<sup>49</sup> Le Burundi a été déclaré «État fragile» en 2008 et a bénéficié de l'engagement des partenaires selon le principe de la Nouvelle Donne de Busan. Depuis 2009, la Banque mondiale considère le Burundi comme pays affecté de conflits et situations fragiles, avec l'attribut de «haute fragilité institutionnelle et sociale». En 2020, le Burundi est classé parmi les pays de «conflit d'intensité moyenne» <https://www.worldbank.org/en/topic/fragilityconflictviolence/brief/harmonized-list-of-fragile-situations> consulté le 24 avril 2020). Le FIDA inclut le Burundi parmi les pays avec des situations de fragilité.

<sup>50</sup> Plan d'action national d'adaptation au cc, 2007; Analyse environnementale pays (BM, 2017); Rapport de la fragilité et de la résilience au Burundi (BAD, 2018b); SAN (2018-2027); Troisième communication nationale sur le changement climatique, 2019.

<sup>51</sup> Quelques documents ajoutent la participation limitée des femmes dans l'économie et la violence basée sur le genre comme un facteur préjudiciable à la paix, à la reconstitution du tissu social et à la reprise d'activités économiques durables

<sup>52</sup> [https://epi.envirocenter.yale.edu/epi-topline?country=&order=field\\_epi\\_rank\\_new&sort=asc](https://epi.envirocenter.yale.edu/epi-topline?country=&order=field_epi_rank_new&sort=asc) consulté le 28 avril 2020.

<sup>53</sup> L'indice global d'adaptation de l'Université Notre-Dame aux États-Unis (GAIN) mesure la vulnérabilité et l'état de préparation des pays aux perturbations climatiques. <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/rankings/> consulté le 28 avril 2020.

<sup>54</sup> PNIA 2016-2020 et Troisième communication sur le changement climatique du Burundi, 2019. Selon la proposition du FIDA au FVC, la température annuelle du Burundi est susceptible d'augmenter de 0,75 °C entre 2021 et 2050 par rapport à la période 1991-2020 et les précipitations seront plus variables, pouvant augmenter d'environ 10% dans la partie sud.

<sup>55</sup> Les terres sur les versants du Mimirwa souffrent de pertes de sols estimées à 3% par an, ce qui conduit à dire que toute la couche de sol arable pourrait disparaître d'ici une trentaine d'années si des actions de lutte contre la dégradation des sols ne sont pas mises en œuvre (Plan d'action sur le changement climatique, 2013).

des sols et de l'eau est très limitée. Les risques les plus fréquents sont les inondations et la sécheresse, suivis des tornades/tempêtes et des glissements de terrain<sup>56</sup>. Le passage de El Niño a provoqué une sécheresse qui a diminué la production alimentaire de 30 à 40% en 2015 et 2016 (BAD, 2018b). Une augmentation des inondations (Imbo) et des sécheresses extrêmes (Moso) pouvant entraîner une baisse de rendement de 5 à 25% est attendue dans les décennies à venir<sup>57</sup>. Environ 36% de la population a été affectée par des pluies diluviennes ou torrentielles et d'autres phénomènes liés au changement climatique entre 2015 et 2019<sup>58</sup>, qui sont en plus à l'origine de 79% des déplacements internes (OCHA, 2019, OIM, 2020).

30. **Depuis le premier semestre 2020, le Burundi fait face à la pandémie de COVID-19.** Selon l'OMS, au 20 décembre 2020, le Burundi a enregistré 761 cas confirmés de COVID-19, dont deux décès<sup>59</sup>. Face à cette situation, le Gouvernement a pris des mesures de prévention et de lutte contre ce fléau (FIDA, 2020d). Ces chiffres témoignent d'une évolution moins dramatique de la pandémie au Burundi et plus généralement en Afrique, par rapport à ce que l'on a pu observer dans d'autres continents<sup>60</sup>.

### Aide publique au développement

31. L'aide publique au développement (APD) représentait environ 400 millions d'USD ou 40,4% du revenu national brut en 2004. Les tendances irrégulières dans les flux reflètent les développements politiques qui se sont traduits par la suspension d'une partie de l'aide internationale directe à la fin des années 1990 et en 2016 (le ratio APD/PIB est tombé à 14% en 2017)<sup>61</sup>. Cependant, le FIDA a continué de mettre en œuvre des activités de programme et de projets même pendant les décennies d'instabilité. Selon la Stratégie du FIDA pour l'engagement dans des pays avec situations de fragilité, «en poursuivant ses activités face à l'insécurité et dans les limites d'un embargo international sur le Burundi, le FIDA a aidé les communautés à maintenir un sentiment de normalité» (FIDA, 2016c).

Tableau 5  
Indicateurs sur l'APD au Burundi

Indicateurs	1995	1997	2004	2007	2010	2015	2016	2017	2018
APD nette totale (millions USD)	340,1	77,1	401,9	482,2	590,1	376,1	759,2	435,8	429,6
APD nette / PIB (%)	29	5,9	40	37	31	12	25	14	15

Source: OCDE Stat Data (23 mars 2020) <https://stats.oecd.org/#>

32. **Bailleurs et distribution du financement par secteurs.** En 2018, la Banque mondiale était le bailleur principal (18% de l'APD totale), suivie par les États-Unis et les institutions européennes (11% de l'APD totale pour chacun) et la Belgique (9%). La contribution du FIDA représentait 4% de l'APD totale en 2018. En termes de secteurs, selon les chiffres de l'OCDE, entre 2009 et 2017, la plupart des engagements étaient orientés vers les secteurs des infrastructures et des services, suivis par le secteur de l'aide humanitaire et les secteurs de la production. Dans le cadre du développement du secteur agricole, les appuis se focalisent sur les aménagements hydroagricoles, la protection des bassins versants (BV), l'accompagnement des organisations paysannes, des producteurs de semences et

<sup>56</sup> Données de *Emergency Events Database* (1990-2015) (<https://www.emdat.be/activities>) mentionnés dans BAD, 2018; PNIA 2016-2020; Troisième communication sur le changement climatique du Burundi, 2019.

<sup>57</sup> Étude mentionnée dans la proposition pour le Fonds vert pour le climat en 2020.

<sup>58</sup> «Actions urgentes sur la lutte contre les effets et impact de la pandémie du COVID-19 et des changements climatiques sur l'exécution des projets et programmes financés par le FIDA au Burundi, 2020».

<sup>59</sup> <https://covid19.who.int/region/afro/country/bi> consulté le 17 novembre 2020.

<sup>60</sup> <https://blogs.worldbank.org/fr/nasikiliza/au-burundi-la-campagne-blue-soap-savon-bleu-aide-lutter-contre-la-covid-19>, consulté le 21 décembre 2020.

<sup>61</sup> OCDE Stat Data (23 mars 2020) et FIDA-RMP du COSOP 2016. Selon BAD, 2018b: l'APD par habitant a baissé de 62,5 USD en 2006-2013 à 44 USD en 2014-2015, avant de remonter à 70,5 USD à partir de 2016.

des usagers de l'eau, la transformation et valorisation des productions à travers l'appui aux microentreprises agricoles et à la recherche agricole, la diversification de la production, ainsi que le développement des infrastructures rurales.

## B. Stratégie et opérations du FIDA pour la période de l'ESPP

### Stratégie du FIDA au Burundi

33. **Pendant la période évaluée, le FIDA a articulé son partenariat avec le Gouvernement du Burundi autour de deux COSOP. Le COSOP 2009-2014 (prolongé jusqu'en 2015)** envisageait de contribuer à la promotion d'une croissance économique durable et équitable ainsi qu'à la promotion de la gouvernance démocratique. Il proposait de le faire à travers la facilitation de l'accès des ruraux pauvres, y compris les femmes et les groupes vulnérables, aux nouvelles opportunités économiques ainsi que par le renforcement des organisations des ruraux pauvres, notamment par le renforcement des organisations paysannes et la planification communautaire<sup>62</sup>. **Le COSOP (2016-2021)** propose une continuité et une consolidation des acquis, tout en focalisant les efforts sur les infrastructures productives et la structuration des producteurs autour de deux filières principales (le riz et le lait). Le choix de ces filières s'avère judicieux en raison de leurs nombreuses contraintes (faible productivité, qualité hétérogène des produits, difficultés d'écoulement sur les marchés, etc.) et de leur bon potentiel en termes de valeur ajoutée pour les petits producteurs et de contribution à la diminution des importations du pays<sup>63</sup>. Ce COSOP intègre, par ailleurs, la résilience face au changement climatique et la réduction de la malnutrition dans ses objectifs. Pour les groupes plus vulnérables, la stratégie proposait des activités génératrices de revenus (AGR), d'alphabétisation et d'éducation nutritionnelle. Quelques éléments clé du programme sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 6

#### Éléments clé de la stratégie et du programme de pays du FIDA au Burundi

	COSOP 2009-2015	COSOP 2016-2021
Objectif général	Contribuer à la mise en œuvre du CSLP en facilitant la participation des ruraux pauvres à une croissance économique équitable et durable.	Accroître la productivité rurale, la participation des ruraux pauvres aux processus de développement, l'accès des pauvres à des services et à des marchés financiers viables et la création de microentreprises rurales <sup>64</sup> .
Objectifs spécifiques	<ol style="list-style-type: none"> <li>Faciliter l'accès des ruraux pauvres aux nouvelles opportunités économiques.</li> <li>Renforcer les organisations des ruraux pauvres pour accéder aux services et aux ressources et participer à l'élaboration des politiques de développement rural.</li> <li>Faciliter la participation des femmes et des groupes vulnérables aux dynamiques de développement économique soutenues par le programme.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la résilience au changement climatique et la durabilité à travers l'extension et l'entretien des investissements productifs (BV, infrastructures hydroagricoles, pistes de désenclavement, reboisement).</li> <li>Augmenter la production et la SAN par le biais du développement des filières et des OP, y compris la transformation de la production et la mise en marché.</li> <li>Renforcer l'implication des groupes vulnérables dans les dynamiques économiques et les filières appuyées.</li> </ol>

<sup>62</sup> Le Burundi est subdivisé en 18 provinces et 119 communes. La [loi communale](#) du 20 avril 2005 (révisée en 2010 puis en 2014) a jeté les bases du processus de décentralisation de l'État dont les résultats attendus étaient le développement local et communautaire et l'amélioration de la démocratie locale et la bonne gouvernance.

<sup>63</sup> Selon la Stratégie nationale de développement de la filière riz au Burundi (2014), le riz a une fonction à la fois alimentaire et génératrice de revenus pour les populations rurales, mais la riziculture pluviale et celle de marais ne bénéficient pas d'un encadrement de proximité et sa transformation est trop limitée. L'objectif était l'accroissement des productions en vue de contribuer à l'amélioration de la disponibilité alimentaire ainsi qu'à la substitution des importations. À l'instar du riz, l'élevage bovin laitier constitue une source de revenus pour la majorité des ménages ruraux. Dès 2012, la demande de produits d'élevage était forte et le CSLP II stipulait que, sans investissements massifs dans le secteur, le pays souffrirait d'un déficit net en produits d'élevage à l'horizon 2020, notamment 86 millions de tonnes de viande et 39 millions de tonnes de lait. Selon les données du Centre du commerce international (2020), les importations ont diminué de 18 061 tonnes de riz en 2013 à 16 958 tonnes en 2019 et de 1 532 tonnes de produits laitiers en 2013 à 614 tonnes en 2019.

<sup>64</sup> Cet objectif a été inclus dans la RMP du COSOP en 2020, mais il n'est pas inclus dans le COSOP.



Populations cibles	Ensemble de petits producteurs concernés par les filières prioritaires, tout en veillant à faciliter l'intégration des femmes et d'autres groupes pauvres <sup>65</sup> .	Petits producteurs, agri-éleveurs et promoteurs ruraux d'initiatives économiques des filières appuyées (autour des marais et périmètres irrigués). Il appuiera de façon volontariste et inclusive les groupes vulnérables (femmes, jeunes, jeunes orphelins de guerre et du SIDA).
Partenariats Collaboration avec d'autres bailleurs	Partenaires techniques et financiers (PTF): OFID-OPEP, PAM, Belgique, l'UE, FAO; coordination prévue (Banque mondiale, USAID, Pays-Bas).  Renforcement institutionnel du MINAGRIE et collaboration avec d'autres ministères, implication étroite des services déconcentrés de l'agriculture et de l'élevage dans la mise en œuvre du programme.  Secteur privé (OP, commerçants, transformateurs et exportateurs, et institutions financières, organisations non-gouvernementales)	Plus de détails sur les ministères impliqués.  Acteurs du secteur public et privé. Secteur privé: OP, les groupements pré-coopératifs et les coopératives en particulier, les IMF et les banques commerciales.
Risques	a) Dégradation de la situation politique et l'insécurité s'instaure (contexte post-conflit ou de conflit latent/récurrent); b) manque de disposition du personnel des ministères à recentrer leurs activités sur les fonctions régaliennes de l'État et à favoriser la création de partenariats avec les OP et les opérateurs privés; c) manque de considération du manque de participation des femmes à la prise de décision et aux équipes de travail et de leur accès aux services pour différents partenaires.	a) Risque fiduciaire lié à l'environnement global; b) ralentissement des réformes économiques entreprises par le Gouvernement en matière de développement agricole et mobilisation des fonds limitée dans le cadre du PNIA; c) déficit de financement du Gouvernement et inefficacité du système de financement rural; d) faible capacité du Gouvernement à rendre opérationnelles les politiques et stratégies en matière d'agriculture, de protection de l'environnement et de gestion de l'eau; e) incapacité financière et opérationnelle des IMF; et f) contexte politique instable <sup>66</sup> .

Sources: COSOP 2009 et 2016.

34. **Aucune évaluation indépendante de la stratégie et du programme du FIDA au Burundi n'a été conduite préalablement.** Le rapport d'achèvement du COSOP en 2015 a apprécié positivement la mise en œuvre de l'approche de développement communautaire pour assurer un ciblage participatif des sites, des activités et des bénéficiaires des différents services offerts par les projets. La revue concluait que les objectifs du COSOP avaient été largement atteints, avec des impacts visibles sur les bénéficiaires. Elle recommandait, entre autres, (i) la consolidation des acquis des projets avant de procéder à l'extension géographique des activités, (ii) la restructuration du portefeuille pour passer de l'approche projets à l'approche-programme<sup>67</sup>, (iii) le renforcement du dialogue avec le Gouvernement pour l'entretien des infrastructures aménagées et réhabilitées et (iv) l'inclusion de la nutrition, de l'adaptation au changement climatique, de la protection de l'environnement et de l'emploi des jeunes ruraux dans les nouveaux projets. La revue à mi-parcours du COSOP conduite en 2020 indique que les cibles du COSOP 2016 sont en voie d'être atteintes. Néanmoins, elle note que tous les risques identifiés en 2016 se sont avérés<sup>68</sup> et ajoute les risques naturels environnementaux et climatiques (inondations et sécheresse), des maladies et ravageurs des plantes ainsi que des maladies affectant des animaux

<sup>65</sup> Stratégie de ciblage fondée sur des enquêtes d'évaluation participative de la pauvreté pour déterminer les catégories, définir les facteurs déterminants de la pauvreté et disposer d'une typologie des ménages ruraux.

<sup>66</sup> Le COSOP 2016 mentionnait l'utilisation des financements additionnels pour les pays avec des situations de fragilité pour éviter les risques liés au recrutement de nouvelles équipes et les délais pour la mise en œuvre des financements.

<sup>67</sup> L'approche-programme devait améliorer la complémentarité géographique et thématique entre projets, une gestion plus rationnelle des ressources et permettre la décentralisation du personnel vers les régions pour assurer un appui de proximité. Le site web y dédie une page mais elle est vide: <https://programmefidaburundi.org/> (consultée le 6/5/2020).

<sup>68</sup> (i) la situation sociopolitique et sécuritaire continue à poser des défis, malgré les efforts consentis, (ii) la récession économique, avec une hausse du déficit budgétaire due en partie au gel de l'aide internationale et une déflation de l'indice national des prix à la consommation des ménages, (iii) le faible niveau de ressources financières pour assurer l'opérationnalisation des politiques et stratégies, (iv) les faibles capacités opérationnelles et financières des IMF et l'efficacité limitée du système de financement rural et agricole.

domestiques (petits ruminants, porcs). La revue considère que les trois objectifs stratégiques restent pertinents. Toutefois, le deuxième sur le développement des filières devrait mettre l'accent sur l'agroalimentaire.

### Financement de la stratégie et gestion du programme du pays

35. **En termes de financement**, l'enveloppe budgétaire allouée au Burundi selon le système d'allocation fondé sur la performance a triplé de 2007-2009 à 2019-2021. La formule du système d'allocation favorise davantage les pays à revenu faible et avec des situations de fragilité majeure depuis 2017<sup>69</sup>. Pour la période 2019-2021 (11<sup>e</sup> cycle de financement du FIDA), l'allocation sera à 80% sous forme de don et à 20% sous forme de prêt.

Tableau 7

#### Volume financier du système d'allocation fondé sur la performance du FIDA au Burundi

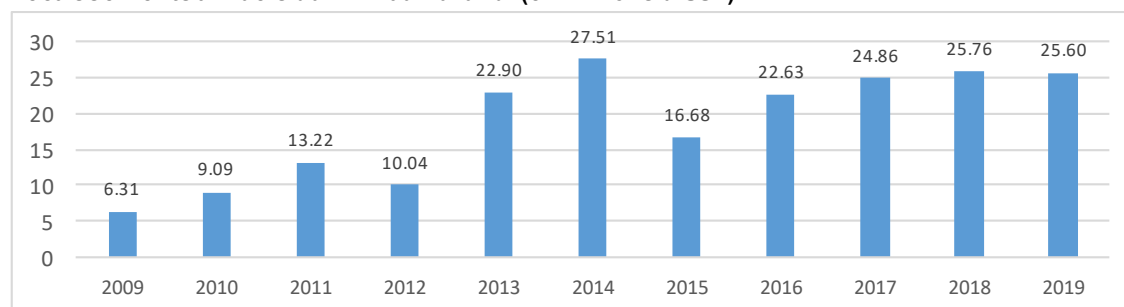
Cycle	Montant attribué (USD)	Montant approuvé (USD)	Ecart montant approuvé – attribué (USD)	% d'utilisation
FIDA 7 (2007-2009)	22 548 802	27 553 572	5 004 770	122%
FIDA 8 (2010-2012)	37 029 665	46 258 606	9 228 941	125%
FIDA 9 (2013-2015)	43 395 349	57 640 539	14 245 190	133%
FIDA 10 (2016-2018)	58 634 922	58 634 922	0	100%
FIDA 11 (2019-2021)	63 654 876	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible

Source: système de gestion des résultats opérationnels du FIDA, documents du Conseil d'administration.

36. **L'évolution des décaissements annuels montre aussi une tendance croissante**, avec une moyenne d'environ 15 millions d'USD pour la première période (2009-2015) et une moyenne de quasi 25 millions d'USD annuels pour le reste de la période évaluée. La crise sociopolitique de 2015 peut expliquer la diminution du décaissement cette année-là.

Figure 3

#### Décaissements annuels du FIDA au Burundi (en millions d'USD)



Source: Oracle Business Intelligence FIDA.

37. **Cofinancement.** La contribution des bailleurs de fonds au portefeuille évalué a été de 239,9 millions d'USD (43%), avec une concentration sur le Fonds de l'OPEP pour le développement international (OFID) et le Programme alimentaire mondial (PAM) comme sources de cofinancement, et celle du Gouvernement et des bénéficiaires a été de 76,7 millions d'USD (15%). Le seul projet FIDA sans partenaire de cofinancement extérieur était le PARSE, tandis que le projet PROPA-O a été entièrement financé par l'Union européenne.
38. **La gestion du portefeuille et la stratégie** ont été assurées par un fonctionnaire sur place depuis 2008, avant que le portefeuille ne passe en supervision directe du

<sup>69</sup> Contrairement à d'autres institutions financières internationales (IFI), le FIDA ne réserve pas de ressources pour renforcer et différencier son engagement dans des pays avec des situations fragiles. La méthodologie actuelle du FIDA pour la classification des États fragiles combine les listes de tous les États fragiles identifiés par d'autres IFI et l'OCDE. Il en résulte actuellement une liste d'environ 50 pays, couvrant la moitié du portefeuille du FIDA.

FIDA en 2009<sup>70</sup>. Ce fut aussi vers 2008-2009 que la tutelle des projets est passée des différents ministères ayant le plan dans leurs attributions, au Ministère de l'agriculture et de l'élevage, qui a élargi son mandat à la protection environnementale depuis 2018, devenant MINEAGRIE<sup>71</sup>. Le bureau FIDA au Burundi a été ouvert au début de l'année 2012<sup>72</sup>. La position de chargé d'appui au programme de pays a été vacante pendant une bonne partie de la période évaluée. Depuis 2014, il y a eu cinq directeurs pays du FIDA<sup>73</sup>, appuyés par des consultants basés à Bujumbura. L'actuelle Directrice de pays du FIDA est basée à Nairobi, dans le hub régional pour l'Afrique de l'Est et l'océan Indien, depuis mi-2018.

#### Points clés

- Le Burundi est classé comme un pays à faible revenu (PIB par habitant de 272 USD en 2018), avec un taux de pauvreté très élevé (64,6% de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté national de moins de 1 USD).
- Le secteur agricole est dominé par l'agriculture de subsistance et est confronté à un défi majeur pour rendre compatibles la forte croissance et la densité démographique avec les ressources disponibles. Ceci est aggravé par la grande vulnérabilité aux aléas climatiques.
- Malgré des efforts récents, 45,5% de la population burundaise est en situation d'insécurité alimentaire, dont 8,5% de façon sévère. La malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans est au-delà des seuils d'alerte.
- Le Burundi a développé plusieurs documents stratégiques et sectoriels en matière de développement rural, notamment les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (2006 et 2012), la Stratégie agricole nationale (2008 et 2018), le Programme national de sécurité alimentaire (2009), la Vision Burundi 2025, le Plan d'investissement agricole (2012, 2016 et 2018) et le Plan national de développement (2018-2027).
- Depuis 1979, le FIDA a financé 14 projets/programmes de développement rural au Burundi pour un coût total de 668,9 millions d'USD dont 43% de prêts et dons du FIDA, 43% du cofinancement international et 14% du Gouvernement et des bénéficiaires. Le FIDA a préparé trois programmes d'options stratégiques (COSOP) avec le Burundi, en 2003, 2009 et 2016.

<sup>70</sup> Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) était précédemment l'institution de coopération.

<sup>71</sup> La fusion des secteurs de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage vise à améliorer la prise en charge de la dimension environnementale et les effets du changement climatique dans les activités agricoles (document de conception du PIPARV-B). Comme exception dans le portefeuille, le PAIFAR-B (2017-2025) a été mis sous la tutelle du Ministère des finances, du budget et de la privatisation en raison de son focus sur l'inclusion financière.

<sup>72</sup> Selon la note sur l'approche-programme du FIDA (2020), avant l'établissement de la représentation du FIDA au Burundi, le programme a été géré par une unité de facilitation des projets FIDA (2006-2008), une cellule d'appui-programme au FIDA (2008-2010), une assistance administrative et comptable (2011-2014), et une cellule d'audit interne (depuis 2015). En 2016, quatre unités de facilitation et de coordination régionales ont remplacé les antennes provinciales des projets.

<sup>73</sup> Un chargé de programme de pays (CPP) pour la période 2008-2014, un autre pour la période 2014-2017, deux CPP intérimaires en 2017-2018 et l'actuel depuis juillet 2018, devenue Directrice de pays en 2020.

## II. Performance du portefeuille

### C. Performance des projets et impact sur la pauvreté rurale

#### Pertinence

39. La pertinence du portefeuille des projets/programmes financés par le FIDA au Burundi est évaluée sous deux angles: i) si les objectifs des projets sont alignés sur les politiques et stratégies du Gouvernement du Burundi (GdB), sur les priorités du FIDA et sur les besoins des populations-cibles, et ii) la qualité de la conception des projets/programmes, ainsi que leur contribution par rapport à des thèmes majeurs tels que le renforcement des capacités et l'appui institutionnel aux services de l'État, le ciblage, la finance rurale et la SAN.
40. **Le portefeuille est aligné sur les priorités nationales en termes d'orientations stratégiques et politiques de développement économique du Gouvernement du Burundi.** Les objectifs globaux et spécifiques des projets/programmes sont conformes à ceux de développement approuvés par le GdB, en particulier le CSLP I et II, le Cadre stratégique pour la consolidation de la paix, la Vision 2025 (2010), et les réformes de décentralisation<sup>74</sup>. Le Programme national de sécurité alimentaire a mis le focus sur les questions liées à l'autosuffisance et à la SAN. La Vision Burundi 2025 visait l'instauration de la bonne gouvernance, la modernisation de l'économie et l'amélioration des conditions de vie de la population burundaise (voir annexe 8).
41. **Les objectifs spécifiques du portefeuille sont alignés sur les priorités de développement agricole et rural du Gouvernement du Burundi.** La promotion des filières agricoles et agroalimentaires dans une perspective d'amélioration et de développement des sources de revenus a été identifiée comme axe prioritaire dans la Stratégie agricole nationale et les PNIA I et II. Le portefeuille est bien aligné sur la Stratégie agricole nationale (2008-2015), la Politique nationale genre (2012-2025), la politique sur le changement climatique (2013), et la Stratégie nationale d'inclusion financière (2015-2020). En outre, les projets du FIDA de 2009 à 2020 ont été respectueux des principes directeurs de la stratégie d'inclusion financière (2015-2020) et de la stratégie nationale de développement du secteur de la microfinance (2012-2016), ainsi que de la nouvelle loi bancaire du Burundi<sup>75</sup>. La composante EJR, intégrée au PRODEFI, s'aligne parfaitement avec la politique nationale de l'emploi (2014) et vise à renforcer le développement des produits et services financiers pour les jeunes pauvres ruraux.
42. **L'approche participative par la demande sociale, appuyée par l'assistance des prestataires de proximité et les autorités déconcentrées et décentralisées, a été pertinente pour assurer une meilleure appropriation par les acteurs locaux.** Pendant la période évaluée, les projets ont envisagé de passer de l'exécution directe des activités par les bureaux provinciaux de l'agriculture et de l'élevage à l'instauration de partenariats avec des prestataires privés, des institutions financières et des organisations paysannes, afin de renforcer l'offre de services d'appui de proximité aux producteurs. L'appui par l'assistance technique a renforcé les services d'appui aux producteurs tant dans les services agricoles que dans d'autres services étatiques de proximité. Les services déconcentrés et les institutions décentralisées (communes et collines) ont aussi été renforcés, par exemple, avec l'appui à la mise en place des agents communautaires de santé animale pour renforcer les chaînes de solidarité de distribution d'animaux.
43. **Les projets/programmes ont utilisé des stratégies participatives de ciblage géographique et socioéconomique qui ont été améliorées pendant**

<sup>74</sup> Loi communale du 20 avril 2005 (révisée en 2010 puis en 2014), Lettre de politique nationale de décentralisation et de développement communautaire en 2007, Document de politique nationale de décentralisation adopté en 2009.

<sup>75</sup> Cette loi, promulguée en août 2017, favorise le développement de nouveaux services financiers et intègre des considérations de sauvegarde environnementale dans l'offre des produits/services financiers.

**la période évaluée**<sup>76</sup>. Le processus de choix participatif de communes et collines (ciblage géographique) a permis d'étendre le portefeuille dans les 17 provinces rurales du pays, avec une certaine concentration initiale d'actions des projets sur quatre provinces des zones d'altitude (plateaux) (voir annexe 9). Vers 2015, le portefeuille s'est plutôt concentré dans les plaines où les sols sont plus propices à la culture du riz, tandis que le dernier projet (PIPARV-B) propose de se focaliser sur les collines. D'autre part, le ciblage socioéconomique des bénéficiaires a obéi à des critères de catégorisation selon leur statut foncier et l'accès aux actifs (voir encadré ci-dessous). Par exemple, les projets visent les catégories 1 pour la main d'œuvre et les 2 et 3 pour les kits bovins, tandis que les autres catégories sont associées à la production autour des marais aménagés. Les nouveaux projets ont essayé de cibler des groupes vulnérables, mais les cibles ne sont pas quantifiées<sup>77</sup>. Le processus de ciblage des projets approuvés dans la première période de l'évaluation ne permettait pas de suivre l'évolution des bénéficiaires d'une catégorie à l'autre<sup>78</sup>, fait qui sera corrigé pour le PAIFAR-B et le PIPARV-B.

Encadré 3

### Catégories de ménages cibles du portefeuille du FIDA au Burundi

- Catégorie 1: sans terre et sans animaux, catégorie la plus vulnérable
- Catégorie 2a\*: accès limité à la terre (<0,5 ha) et n'ayant pas d'animaux d'élevage
- Catégorie 2b\*: accès limité à la terre (0,5-1ha)
- Catégorie 3: accès à la terre (1-2 ha) et quelques animaux à cycle court et de petits ruminants mais en nombre insuffisant pour subvenir à leurs besoins primaires (<5 caprins ou <3 porcins)
- Catégorie 4: accès à la terre (>1 ha) et aux pâturages, pratiquant un élevage extensif avec des races locales
- Catégorie 5: accès à la terre et des animaux en stabulation permanente

\*Avant 2011, les catégories 2a et 2b n'étaient pas séparées.

Source: élaboration de l'équipe sur la base de la présentation du ciblage (ACORD, 2016).

44. **Le portefeuille a adressé quelques contraintes du secteur agricole et a évolué adéquatement par rapport au contexte sociopolitique du pays, mais n'a pas suffisamment adressé le défi foncier posé par la forte densité de population.** Les trois premiers projets du portefeuille se sont focalisés sur la consolidation de la paix en se basant sur l'approche de développement communautaire, la réhabilitation d'infrastructures rurales et la reconstitution du cheptel national, fortement décimé après le conflit<sup>79</sup>. Les projets successifs ont promu l'aménagement de marais et l'intensification et valorisation de la production végétale et animale. La priorisation de quelques filières a permis d'affiner les approches et de promouvoir la capacité de commercialisation des organisations appuyées. Néanmoins, cette génération de projets n'a pas investi suffisamment de ressources pour intensifier la production des cultures vivrières sur les collines, où se concentre une grande partie de la population, ou pour diversifier les revenus non-agricoles<sup>80</sup>. Le portefeuille a seulement piloté quelques activités de petite taille

<sup>76</sup> La méthodologie de ciblage du portefeuille du FIDA au Burundi a été élaborée par l'ONG ACORD, en collaboration avec les institutions communales et collinaires (CDC, CCDC).

<sup>77</sup> En effet, bien que les *Batwa* figurent parmi les groupes ciblés du PRODEFI II et du PNSADR-IM, seul le PRODEFI inclut dans le document de formulation une stratégie spécifique de ciblage. En outre, le PNSADR-IM cible aussi des ex-combattants, mais cela n'est pas reporté dans les documents de supervision.

<sup>78</sup> Par exemple un bénéficiaire de bovins passe de la catégorie 2b ou 3 à la catégorie 5 rapidement, selon les entretiens.

<sup>79</sup> Ces types d'activités font partie des activités qui contribuent à la consolidation de la paix et au renforcement de l'État et qui ont été appuyées dans plusieurs pays avec des situations de fragilité (évaluation d'IOE, 2015).

<sup>80</sup> En fait, seul le récemment approuvé PIPARV-B comprend des activités d'irrigation collinaire, par exemple. Selon les nouvelles orientations du Gouvernement, les coopératives collinaires sont les points d'entrée dans une approche de mise en place de centres de rayonnement. Les filières retenues sont des filières vivrières et prennent en compte aussi les nouvelles cultures d'exportation pour diversifier les revenus des ménages.

pour améliorer l'inclusion économique de quelques groupes vulnérables, comme les jeunes ruraux chômeurs ou des groupements de femmes, sans un focus clair sur les activités hors-sol pour adresser le défi foncier dans les zones d'intervention.

45. **La complexité de quelques projets et programmes n'a pas toujours répondu au postulat de simplicité qui devrait être suivi dans des situations de fragilité.** La stratégie du FIDA pour son engagement dans des pays avec des situations de fragilité recommande dans ces contextes la simplicité des objectifs et des activités dans le dessein de projets/programmes. L'ESSP s'aligne sur les évaluations précédentes qui jugent que les premières interventions étaient exposées à des inefficiences à cause de la complexité de leurs conceptions<sup>81</sup>. La revue du premier COSOP en 2015 a aussi souligné ce point et considérait que la conception des «nouveaux projets» (PAIVA-B, PRODEFI et PNSADR-IM) améliorerait cela parce qu'ils ne comprenaient plus que trois composantes. Néanmoins, l'ajout de thématiques (nutrition, EJR, adaptation au CC) et l'augmentation de la taille des interventions, les rendent encore complexes. Le montage institutionnel du PROPA-O et son arrimage à plusieurs projets du portefeuille est aussi considéré comme trop complexe. La migration vers l'approche-programme semble être pertinente par rapport aux capacités institutionnelles du pays et tend à une meilleure maîtrise de la complexité des projets/programmes.
46. **En matière de finance rurale inclusive, les projets se sont appuyés sur des institutions de microfinance, mais la diversification des produits et services financiers n'a pas bénéficié d'une attention suffisante. Le récent projet PAIFAR-B propose une approche intégrée d'appui au système financier.** Le FIDA s'est pertinemment appuyé sur des IMF à travers des lignes de crédit et des fonds de garantie (voir ci-dessous)<sup>82</sup>. L'approche «Groupes de caution solidaire» (GCS) utilisée par plusieurs IMF s'est aussi révélée pertinente, notamment par le ciblage des femmes et des ménages très pauvres en leur permettant de constituer une épargne, d'accéder au microcrédit et d'investir. La pertinence se traduit également par l'association des activités de GCS avec des formations destinées aux jeunes (GERME: Gérez mieux votre entreprise), de microprojets et de microentreprises. Toutefois, les quatre projets techniques avec des activités plus consistantes en matière de finance rurale (PTRPC, PAIVA-B, PRODEFI-I et II) n'ont pas retenu la facilitation de l'accès aux financements comme composante ou objectif spécifique et ont eu des difficultés à développer une offre cohérente par rapport aux besoins des bénéficiaires<sup>83</sup>. C'est le PAIFAR-B qui a introduit l'inclusion financière comme objectif principal dans le portefeuille avec des appuis sur les trois niveaux du système financier (micro, méso et macro)<sup>84</sup>.

Encadré 4

#### Lignes de crédit et fonds de garantie pour les IMF partenaires

La **ligne de crédit** est choisie par les IMF en déficit de liquidités. Les montants de la ligne sont définis dans les avenants à la convention. La ligne de crédit est libérée par tranches selon les besoins exprimés dans le cadre des objectifs, et sous réserve du respect par l'IMF des clauses de la convention et des avenants. Un taux d'intérêt de 8% par an est appliqué, avec un partage de risque des crédits en perte dégressif (ex. 1<sup>re</sup> année 80%, 2<sup>e</sup> année 70%, 3<sup>e</sup> année 60%, 4<sup>e</sup> année 40%).

<sup>81</sup> Évaluation du PRDMR, VRAP de PTRPC et du PARSE et le rapport d'achèvement du PROPA-O.

<sup>82</sup> WISE, T witezimbere, Iteka MF, CECM, FENACOBU, UCODE.

<sup>83</sup> Selon l'étude de référence du PAIFAR-B en 2020: «Bien que les précédents projets aient appuyé le développement de produits financiers en milieu rural, une plus grande diversification des produits couplée à une meilleure analyse des besoins [aurait permis] de répondre et de rendre encore plus cohérent l'offre des projets en matière de financement rural avec les besoins des bénéficiaires». L'évaluation de la stratégie d'inclusion financière (2015-2020) a montré qu'il faudra attendre le démarrage du PAIFAR-B pour envisager de concrétiser la réalisation des grands axes de cette stratégie.

<sup>84</sup> Actualisation de la SNIF 2015-2020 (niveau macro); renforcement du contrôle et de la supervision des IMF à la BRB et des capacités techniques du RIM (méso) et conception de nouveaux produits et appui aux GCS, entre autres (micro).

Le **fonds de garantie** est choisi par les IMF ayant des liquidités suffisantes pour financer les demandes de crédit mais peu de connaissances du secteur agropastoral et des zones ciblées. Le fonds de garantie est demandé au niveau des crédits impayés avec des couvertures dégressives.

Source: élaboration par l'équipe d'évaluation.

47. **La stratégie des projets/programmes sur la SAN a été adéquate, mais le suivi-évaluation de leurs effets présente de lacunes.** Le PROPA-O, PNSADR-IM et PRODEFI II ont proposé une combinaison d'activités pour traiter la SAN des bénéficiaires: augmentation de la production et de la productivité agricoles, valorisation et accès aux marchés et éducation nutritionnelle et réhabilitation des enfants en situation de malnutrition. Si les interventions agricoles sont le point d'entrée des actions du FIDA, le soutien aux foyers d'apprentissage et de réhabilitation nutritionnelle (FAN/FARN) complète l'approche en prêtant une attention particulière aux autres déterminants de la malnutrition, avec la promotion des pratiques d'hygiène, d'assainissement et santé. Néanmoins, il faut souligner que les documents de formulation des projets ne contiennent pas de descriptions détaillées des voies d'impact qui intègrent les aspects SAN ni sur le lien entre l'autonomisation des femmes et la nutrition.
48. **En résumé**, les objectifs du portefeuille du FIDA au Burundi sont globalement alignés sur les politiques et stratégies du Gouvernement et du FIDA. Ils répondent aux besoins des populations rurales pauvres et ont fait preuve d'une souplesse satisfaisante par rapport à l'évolution du contexte depuis la fin du conflit et la reconstruction et le renforcement de la résilience des populations rurales. L'expérimentation d'approches dans un projet pour répliquer les expériences les plus réussies dans les autres projets a été pertinente. La mission note une évolution vers une plus forte implication des institutions locales et une plus grande couverture spatiale des interventions, notamment à travers l'approche «faire-faire». Cependant, malgré les efforts récents pour améliorer le ciblage, le choix de communes avec des marais pendant la période évaluée a pu exclure une grande proportion de la population la plus vulnérable et n'a pas pleinement contribué à traiter la pression démographique croissante sur des ressources limitées. La complexité des projets et programmes a aussi contribué à diminuer leur pertinence. Les approches adoptées pour atteindre les objectifs de la finance rurale inclusive ont manqué d'analyses approfondies des besoins des bénéficiaires afin de proposer des produits pertinents à chaque cible dans le cadre d'une stratégie cohérente. La combinaison d'activités pour améliorer la SAN a été adéquate, mais les projets n'ont pas développé suffisamment les voies d'impact afin de suivre les résultats. La mission estime que la pertinence du portefeuille est plutôt satisfaisante (notation 4).

## A.2. Efficacité

49. L'évaluation de l'efficacité du portefeuille consiste en la mesure du niveau des réalisations des différents projets entre 2009 et 2020 (effets à court terme ou produits de la théorie du changement, voir annexe 10) comme contribution à l'atteinte des objectifs de la stratégie du FIDA au Burundi, ainsi que les écarts observés et leurs facteurs explicatifs. Elle est appréciée pour tous les projets du portefeuille clôturés ou avec un niveau d'avancement significatif (sauf le PAIFAR-B et le PIPARV-B) à partir des données des rapports d'autoévaluation, triangulées avec des entretiens et des visites de terrain réalisées dans des conditions particulières en raison de la pandémie.

### Extension et entretien des infrastructures rurales et protection des bassins versants

50. **Une des réalisations les plus remarquables du portefeuille du FIDA au Burundi depuis 2009 a été l'aménagement ou la réhabilitation de marais et périmètres irrigués.** À fin septembre 2020, en considérant les réalisations des

projets déjà clôturés (PRDMR, PTRPC, PAIVA-B et PROPA-O) ou avec une revue à mi-parcours (PRODEFI et PNSADRIM), la superficie des marais et plaines aménagés/réhabilités dans le cadre du portefeuille FIDA dans plusieurs provinces du Burundi est de 11 086 ha (voir annexe 11)<sup>85</sup>. Selon les estimations de la FAO en 2000, reprises dans l'étude de la Banque mondiale en 2017, les marais couvrent au Burundi une superficie totale d'environ 118 000 ha, dont 81 400 sont sous exploitation agricole. La contribution du portefeuille du FIDA à l'aménagement de ces derniers est considérable, surtout si l'on y ajoute les réalisations et les travaux en cours du PRODEFI I (3 191 ha), PNSADRIM (1 427 ha supplémentaires) et du PRODEFI II (4 285 ha). Le taux de réalisation moyen des prévisions pour la réalisation des aménagements hydroagricoles est de l'ordre de 87%, ce qui est jugé acceptable compte tenu de la nature du terrain et du contexte du pays. En outre, la non atteinte de ces prévisions initiales s'explique par: (i) l'identification incomplète ou incorrecte des marais aménageables lors de la formulation<sup>86</sup>; (ii) l'arrivée tardive ou l'épuisement des fonds pour les aménagements et la réalisation d'études de faisabilité.

51. **Les projets ont aussi contribué à la construction/réhabilitation des pistes rurales, mais avec un niveau de réalisation plus faible.** Le PTRPC, PAIVA-B, PRODEFI I et le PROPA-O ont réhabilité 698,2 km, avec des cibles variables<sup>87</sup>. Le PRODEFI II, non considéré dans l'annexe 11, a aussi réhabilité 159,6 km additionnels de pistes d'accès et de desserte aux marais (98% par rapport à sa cible). Selon les rapports d'achèvement des projets/programmes et les visites de terrain, les pistes réalisées sont jugées globalement de bonne qualité, mais des insuffisances peuvent compromettre leur utilisation et durabilité. Par exemple, l'équipe a constaté des cas où l'épaisseur de la couche de compactage est limitée, le nombre de buses installées insuffisant<sup>88</sup>, où la maçonnerie des caniveaux situés sur de fortes pentes est manquante<sup>89</sup>. Les pistes réhabilitées et/ou créées dans les zones à pente douce affichent une résistance plus ou moins acceptable. Mais les pistes qui connaissent un trafic dense avec des camions-bennes, surtout dans la zone ouest du pays, sont menacées de destruction progressive<sup>90</sup>.
52. **Les aménagements réalisés ont contribué, à un certain degré, à protéger les bassins versants (BV) et à sécuriser les infrastructures et les cultures des marais en aval.** Au total, 95 617 ha de BV et de terres de collines ont été aménagés contre l'érosion (en plus des 18 126 km de souches d'herbes fixatrices plantées le long desquels par le PRDMR<sup>91</sup>). Par ailleurs, le PTRPC, le PAIVA-B et le PRODEFI ont reboisé 7 969 ha de crêtes dénudées. Les superficies de boisements installés rapportées par le PRDMR, PTRPC et PNSADRIM couvrent 2 447 ha. Cependant, d'après les entretiens réalisés, les superficies aménagées sont restées limitées à cause notamment du manque de budget pour aménager tous les BV<sup>92</sup>. Une autre réalisation importante du portefeuille a été l'introduction de plants agroforestiers et arboricoles à cycle court dans les collines: dans le cadre du PRDMR, PTRPC et du PAIVA-B, un total de 74,71 millions de plants agroforestiers ont été produits (et plantés dans les BV aménagés). Les projets ont aussi encadré des pépiniéristes pour la distribution d'un nombre important de plants de théiers et

<sup>85</sup> Les dernières informations reçues par l'équipe d'évaluation fin 2020 augmentent ce chiffre à 12 588 ha.

<sup>86</sup> Par exemple, l'inexistence de marais aménageables dans les communes ciblées en fonction des critères de pauvreté et de la présence de projets dans les autres communes.

<sup>87</sup> 101% pour le PTRPC, 98% pour le PAIVA-B, 97,3% pour le PRODEFI et 140% pour le PROPA-O (mais la cible était de 34,9 km seulement). À mi-parcours, le PNSADRIM a réhabilité 89 km et créé 22 km de pistes (voir annexe XI).

<sup>88</sup> Par exemple, à Karusi, dans la commune de Bugenyuzi.

<sup>89</sup> Ces défauts risquent de boucher les canaux principaux des marais aménagés, étant donné que les pistes, réalisées en forte pente, ne résistent pas à l'érosion hydrique et constituent une voie pour l'eau de pluie vers les bas-fonds.

<sup>90</sup> Communes de Mpanda, Gihanga et Mutimbuzi plus particulièrement. La mission d'évaluation a visité en octobre 2020 14 tronçons de pistes rurales réhabilitées par le FIDA, pour un total de 184,29 km. La plupart (10) sont en bon état et fonctionnels, deux sont praticables mais présentent des nids de poules et deux autres sont impraticables.

<sup>91</sup> Le PRDMR a aussi installé 55 ha de terrasses radicales (actions pilotes), qui n'ont pas été continuées.

<sup>92</sup> Absence de plan d'aménagement global des BV, manque de continuité géographique des aménagements et insuffisance de superficie aménagée (ex. superficie à aménager sur les BV d'au moins 10 fois celle à protéger en aval).



de fruitiers pour le reboisement et l'embocagement des exploitations, avec un taux de réalisation au-dessus des prévisions (voir annexe 11).

- 53. Les projets/programmes ont beaucoup investi dans la création et le renforcement des associations d'usagers des infrastructures, sans consolider les cadres réglementaires ou les mécanismes financiers pour l'entretien des infrastructures.** En vue de garantir la fonctionnalité et l'entretien des aménagements hydroagricoles, 90 associations des usagers de marais (AUM) ont été créées et opérationnalisées et 46 464 personnes formées, soit 120% de la cible (FIDA, 2019). Les échanges effectués avec 216 membres des AUM pendant les visites de terrain confirment les formations dispensées. Selon les documents des projets/programmes, des efforts ont aussi été faits pour appuyer et renforcer les comités de surveillance et les brigades de maintenance des pistes, notamment de leurs caniveaux, en l'absence de fonds communaux pour l'entretien des pistes rurales. Plus de cent comités ou brigades ont été formés/renforcés. Selon les entretiens, la maintenance des canaux des pistes se fait lors des travaux communautaires organisés les samedis par l'administration. Néanmoins, le renforcement des associations d'usagers de pistes (AUP) ne se fait pas parallèlement à la finalisation des infrastructures pour assurer leur entretien. Seulement trois membres d'AUP ont pu être interviewés<sup>93</sup>. Par ailleurs, l'équipe n'a pas trouvé d'informations sur l'existence de cadres réglementaires et mécanismes financiers au niveau communal ou national pour l'entretien et le renouvellement des infrastructures rurales, approuvés par les autorités burundaises. Ce point est analysé davantage dans la section sur la durabilité.

#### **Renforcement des services aux producteurs ruraux et infrastructures de valorisation**

- 54. En vue d'améliorer leur niveau de production, le portefeuille a offert divers appuis, formations et dotations en intrants de qualité aux producteurs pauvres.** Les six projets clôturés ou avec une revue à mi-parcours en septembre 2020<sup>94</sup> ont distribué environ 20 000 bovins, directement ou à travers les chaînes de solidarité communautaire animale (CSCA) et appuyé l'octroi de doses et de formations en insémination artificielle. Un nombre important de caprins (79 954), porcins (18 039) et lapins (8 916) ont aussi été distribués, avec des taux de réalisation entre 49% et 106% (voir annexe 11). La qualité des animaux est satisfaisante, notamment grâce à la formation d'agents locaux en techniques d'insémination artificielle pour améliorer le potentiel génétique des races locales (IOE, 2016c). En outre, plusieurs projets/programmes ont formé et équipé des groupements de producteurs et de multiplicateurs de semences et offert des kits agricoles, avec des réalisations bien au-dessus des cibles attendues<sup>95</sup>. Les six projets/programmes de l'annexe 11 ont appuyé 1 556 champs-écoles des producteurs (CEP) et 719 d'élevage respectivement, ont formé 8 910 et 40 946 personnes respectivement, avec des réalisations entre 100% et 211%. Le taux d'adoption des nouvelles techniques diffusées reste très variable, par exemple, 87% pour le système de riziculture intensive (SRI) pour les CEP appuyés par le PNSADR-IM, 88% pour les nouvelles techniques d'élevage diffusées par le PRODEFI II et de 36% à 83% pour les pratiques culturales promues par les CEP du PROPA-O<sup>96</sup>.

<sup>93</sup> Parmi les autres types d'associations mentionnées dans les rapports figurent celles en charge de l'entretien des aménagements sur les BV. L'équipe d'évaluation n'a pas pu trouver d'informations quantifiées sur leur nombre et leur fonctionnement.

<sup>94</sup> PRDMR, PTRPC, PARSE, PAIVA-B, PRODEFI, PROPA-O et PNSADR-IM.

<sup>95</sup> Par exemple, le PTRPC: 35 074 kits agricoles (92% de la cible), le PRODEFI: formation de 7 657 personnes sur les techniques de production et multiplication des semences (437%) et diffusion de 465 tonnes de semences de riz et 331 tonnes de semences de maïs hybride; le PNSADR-IM a fourni 988 kits d'intrants rizières et 81 tonnes de semences de riz.

<sup>96</sup> Parmi les pratiques culturales, l'utilisation de matériel végétal performant, le semis en ligne, la fertilisation agrominérale, la lutte antiparasitaire et le SRI/SRA. Parmi les techniques d'élevage, l'amélioration des conditions d'hébergement et d'alimentation des animaux, la prophylaxie par vermifugation périodique et le suivi vétérinaire.

55. **Les projets ont aussi appuyé la structuration des producteurs en groupements et coopératives et les ont accompagnés avec quelques études clés pour développer les chaînes de valeur.** Le PARSE, PAIVA-B, PRODEFI, PROPA-O et PNSADR-IM ont permis la création de plus de 400 OP dans les filières de production animale (lait, miel, porcins, lapins et porc) et végétale (maïs, riz, fourrages)<sup>97</sup>. Afin d'accompagner les OP et le développement de filières, 36 plans d'actions des filières ont été établis (100%) ainsi qu'une étude de faisabilité et de cartographie des acteurs en lien avec la fabrication de farine enrichie<sup>98</sup>. Néanmoins, les appuis autour des chaînes de valeur en aval ont été faibles et il a manqué une approche globale et une vision systémique de l'ensemble des filières. En outre, la multiplicité des fonctions des acteurs de ces filières et le comportement opportuniste des acteurs dominants, notamment en aval, ne favorisent pas une gouvernance transparente des filières<sup>99</sup>. Il aurait fallu des études approfondies des filières porteuses dans les zones d'intervention afin de cerner davantage leurs contours et de mieux identifier l'approche et les opportunités d'appui pour ces filières qui profiteraient aux agriculteurs. Toutefois, des études d'analyse approfondie des filières riz et banane appuyées ont été réalisées hors les projets FIDA entre 2018 et 2019 (Mirindi-Furaha G., 2018; Lebailly et al, 2019).
56. **Le partenariat avec plusieurs services publics a été capital pour la mise en œuvre et l'efficacité des interventions des projets.** L'appui du FIDA s'est étendu aux bureaux provinciaux de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage (BPEAE) pour assurer les activités de suivi de la CSCA, entre autres; aux centres de développement familial et communautaire (CDFC) pour les activités d'alphabétisation, genre, etc.; au Centre national d'insémination artificielle; à la Direction générale de l'élevage et la Direction de la santé animale pour la traçabilité des animaux et la lutte contre les épizooties; à l'Institut des sciences agronomiques pour les activités de production des semences vivrières et d'essences agroforestières résilientes au changement climatique; à l'Office national de contrôle et de certification des semences; à l'Institut géographique pour les informations agrométéorologiques; et à l'Observatoire burundais de l'emploi et de la main d'œuvre dans le cadre de la composante EJR<sup>100</sup>.
57. **Les prestataires des principaux services ont bénéficié également des appuis et partenariats avec les projets du portefeuille.** Plusieurs ont été appuyés (voir la section sur les partenariats), mais quatre ont eu un rôle clé dans la gestion du portefeuille: (i) l'ONG ACORD<sup>101</sup> a développé et affiné le système de ciblage des projets et programmes et assure l'encadrement des associations d'usagers et d'autres activités du portefeuille; (ii) la Confédération des associations des producteurs agricoles pour le développement (CAPAD) est la fédération d'associations paysannes de choix (partenaire de trois dons); (iii) le Centre pour l'expertise foncière et le développement communautaire (CEFOD) a appuyé la mise à niveau des services fonciers communaux (SFC) pour la sécurisation foncière; et (iv) l'opérateur partenaire de proximité chargé de la valorisation (OPP-VA) des filières (lait, riz, maïs, banane).

<sup>97</sup> Selon les rapports d'autoévaluation, 112 sont des associations collinaires pour la production de miel, 86 associations collinaires pour la production de lait, 62 coopératives de riz, 54 coopératives laitières, parmi d'autres (voir annexe 11).

<sup>98</sup> Le PROPA-O visait à produire de la farine de maïs enrichie en fer (à travers la collaboration avec le PAM et le Centre national de technologie alimentaire) pour les personnes souffrant d'anémie. Bien que le projet ait contribué à la création d'un environnement propice à la fortification de la farine à travers la création des cadres de référence, la réalisation des activités a été problématique et a manqué d'activités complémentaires pour assurer l'efficacité de l'intervention.

<sup>99</sup> Les chaînes de valeur y sont globalement pilotées par les acheteurs (les négociants, les grossistes, les transformateurs et le consommateur final) au détriment des producteurs ruraux pauvres (Furaha Mirindi G. 2018).

<sup>100</sup> Parmi les autres services mentionnés figurent ceux en charge de la protection des végétaux, des statistiques, du suivi-évaluation, la promotion des filières agricoles et animales et la cellule de coordination des partenaires du cabinet du MINEAGRIE.

<sup>101</sup> Agences de coopération pour la recherche et le développement.

58. **Le portefeuille a financé des infrastructures de valorisation au profit des OP, tels que les hangars de stockage et les centres de collecte de lait, etc.** Le FIDA a cofinancé une cinquantaine de hangars de stockage, y compris des aires et d'outils de séchage, quatre mini-rizeries, 14 décortiqueuses et trois unités de séchage de maïs. De même, 70 centres de collecte de lait (CCL) ont été mis en place dans le cadre du PARSE, PAIVA-B, PRODEFI I et PNSADR-IM, ce qui correspond à un taux de réalisation de l'ordre de 73%. Pour une meilleure valorisation et commercialisation du lait, trois mini-laiteries ont été installées avec plus de cinq produits laitiers (beurre, fromages, crème fraîche, yaourt, etc.), ainsi que 21 comptoirs de vente du lait. Les contraintes rencontrées dans le fonctionnement de ces unités avec des OP gestionnaires peu expérimentées témoignent, toutefois, qu'il aurait été peut-être plus intéressant d'orienter le processus d'industrialisation vers de grandes unités régionales de transformation plutôt que par la mise en place de petites unités.
59. **Les projets/programmes ont facilité l'accès au crédit des producteurs, mais les acquis sont à consolider.** Les activités de finance rurale ont commencé avec une ligne de crédit aux IMF du PTRPC (2004-2014) qui a facilité l'accès des groupes de caution solidaire de femmes rurales pour le financement d'activités génératrice de revenus (taux de réalisation de 89%). Néanmoins, le taux de remboursement global s'est progressivement dégradé et le portefeuille à risque à 30 jours est passé au-dessus des normes régionales et locales en la matière. Le succès enregistré par la structuration en coopératives et l'augmentation de la production n'a pas été accompagné rapidement par une offre financière adéquate de la part des IMF. Le PAIVA-B (2009-2019) et le PRODEFI I (2011-2020) ont initié de nouveaux produits financiers<sup>102</sup>, étendu les zones d'intervention et les catégories ciblées, notamment les acteurs des chaînes des valeurs. Le taux d'exécution du PAIFAR-B est encore faible deux ans après sa mise en œuvre. Des litiges antérieurs dans la gestion des «fonds dédiés» confiés à ces IMF dans le cadre de projets précédents du FIDA sont à l'origine des retards dans la signature des conventions<sup>103</sup>. Par ailleurs, les projets/programmes du portefeuille ont utilisé des approches de finance rurale différentes, ce qui entraîne de la confusion sur le terrain<sup>104</sup>. En outre, des coopératives collinaires naissantes SANGWE, appuyées par l'État, bénéficient de crédits sans intérêts de la part du Gouvernement à travers les dotations annuelles des communes. Cela pourrait affecter le taux de remboursement aux IMF.

Encadré 5

**Accès aux produits financiers développés**

- PTRPC : la ligne de crédit du projet a accordé 801,5 millions de FBU (410 000 USD) à trois IMF (WISE, TWITEZIMBERE et ITEKA MF). Il a facilité le crédit à 956 GCS de femmes rurales en Bujumbura rural, Bururi et Ruyigi.
- PAIVA-B : à travers le partenariat avec l'IMF FENACOBUR, 2,66 milliards de FBU (203% sur le montant prévu), il a financé sept coopératives rizicoles regroupant 14 516 membres (28% femmes) et 664 millions de FBU ont été octroyés à 455 GCS (70% femmes).
- PRODEFI I : il a financé 826 GCS (sur 750 ciblés), regroupant 4 089 bénéficiaires dont 51% de femmes, qui ont reçu 5,6 milliards de FBU (75% du financement) et 36 coopératives sur les 20 prévues (180%) qui ont reçu 1,8 milliard de FBU (25% des montants des crédits octroyés par les cinq IMF).

<sup>102</sup> Crédit intrants agricoles, warrantage, solidaire, commercialisation, équipement/infrastructure et fonds de roulement.

<sup>103</sup> Un audit est en cours pour lever le voile sur l'utilisation du fonds de garantie et de la ligne de financement dans le cadre des conventions entre les IMF partenaires et le PRODEFI et le PAIVA-B.

<sup>104</sup> Selon les entretiens et les visites de terrain, la démarche des prestataires de services des projets techniques du FIDA (les opérateurs partenaires de proximité de la valorisation) et celle de ceux en charge d'accompagner l'intermédiation financière (PAIFAR-B) sont parfois divergentes.

- Visites de terrain (octobre 2020): la plupart des 17 coopératives de riz visitées par l'équipe et ayant reçu des crédits rapportent avoir eu accès à un crédit agricole (18 des 38 crédits recensés) de la part des IMF partenaires du FIDA, suivis des crédits commerciaux (10), warrantage (9) et crédit pour fonds de roulement (1). Les deux mini-rizeries visitées ont eu aussi accès à sept crédits, les mêmes types que les coopératives rizicoles, mais avec des montants plus élevés. De leur côté, les 10 centres de collecte de lait visités ont eu accès à un total de 11 crédits. La plupart (7) sont aussi des crédits agricoles, et le reste se compose de crédits pour la contribution à la construction ou l'équipement du CCL, au capital de départ et pour la construction d'une boutique d'intrants. Cinq des 10 CCL ont eu accès à un crédit agricole, avec un taux de 1-2% par mois avant 2020, et de 8% après 2020 (nouvelle politique monétaire édictée à la fin de 2019 par la Banque centrale pour soutenir le secteur agricole). Le montant de ces crédits agricoles varie entre 5 et 87 millions de FBU.
- Néanmoins, la mission a aussi trouvé des limitations à l'utilisation efficace de ces produits financiers de la part des coopératives agricoles. Par exemple, les crédits arrivent des fois en retard et ne tiennent toujours pas compte des périodes de la récolte ou de la remontée des prix pour estimer la durée avant le remboursement.

Source: rapports d'achèvement et visites de terrain (2020).

60. **Les activités de finance rurale du PRODEFI ont ciblé spécifiquement les jeunes ruraux à titre d'essai, mais sont encore au-dessous des attentes**<sup>105</sup>.

La composante EJRA a facilité l'octroi des crédits à 77 microentreprises de jeunes (33% tenues par des femmes) et la création d'un système d'épargne, de crédit solidaire et communautaire, à travers CECM et UCODE<sup>106</sup>. Ceci a bénéficié à un total de 1 808 jeunes dont 499 femmes sur un objectif de 6 000 jeunes, soit 30% de taux de réalisation. Le volume global de crédit octroyé est de 817 millions de FBU (455 000 USD), soit 38% de la cible. Les données rapportées par l'équipe du PRODEFI en 2020 confirment les réalisations en dessous des cibles par rapport à l'amélioration de l'accès au crédit des jeunes (entrepreneurs individuels ou regroupés en GCS). L'équipe n'a pas reçu de rapports avec des statistiques précises sur l'utilisation de ce crédit. Selon les entretiens lors des visites sur le terrain, la plupart des AGR financées ont trait aux activités de petit commerce et, dans une moindre mesure, aux activités agricoles (tomates, légumes, pommes de terre, etc.).

61. **Quelques projets ont contribué à l'élaboration de la politique nationale foncière et à la création des services fonciers communaux (SFC) qui délivrent des certificats fonciers, utiles pour l'accès au crédit.** Les projets ont renforcé les SFC de 27 communes<sup>107</sup>. Parmi les résultats rapportés de ces actions, citons la délivrance de plus de 23 911 certificats fonciers (120% par rapport à la cible) avec le PAIVA-B et 45 849 certificats produits et 35 302 délivrés avec l'appui du PRODEFI I (seulement 7% et 8% pour des femmes, respectivement). Le PRODEFI a aussi appuyé le processus de certification de 280 parcelles appartenant aux membres de la minorité Batwa (MINEAGRIE, 2017a). La valorisation des certificats fonciers comme garanties pour les crédits accordés par les IMF commence à avoir des impacts positifs sur les exploitations, par exemple 624 personnes les ont utilisés comme garantie (plus de 1,12 millions de FBU, selon les données de la CEFOD).

**Amélioration des capacités des groupes vulnérables à participer dans les dynamiques économiques locales**

<sup>105</sup> Les bénéficiaires jeunes auxquels les IMF doivent offrir des produits et services financiers spécifiques et adaptés étaient des jeunes ruraux constitués en GCS, des microentrepreneurs, des jeunes diplômés et des associations coopératives.

<sup>106</sup> Coopérative d'épargne et de crédit mutuel et Union pour la coopération et le développement.

<sup>107</sup> Dix par le PAIVA-B, 13 par le PRODEFI I et 4 par le PRODEFI II (le PIPARV-B propose 20 communes supplémentaires). Cet appui consiste en la mise en place et l'opérationnalisation des SFC, le renforcement des capacités des acteurs autour de la sécurisation foncière et la sensibilisation des usagers fonciers.

62. **Le PRODEFI a reçu un financement additionnel pour améliorer les capacités des jeunes et promouvoir leur employabilité<sup>108</sup>.** Les premiers projets n'avaient pas ciblé spécifiquement les jeunes. Le portefeuille a contribué à la création des emplois autour des filières appuyées (par ex. vente d'intrants, ouverture de restaurants, postes de managers), mais leurs réalisations ne sont pas toujours documentées de façon désagrégée<sup>109</sup>. Tous les projets ont aussi offert des opportunités d'emploi temporaire: 62 515 jeunes ont travaillé dans les activités de protection des bassins versants. Le PRODEFI a accompagné les jeunes pendant une longue durée pour la création de microentreprises (phase de promotion et d'incubation, y compris l'élaboration d'un plan d'affaires, recherche de financement, suivi et post-incubation<sup>110</sup>) à travers d'un système d'encadrement et de coaching. Le nombre d'emplois rapporté est encourageant mais insuffisant (voir tableau 18 dans l'annexe 11). Les objectifs à atteindre pour les jeunes hommes et les jeunes femmes sont paritaires (50% pour chacun). Toutefois, le niveau de réalisation est plus élevé chez les jeunes hommes. Par exemple, les femmes jeunes n'ont bénéficié que de 39% des emplois créés dans les coopératives appuyées par le programme FIDA (7 221 emplois sur 18 750 totaux) et à travers la création de microprojets générateurs de revenus (3 376 sur 8 621 totaux). Des cas de jeunes formés qui encadrent d'autres jeunes ont été recensés lors des visites de terrain.
63. **Le portefeuille du FIDA au Burundi a influencé l'institutionnalisation des structures communautaires de développement et l'adoption et application d'un guide national de planification.** Les projets ont appuyé par de la formation plusieurs milliers de comités de développement communautaire (CDC), de comités communaux de développement communautaire (CCDC) et de comités provinciaux de développement (CPD), qui ont beaucoup contribué à la planification participative dans le territoire<sup>111</sup>, ainsi qu'à la mise en œuvre des projets et programmes financés par le FIDA. Le dynamisme de ces comités varie d'une province à l'autre, mais leur effet fédérateur des acteurs clés du développement local est louable.
64. **Les projets ont testé des approches et combinaisons d'activités utiles pour prévenir et lutter contre la malnutrition infantile.** Les FAN/FARN ont été introduits avec succès pour promouvoir l'éducation nutritionnelle, la santé, le planning familial et l'hygiène alimentaire au niveau communautaire (voir encadré ci-dessous). En effet, 448 FAN/FARN (équipement, séances de démonstration culinaire, dépistage, visites à domicile, etc.) ont été réalisés (PROPA-O et PNSADR-IM). Pour l'accompagnement de ces derniers, 3 211 agents communautaires de santé et des mamans lumières ont été formés (92% de la cible) ainsi que 358 parents et dirigeants communautaires sur les bonnes pratiques alimentaires (89% par rapport à la cible). Le PRODEFI II a prévu 350 FAR/FARN supplémentaires, dont 194 sont déjà mis en place à mi-parcours en 2018.

Encadré 6

**L'approche Foyers d'apprentissage et de réhabilitation nutritionnelle**

L'approche se base sur l'existence d'un individu appelé «déviant positif» dont les pratiques et/ou les comportements qu'il développe/adopte lui permettent de mieux surmonter un problème que ses voisins (malnutrition des enfants). Cette personne est appelée «maman ou papa lumière». La famille consomme des aliments dits «aliments

<sup>108</sup> Le PRODEFI a mis en œuvre la composante EJR depuis 2013, avec un budget de plus de 6 millions d'USD, visant à la création de 10 000 emplois pour les jeunes de 16 à 30 ans dans deux provinces pilotes (Bubanza et Ngozi).

<sup>109</sup> Selon la revue du COSOP en 2020, 8 439 emplois permanents pour les jeunes ont été créés entre 2016-2020 (sur 12 617 escomptés), soit un taux de réalisation de 67%, mais d'autres sources mentionnent de chiffres supérieurs. La revue à mi-parcours du PNSADR-IM en 2018 rapporte 8 700 emplois créés (dont 5 323 pour les jeunes) et 7 533 emplois temporaires grâce aux travaux à haute intensité de main-d'œuvre (40% pour les femmes et 57% pour les jeunes).

<sup>110</sup> Fiche de capitalisation EJR (2019): seize mille emplois ont été créés (dont 6 255 femmes) dans des métiers comme la fabrication du fromage, du pain, l'opération de moulins, décortiqueuses, extracteurs de jus, coiffure, couture, etc.

<sup>111</sup> Un total de 18 911 CDC (collinaires), 2 441 CCDC (communaux) et 345 CPD (provinciaux), ainsi que la formation de 24 056 personnes en planification locale et gestion de la CSCA (voir annexe 11). Ils ont aussi contribué à l'élaboration de 60 PCDC et actualisé quatre plans de développement provinciaux.

déviants positifs» qui sont des aliments nutritifs abordables, disponibles et produits localement au sein de la communauté. Les mamans lumières bénéficient d'une formation et, à leur tour, véhiculent leur savoir-faire à travers des sessions éducatives aux mères de la même communauté dont les enfants sont atteints de malnutrition ou qui courent le risque de l'être.

**Activités des FAN/FARN.** Dépistage communautaire de la malnutrition de tous les enfants de moins de cinq ans, conseils de groupes pour la promotion des pratiques familiales clés, démonstrations culinaires et visites à domiciles de suivi pour encourager l'adoption des meilleures pratiques. Dans les foyers, les volontaires communautaires, dont les mamans lumières, les agents de santé communautaire et les parents des enfants malnutris, mettent en pratique les nouveaux comportements manifestement efficaces en matière de préparation des aliments, d'alimentation, d'hygiène et de soins pour la réhabilitation des enfants malnutris.

**La valeur ajoutée de l'approche FAN/FARN.** L'approche FAN/FARN est considérée comme un instrument efficace de mobilisation communautaire qui favorise le changement de comportement pour la résolution de la malnutrition. Elle vise la maximisation des ressources, des compétences et des stratégies existantes afin de surmonter un problème et utilise largement des méthodologies participatives avec une forte implication des femmes.

Sources: plusieurs documents du portefeuille<sup>112</sup>.

65. **Le portefeuille a contribué timidement à lever certains obstacles à l'implication des groupes vulnérables dans la vie économique et sociale, notamment leur accès aux infrastructures de base et à l'appui juridique et psychosocial.** Seuls les deux premiers projets post-conflit ont investi dans les infrastructures d'eau, d'assainissement, de santé et d'éducation<sup>113</sup>. Le reste des projets n'a financé presque aucune infrastructure de base. Le portefeuille a aussi piloté des expériences pour appuyer les groupes vulnérables dans leur justice. Rien n'est rapporté sur des appuis à d'autres groupes comme les personnes touchées par le HIV/SIDA, les personnes handicapées ou les Batwa. Plusieurs projets ont rapporté quelques cas de victimes de violences basées sur le genre (voir annexe 11).
66. **En résumé,** les taux de réalisations des indicateurs de résultats des projets/programmes sont en moyenne au-dessus de 80%. Le portefeuille a fait une contribution remarquable en ce qui concerne (i) l'extension des aménagements hydroagricoles et la construction de structures de valorisation de la production, (ii) l'amélioration des services aux producteurs ruraux (accès aux intrants, à la formation et à l'appui-conseil) et (iii) la consolidation de la planification du développement local. Cependant, force est de constater que la réalisation des produits reste encore limitée pour ce qui est de la réhabilitation de pistes rurales et de la protection des bassins versants, ainsi que du développement des mécanismes d'entretien des infrastructures rurales. L'accès des producteurs ruraux pauvres au crédit est encore insuffisant par rapport aux besoins et quelques études clés sur les filières appuyées n'ont pas été réalisées en temps voulu. Des expériences intéressantes pour accompagner les groupes les plus vulnérables sont notées, mais leur étendue est encore faible par rapport aux défis. À cet égard, l'efficacité du portefeuille est jugée satisfaisante (5).

<sup>112</sup> PROPA-O, « Document de travail 5: amélioration de la situation nutritionnelle », 2012; FIDA, PROPA-O, « La petite marmite de l'enfant », 2018; « PRODEFI II, Rapport de conception détaillée », 2015; « Étude des effets et impacts du PRODEFI II, Composante nutrition », 2018; « Guide de gestion et de fonctionnement des FARN au Burundi », 2013.

<sup>113</sup> En matière d'approvisionnement en eau potable, le PRDMR et le PTRPC ont construit 467,8 km d'adductions d'eau, 34 citernes et aménagé 695 sources d'eau potable. Ils ont aussi construit des blocs-latrines. Le PTRPC a appuyé l'autorité communale en charge de l'eau et formé 1 088 comités des points d'eau. Quelques appuis ont été offerts pour construire, réhabiliter ou équiper des centres de santé: 257 approvisionnement de CDS en équipements anthropométriques (sur 290 cibles), ainsi que 460 approvisionnements en intrants nutritionnels (89% de la cible) et équipements (124%). Le PRDMR et le PTRPC ont financé des infrastructures éducatives (34 écoles primaires et 160 cases d'alphabétisation). Les projets après le PAIVA-B se sont focalisés sur les infrastructures productives, avec des investissements minimaux dans les secteurs de base (5 092 collecteurs d'eau pluviales, voir l'annexe 11).

### A.3. Efficience

67. Cette section évalue l'efficience, la manière dont les ressources (fonds, compétences spécialisées, temps) à la disposition des projets/programmes ont été converties économiquement en résultats, ainsi que les facteurs susceptibles d'affecter une telle conversion, positivement ou négativement.
68. **Le démarrage des projets est lent pour ce qui est des délais jusqu'au premier décaissement**<sup>114</sup>. Les délais entre l'approbation et la mise en vigueur des projets/programmes ont été très courts (2,9 mois, ou 2 mois si on ne tient pas compte du PARSE), surtout si on considère la conjoncture du pays et si on les compare à ceux de la moyenne du FIDA (9,9 mois) et des pays de la Division ESA (6,7 mois)<sup>115</sup>. Néanmoins, les délais entre la mise en vigueur et le premier décaissement sont considérables (8,3 mois), mais ils restent de l'ordre de la moyenne régionale et de celle du portefeuille global du FIDA. Ces délais peuvent s'expliquer par la lourdeur des procédures au niveau du Gouvernement mais aussi du FIDA, (retards dans la disposition des fonds pour les projets, instruction des différents dossiers, études de faisabilité et de mitigation environnementale<sup>116</sup>, achat de biens et services, recrutement du personnel, élaboration des manuels des procédures, etc.).
69. **Plusieurs facteurs ont affecté l'efficience de quelques interventions, en relation aux délais et les coûts prévus.** Par exemple, le PNSADR-IM, approuvé fin 2014, a enregistré un retard important (24 mois) jusqu'à son premier décaissement à cause de l'impossibilité pour les bureaux d'études étrangers d'entamer les travaux pendant la crise post-électorale et de la sous-estimation des coûts des aménagements hydroagricoles et de réhabilitation des pistes (par rapport aux offres financières reçues). Cela a conduit à de longues négociations des contrats et même à des relances des marchés. D'autres retards étaient liés au regroupement des marais dans un seul marché<sup>117</sup>, à la mobilisation tardive des ressources auprès des autres bailleurs, surtout pour les composantes d'infrastructure, aux pluies abondantes qui ont retardé ou arrêté les travaux d'aménagement, et récemment à la pandémie de COVID-19<sup>118</sup>. Les délais entre l'approbation et le premier déboursement ont été réduits pour le PRODEFI II, le PAIFAR-B, le PIPARV et le PROPA-O, avec une moyenne pour tout le portefeuille de 11,3 mois, inférieure aux données de la région et du portefeuille FIDA (voir la dernière colonne du tableau 19 de l'annexe 12).
70. **Tous les projets ou programmes clôturés ont demandé des extensions de leur période de mise en œuvre prévue, diminuant leur efficience.** Les interventions du portefeuille pendant la période ont eu une durée moyenne de près de neuf ans. Les dépassements du délai d'achèvement des projets sont, en moyenne, d'un an et demi, mais des projets comme le PRDMR et le PAIVA-B ont dépassé largement la moyenne (45 et 36 mois, respectivement)<sup>119</sup>. Les extensions

<sup>114</sup> Voir tableau 19 dans l'annexe 12.

<sup>115</sup> La seule exception est le PARSE (démarrage de 10,2 mois) à cause des changements au niveau du ministère de tutelle, du manque de familiarité avec les procédures du FIDA, des retards dans la ratification de l'accord ainsi que dans la mise en place des conditions préalables à l'entrée en vigueur et du personnel clé.

<sup>116</sup> D'autres bailleurs du pays, comme la coopération belge, financent les études préalables des infrastructures avec le budget des projets précédents afin d'éviter ces problèmes.

<sup>117</sup> Par exemple, quatre marais de la province de Rutana (813,5 ha) ont été confiés à un seul bureau d'études et deux marais de la province de Ruyigi (664 ha) à un autre bureau pour la surveillance. Selon les spécialistes de passation des marchés, le retard du premier peut difficilement permettre d'honorer le contrat avec le deuxième.

<sup>118</sup> Les inondations pendant 5 mois dans le Moso ont retardé l'aménagement des marais de Nyamikungu (529 ha) et de Rumpungwe (359 ha). Les effets du changement climatique ont été aggravés en 2020 par la pandémie de COVID-19. Selon les informations reçues de la cellule d'audit du programme, elle a occasionné des retards, même des annulations, de plusieurs marchés pour une valeur de 5,3 millions USD, le PNSADR-IM étant le plus affecté (22% de son PTBA 2020 n'a pas pu être décaissé). Parmi les activités non réalisées citons la fourniture de bétail, d'équipements de transformation du riz, d'immunisations, d'équipement informatique, etc.

<sup>119</sup> Voir tableau 20 dans l'annexe 12. Dans le cas du PRDMR, parmi les raisons citons la mise tardive à disposition des fonds de l'OFID (qui avait gelé sa coopération avec le Burundi pendant un certain temps), et dans le cas du PAIVA-B, l'attente du financement additionnel du FIDA.

sont demandées à cause de la lenteur du démarrage de certaines activités des projets pour permettre l'achèvement des contrats en cours au moment de la clôture, des changements dans la mise en œuvre proposés par les missions à mi-parcours et les missions de supervision et des retards dans la mise à disposition des cofinancements ou des financements additionnels.

71. **Les processus de passation de marchés des projets ont connu plusieurs difficultés.** Selon les échanges avec les responsables de la cellule d'audit du programme, la mise en œuvre du plan de passation de marchés n'a pas été suffisamment documentée. En outre, la durée et la lourdeur des dossiers qui doivent être analysés et signés par plusieurs responsables et institutions ont constitué des facteurs de ralentissement. Selon plusieurs sources<sup>120</sup>, le long temps de préparation des dossiers d'appel d'offre et la surestimation des capacités de mise en œuvre ont causé les retards du PAIVA-B (taux moyen d'exécution du PTBA de 62,5%) et du PNSADR-IM, dont seulement 16% des marchés ont respecté le calendrier prévisionnel au cours des premiers mois de mise en œuvre. Cette tendance se retrouve aussi dans le PIPARV-B et le PAIFAR-B, qui enregistrent respectivement 38% et 55% des marchés exécutés avec retard.
72. **Les taux de réalisations financières et les coûts de gestion réalisés du portefeuille du Burundi sont acceptables.** Comme les chiffres du tableau 21 de l'annexe 12 l'indiquent, le taux de réalisation financière des projets clôturés varie entre 75% (PAIVA-B) et 101% (PARSE), ce qui est généralement acceptable vu le contexte du Burundi. Pour les projets en cours, ce taux est encore faible, mais il est censé s'améliorer en raison des durées d'implémentation restantes. Les coûts de gestion réalisés surpassent ceux prévus pour toutes les interventions (11,5 contre 19,7% en moyenne), un peu supérieurs à ceux du FIDA et de la sous-région (environ 12%); les raisons en sont notamment les extensions de l'achèvement de certains projets, la sous-estimation des coûts de gestion prévus lors de la conception<sup>121</sup> et la revalorisation progressive des salaires du personnel par le FIDA et le Gouvernement.
73. **L'efficacité du décaissement des fonds FIDA au Burundi a été satisfaisante pendant la période.** Le montant actuel déboursé par le FIDA représente 77% de celui approuvé. Pour les projets en cours, le taux de décaissement des fonds FIDA varie de 7% (PIPARV-B) à plus de 78% (PRODEFI II) et 100% pour le PNSADR-IM. Le taux de déboursement réel pour les projets clôturés varie entre 86% (PAIVA-B) et plus de 100% pour le PTRPC (voir tableau 22 dans l'annexe 12).
74. **Les coûts unitaires réalisés des investissements du portefeuille sont globalement comparables à ceux estimés lors de la conception, avec une certaine tendance à des coûts inférieurs à ceux indiqués par d'autres bailleurs du pays.** La plupart des interventions ont estimé correctement leurs coûts unitaires à la conception, sauf dans le cas du PTRPC qui les a revus à la hausse lors de la revue à mi-parcours (RMP). Tout en prenant avec prudence les estimations, en raison des difficultés pour connaître exactement les éléments inclus dans les budgets<sup>122</sup>, plusieurs personnes interviewées pour cette évaluation ont mentionné que les coûts unitaires des infrastructures inclus dans les conceptions des projets FIDA sont faibles par rapport à ceux pratiqués par d'autres bailleurs opérant au Burundi. Récemment, quelques projets semblent corriger cela comme, par exemple, pour le cas des AHA (voir l'annexe 12 et le tableau ci-dessous).

<sup>120</sup> Rapport d'achèvement du PAIVA-B (2019); synthèse d'avancement des marchés du PNSADR-IM (2019-2020), du PIPARV-B (2020-2021); données de mise en œuvre du plan de passation de marché du PAIFAR-B (2020-2021).

<sup>121</sup> Par exemple, la part des frais de gestion fixée à 12,6% des coûts totaux pour le PARSE a quasiment doublé (24,8%) à cause notamment de la sous-estimation, dans le rapport d'évaluation, du personnel nécessaire à l'exécution du projet.

<sup>122</sup> Par exemple, les coûts unitaires des aménagements des marais réalisés diffèrent d'un emplacement à l'autre; la réhabilitation dans les marais de dépression ou d'altitude peut dépasser les coûts d'un nouvel aménagement; certains budgets considèrent le coût de réhabilitation de pistes d'accès ou l'inclusion du planage des parcelles de culture de riz.



Tableau 8  
**Coûts unitaires des infrastructures du portefeuille FIDA en relation de ceux d'autres bailleurs**

Type d'investissement	Unité	Coût unitaire FIDA	Coût autres bailleurs
Aménagement de marais	USD/ha	1 815 (PRODEFI) <sup>123</sup>	7 582 (BAD)
		3074 (PAVA-B)	5 640 (Coopération belge)
		5 000 (PNSADR-IM)	3 847 (PPCDR, Union européenne)
		7 681 (marais Ruvubu - PRODEFI II)	
Pistes	USD/km	14 988 (PRODEFI)	78 512 (PROPA-O, UE)
		15 195 (PAVA-B)	51 483 (PRODEMA, Banque Mondiale)
Centres de collecte de lait	USD/unité	21 930- 98 360 (CCL)	37 948 (PROPA-O, UE)
		44112 (mini-laiteries)	
Hangars de stockage	USD/unité	48 406 (riz, PRODEFI)	74 965
		55 859 (maïs, PRODEFI)	(PROPA-O, UE)
		130 979 (multifonctionnel)	
		104 007 (mini rizerie)	

Source: documents de projets et entretiens pour cette évaluation

75. **Le coût moyen par bénéficiaire réalisé pour les projets examinés est comparable à celui prévu.** En moyenne, le coût a été estimé à environ 213,8 USD à la conception<sup>124</sup> et à 238,9 USD en 2020<sup>125</sup>, mais il varie fortement d'un projet à l'autre, en fonction de l'intensité de l'appui par bénéficiaire et de la proportion de la contribution des bénéficiaires. Le nombre de bénéficiaires atteint est de 1,9 million de personnes, soit 82% des 2,4 millions ciblés.
76. **Malgré des augmentations du volume des crédits octroyés par les IMF, le portefeuille de deux d'entre elles présente des performances plutôt mitigées et des risques.** Pendant la période du partenariat, le portefeuille de crédits des cinq IMF a connu une croissance de 60%, passant de 51,6 milliards de FBU à 82,7 milliards de FBU. Seulement deux des cinq IMF (FENACOBU et CECM) se conforment à la norme consistant à avoir un portefeuille à risque de plus de 30 jours inférieur à 5%, selon les données de 2017-2018. Le rendement des actifs<sup>126</sup> est inférieur à 5% pour trois des IMF, donc au-dessous de la norme. Deux des cinq IMF ne respectent pas la norme de plus de 100% d'autosuffisance opérationnelle (2015-2018)<sup>127</sup>. Toutes les IMF, sauf UCODE, ont connu une tendance baissière de cette valeur (voir tableaux 25-29 dans l'annexe 12).
77. **Le calcul à la conception et à l'achèvement des taux de rentabilité économique (TRE) n'est pas disponible pour tout le portefeuille, mais ils sont en général supérieurs au coût d'opportunité du capital.** Les TRE sont bien supérieurs au coût d'opportunité du capital au Burundi (voir tableau 32 dans l'annexe 12), selon les services de planification nationale et les données des projets/programmes FIDA. Ce qui est dû: i) à la réhabilitation de périmètres

<sup>123</sup> Il faut ajouter les coûts des études techniques (10%) et les coûts de surveillance/contrôle des travaux des marais (3%)

<sup>124</sup> Non inclus le PRDMR dont les données sur le coût/bénéficiaire ne sont pas disponibles.

<sup>125</sup> Le PIPARV n'est pas inclus dans cette analyse, notamment à cause des faibles investissements réalisés. Sources: rapports d'achèvement (pour les projets clôturés) et base de données FIDA (pour les projets en cours). Voir le tableau 24 dans l'annexe 12 pour le détail par projet.

<sup>126</sup> Ce ratio mesure la capacité de l'institution à utiliser ses actifs pour générer du rendement. Ce taux se calcule net d'impôts et exclut les éléments hors exploitation ainsi que les subventions.

<sup>127</sup> Cet indicateur renseigne sur la capacité d'une IMF à couvrir l'ensemble de ses charges d'exploitation. WISE et UCODE affichent des performances plutôt mitigées surtout dans la gestion du portefeuille de crédits. Cette situation les amène à accroître leurs charges par les provisions, ce qui grève le résultat et le rendement de ces institutions.

rizicoles, des nouveaux AHA de marais et de plaines et la rentabilisation des aménagements<sup>128</sup>; ii) aux bénéfiques significatifs de l'élevage bovin (lait, viande et fumier comme sous-produit) et de l'utilisation des intrants (semences de qualité, nouvelles variétés améliorées, engrais, fertilisants). Il faut toutefois noter que certaines hypothèses en termes de productivité de certaines filières et de taux d'adoption des nouvelles techniques culturales paraissent surestimées<sup>129</sup>.

78. **En résumé**, les délais entre les dates d'approbation et la mise en vigueur des projets sont inférieurs à ceux d'ESA et du FIDA. De même, les taux de réalisations financières sont acceptables pour les projets clôturés. Le portefeuille affiche des coûts par bénéficiaire comparables à ceux estimés à la conception et des rentabilités économiques supérieures au coût d'opportunité du capital. Cependant, les délais entre la date de mise en vigueur des projets/programmes et le premier déboursement sont élevés, les dépassements de délais de mise en œuvre des projets fréquents et les coûts de gestion dépassent ceux prévus pour tous les projets du portefeuille. Les portefeuilles de certaines IMF impliquées dans le programme FIDA présentent des performances plutôt mitigées et des risques. En outre, certaines hypothèses en termes de productivité de certaines filières et de taux d'adoption des nouvelles techniques culturales paraissent surestimées pour ce qui est de l'évaluation de la rentabilité économique. Enfin, à l'exception du PRDMR et du PRODEFI, tous les autres projets ont un niveau de performance individuel modéré en termes d'efficacité. Sur cette base, l'efficacité est jugée plutôt satisfaisante (4)

#### A.4. Impact sur la pauvreté rurale

79. L'appréciation des impacts consiste à évaluer les changements intervenus (effets à moyen terme de la théorie du changement) contribuant à l'atteinte des trois objectifs stratégiques<sup>130</sup> dans le but de faciliter la participation des ruraux pauvres à une croissance équitable, durable et d'améliorer la résilience au changement climatique (objectif général). Pour ce faire, les sources principales utilisées ont été les rapports d'effets et d'impacts des projets clôturés, les validations des rapports d'achèvement des projets, ainsi que les interviews et enquêtes de terrain auprès des bénéficiaires et partenaires des projets. Suivant le Manuel de l'évaluation du FIDA (2015), l'analyse est structurée en termes d'amélioration: i) des revenus et avoirs des ménages; ii) de la productivité agricole et la sécurité alimentaire; iii) du capital humain et social; et iv) des politiques et renforcement des institutions.

#### Revenus et avoirs des ménages bénéficiaires

80. **Les documents d'évaluation du portefeuille reportent des améliorations des revenus de la majorité des ménages bénéficiaires et identifient quelques activités montrant des impacts majeurs.** Globalement, 65% des ménages bénéficiaires ont vu leurs revenus s'améliorer d'au moins 30%<sup>131</sup>. Quelques études ont trouvé que les kits bovins entraînent des améliorations dans les conditions de vie plus intenses que pour les bénéficiaires du système de riziculture intensive ou amélioré (SRI/SRA) ou du GCS<sup>132</sup>. Il faut souligner que les

<sup>128</sup> Le taux de rentabilité financière (TRI) du marais est de 18,8%, largement supérieur au coût d'opportunité du capital, ce qui est très satisfaisant surtout qu'une partie des bénéfices additionnels n'a pas été considérée dans l'analyse dont le détail est consigné en annexe.

<sup>129</sup> Par exemple, les estimations de l'évaluation d'impact du PNSADR-IM montrent que l'augmentation est de près de 60% des rendements de la céréaliculture en pluvial et une multiplication de l'effectif du bétail par 3 en 10 ans chez les femmes bénéficiaires de kits d'élevage semble très optimiste (rapport étude d'impact du PNSADR-IM).

<sup>130</sup> 1) Amélioration de l'accès physique aux zones de production et gestion durable de l'eau et des sols; 2) développement des filières et la structuration des OP, visant à augmenter de façon significative la production, la productivité et la commercialisation; et 3) renforcement de l'implication des groupes vulnérables dans l'élaboration et le suivi de politiques de développement rural et dans les dynamiques économiques et les filières appuyées.

<sup>131</sup> Il s'agit de 994 313 ménages (614 613 de 2009-2015 et 379 700 de 2016-2020) touchés directement et indirectement par l'ensemble des projets/programmes du portefeuille FIDA sur la période 2009 à 2020, sur 543 735 ménages ciblés, soit un taux de réalisation de 183% (rapports de revue d'achèvement des COSOP).

<sup>132</sup> Réduction de la pauvreté monétaire chez les bénéficiaires de bovins (PRODEFI: 94,3% à 76,2% et PAIVA-B: 95% à 71,2%), et chez les bénéficiaires du SRI (91-95% à 79-81%); de caprins (de 95 à 85,6%), et du GCS (96,6% à

kits bovins ont été offerts uniquement aux ménages de catégorie 2b et 3 avec l'hypothèse que les plus vulnérables (catégories 1 et 2a) ne disposent pas de superficie suffisante pour pouvoir installer des cultures fourragères et prendre soin de ces animaux. Des cas anecdotiques ont été révélés où des jeunes ou des femmes sans accès à la terre ont réussi à s'associer à la chaîne de solidarité communautaire bovine (CSCB) et à avoir des bons résultats, selon leurs témoignages<sup>133</sup>. Le tableau ci-dessous montre quelques indicateurs clés rapportés pour les projets/programmes.

Tableau 9

**Indicateurs sur l'impact sur le revenu des populations du portefeuille FIDA au Burundi**

<i>Projet et année</i>	<i>Constat sur le changement de revenu/pauvreté</i>
PARSE (2014)	Revenus des bénéficiaires augmentés de 50% et plus 70,8% des bénéficiaires ont augmenté leurs revenus annuels de plus de 30%
RMP PRODEFI II (2018)	Ménages avec plus de 52,75 USD/an: dirigés par les hommes (de 7,9% à 52%) dirigés par les femmes (de 2,6% à 40,5%)
PAIVA-B (2019)	Revenu des ménages bénéficiaires multiplié par 4 <sup>134</sup> , soit le double de la proportion d'accroissement pour les ménages non bénéficiaires

Source: plusieurs documents d'évaluation<sup>135</sup>

81. **Les infrastructures de valorisation ont contribué à des améliorations des revenus des producteurs, qui ont pu vendre à des prix plus élevés.** Le stockage des productions sur une période plus longue, voire leurs transformations, a permis de les écouler sur le marché à des prix plus intéressants, notamment à contre saison. En effet, les études d'impacts du PARSE et du PAIVA-B font ressortir globalement un accroissement des prix de vente des produits sur trois chaînes de valeur (maïs, riz, lait) et de la quantité moyenne vendue par producteur de riz (de 22 à 68 kg) et de lait (de 437 litres à 653,5 litres). Ces tendances ont été confirmées par les visites à douze centres de collecte de lait et aux marais avec des hangars de stockage de riz (par exemple, le prix du kilo de riz augmente de 1 050 FBU à 1 700-1 900 FBU une fois décortiqué ou de 650 à 1 500 FBU quand il est décortiqué et stocké pendant six mois).
82. **L'accroissement des revenus des ménages s'est traduit par l'amélioration de leur niveau de vie avec une accumulation de divers autres biens.** Par exemple, les bénéficiaires du PAIVA-B ont pu procéder à l'achat d'habits (52%) et de semences (30,4%), acheter ou louer des terres (33,4%), payer les frais scolaires (64%) et la main d'œuvre (28,4%) (FIDA, 2019b). Plus généralement, des améliorations dans les maisons, la possession de vélos, radios ou téléphones sont aussi rapportées<sup>136</sup>. Cela a pu être vérifié par les visites de terrain en octobre 2020.

84,5%). Selon le PNIA 2016-2020, la CSCB avec des vaches laitières croisées a montré qu'un exploitant avec 0,5 ha pouvait entretenir une vache qui produit en moyenne 9 litres de lait par jour et lui permet de sortir de la catégorie de ménage pauvre.

<sup>133</sup> C'est le cas d'un jeune interviewé lors des visites en 2020 qui a quatre vaches après que son père lui a cédé 40 ares ou d'une femme (veuve) à qui son frère a cédé une parcelle et qui produit huit litres de lait par jour. La Stratégie genre en 2020 souligne aussi les bons résultats de quelques expériences d'encadrement productif de membres Batwa (PAIVA-B, le PRODEFI et le PNSADR-IM), à documenter afin de casser les préjugés sur les capacités de ce groupe.

<sup>134</sup> De 155,26 USD/an à 693,74 USD/an, soit de 307 410 FBU/an/ménage à 1 373 598 FBU/an/ménage.

<sup>135</sup> Évaluation de l'efficacité, des effets et impacts des actions d'amélioration génétique initiées par le PARSE (2014); Évaluation à mi-parcours du PRODEFI II (2018); évaluation du PAIVA-B (2019).

<sup>136</sup> Par exemple, le pourcentage des ménages bénéficiaires possédant des maisons dont la toiture est en tôle (de 76,5% à 83,9%), des maisons secondaires servant de cuisine (de 41,9% à 50,5%), des vélos (de 27,6% à 34,8%), des radios (de 48,9% à 52,7%) et des téléphones portables (de 21,7% à 33,8%) (rapport d'évaluation du COSOP 2009-2015).

83. **Les projets ne disposent pas d'informations détaillées sur les impacts des appuis spécifiques pour les ménages plus vulnérables.** Les ménages catégorisés comme 1, 2a et 2b ont été associés aux activités relatives au petit bétail, aux GCS pour le financement d'AGR et aux séances d'alphabétisation, entre autres. En outre, ils sont associés comme main d'œuvre dans les aménagements, suivant les exigences du FIDA envers les entreprises qui gagnent les marchés. Cela a permis une injection significative d'argent au niveau local pour la population démunie et peut représenter jusqu'à 30% du coût total d'un marché<sup>137</sup>. Les seules informations reçues par la mission d'évaluation détaillant le nombre de bénéficiaires par catégorie ciblée proviennent de l'unité de facilitation et de coordination régionale (UFCR) du Nord, portant sur environ 120 000 personnes des deux catégories les plus vulnérables<sup>138</sup>. À l'Imbo, les projets ont appuyé 657 personnes vulnérables de la catégorie 2a avec des kits rizicoles de démarrage afin d'assurer la coordination de la mise en valeur d'un marais réhabilité par le PNSADR-IM<sup>139</sup>. Les témoignages de 65 personnes vulnérables interviewées en octobre 2020 confirment des améliorations progressives de leur niveau de vie. Par exemple, plusieurs confirment un accroissement de leur capacité à accéder à des crédits de montants plus élevés et les rembourser sans problèmes. Par ailleurs, le changement d'approche du PIPARV-B (en abandonnant le ciblage géographique concentré sur les marais aménageables et leurs BV immédiats) devrait contribuer à surmonter la marginalisation des ménages vulnérables des collines dépourvues de marais aménageables<sup>140</sup>.

#### **Productivité agricole et sécurité alimentaire**

84. **Les activités des projets ont indéniablement contribué à une augmentation de la production et des rendements agricoles parmi les producteurs ruraux bénéficiaires.** En effet, selon les rapports d'évaluation des effets et impacts des projets et les revues des COSOP<sup>141</sup>, les aménagements réalisés, le renforcement des capacités à travers les CEP et l'appui aux producteurs leur ont permis d'adopter de meilleures pratiques agricoles et d'intensifier leurs productions. Ainsi, entre 2009 et 2019, les niveaux de rendement des cultures vivrières pratiquées ont globalement augmenté de l'ordre de 211% dans l'ensemble des zones d'intervention des projets. En moyenne, les ménages bénéficiaires des projets/programmes ont enregistré une augmentation de leur production végétale agricole totale de plus de 50% pour les principales cultures vivrières<sup>142</sup>. L'introduction du SRI/SRA a permis de multiplier le rendement des rizières par 2 ou 3, avec une utilisation minimale de semences (5 à 7 fois moins de semences)<sup>143</sup>.

<sup>137</sup> Néanmoins, selon des échanges lors des visites de terrain, les plus vulnérables des vulnérables n'ont pas pu toujours être associés, même comme main d'œuvre non-qualifiée, étant donné que les rémunérations étaient différées dans le temps. Par exemple, quelques membres de la communauté Batwa ont eu des difficultés à travailler dans les aménagements sur les BV parce que les rémunérations ont été données à la fin du mois et ils vivent au jour le jour. D'autres mécanismes pour arriver aux plus vulnérables seront testés dans le cadre du PAIFAR-B, qui a inclus un mécanisme d'accompagnement et de soutien inclusif par lequel 5 000 bénéficiaires recevront 75 000 FBU par mois pour améliorer leur alimentation et financer des AGR, y compris l'éducation financière.

<sup>138</sup> Le PRODEFI a touché plus de 75 000 personnes de la catégorie 1, notamment à travers les activités espèces contre travail des aménagements des BV. Le PRODEFI I et II et PAIVA-B rapportent 13 000 personnes de la catégorie 2 (surtout à travers les GCS).

<sup>139</sup> Il s'agit de veuves, de veufset de jeunes chefs de ménages avec des superficies de moins de 20 ares et des faibles revenus. La conception du projet a estimé qu'environ 40% des riziculteurs n'avaient pas les moyens de se procurer les intrants en première année. Le kit a consisté en semences et autres matériels pour environ 200 000 FBU par bénéficiaire.

<sup>140</sup> Le document de conception reconnaît que les ménages très pauvres sans terre (61% des ménages ruraux) n'ont bénéficié que de façon ponctuelle d'emplois saisonniers. La RMP du PRODEFI II reconnaît aussi que malgré les efforts de ciblage des groupes vulnérables, comme les Batwa, il y a encore des insuffisances à cet égard.

<sup>141</sup> Rapport d'achèvement du COSOP 2009-2015 (paragraphe 115-116), Rapport de revue à mi-parcours du COSOP 2016-2021, et Cadre de gestion des résultats du COSOP. Situation au 30/10/2019.

<sup>142</sup> Les rendements sont passés de 2,26 à 5,22 t/ha (+131%) pour le riz; de 7,56 à 18 t/ha (+138%) pour la banane; de 0,77 à 3,44 t/ha (+339%) pour le maïs et de 0,74 t/ha à 2,5 t/ha (+237%) pour le haricot; tandis que la production a augmenté de 58,6% pour le riz, 61,6% pour le haricot, 64,1% pour le maïs et 58,2% pour la banane.

<sup>143</sup> Selon le document technique sur le SRI du PRODEFI (2019), l'adoption du SRI et d'une nouvelle variété de riz paddy a permis une multiplication par huit de son rendement (de 0,5-0,8 t/ha à 6 t/ha), avec un taux d'adoption de 60% des usagers des marais de Nyakima dès 2015. Selon l'évaluation des effets du SRI du PNSADR-IM (2018), suite au

Rien que dans l'Imbo et Moso, des documents récents mentionnent une augmentation de la production de riz de 75 000 tonnes par an grâce aux efforts de réhabilitation des marais et de 333 000 petits producteurs (proposition au Fonds vert pour le climat, 2020). Par ailleurs, l'introduction des semences de maïs hybride a permis une multiplication des rendements de 1,6 à 4 fois et les dons d'appui à la recherche nationale dans la lutte contre les maladies du manioc et à la CAPAD ont contribué à doubler la productivité de cette culture et à réduire la durée de son cycle de production.

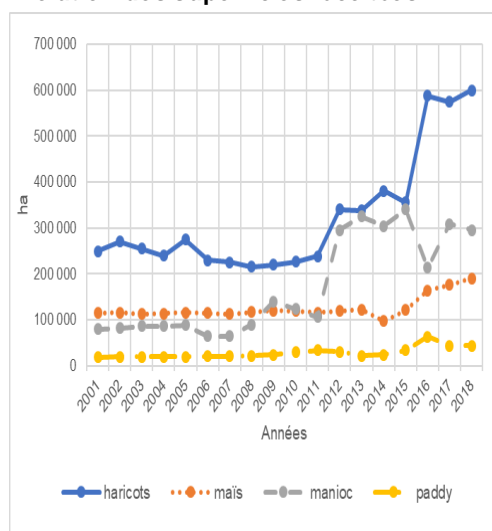
85. **Les accroissements de productivité dans les marais sont dus aux aménagements financés, à l'utilisation plus intensive des intrants et à l'amélioration des pratiques agricoles.** En comparant les bénéfices additionnels des marais avec l'accroissement des coûts de plusieurs cultures (riz paddy, maïs, haricot, pomme de terre, et patate douce), leur productivité a augmenté significativement (voir tableau 30 dans l'annexe 12). Les entretiens lors des visites de terrain en octobre 2020 confirment cette tendance d'augmentation de la productivité du riz dans six marais, passant de 1,5-2,5 t/ha avant le projet à 5-6 t/ha après aménagement. Les marges nettes de ces productions montrent que leur contribution à la génération de revenus est consistante pour les petits producteurs. Ces dernières évoluent de 20 milliards de FBU/ha/an (maïs) à 238 milliards de FBU/ha/an (riz) (voir tableau 31 dans l'annexe 12). Cependant, les accroissements de marges des producteurs sont limités par la multitude d'intermédiaires qui drainent une partie de la valeur ajoutée créée, ainsi que par le manque d'intégration des chaînes de valeur agricoles<sup>144</sup>.
86. **Les données FAOSTAT disponibles pour le Burundi en 2020 ne confirment que partiellement les augmentations de productivité agricole signalées ci-dessus.** Les données indiquent que les productions annuelles nationales d'haricots, de manioc et de maïs ont augmenté de 2001 à 2019, sauf pour le paddy qui a stagné. Toutefois, ces accroissements de production sont moins marqués que l'extension des superficies respectives récoltées. Ceci infère que les productions accrues ne sont pas fonction de rendements améliorés. En effet, les rendements au niveau national des haricots, du manioc et du paddy ont diminué pendant la période, le cas du maïs étant l'exception comme le montre la figure 5 ci-après. Ceci témoigne, particulièrement pour le riz, qu'en dépit des performances réalisées suite à l'adoption du SRI/SRA par les agriculteurs bénéficiaires des CEP, ses rendements ont chuté dans les zones hors projets en raison notamment des difficultés d'accès à l'eau, du faible encadrement et de la pyriculariose (Mirindi Furaha, 2018)<sup>145</sup>. FAOSTAT, présentant des agrégations nationales et non des données détaillées dans les zones d'intervention des programmes du FIDA, montre que l'agriculture burundaise n'a pas encore initié un redressement fondé sur l'amélioration substantielle des productivités végétales.

---

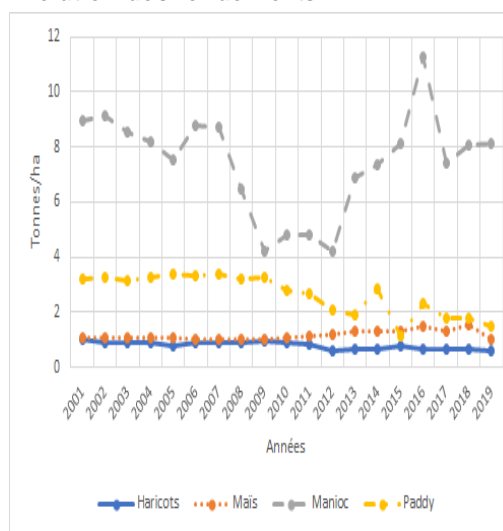
renforcement des capacités à travers des CEP rizicoles, 69% des bénéficiaires du projet ont adopté le SRI (87,6% membres des CEP et 55,3% non membres des CEP).

<sup>144</sup> Analyse de la chaîne de valeur banane au Burundi. 2019. <http://hdl.handle.net/2268/238245>

<sup>145</sup> Vingt-cinq pour cent des parcelles rizicoles du pays (19 000 ha en 2001 et 49 813 ha en 2019) peinent à accéder à l'eau. De plus, la production de riz a dramatiquement diminué, notamment entre 2012 et 2013, suite à la pyriculariose qui est une pathologie qui affecte les organes aériens du riz tels que les feuilles, les tiges et les panicules. Elle peut être destructrice dans les cultures de riz pluvial ou en situation irriguée utilisant des intrants azotés.

Figure 4  
Évolution des superficies récoltées

Source: Données FAOStat 2020

Figure 5  
Évolution des rendements

Source: Données FAOStat 2020.

87. **Le portefeuille a contribué remarquablement à l'amélioration de la production et de la productivité animales.** Selon la revue à mi-parcours du COSOP 2016, la promotion de l'insémination artificielle et l'amélioration des conditions d'élevage par la promotion du système d'intégration agro-sylvo-zootechnique ont permis une augmentation de la production laitière entre 2009 et 2019 de 382 à 1 400 litres par lactation. La dotation aux ménages de kits d'élevage (bovins, porcins, etc.) et l'adoption de la stabulation permanente se sont traduites par une augmentation de la production de fumier de 2,5 à plus de 6 t/an par ménage, selon que les animaux sont installés dans les étables cimentées ou non (FIDA, 2018a, 2019a). En plus des bénéfices tirés de la vente et la consommation des animaux, cette production de fumier sert à la fertilisation des cultures et donc à améliorer les rendements des cultures tout en réduisant les charges en engrais.<sup>146</sup> Ainsi, selon les statistiques nationales de la FAO sur le Burundi, entre 2001 et 2018, la production annuelle de lait frais de vache a augmenté plus rapidement que le cheptel de bovins (5,38 contre 3,33) tandis que la population porcine s'est multipliée par 7 et celle de production de viande porcine par 6,67<sup>147</sup>.
88. **Les conditions d'hygiène de la production ainsi que la mortalité des animaux se sont aussi améliorées.** La validation du rapport d'achèvement du PARSE (2016) et des bénéficiaires interviewés souligne la contribution des agents communautaires de santé animale (ACSA) appuyés par le portefeuille dans la baisse de la mortalité des bovins de 25 à 3% pour 400 000 éleveurs (au-dessus de la cible de 60 000). Néanmoins, la distribution des animaux d'élevage n'a pas été accompagnée par la mise en place d'unités de fabrication d'aliments du bétail ainsi que de produits vétérinaires. D'autres personnes interviewées mentionnent aussi les effets des projets sur l'amélioration des conditions d'hygiène du lait, un bon début pour surmonter les problèmes de qualité et salubrité des circuits informels qui occasionnent souvent des problèmes de santé.
89. **La combinaison d'activités testée par les projets semble avoir eu des impacts sur les indicateurs de SAN de la population cible.** Les leçons du PROPA-O (2012) ont montré que les mesures de formation et d'éducation nutritionnelle n'ont de

<sup>146</sup> Par exemple, les kits naisseurs et les inséminations artificielles appuyés par le PARSE, en produisant du fumier pour améliorer la fertilité de leur sol, ont augmenté la production agricole de plus de 50% (production de bananes, maïs, haricot, pomme de terre et autres cultures maraichères), selon l'évaluation du PARSE (2014).

<sup>147</sup> <http://www.fao.org/faostat/en/> (visité le 8 décembre 2020).

véritable impact que si les personnes sont en même temps appuyées par des microprojets ou des activités génératrices de revenus leur permettant d'augmenter/diversifier la production d'aliments et de générer des revenus. Les projets ont combiné la mise en place de FAN/FARN, de jardins potagers et de microprojets de petit élevage à cycle court à travers des chaînes de solidarité porcine<sup>148</sup> ou des microprojets porc-potager (POPO)<sup>149</sup>, ainsi que l'appui avec des kits champignons<sup>150</sup> et des kits cobaye. En effet, un nombre élevé d'enfants malnutris ont retrouvé leur santé et leurs rechutes ont été évitées grâce à une meilleure disponibilité de produits agricoles et de revenus et à la formation dispensée à travers les FARN<sup>151</sup>. Les projets notent également des résultats sur l'adoption des bonnes pratiques alimentaires<sup>152</sup> et d'autres indicateurs SAN clés (voir ci-dessous)<sup>153</sup>. La RMP du PRODEFI II souligne les effets de la distribution de 3 000 bovins sur la santé alimentaire et nutritionnelle des bénéficiaires (et de leurs voisins)<sup>154</sup>. La réalisation des adductions d'eau potable, la construction et l'équipement des centres de santé, dans le cadre du PRDMR et PTRPC, ont aussi contribué à la diminution de nombre de bénéficiaires atteints de maladies liées à la consommation d'eau souillée. Même si ces expériences sont considérées comme des réussites, les experts interviewés reconnaissent que leur taille a été limitée et qu'il est nécessaire d'adopter une approche de la SAN encore plus multidimensionnelle<sup>155</sup>.

Tableau 10

**Contribution des trois projets à la SAN des bénéficiaires**

Indicateur du COSOP 2016	PROPA-O	PNSADR-IM	PRODEFI II
Augmentation de la <b>sécurité alimentaire des ménages</b> pauvres appuyés par le programme d'au moins 10%	Amélioration de 2,2%	Amélioration de 47%	Amélioration de 0,6%
Augmentation du taux des <b>ménages</b> prenant régulièrement au moins <b>trois repas par jour</b> d'au moins 3%	16% des adultes bénéficiaires contre 6% des non bénéficiaires	8% pour les bénéficiaires et les non bénéficiaires	4,9 % contre 3,8% pour les non bénéficiaires
Diminution des enfants souffrant d' <b>insuffisance pondérale</b> (-10%), <b>malnutrition chronique</b> (-10%) et malnutrition aiguë (1,5%)	Insuffisance pondérale: -6% Malnutrition chronique: -5,8% Malnutrition aiguë: -0,2%	Insuffisance pondérale: -7% Malnutrition chronique: -5,5% Malnutrition aiguë: -3,1%	Insuffisance pondérale: -2,8% Malnutrition chronique: -3,1% Malnutrition aiguë: -3%

Sources: rapports d'achèvement et d'évaluations à mi-parcours.

90. **Par ailleurs, les coopératives laitières ont approvisionné des cantines scolaires et des expériences de fortification d'aliments ont été testées.** Le FIDA et le PAM ont appuyé douze coopératives avec plus de 3 000 vaches et la société Modern Dairy of Burundi (MDB) afin d'améliorer le conditionnement et le contrôle de la qualité du lait pour qu'il soit exempt de toute possibilité de contamination par des germes pathogènes. En 2017 et 2018, 300 000 litres de lait pasteurisé de MDB ont

<sup>148</sup> Le premier acquéreur doit transférer 2-3 porcelets au second acquéreur et, à chaque mise-bas, le produit de la vente d'un porcelet doit être reversé à la caisse d'entraide mutuelle (évaluation du PROPA-O, 2019).

<sup>149</sup> D'une part, le petit élevage composé de porcs permet aux ménages d'accéder aux aliments riches en protéines animales, mais sert aussi de source de revenus, permettant d'acheter de la nourriture ou de satisfaire les besoins de base du ménage. D'autre part, la promotion de la consommation des légumes prévient le retard de croissance.

<sup>150</sup> Le PNSADR-IM a installé deux champignonnières pilotes en faveur de 120 ménages.

<sup>151</sup> Le nombre d'enfants réhabilités rapportés par le PROPA-O est de 32 000 (77% de la cible) et de 3 700 et 417 lors de la revue à mi-parcours du PRODEFI II et du PNSADR-IM.

<sup>152</sup> Lors de la RMP, le PNSADR-IM rapporte que 95% des bénéficiaires ont adopté de bonnes pratiques alimentaires et le PRODEFI a sensibilisé le double (16 000) de personnes sur ces changements.

<sup>153</sup> L'évaluation du PAIVA-B fait ressortir que l'insécurité alimentaire a baissé parmi les ménages bénéficiaires par rapport à la situation de référence (taux de malnutrition infantile aiguë, malnutrition chronique et insuffisance pondérale).

<sup>154</sup> Le lait a permis de limiter les maladies carencielles chez les enfants malnutris et sa consommation a amélioré l'état de santé des membres des ménages (et même celui des voisins non bénéficiaires d'animaux avec le lait qui leur a été donné gratuitement ou en échange de fourrages). Néanmoins, les acteurs de la filière interviewés continuent à regretter le bas niveau de consommation de lait au Burundi par rapport aux pays de la sous-région (6 l/année/habitant).

<sup>155</sup> Ce dernier point a aussi été souligné par la revue du portefeuille de nutrition du FIDA au Burundi en 2017.

été distribués à 37 000 enfants bénéficiaires des cantines scolaires<sup>156</sup>. Il est indéniable que les interventions du FIDA ont contribué, d'après les études du PAM (PAM, 2019), à l'atteinte en 2017 pour 29,2% des enfants (6-23 mois) de la fréquence des repas minimum et 19,9% de la diversité alimentaire minimale. Le PROPA-O a aussi contractualisé avec le PAM une minoterie (moulin à farine) à Muranvya qui a produit 1 000 tonnes de farine fortifiée certifiée pour les personnes souffrant d'anémie, mais sans l'associer à des actions visant la prévention des carences en fer comme il est recommandé au niveau international<sup>157</sup>.

### **Développement du capital humain et social**

91. **Les formations et l'approche participative ont permis de renforcer le capital humain et social des bénéficiaires.** Le portefeuille a dédié entre 5 et 23% de son budget au renforcement des capacités<sup>158</sup>. Par exemple, l'appui aux coopératives exploitants le lait, le miel ou le riz, ainsi que les nombreuses AUM, AUP, et d'autres types de comités mises en place, ont facilité la coopération entre les personnes et les acteurs de mise en œuvre des projets et les institutions publiques concernées. Leur responsabilisation pour la maintenance des réalisations constitue un moyen de renforcer la cohésion sociale qui avait été endommagée par les crises précédentes. Les appuis aux plus vulnérables ont renforcé les capacités des femmes, des jeunes et des groupes autochtones (Batwa) afin de favoriser leur participation au développement des filières ainsi qu'aux instances décisionnelles. Par exemple, pour la période 2016-2020, 44% de femmes bénéficiaires des projets sont membres des OP et 50% d'entre elles siègent au sein des organes de prise de décisions (FIDA, 2020). Quelques femmes dirigeantes participent aux côtés des hommes (*bashingantahe* et conseillers collinaires) au règlement des conflits sociaux et au renforcement de la réconciliation nationale.
92. **Cependant, quelques acteurs considèrent que l'utilisation de certains prestataires de services n'a pas permis l'émergence de l'expertise locale.** Comme mentionné dans la section sur l'efficacité, la plupart des projets du portefeuille FIDA se sont appuyés sur quatre prestataires de service. Si cela a bien permis d'affiner des approches de mise en œuvre des projets tout au long de la période d'évaluation, ce choix a pu rendre difficile l'émergence d'autres prestataires locaux aptes à pérenniser les interventions.
93. **Certaines lacunes existent aussi pour ce qui est de prévenir de possibles tensions et conflits liés à l'accès inéquitable à la terre et à l'eau.** La facilitation de certificats fonciers aux bénéficiaires ne semble pas suffisante par rapport aux défis des questions foncières, comme mentionné dans de nombreuses études d'impact environnemental et social (EIES) des projets et dans les entretiens<sup>159</sup>. Ces aspects ne sont pas rapportés ni pris en considération dans les supervisions de ces projets. Aucune des dix interventions n'a développé de plan de réinstallation complet ou abrégé, suivant le niveau des impacts potentiels mais, selon les entretiens, des assemblées collinaires se tiennent lors de la conception des projets au cours desquelles les aspects de propriété foncière sont discutés. Toutefois, plusieurs personnes interviewées pour cette évaluation, notamment des cadres de l'administration burundaise et des membres des équipes de projets, considèrent que

<sup>156</sup> <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000108441/download/> (consulté le 4 octobre 2020).

<sup>157</sup> Déparasitage, mesures d'assainissement, contrôle du paludisme, promotion de la réduction de la consommation de tanins aux repas et de la consommation des légumes à feuilles vertes, supplémentation en fer des femmes enceintes et allaitantes (FIDA, République du Burundi, Union européenne, PROPA-O, Rapport d'achèvement de projet, 2019)

<sup>158</sup> Le PAIFAR-B et le PNSADR-IM incluent à peine 5%, tandis que le PROPA-O et le PIPARV-B incluent environ 20% (l'exercice n'est pas facile à cause de la dénomination non-uniforme de ces activités dans les budgets des projets).

<sup>159</sup> (i) des tensions sociales liées à l'accès à la terre et à l'eau dans certains périmètres irrigués (plaine de l'Imbo) à la suite de leur aménagement (études d'impacts de la riziculture sur l'environnement (PRDMR, 2003), (ii) des craintes d'être spoliés de leur terre dans les marais ont été exprimées par les exploitants agricoles lors des consultations publiques (EIES marais Rumpungwe et Kagoma, province de Ruhigi, PNSADR-IM, 2017).



les SFC et le réseau de parajuristes<sup>160</sup> ont contribué à la réduction des conflits fonciers. L'évaluation n'a pas trouvé de données chiffrées des conflits au niveau des communes appuyées, mais les derniers rapports en la matière continuent à mentionner qu'entre 70 et 80% des affaires portées devant les tribunaux de résidence au Burundi sont toujours liés à cette question (MINEAGRIE, 2018b, 2019a).

### **Impact sur les politiques et institutions rurales**

94. **Les projets ont contribué au renforcement des capacités de planification et de suivi des réalisations des OP ainsi que des institutions étatiques décentralisées et centrales.** Dans la première période évaluée, les projets ont appuyé beaucoup plus les acteurs étatiques (FIDA, 2013b). Par la suite, l'approche de développement communautaire et participative adoptée par les projets avec la création et la formation de milliers de structures communautaires a aidé à la planification, au ciblage et à porter les attentes des populations auprès des politiques et/ou d'autres partenaires techniques et financiers. Les projets/programmes, notamment le PAIVA-B et PRODEFI I et II, ont œuvré à structurer progressivement les producteurs en un réseau de coopératives laitières et rizicoles pouvant concurrencer efficacement les commerçants traditionnels afin de tirer le meilleur parti de l'augmentation de production résultant des activités conduites en amont des filières.
95. **Les projets de contractualisation entre les OP et les opérateurs privés, notamment sur la filière lait, riz et maïs ont favorisé la collaboration sur les marchés afin de fournir des produits de qualité aux consommateurs.** Dans le cadre du PRODEFI I, au moins 40 contrats de partenariat entre les centres de collecte du lait et les autres acteurs de la filière lait – industriels, autres transformateurs artisanaux, commerçants, fournisseurs d'intrants et de services – ont été signés et mis en œuvre. Entre ces derniers, une plateforme d'échanges interprofessionnelle a été mise en place pour l'achat des produits et la réalisation d'investissements dans les infrastructures logistiques et commerciales (mini-laiteries et mini-rizeries).

Encadré 7

#### **Exemple de partenariat pour la valorisation du lait**

- Une partie du lait collecté en attente d'être vendu est acheminé principalement vers MDB, société burundaise de transformation de lait produisant du lait UHT et ses dérivés, créée en 2014. Cette usine locale de transformation et de conditionnement du lait travaille avec 100 agents de terrain et 20 centres de collecte de lait (plus de 8 000 producteurs affiliés aux CCL), équipés pour la collecte et la commercialisation du lait en conditions réfrigérées, et qui collectent de 60 à 80 000 litres de lait par semaine. La compagnie compte atteindre 40 CCL en 2022. La capacité de production de MDB est passée de 10 000 à 40 000 litres par jour et dispose de plusieurs certifications de normes de qualité (ISO 22000 et *Tanzania Food and Drugs Authority*).
- Avec l'appui du PRODEFI, MDB a pu créer une unité de transformation du lait UHT pour la première fois au Burundi. La compagnie reconnaît la grande contribution du FIDA à travers le repeuplement du cheptel bovin (50 000 vaches ont été introduites au Burundi dans le cadre des projets/programmes du FIDA entre 2009 et 2017) et la construction et l'équipement des CCL.
- MDB a joué un rôle majeur dans l'animation de la plateforme interprofessionnelle de la filière lait (PINLAIT). En 2018, 13 plateformes sont dénombrées par le PRODEFI dans sa revue à mi-parcours et le ramassage journalier porte sur environ 5 000 litres de lait pour quatre CCL et touche environ 2 328 producteurs.

Source: site web de l'entreprise<sup>161</sup>, RMP PRODEFI (2018) et entretiens.

96. **Certains projets ont particulièrement contribué à la promulgation de nombreux textes de loi et au renforcement de plusieurs agences et centres parapublics.** Le PARSE a appuyé la promulgation de textes de loi portant sur la police sanitaire des animaux domestiques, sauvages, aquacoles et des abeilles, la

<sup>160</sup> Le PTRPC a promu des parajuristes pour l'arbitrage des conflits sur les collines, surtout en lien avec les questions foncières. Cette innovation a été reproduite par le PNSADR-IM (Stratégie genre du programme FIDA, 2020).

<sup>161</sup> <http://mdbnatura.com/> (visité le 20 novembre 2020)

réglementation de l'exercice de la profession vétérinaire et la mise en place d'agents communautaires de santé animale en milieu rural. Malgré les efforts faits par le Gouvernement du Burundi et ses partenaires pour renouveler la législation foncière et domaniale et la contribution des projets pour la mise en place et l'opérationnalisation de services fonciers communaux dans 27 communes, les SFC sont présents, selon des études récentes, dans moins de la moitié des communes du pays (CEFOD, 2019). Le PROPA-O a appuyé l'élaboration d'un décret-loi et d'un plan stratégique national portant sur la réglementation de la fortification des aliments au Burundi (FIDA, 2019f). Les projets/programmes ont aussi appuyé les centres de renforcement, d'innovation et de formation, les observatoires locaux de l'emploi, l'Agence burundaise pour l'emploi des jeunes et la chambre de l'industrie agroalimentaire pour des stages.

97. **En 2020, le FIDA et la FAO ont conduit une analyse du MINEAGRIE qui permettra de mieux maîtriser sa mission ample**<sup>162</sup>. Le diagnostic a identifié les nombreux défis liés à l'élargissement du mandat du Ministère, par exemple, l'absence d'intégration effective du volet «environnement» dans la SAN et le PNIA ou le manque de prise en compte des enjeux climatiques et environnementaux. L'étude a proposé un plan d'action pour le renforcement institutionnel, organisationnel et opérationnel, y compris le renforcement des ressources humaines, qui est bien apprécié par les acteurs interviewés.
98. **En conclusion**, l'exécution des projets/programmes FIDA a généré globalement les effets et impacts escomptés en termes d'amélioration de la productivité, de revenus des ménages et de sécurité alimentaire. Pour ce qui est du capital humain et social ainsi que de la réduction de la pauvreté, l'impact a été également positif, notamment pour les producteurs en système agropastoral intégré et pour les membres d'organisations paysannes en termes de valorisation et commercialisation des produits agricoles. Cependant, un certain nombre d'aspects n'ont pas été suffisamment pris en considération. Il s'agit en particulier des questions liées à l'insécurité foncière et de la taille encore réduite des appuis aux approches de nutrition testées et d'autres appuis aux populations les plus vulnérables (manque de données sur le nombre de bénéficiaires des catégories 1 et 2 par rapport aux GCS, petit bétail et financement d'AGR). Ainsi, au regard de tout ce qui précède, l'impact du portefeuille sur la pauvreté est jugé satisfaisant (5).

#### **A.5. Durabilité des résultats**

99. **L'implication active dans les projets des institutions locales et provinciales, ainsi que des prestataires, y compris le secteur privé, a contribué à renforcer leur engagement et pérennisation des résultats.** Plusieurs partenariats impliquant les institutions publiques et les administrations locales ont facilité la mise en œuvre des activités des projets/programmes. Le partenariat avec le secteur privé est un bon gage pour la pérennisation des résultats dans l'appui des projets, mais l'envergure du partenariat semble être limitée pour assurer une plus grande durabilité des acquis<sup>163</sup>. Les échanges avec les acteurs sur le terrain pendant les visites en octobre 2020 ont confirmé l'appropriation des activités des projets.

Encadré 8

#### **Exemples d'implication des acteurs sur le terrain**

- Les CDC communaux et collinaires sont engagés dans le dispositif de développement équitable assurant le suivi des bénéficiaires, ainsi que sa pérennisation dans le cadre de la planification territoriale plutôt que celui du projet/programme.

<sup>162</sup> Depuis 2018, le mandat du MINEAGRIE comprend la gestion des ressources naturelles du pays dont les terres, l'eau et la biodiversité, ainsi que la modernisation de l'agriculture et de l'élevage afin d'assurer la SAN du pays et soutenir le développement socioéconomique, ainsi que le transfert de technologies et innovations pour le développement des chaînes de valeur agricoles, des produits d'élevage et des produits halieutiques.

<sup>163</sup> La mise en place et l'animation de plateformes entre les acteurs des filières dans une perspective gagnant-gagnant a favorisé la négociation et la gestion de manière autonome et efficace du processus d'acquisition de crédits pour les intrants agricoles, le stockage (warrantage) et la commercialisation des produits.

- Les gouverneurs, administrateurs et conseillers communaux sont fortement impliqués pendant la mise en œuvre des activités financées par le FIDA et dans leur continuation.
- Le renforcement des capacités des Bureaux provinciaux de l'agriculture et de l'élevage (BPAE) et leur implication dans la mise en œuvre des chaînes de solidarité communautaire animale et le système de vulgarisation par les pairs à travers des champs-écoles des producteurs ont permis de contribuer à la transformation des pratiques agro-sylvo-zootechniques.

Source: visites de terrain et entretiens.

100. **Malgré les efforts pour créer ou renforcer un grand nombre d'associations d'usagers d'infrastructures, des insuffisances pour la réalisation des travaux d'entretien persistent.** Le portefeuille a appuyé un grand nombre de structures communautaires (voir la section sur l'efficacité). Néanmoins, ces AUM et AUP nécessitent encore d'importants moyens financiers et de l'appui technique. Il a été constaté le manque d'approbation par les autorités gouvernementales du cadre réglementaire et de mécanismes financiers pour l'entretien et le renouvellement des infrastructures hydroagricoles et rurales (marais, ponts, pistes, etc.) (FIDA, 2015h, 2020a)<sup>164</sup>. Néanmoins, des progrès ont été réalisés<sup>165</sup> même si les discussions sur la création d'un fonds commun d'entretiens des marais aménagés (ou des pistes), y compris les modalités de contribution de chaque intervenant impliqué et de gestion de ces fonds, n'ont pas avancé comme prévu. Les autres pistes pour l'avenir mentionnées dans des documents sont l'accompagnement des autorités locales aux comités d'entretien dans leur stratégie de mobilisation des redevances auprès des usagers à travers l'harmonisation des montants à payer par producteur, l'instauration de motivation pour les collecteurs et de sanctions pour les usagers réticents aux paiements des redevances (FIDA, 2020c).

Encadré 9

#### Collecte et gestion des redevances aux marais et périmètres irrigués

- Les ateliers provinciaux de concertation organisés en 2018 ont fait état de divergences dans les modalités de fixation, de paiement, de collecte et de gestion des redevances. À titre d'exemple, dans la zone du PROPA-O, la redevance pour les marais aménagés est de 2 000 FBU/parcelle dans la région du Moso et de 500 FBU/are à Cibitoke à l'Imbo. Dans certains marais d'altitude, le montant de la redevance semble modique alors qu'il est jugé exorbitant par les riziculteurs des périmètres irrigués de la plaine de l'Imbo où il est exigé normalement une redevance en nature de 300 kg de paddy/ha.
- Les projets et programmes renseignent souvent les montants collectés par les AUM sans parfois indiquer les prévisions. Les informations du PRODEFI-I montrent que le taux de remboursement des redevances varie d'un marais à un autre et d'une province à l'autre. Il est de 10% à Kayanza, 20% à Ngozi, 21,4% à Gitega, 29% à Cibitoke, 39,7% à Karusi et 44% à Muramvya. Le niveau des redevances collectées est encore bas.
- Les visites de terrain dans 24 marais en octobre 2020 ont relevé des performances très satisfaisantes par rapport à la collecte et gestion des redevances et la maintenance des ouvrages dans la province de Karusi. Par exemple, des réparations des ouvrages ont été faites et l'AUM dispose d'un montant de plus de 4,6 millions de FBU à la COOPEC Bugenyuzi. Cette somme est épargnée après avoir réparé deux ouvrages de prise situés dans le périmètre de Rusimbuko, qui a été aménagé par le PRDMR (en 2007) et réhabilité par le PAIVA-B (en 2014).

<sup>164</sup> D'autres points mentionnés dans les entretiens traitent au manque de clarté du foncier sur les BV et à la divagation du bétail et la transhumance qui sont responsables de la destruction des dispositifs anti-érosifs et des infrastructures d'irrigation et de drainage dans les marais.

<sup>165</sup> Par exemple, des projets de textes ont été élaborés par le PAIOSA, financé par la coopération belge, dans le cadre de l'Atlas interactif de l'aménagement et de l'entretien des marais, bas-fonds et plaines irrigables du Burundi. Cet atlas donne un ensemble de référentiels et de manuels se rapportant à la conception, l'entretien et la gestion des infrastructures hydroagricoles, à l'intention des cadres techniciens du génie rural du MINEAGRIE et des associations des usagers de l'eau. Une feuille de route pour la mise en place d'un cadre de gestion des infrastructures hydroagricoles dans les marais/bas-fonds et plaines et une autre pour la mise en place d'un fonds d'entretien structurant complètent les documents.

- Comme facteurs de ce succès, l'évaluation a pu identifier: (i) l'appui de l'administration qui a adopté comme approche d'octroyer 20% de la somme collectée aux membres des AUM; et (ii) une innovation prônée par un agent de l'ACORD de déterminer l'étendue que chaque irrigant exploite dans les marais. Par contre, plusieurs cas peinent à collecter les redevances auprès des usagers, par exemple dans les marais de l'Imbo et du centre (collecte de moins de 50%) ou du nord (avec des cas de moins de 20%). La sensibilisation et la formation de ces AUM doivent être renforcées. En outre, plus de la moitié des 24 AUM rencontrées ont sollicité l'intervention de l'administration pour faciliter le paiement des redevances.

Source: document technique sur les filières et visites de l'évaluation (octobre 2020).

101. **Des facteurs techniques et organisationnels ont affecté aussi la durabilité des infrastructures financées.** Selon les entretiens, les études d'aménagement préalables ne sont pas toujours effectuées avec tout le temps nécessaire et, après construction, l'entretien n'est pas toujours guidé par les services de génie rural à cause de leur effectif réduit dans les communes. Le manque d'expertise ou l'utilisation d'équipements inappropriés de la part des associations d'usagers peut occasionner des dégâts et déclencher des problèmes structurels<sup>166</sup>. Dans d'autres cas, la taille de certaines infrastructures dépasse les capacités des AUM et nécessite le recours à une société privée pour leur entretien<sup>167</sup>.
102. **Les activités d'approvisionnement en intrants (semences de riz, engrais, produits phytosanitaires et intrants zootecniques) continueront sans l'appui des projets.** Les techniques de production des semences sont bien maîtrisées par les groupements privés multiplicateurs qui dégagent, par ailleurs, des marges assez importantes pour leur permettre d'investir et d'assurer leur durabilité. Au vu de la nécessité de garantir la fourniture des semences améliorées de manière durable, les conventions de collaboration entre les projets et les institutions de recherche spécialisées furent un succès dans le cadre du PAIVA-B et du PRODEFI. L'accès à ces derniers serait également facilité par les crédits aux intrants. Néanmoins, les boutiques d'intrants construites dans le cadre du PRODEFI sont encore en nombre insuffisant ou non fonctionnelles<sup>168</sup>.
103. **La chaîne de solidarité communautaire bovine est maîtrisée et continuera après le retrait de l'appui extérieur, mais il y a des améliorations possibles dans d'autres activités d'élevage.** Les CDC, les administrations locales, la population et les services techniques du MINAGRIE ont été formés pour la sélection des bénéficiaires, le suivi et le remboursement des animaux. Les habitants ont déjà compris que les bovins octroyés par les projets constituent un bien communautaire et le remboursement en nature est obligatoire et surveillé par toute la population<sup>169</sup>. Ces observations ont été corroborées par les échanges sur le terrain. En revanche, bien que les étables cimentées permettent de réduire de façon significative la propagation des maladies, leur généralisation reste problématique et non durable, affectant la production et la productivité du secteur<sup>170</sup>.
104. **La continuation des services fonciers communaux dépend de leur appropriation par les communes, mais quelques-uns sont en bonne voie**

<sup>166</sup> Par exemple, la pente négative dans l'écoulement de l'eau de quelques canaux principaux des marais visités de Mugono et Kansega à Cibitoke, Kagogo-Giusmo à Giteba et Nyabijo à Karusi.

<sup>167</sup> Cela est le cas de la gestion du grand marais de Ruvubu (773 ha) et des mini-rizeries de Mpanda et Gashikanwa. Lors des échanges sur le terrain, l'option d'un partenariat public-privé-producteur pour leur gestion a été évoquée.

<sup>168</sup> Vingt-et-une boutiques d'intrants prévues au niveau des hangars de stockage et des CCL ont été mises en place mais ne sont pas encore dotées de fonds de roulement et les groupements coopératifs n'ont pas encore le droit d'approvisionnement des bénéficiaires en engrais chimiques à travers le Programme national pour la subvention des engrais au Burundi (Rapport d'évaluation des effets et impacts du PROPAO, 2019).

<sup>169</sup> Enquête thématique sur la fonctionnalité de la chaîne de solidarité communautaire du petit et grand bétail, 2011.

<sup>170</sup> Dans la province Bururi, par exemple, les bénéficiaires mettent de la litière dans les étables cimentées, considérant qu'elle protège les animaux contre le froid. Il a été constaté aussi lors de l'évaluation du PAIVA-B que le plan des étables ne pouvait permettre une croissance des effectifs de plus de deux bovins par exploitation. Malgré l'appui aux producteurs pour la production de plants fourragers et la formation aux techniques d'élevage, les ressources fourragères disponibles ne permettent pas l'expression du potentiel des troupeaux.

**d'être pérennes.** Les appuis des projets ont été dégressifs, espérant que les communes prennent en charge les SFC. En 2019, des études sur cinq SFC appuyés par le PRODEFI montrent qu'ils commencent à être financés par les budgets communaux<sup>171</sup>. Selon les entretiens, c'est aussi le cas de ceux appuyés par le PAIVA-B.

105. **La création et le renforcement des capacités des OP, ainsi que leurs dotations en équipements et partenariat avec le secteur privé, constitue un gage de la durabilité, surtout pour la filière riz.** Les coopératives de riz disposent d'équipes de gestion compétentes et quelques-unes sont déjà en phase de signer des contrats de commercialisation avec des opérateurs privés pour accroître leur activité et marges de bénéfices. Il existe des cas avec de bonnes perspectives de marché, comme la coopérative *Dushirehamwe* qui a utilisé ses propres fonds issus des bénéfices enregistrés l'année précédente pour l'achat du riz pendant la campagne de 2018 à hauteur de 5 560 USD (FIDA, 2019b). Néanmoins, l'approvisionnement en semences de maïs hybride n'est pas encore suffisamment organisé et les coopératives n'ont pas assez d'expérience en matière de transformation et de commercialisation.
106. **Les coopératives du lait ont encore des problèmes de fonctionnement et de commercialisation.** Une collaboration avec le Projet de productivité et de développement des marchés agricoles, financé par la Banque mondiale, a permis l'installation d'une unité de production de lait UHT (FIDA, 2014a, 2014i). Néanmoins, l'évaluation du PAIVA-B en 2019 montre que quelques coopératives laitières ne disposent pas de capacités suffisantes pour assurer l'entretien et le renouvellement de leurs équipements, même si des résultats encourageants ont été rapportés en 2018<sup>172</sup>. Les visites de 12 CCL fin 2020 ont permis de constater que la moitié ont encore des problèmes de fonctionnement, à cause de divers facteurs<sup>173</sup>. Enfin, l'accès abordable à l'énergie, indispensable aux activités de valorisation, n'a pas été bien anticipé par les différents projets. Ceci peut mettre en péril la continuation des bénéfices et ajouter de la pression sur les ressources des environs<sup>174</sup>.

Encadré 10

**L'entrée des acteurs privés dans la filière laitière : risques et opportunités**

- Selon ses propres rapports, l'entreprise privée MDB a injecté plus de 4 millions d'USD dans l'achat du lait auprès des coopératives des éleveurs entre 2016 et 2020. Elle dispose des capacités pour absorber tout le lait produit.
- Selon quelques personnes interviewées, le marché d'écoulement pour les CCL est dominé par MDB, qui jouit d'une situation de monopole qui lui confère un fort pouvoir de négociation et des relations commerciales déséquilibrées en sa faveur. Cela peut compromettre la durabilité des coopératives et de la filière, à cause de la faible diversification du marché, couplé au manque de suivi de la production et d'information sur les prix.
- Néanmoins, d'autres personnes interviewées trouvent que le problème de monopole ne se pose pas. Les prix sont négociés deux fois par an avec les éleveurs à travers PINLAIT et les commerçants peuvent acheter directement le lait aux CCL, sans passer par les acteurs privés transformateurs. Ces personnes interviewées pensent qu'il y avait besoin d'un acteur fort pour démarrer le maillon de transformation de la filière (MDB), mais il y a maintenant d'autres

<sup>171</sup> Par exemple, les budgets communaux de Mpanda et Buyeko couvrent 60% et 45% des frais de fonctionnement du SFC fin 2018, selon une étude de durabilité des guichets fonciers du PRODEFI (2019). Selon les données reçues pour l'évaluation, 13 des SFC appuyés par le FIDA ont généré entre 33 et 48 millions de FBU de recettes annuelles entre 2015 et 2020, avec une forte variabilité par commune et province.

<sup>172</sup> Selon un rapport de mission sur les mini-laiteries (2018), celles de Rukoco, Kivyuka et Mbuye avaient amélioré leur niveau de gestion technique et managériale, maîtrisaient mieux les procédés de production et respectaient les normes en vigueur dans la production et la commercialisation des produits. Cette mission a aussi trouvé une meilleure maîtrise technique, hygiénique et de gestion des CCL instaurés dans le cadre du PRODEFI par rapport à ceux mis en place par d'autres programmes ou bailleurs de fond et une amélioration sensible des notes d'audit de juillet 2016 à janvier 2018.

<sup>173</sup> Capacité de stockage limitée, difficultés financières car sont considérés comme industriels pour le tarif d'électricité et d'eau, difficultés d'écoulement (mauvais état des pistes), problèmes de gouvernance du CCL.

<sup>174</sup> Les visites de terrain ont identifié plusieurs défaillances dans les dispositifs d'évacuation des résidus du lait dans certains bâtiments. En outre, l'utilisation du bois pour la cuisson du lait dans les CCL constitue une pression sur les boisements limitrophes, d'où la nécessité de reboisement d'une partie des propriétés foncières des membres des CCL pour éviter la déplétion du bois d'énergie en cas de manque d'électricité.

acteurs privés qui commencent à s'installer: Activa BIO avec la coopérative de UHIRAZIKAMWE à Mbuye<sup>175</sup>, MPAMATA INDUSTRIES LTD avec la coopérative de Turwizamata, Ntazimba (fermes de Bukeye) et Bugenyuzi/Dimas.

Source: élaboration par l'équipe de l'ESPP

107. **Dans l'ensemble, les projets ont appliqué une stratégie de désengagement progressif en faveur des bénéficiaires et d'autres acteurs nationaux.** Par exemple, plusieurs infrastructures et équipements ont été rétrocédés aux bénéficiaires organisés en OP, qui ont contribué à hauteur de 10% des coûts. Dans d'autres cas, comme dans le cadre du PROPA-O, un partenariat a été convenu avec l'Inspection de l'agriculture, pêche et élevage pour la gestion après le projet de développement agricole du patrimoine. En 2020, le programme a approuvé une stratégie et un plan d'action de désengagement<sup>176</sup> et des travaux sont en cours pour élaborer les mécanismes juridiques et institutionnels de transfert des actifs et passifs des projets/programmes.
108. **En résumé**, la question de durabilité est prise en compte dans tous les projets afin d'assurer une pérennité de leurs acquis par des communautés de base et des institutions partenaires une fois que le financement externe prend fin. La continuation des activités de multiplication des semences, des chaînes de solidarité animales et de commercialisation du riz après l'appui des projets semble acquise. En revanche, si dans l'ensemble les résultats des projets sont satisfaisants sur le plan quantitatif, un effort important doit être fait au niveau qualitatif pour assurer leur durabilité afin d'adresser, entre autres: les faibles capacités des associations d'utilisateurs, l'absence de mécanismes financiers pour l'entretien et la maintenance des infrastructures, la carence de sources d'énergie dans les centres de valorisation de la production; les problèmes de commercialisation et le faible pouvoir de négociation de quelques OP. Des efforts pour assurer les ressources et les capacités afin d'entretenir les équipements ont été articulés à travers des stratégies de désengagement, qui restent à consolider à travers un engagement fort des autorités burundaises et de leurs partenaires pour doter les services en charge du suivi et de la pérennisation des acquis des projets des outils et équipements nécessaires. Au vu de ces aspects, la durabilité du portefeuille est jugée plutôt satisfaisante (4).

## D. Autres critères de performance

### Innovation

109. **Les projets ont introduit plusieurs innovations technologiques et agroécologiques relatives au riz.** Le système de riziculture intensive/amélioré est une technique innovante introduite à partir d'expériences réussies dans des projets/programmes FIDA dans la sous-région, à Madagascar notamment, ce qui a permis des améliorations significatives par rapport au rendement de la culture du riz. Les projets ont doté les OP en décortiqueuses améliorées et de mini-rizeries pour la première fois au Burundi, réduisant les pertes de plus de 27% (FIDA, 2014i). Cette innovation fait que l'offre de riz décortiqué localement a augmenté comparativement au riz importé. D'autres équipements de valorisation du riz en sous-produits à plus haute valeur ajoutée (pain, galettes, riz soufflé) ont également été cofinancés par les projets FIDA<sup>177</sup>.

<sup>175</sup> Selon les entretiens, actuellement, Activa Bio est en partenariat avec des contrats signés avec 10 coopératives dans quatre provinces (4 000 personnes), qui produisent 3 080 l/jour (avec un potentiel de plus de 16 000). Activa Bio produit et transforme 3 000 l/jr en fromage, yaourt, boisson, crème fraîche et beurre, diversifiant ses produits pour la population la moins nantie, par exemple avec du lait demi-écrémé à 1 000 FBU.

<sup>176</sup> Ce document repose, entre autres, sur la prise en compte des mesures d'accompagnement telles que: (i) la renégociation des accords avec les IMF et autres partenaires pour qu'ils continuent d'être effectifs après les projets; (ii) la constitution d'un fonds par le biais d'un amortissement dégressif chez les coopératives pour la maintenance et le remplacement des équipements; (iii) la négociation d'arrangements et la constitution d'un fonds avec les services décentralisés et l'administration communale pour continuer la maintenance des infrastructures.

<sup>177</sup> Par ex.: unités d'élevage de démonstration, batteuses, aires de séchage et magasins de stockage sur les marais (FIDA, 2018c).

110. **D'autres innovations relatives au maïs et à l'élevage ont contribué à des améliorations des rendements.** Par exemple, la diffusion des semences de maïs hybride aux producteurs des marais d'altitude et le développement d'étables modernes cimentées avec des dispositifs de collecte du purin et des hache-pailles. De plus, ces étables facilitent la tâche des éleveurs dans l'alimentation de leur cheptel, la préservation de la santé des animaux et un encadrement intensif de proximité. La fabrication des aliments et des blocs à lécher pour bétail dans la commune de Bugendana est une innovation prometteuse et qui reste à reproduire dans les CCL.
111. **La structuration des chaînes de valeur du lait et du riz avec le développement des partenariats producteurs-commerçants-opérateurs industriels privés constitue une innovation organisationnelle importante du portefeuille FIDA au Burundi.** Il convient de citer, (i) l'appui à la conformation de plateformes interprofessionnelles: par exemple, PINLAIT a contribué à la production et la commercialisation de cinq produits laitiers répondant aux standards de qualité<sup>178</sup>; ii) la contractualisation avec les acteurs des filières lait et riz (contrats-types, négociation de contrats<sup>179</sup> et formalisation des transactions); iii) la création des coentreprises entre les producteurs et le secteur privé qui procurent aux différents acteurs un certain nombre d'avantages financiers<sup>180</sup>; et iv) la promotion de nouvelles pratiques dans le domaine de la mise sur le marché des produits<sup>181</sup>.
112. **Quelques innovations sont aussi identifiées en ce qui concerne le génie rural et l'entretien des infrastructures.** Par exemple, dans le cadre du PRODEFI II et du PNSADR-IM, une maçonnerie des canaux primaires sur les têtes mortes a été encouragée car cela permet une stabilité des talus sur une très longue période<sup>182</sup>. La méthode de gestion et d'entretien des infrastructures hydroagricoles avec l'implication de l'administration communale en appui aux associations d'usagers des marais, spécialement dans des marais de Karusi, est aussi un exemple pour les autres localités.
113. **Plusieurs innovations méthodologiques ont aussi été testées dans le portefeuille appuyé par le FIDA.** Il s'agit notamment de l'approche EMER (exploitations modèles économiquement rentables) d'intensification agricole, qui peut être considérée comme une stratégie de sortie des champs-écoles des producteurs en direction des exploitations individuelles. Mais si des résultats palpables ont été enregistrés pour les EMER dans le cadre du PRODEFI, leurs bénéficiaires sont encore à consolider par des formations techniques plus complètes. En outre, l'approche «appui-conseil à l'exploitation familiale» est une innovation ultérieure qui met les producteurs au centre des décisions sur le fonctionnement de leur exploitation, avec l'appui des conseillers techniques. Mais cette approche est exigeante en matière de connaissances et de niveau relativement élevé de scolarisation des producteurs.
114. **Les projets ont développé des approches innovantes en matière d'appui aux populations vulnérables.** Par exemple, ils ont généralisé le partenariat au niveau provincial et communal avec les services des centres de développement familial et communautaire (CDFC), des structures de proximité pérennes utiles pour l'encadrement des GCS. Les projets comme le PTRPC, PRDMR et PNSADR-IM ont formé des parajuristes au sein des populations pour aider dans l'arbitrage des conflits sur les collines. En outre, le PRODEFI II a introduit des appuis juridiques aux victimes

<sup>178</sup> Lait pasteurisé, yaourt, beurre, fromage et lait UHT (notamment l'alimentation des cantines scolaires).

<sup>179</sup> À titre d'illustration, la signature de 112 contrats entre acteurs de la filière lait pour PRODEFI impliquant coopératives, commerçants, IMF, et industriels, et de 46 contrats signés entre acteurs de la filière rizicole.

<sup>180</sup> Cas des mini-rizeries Gashikanwa et CCL de Gatabo où les coopératives des producteurs et celles des commerçants ont mis en commun des capitaux pour la création de ces unités. Il en est de même de la mini-rizerie de Karusi.

<sup>181</sup> Vente basée sur des cahiers de charge, mise en concurrence des acheteurs par les coopératives; vente sous contrat fixant la qualité, les prix, les délais de livraison, les modalités de paiement. Globalement, l'organisation des petits agriculteurs et éleveurs en groupements pré-coopératifs est une innovation, car même si cette expérience en est à ses débuts, elle a permis aux groupements organisés dans le cadre d'unions de coopératives de chercher des marchés porteurs et d'éviter aux petits exploitants les ventes à perte de leurs produits, notamment pendant la récolte.

<sup>182</sup> Cas des marais de Mubarazi, de Ruvubu et de Rumpungwe, dans une moindre mesure.

de violences basées sur le genre. Le PTRPC et le PROPA-O ont initié des expériences utiles pour traiter la nutrition des enfants.

115. Eu égard à tout ce qui précède, la mise en œuvre du portefeuille du FIDA au Burundi entre 2009-2020 s'est accompagnée d'un nombre important d'innovations techniques, agroécologiques, organisationnelles, sociologiques, institutionnelles et méthodologiques. Ces innovations, telles que le SRI/SRA et les équipements de valorisation du riz, les semences de maïs hybride, les étales cimentées, les expériences de partenariats producteurs-commerçants-opérateurs industriels privés, l'appui aux GCS, les activités EMER et l'appui aux CDFC, ont permis de diffuser auprès des groupes-cibles des pratiques performantes. Néanmoins, il est à souligner qu'il a manqué l'opportunité de développer un système efficient de gestion et d'entretien des aménagements hydroagricoles et que le caractère novateur de quelques techniques peut être sujet à questions. Par conséquent, le critère d'innovation est jugé satisfaisant (5).

### **Reproduction à plus grande échelle**

116. **La mise à l'échelle par d'autres partenaires techniques et financier, par le secteur privé ou par le Gouvernement du Burundi est peu documentée, mais plusieurs cas ont été soulignés par les personnes interviewées.** Les cas les plus mentionnés sont: le ciblage communautaire et les dispositifs légaux des CDC, les spécifications techniques des décortiqueuses améliorées et des mini-rizeries, le SRI/SRA, l'importation d'animaux de race améliorée et les ACSA, les FARN/FAN, les foyers améliorés et la construction de systèmes de collecte des eaux pluviales. Par contre, les innovations ont été reproduites de façon systématique par des projets/programmes suivants du FIDA au Burundi<sup>183</sup>.
117. **Quelques acquis nécessitent l'implication accrue du ministère de tutelle, des OP et du privé, mais il y a des preuves d'un début de mise à l'échelle.** La mise à l'échelle de quelques acquis des projets est initiée à travers le partenariat avec les centres de recherche-développement et de formation. Cependant, ces centres nécessitent un renforcement de leurs capacités. Par ailleurs, les semences améliorées sont appréciées par les producteurs, mais nécessitent une subvention de démarrage et un système de contrôle de la qualité pour les rendre plus accessibles. En revanche, la reproductibilité des étales cimentées reste limitée à cause du faible taux de remboursement du ciment si les autorités ne prennent pas d'autres mesures.
118. De ce qui précède, il ressort que ce sont les projets du portefeuille FIDA qui ont permis, principalement, la reproduction des innovations introduites dans les différentes zones d'intervention. Les institutions étatiques, notamment les centres de recherche et les services de vulgarisation agricole, commencent à contribuer en partie à la diffusion de certaines innovations. Ils nécessitent néanmoins davantage de moyens et de soutien du Gouvernement et d'autres PTF pour une mise à plus grande échelle, surtout pour les innovations à fort impact. À cet égard, le critère de reproduction à plus grande échelle du portefeuille est jugé plutôt satisfaisant (4).

### **Égalité de genre et autonomisation des femmes**

119. L'ESPP évalue dans cette sous-section dans quelle mesure les interventions du FIDA ont favorisé l'égalité de genre, en particulier en ce qui concerne: leur autonomisation (accès aux actifs, ressources et services); leur participation à des processus décisionnels au sein des communautés; et la charge de travail au sein du ménage et d'autres aspects clés affectant leurs moyens de subsistance.
120. **À la date de l'évaluation, le programme du FIDA disposait d'un document provisoire de la stratégie genre du programme et les cibles varient par**

<sup>183</sup> Par exemple, la reproduction des innovations en matière d'élevage s'est faite du PARSE au PRODEFI et au PAIVA-B (renforcement des circuits de distribution des aliments du bétail, extension du réseau des ACSA et des CSCB), ainsi que la vulgarisation technologique à travers les champs-écoles des producteurs). Par ailleurs, les innovations relatives aux partenariats public-privé-producteurs, aux SFC et aux pépinières, aux coentreprises et aux MPME ont été étendues à d'autres provinces à travers d'autres projets financés par le FIDA.



**projet/programme.** Le processus d'élaboration de cette stratégie a été lancée en 2018 et le document était à l'état provisoire fin 2020. L'absence de ce document d'orientation limite la possibilité d'intégration systématique du genre dans les projets/programmes. Plusieurs interventions ont aussi débuté sans expert en genre<sup>184</sup>. Les documents de conception des projets/programmes prévoient que les femmes bénéficient des activités de manière équitable, mais souvent cela n'a pas été reflété au niveau des cibles ni des indicateurs du cadre logique. Certaines incluent des quotas (par exemple, au moins 40% des membres femmes dans les instances des OP dans le PROPA-O), quelques-uns incluent des volets spécialement dédiés à l'intégration du genre, des fois les mélangeant avec des activités ciblant d'autres groupes vulnérables (jeunes, minorités ethniques, etc.)<sup>185</sup>. L'alphabetisation était un point d'entrée principal pour accéder à d'autres opportunités offertes aux femmes par les projets/programmes, dont notamment la participation dans les groupes de caution solidaire pour financer des activités génératrices de revenus, leur participation dans les comités communaux de développement communautaires, les coopératives, les champs-écoles des producteurs, aux FARN, etc.<sup>186</sup>

121. **Le taux de participation des femmes dans les projets varie entre 30 et 49%<sup>187</sup>, mais des informations qualitatives manquent.** Les femmes sont majoritaires dans les GCS (58%), ont une participation similaire à celles des hommes dans les champs-écoles des producteurs et d'élevage, ont un niveau de représentation autour du 30% dans les AUM, CSC porcine et coopératives de lait, et de seulement 18% comme bénéficiaires de la chaîne bovine (du fait que l'animal est souvent inscrit au nom du mari). Les femmes représentent plus de 40% des jeunes qui ont mis en place des entreprises à partir de la formation GERME. Cependant, les documents n'analysent pas les disparités et les mesures de correction permettant de favoriser la marche effective vers des rapports plus équilibrés entre les hommes et les femmes au sein des ménages. Par ailleurs, les changements positifs sont perceptibles mais pas suffisamment documentés.
122. **Le portefeuille a contribué à l'autonomisation économique des femmes, mais la portée des interventions a été trop limitée.** Selon la stratégie genre provisoire du programme, les femmes parviennent à s'assurer des revenus autonomes en dehors de la production du ménage à travers les association d'épargne et de crédit, les GCS ou les micro et petites entreprises rurales. Les GCS ont permis d'accompagner l'éclosion des capacités entrepreneuriales de femmes et de jeunes ruraux et sont devenus un produit d'autonomisation financière adopté par l'ensemble des projets/programmes appuyés par le FIDA<sup>188</sup> et par divers PTF et certaines IMF. Les femmes ont été fortement sollicitées dans les activités espèces contre travail pour la protection des bassins versants<sup>189</sup>. Les projets ne rapportent pas de données désagrégées de résultats pour plusieurs types de femmes. Pendant les visites de

<sup>184</sup> Par exemple, le rapport de supervision du PNSADR-IM en 2019 alertait que ces questions étaient peu maîtrisées et saluait le recrutement récent d'une responsable genre.

<sup>185</sup> Par exemple, le PNSADR-IM et le PRODEFI II portent une attention particulière à : (i) l'amélioration des rendements sur les champs des femmes sur les marais; (ii) la participation des jeunes et des femmes dans le renforcement des capacités des groupements pré-coopératifs; (iii) la représentation des femmes et des jeunes dans les instances de gouvernance; (iv) le positionnement des femmes, des jeunes et des orphelins de guerre en tant qu'entrepreneurs ruraux particulièrement impliqués dans les métiers de services reliés aux aménagements et aux filières ciblées.

<sup>186</sup> Les CDFC ont assuré l'alphabetisation fonctionnelle des adultes pour renforcer leurs capacités d'autodéveloppement, l'augmentation des revenus des familles à travers les activités génératrices de revenus, la communication et la formation des populations rurales sur des thèmes d'intérêt communautaire Stratégie genre du programme, 2020). Le PROPA-O a alphabétisé 2 886 personnes (109% de la cible); le PRDMR, PTRPC, PRODEFI et PAIVA-B ont construit ou réhabilité 158 caisses d'alphabetisation, formé 230 000 personnes et créé 138 groupements de néo-alphabètes.

<sup>187</sup> Selon les rapports de supervision, 30% PNSADR-IM, 43% PROPA-O, 40% PRODEFI, variant pour le PRDRM selon les années. Cette information n'est pas précisée par les autres projets. Selon la stratégie genre du programme (2020), ce pourcentage est au-delà de 34% pour le PARSE, 36% pour le PRODEFI, et 49,1% pour le PRODEFI II.

<sup>188</sup> Le PTRPC a organisé 1 217 femmes en GCS (82% de la cible); le PROPA-O en a sensibilisé quasi 1 000 de plus sur les avantages de l'association et le PRODEFI II a créé 166 GCS (avec 709 femmes participantes).

<sup>189</sup> Des groupes de discussions tenus pour l'élaboration de la stratégie genre du programme (2020) ont établi que les femmes ciblées dans les activités espèces contre travail avaient un contrôle absolu sur ce revenu ponctuel.

terrain, quelques cas anecdotiques ont été recensés<sup>190</sup>. Néanmoins, le taux de pauvreté des ménages bénéficiaires des projets dont les chefs de ménage sont des femmes (veuves, divorcées, fille-mère) est supérieur à celui des ménages avec un homme comme chef de ménage de 2,9% (FIDA, 2015h). De plus, malgré leur contribution significative à l'économie du pays<sup>191</sup>, la majorité des femmes n'a aucun contrôle sur les facteurs de production, surtout la terre, et ont encore peu d'accès aux services d'appui.

123. **Malgré des approches innovantes pour promouvoir la participation des femmes à la vie sociale de la communauté et de leurs organisations, elles continuent à être exclues des institutions locales et de la prise de décision.** La participation des femmes au sein des CDC a été encouragée par quelques projets de première génération du programme FIDA Burundi<sup>192</sup>. L'évaluation n'a pas trouvé de données récentes sur le niveau de participation des femmes au sein des CDC ou sur le lien avec les activités des projets<sup>193</sup>. Le PRDMR a été l'initiateur des centres de développement familial, devenus plus tard CDFC et mis à l'échelle au niveau institutionnel par sa généralisation dans toutes les provinces par le ministère en charge du genre. Le défi reste, toutefois, important au niveau du milieu rural.
124. **Les activités financées pour la réduction de la pénibilité du travail des femmes ont été limitées.** L'introduction de technologies ou d'activités permettant d'économiser du temps et de réduire la pénibilité du travail des femmes figure parmi les activités soutenues par les projets. En effet, par rapport aux hommes, les femmes supportent une charge de travail disproportionnée car leurs heures de travail sont corrélées à une triple charge - dans les domaines productif, reproductif et social (FAO, 2015). Selon les données rapportées sur la réduction de la pénibilité du travail de la femme, les projets ont financé environ 60 000 foyers améliorés et environ 1 000 collecteurs des eaux de pluie<sup>194</sup>. Cette quantité n'est pas significative vue le nombre de ménages que compte le Burundi. Aussi, l'équipe d'évaluation n'a pas pu accéder à une quelconque évaluation de leur utilisation. Les projets PRDMR et PTRPC ont aussi appuyé la réhabilitation/aménagement de 695 sources d'eau et 467,8 km d'adduction d'eau potable. Le financement d'équipements pour le décorticage du paddy et la mouture des céréales est aussi mentionné pour réduire la pénibilité du travail, souvent concentré sur les femmes<sup>195</sup>.
125. **L'introduction, bien qu'encore à petite échelle, de la méthodologie «système d'apprentissage interactif entre les sexes» (GALS) contribue à améliorer la prise de décision au sein du ménage et à la lutte contre la violence basée sur le genre**<sup>196</sup>. Les projets PRODEFI, PNSADR-IM et PROPA-O ont facilité la formation GALS de plus de 2 000 personnes<sup>197</sup>. Elle permet aux chefs de ménages de planifier leur avenir en concertation avec leurs épouses et conduit au respect de la femme et à l'épargne pour la réalisation des objectifs fixés sur au moins trois ans.

<sup>190</sup> De jeunes mariées de Ngozi bénéficiaires des GCS, AGR, coopératives de production ont rapporté le respect gagné de leur mari grâce à leur contribution financière dans le ménage; des veuves participant au CCL de Citiboke et Gataru n'ont plus besoin de demander des appuis et arrivent à subvenir leurs propres besoins.

<sup>191</sup> Plus de 92% exercent leur activité principale dans le secteur de l'agriculture, contre 75% des hommes (BM, 2016).

<sup>192</sup> Le PRDMR reporte une représentation entre 30 et 45% dans les CDC provinciaux, communaux ou collinaire.

<sup>193</sup> Le document provisoire de la stratégie genre mentionne quelques chiffres de femmes comme membres des conseils de 12 communes, de 40% comme membres des CDC à seulement 8% comme chefs de collines.

<sup>194</sup> Fin 2019, le PRODEFI II rapporte avoir financé 13 714 foyers améliorés (178% de la cible), et le PAIVA-B plus de 48 000 (données fournies par le chargé du genre du projet), tandis que les producteurs autour des centres de collecte de lait financés par le PNSADR-IM demandent des appuis dans ce sens pour réduire le déboisement de leurs communes. Des données du programme rapportent que le PRODEFI II a financé 529 foyers améliorés additionnels. Pour ce qui concerne les systèmes de collecte d'eau, le PAIVA-B en a financé 338, le PROPA-O 4 317, le PRODEFI 437.

<sup>195</sup> PROPA-O, Fiche d'action, 2012.

<sup>196</sup> La méthode système d'apprentissage interactif entre les sexes est utilisée pour créer des changements durables en matière d'égalité femmes-hommes et améliorer les relations entre les sexes au sein du ménage suivant une approche participative. Elle peut être utilisée dans des domaines différents et est liée aux objectifs spécifiques des projets. Source: FIDA, étude de cas: Le système d'apprentissage interactif entre les sexes - Ghana, Nigéria, Ouganda, Rwanda et Sierra Leone, Problématique hommes-femmes, ciblage et inclusion sociale, 2015.

<sup>197</sup> Les rapports de supervision consultés sur PRODEFI, PAIVA-B et PNSADRIM mentionnent environ 2 000 personnes, tandis que les données reçues de la cellule d'audit augmentent ce nombre du double.

126. **En outre, le PRODEFI II a permis à 476 victimes des violences basées sur le genre de recevoir un appui juridique.** Néanmoins, les activités de reconstruction post-traumatique n'ont pas été réalisées faute de budget suffisant. Des témoignages anecdotiques ont aussi été recensés lors des échanges sur le terrain indiquant que la participation des femmes dans des CSCB ou CCL leur permet de revendiquer leurs droits, soit parce qu'elles ont acquis des connaissances pour dénoncer des abus de leurs maris ou parce que des mesures peuvent être infligées par le groupe aux maris si elles portent plainte en cas de violences basées sur le genre.
127. **En définitif,** l'on peut affirmer que les projets/programmes n'ont pas intégré les questions genre de façon systématique et structurée. Il a manqué une stratégie commune, des indicateurs clairs et, des fois, des experts au sein des équipes. Les quelques activités ciblant les femmes ont contribué, à des degrés divers, à l'accroissement de leur autonomie économique, à l'amélioration de l'accès aux ressources productives et la réduction de la pénibilité des femmes au sein du ménage, mais leur portée reste limitée. On note une amélioration progressive mais lente du renforcement de la position des femmes au plan social, tant au niveau du ménage que dans les instances dirigeantes des structures représentatives, mais la taille des appuis n'est pas suffisante par rapport au défi. Ceci conduit à conclure que les approches et activités n'ont pas été assez porteuses de transformation de la problématique ou ne se sont pas assez attaquées aux causes structurelles de l'inégalité, le critère d'égalité de genre est donc jugé plutôt satisfaisant (4).

### Gestion de l'environnement et des ressources naturelles

128. **Le programme du FIDA au Burundi depuis 2009 a focalisé une partie de ses efforts à adresser la dégradation des sols, mais d'autres défis environnementaux ont été négligés.** Les projets/programmes du FIDA ont couvert les cinq régions écoclimatiques du Burundi, 7 projets sur 10 sont intervenus dans des provinces reconnues comme faisant face à une dégradation des sols<sup>198</sup> et un déboisement rapide (BM, 2016). Les actions les plus significatives du portefeuille en faveur de la gestion des ressources naturelles et de la protection de l'environnement se sont concentrées au niveau des reboisements et des aménagements antiérosifs des bassins versants. Selon les autoévaluations et les entretiens, la distribution du bétail (et l'utilisation du fumier) et la diffusion des cultures fourragères sur les BV ont eu un impact réel sur la restauration de la fertilité des sols. Cela est confirmé par les revues sur les champs-écoles promus par le PARSE (2011), des BV et infrastructures du PRODEFI (2015) et la revue à mi-parcours du PRODEFI II (2018)<sup>199</sup>. Néanmoins, le portefeuille a accordé une moindre attention à d'autres enjeux importants (voir le tableau ci-dessous): à la prévention et mitigation des risques de pollution de l'eau (issus de l'utilisation des engrais chimiques et de la pulvérisation des pesticides) ou aux risques de salinisation des sols suite à une mauvaise gestion de l'eau dans les périmètres irrigués. Certains marais aménagés n'ont pas respecté la protection des berges des rivières et des lacs ce qui a entraîné la dégradation des cours d'eau.

Tableau 11

#### Principaux enjeux environnementaux au Burundi dans les zones d'intervention des projets/programmes et mesures de mitigation

<i>Enjeu environnemental</i>	<i>Mesure de mitigation/activité incluse dans les projets/programmes</i>
La <b>dégradation des sols</b> : plus d'un tiers des terres du Burundi (38%) sont considérées comme très fortement ou très dégradées <sup>200</sup> . La rareté des terres agricoles conduit à l'exploitation des terres marginales dégradées ou	-Conservation des sols sur les BV par la plantation d'herbes fourragères, fossés antiérosifs.

<sup>198</sup> Provinces de Cibitoke, Kanyanza, Karusi, Bubanza et Gitega

<sup>199</sup> Évaluation à mi-parcours des CEP (PARSE, 2011); évaluation à mi-parcours BV et marais (PRODEFI, 2015); ce système a permis une production accrue de fumier (8,9 tonnes/animal/an).

<sup>200</sup> Les raisons sont diverses et comprennent la pression démographique, qui pousse à l'occupation de terres vulnérables, des pratiques agricoles peu adaptées à la topographie et à la qualité des sols sur les versants et la sédimentation dans les marais. Quasiment toutes les régions du pays sont affectées, mais en particulier sur les contreforts de la Mumiwa, des plateaux centraux, la crête Congo-Nil, du Buragane et du Moso.

fortement exposées aux érosions hydriques et éoliennes, ainsi qu'au déboisement des forêts domaniales et autres réserves forestières. L'acidité très répandue des sols bloque la résorption des éléments nutritifs et les pertes de terre par l'érosion sont très élevées<sup>201</sup>.

-Aménagement durable des marais et périmètres irrigués.

-Diffusion du bétail et promotion de la stabulation permanente et disponibilité de la fumure organique.

-Promotion de l'embocage et de l'agroforesterie.

**La déforestation:** le Burundi a souffert d'un taux moyen de déforestation de 1,4% entre 2000 et 2011, presque trois fois plus que la moyenne de l'Afrique subsaharienne (0,5%)<sup>202</sup>. Le couvert forestier du Burundi s'élevait à 6,6% du territoire en 2018, dont aucune forêt n'est considérée comme intacte. Selon la Stratégie nationale sur la biodiversité (2013-2020), la plupart des boisements (99 000 ha) sont domaniaux, suivis par des systèmes agroforestiers et privés (60 000 ha), tandis que les boisements communaux sont estimés à seulement 5 000 ha.

-Promotion de l'agroforesterie.

-Reboisement des crêtes et des micro-boisements.

-Économie de bois par diffusion de foyers améliorés.

**Pollution de l'eau:** l'assainissement insuffisant et l'application limitée de la réglementation dans les traitements agricoles sont identifiés comme cause principale. L'érosion des BV et des drainages incontrôlés des marais à des fins agricoles rendent la ressource vulnérable, fait qui se manifeste notamment par l'assèchement des lacs et d'autres cours d'eau et une plus grande érosion pluviale et des envasements de certaines rivières.

- Mise en œuvre de mesures de prévention et mitigation incluses dans les études d'impact environnemental et social (sans information sur leur mise en œuvre effective).

**Pollution de l'air:** la cuisine à l'intérieur des habitations avec du carburant « sale » et la ventilation insuffisante sont la cause de plusieurs problèmes de pollution et de santé publique.

- Diffusion des foyers améliorés.

Source: Banque mondiale (2017) et équipe d'évaluation

129. **Cependant, en raison des financements limités, le niveau de restauration des ressources naturelles est resté trop faible pour avoir un impact tangible et la question de la durabilité des investissements se pose.** Les aires d'intervention ont été dispersées sur un très grand nombre de sous-BV sur 10 provinces et, malgré des réalisations considérables (voir la section sur l'efficacité), leur effet au niveau des écosystèmes reste à consolider. La revue d'achèvement du COSOP en 2015 avait déjà souligné les risques pour l'efficacité et la durabilité des interventions sur les bassins versants en raison de l'absence de plan d'aménagement global des BV et du manque de continuité géographique des aménagements<sup>203</sup>. Tous les experts en génie rural interviewés reconnaissent que les superficies aménagées sur les versants restent insuffisantes pour protéger la plupart des marais contre la sédimentation<sup>204</sup>. En outre, la gestion des boisements communaux (activités de multiplication et plantation des plants sur les versants) devrait être assurée par les communautés, mais elles n'ont pas de contrôle si des accords avec les communes ne sont pas établis et que les formations et les équipements ne sont pas fournis.
130. **Le niveau de conformité avec les exigences minimales du FIDA pour identifier et évaluer les risques environnementaux, sociaux et climatiques (PESEC) s'est amélioré pendant la période évaluée avec l'approbation de procédures plus strictes chez le FIDA.** La plupart des projets du portefeuille du FIDA ont été conçus avant que le FIDA n'ait mis en place des procédures d'évaluation

<sup>201</sup> Elles sont évaluées à 47/ha/an à l'est du pays, 18 ha/an au centre-ouest et à plus de 100 ha/an sur le Mimirwa (SAN 2018-2027), et à 200 ha/an dans l'Imbo et Moso selon la note du FIDA au Fonds vert pour le climat en 2020.

<sup>202</sup> En plus de la forte pression foncière, la dépendance de la population vis-à-vis du bois comme source d'énergie, les pratiques de feux de forêt pour la recherche de pâturage et de terre et des mesures insuffisantes de protection des forêts et des boisements communaux. Le COSOP 2016 parle de « dégradation des ressources sylvicoles ».

<sup>203</sup> L'absence d'interventions sur l'intégralité des BV ne permet pas d'éviter le risque d'érosion pluviale et de prévenir les risques de destruction des dispositifs antiérosifs (la plupart des projets ont fait des interventions sur les sous BV surplombant les marais à aménager) ou les aménagements des périmètres hydroagricoles des provinces de Bujumbura, Rutana, Ruyigi, Bubanza et Cibitoke (Rukaramu (202 ha), Nyamikungu (529 ha) et Tumpugwe (389 ha).

<sup>204</sup> Si certaines personnes interviewées ont mentionné que pour protéger 1 ha de marais il faut aménager des fossés antiérosifs et reboiser une superficie environ 10 fois plus grande sur les BV, d'autres considèrent que dans beaucoup de BV, cette superficie devrait être beaucoup plus importante étant donné leur relief et l'état de dégradation. La limitation des budgets disponibles est la contrainte évoquée par tous par rapport à la possibilité d'augmenter ce ratio.

environnementale et sociale<sup>205</sup>. Tous ont été catégorisés comme «risque modéré», sauf le PROPA-O<sup>206</sup>. Certaines activités ou sous-projets financés n'ont pas fait l'objet d'une étude environnementale et sociale préalable<sup>207</sup>. Les informations sur la mise en œuvre des mesures de mitigation environnementales et sociales sont absentes dans les rapports de supervision, bien que cet aspect ait toujours été noté comme satisfaisant (ou plutôt satisfaisant) dans ces rapports ou ceux d'achèvement. Aucun des projets du Burundi n'a été inclus dans la liste de surveillance du FIDA en ce qui concerne les PESEC.

131. **Les capacités des acteurs nationaux pour assurer la mitigation et compensation des impacts environnementaux et sociaux sont encore faibles.** Le pays dispose d'un Code de l'environnement depuis 2000, mais la réglementation pour guider le processus d'évaluation environnementale n'a été approuvée qu'en 2010. L'équipe d'évaluation n'a pas pu trouver de certificats de conformité délivrés par les autorités environnementales burundaises confirmant l'application des exigences légales dans le cadre de la plupart des projets<sup>208</sup>. Selon les entretiens, certaines mesures de mitigation environnementales et sociales font partie des clauses environnementales et sociales comprises dans les cahiers des charges des entreprises. L'équipe n'a pas pu accéder aux rapports de supervision élaborés par les bureaux de contrôle/surveillance des travaux. Par ailleurs, malgré la haute vulnérabilité environnementale des zones d'intervention, les équipes de projets ne disposent pas des capacités techniques nécessaires pour la supervision environnementale<sup>209</sup>.
132. **L'évaluation n'a pas trouvé d'efforts conséquents pour éviter les impacts négatifs des pistes rurales réhabilitées sur les BV.** Comme souligné par la revue d'achèvement du COSOP en 2015, les points d'évacuation de l'eau de drainage des pistes dans le BV (au niveau des ponceaux ou des buses d'évacuation) constituent des points de grande vulnérabilité des sols aux érosions et peuvent conduire à du ravinement sur les versants et réduire la durabilité des AHA. D'un autre côté, la dégradation des berges de rivières peut aussi entraîner la destruction des routes comme cela a été observé sur la RN9 Muzinda-Kirekure, réhabilitée par le PROPA-O. Selon les rapports revus et les visites de terrain, les mesures de mitigation autour de la réhabilitation des pistes n'ont pas été totalement effectives et des impacts négatifs sur l'environnement se sont matérialisés.
133. **L'évaluation a relevé des points à améliorer par rapport à la gestion des risques environnementaux et sociaux des aménagements hydroagricoles financés.** Même si le FIDA s'est conformé à la pratique du pays, le choix et l'aménagement de marais et périmètres irrigués n'a pas toujours considéré la totalité des BV, des zones tampons ou des écosystèmes critiques, comme recommandé par le Code de l'eau. Les informations sur le suivi des risques pour la santé des populations riveraines ne sont pas systématiques (paludisme, bilharziose, autres problèmes de

<sup>205</sup> Même si le FIDA avait déjà établi des procédures environnementales depuis 1994, leur conformité n'a pas été suivie de façon plus systématique jusqu'à récemment. En effet, sur les dix projets évalués, l'équipe a trouvé 34 EIES et un CGES, concentrés sur le PRODEFI et le PNSADRIM, approuvés en 2010 et 2014 respectivement.

<sup>206</sup> Le projet PROPA-O a été classé en catégorie C (risque faible). Cela semble surprenant parce qu'il comporte, comme tous les autres projets, des activités de réhabilitation d'infrastructures hydroagricoles et de pistes rurales.

<sup>207</sup> Activités financées par les projets FIDA pour lesquelles l'équipe d'évaluation n'a pas trouvé d'EIES avant leur mise en œuvre: réhabilitation de 335 km de pistes rurales, réhabilitation ou construction de deux mini-laiteries et trois mini-rizeries, 22 centres de collecte de lait financés par le PRODEFI, ou pour le PAIVA-B (selon la documentation consultée).

<sup>208</sup> Seuls les certificats de conformité des sous-projets du PRDMR et pour un sous-projet du PNSADR-IM ont été trouvés. Selon la documentation reçue, ils ont introduit des demandes pour d'autres, sans avoir de réponse de la part de l'OBPE. Dans ces cas, ils ont exigé des attestations de conformité environnementale aux entreprises en charge des travaux. Le certificat de conformité délivré par la Direction de l'environnement confirme les mesures proposées pour prévenir, atténuer ou réduire les impacts négatifs potentiels et qui devront être exécutés telles que reprises dans le PGES.

<sup>209</sup> Les UGP et les UFCR ne disposent pas de personnel spécialisé pour évaluer les risques sociaux, environnementaux et climatiques depuis la conception et assurer la mise en œuvre des PGES, suivant la législation nationale et les procédures du FIDA. Cependant, au sein des cellules de coordination des projets, c'est l'expert en infrastructures ou celui du suivi-évaluation qui est en charge de cette activité, mais ne dispose pas toujours de l'expertise nécessaire pour la mise en œuvre des mesures de mitigation environnementales et sociales.

santé liés à l'utilisation accrue de pesticides ou d'herbicides)<sup>210</sup>. La documentation sur les processus de consultation publique, les possibles compensations et les mécanismes pour le traitement de doléances est insuffisante, y compris pour la prévention et la gestion des conflits fonciers.

134. **L'équipe d'évaluation estime que les impacts environnementaux et sociaux négatifs potentiels du portefeuille, bien que limités dans le temps et dans l'espace pour chacune des interventions, ne sont pas négligeables, surtout quand on considère les impacts cumulatifs.** Plusieurs projets interviennent successivement dans les mêmes BV (Ruzizi, Ruvubu, Maramvya, Malagarasi) et d'autres projets comme des centrales hydroélectriques ou des exploitations minières peuvent être développés sur les mêmes ressources<sup>211</sup>. Jusqu'à présent, aucune évaluation des impacts cumulatifs des AHA et des autres infrastructures dans la zone d'intervention n'a été conduite. L'instrument d'évaluation environnementale et sociale régionale semble plus adapté que les EIES ou les plans de gestion environnementale et sociale (PGES) qui ont été utilisés par le portefeuille FIDA au Burundi. Ce type d'évaluation permet d'examiner les risques et impacts cumulatifs de plusieurs activités dans une région géographique (zones d'intervention des projets) et de mieux aborder les lacunes regardant les aspects légaux et institutionnels.
135. **En résumé,** l'évaluation reconnaît les efforts faits par le portefeuille pour restaurer les ressources naturelles, surtout pour éviter l'érosion sur les bassins versants. Néanmoins, leur envergure demeure trop faible pour freiner de manière durable la dégradation. Aucune évaluation des impacts cumulatifs des interventions sur les mêmes bassins n'a été conduite. Même si l'intégration des procédures du PESEC s'est améliorée pendant la période évaluée, le suivi des mesures de mitigation n'est pas rapporté de manière adéquate et les projets ne disposent pas des appuis nécessaires pour le faire. L'ESPP juge la gestion de l'environnement et des ressources naturelles plutôt satisfaisante (4).

#### **Adaptation au changement climatique**

136. **Les projets du FIDA ont intégré des stratégies d'adaptation au changement climatique de manière transversale, mais il y a peu d'information sur leur étendue et leurs effets.** Les rapports d'autoévaluation soulignent plusieurs exemples comme les pratiques de conservation des eaux et des sols dans les zones vulnérables aux glissements de terrain et la protection des bas-fonds pour réduire les crues sur les marais et améliorer l'infiltration de l'eau vers la nappe phréatique, la diffusion des semences à cycle court et les semences améliorées résilientes aux effets du changement climatique (riz, maïs, haricots, plants sylvopastoraux). La stabilisation des berges et du débit des rivières par la plantation de bambous et la consolidation des zones tampons est aussi mentionnée. D'autres techniques contribuant à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique sont la promotion du SRI/SRA, moins exigeant en eau et avec des émissions moindres de gaz à effet serre. Par ailleurs, les projets plus récents comportent des interventions visant à la promotion de pratiques dites intelligentes face au CC comme la conservation de l'humidité du sol par le paillage et la valorisation de la biomasse pour restaurer la fertilité sur les versants des collines et réduire les émissions des gaz à effet de serre. Parmi les autres activités réalisées par les projets FIDA, citons l'installation des stations météorologiques et de systèmes d'alerte rapide en prévision des catastrophes

<sup>210</sup> La sensibilisation des exploitants des périmètres irrigués et des marais pour l'utilisation de mesures de prévention lors de l'utilisation des produits chimiques dangereux n'apparaît pas dans les rapports. Ainsi, le PNSADR-IM informe que les riziculteurs de l'Imbo et du Moso utilisent des produits phytosanitaires, indiquent des pourcentages assez élevés mais ne dit pas quels produits sont utilisés, comment (équipements de protection ou pas) et leur source (MINAGRIE. PNSADR-IM. Rapport d'évaluation des effets de l'adoption du SRI, 2018).

<sup>211</sup> Selon les PESEC du FIDA (2017), les autres activités de développement en cours et proposées dans la zone du projet, les activités spontanées stimulées par un projet et les externalités au-delà des limites du projet doivent être prises en compte. Ces impacts incrémentiels d'une action, lorsqu'elle est ajoutée à d'autres actions passées, présentes ou raisonnablement prévisibles, quelle que soit l'agence ou la personne qui entreprend de telles actions, peuvent être le principal déterminant du niveau approprié d'analyse environnementale.

climatiques. Selon les entretiens, ces initiatives n'ont pas été toujours fructueuses<sup>212</sup>. Le dernier rapport de supervision du PRODEFI II (décembre 2019) est le seul à offrir des données quantitatives: 12 466 personnes bénéficiant de services d'information climatique.

Tableau 12

**Réalisations quantifiées par rapport aux activités d'adaptation au changement climatique**

Type d'activité	Niveau de réalisation (rapporté dans les dernières autoévaluations disponibles)
Superficie de terres soumises à une gestion résiliente au climat	PRODEFI (supervision, fin 2019): 46 605 ha (140,9% de la cible la conception) PNSADR-IM: 10 848 ha (90,4%)
Aménagement/protection des bassins versants	PRDMR: 1 032 ha (977 ha de <b>boisements</b> et 55 ha de <b>terrasse radicales</b> , 87%) PTRPC: 7 441 ha de BV <b>protégés</b> (106%) PAIVA-B: 30 760 ha (27 017 ha de BV <b>protégés contre les inondations/fossés antiérosion</b> (77%) et 681 ha de reboisements) PRODEFI: 34 028 ha de BV <b>protégés contre l'érosion</b> (102,9%) PROPA-O: 11 195 ha de BV <b>aménagés contre l'érosion</b> (123%) PNSADR-IM: 12 278 ha (10 848 BV <b>protégés</b> (90,4%) et 1 430 de reboisements) PRODEFI II (supervision, fin 2019): 28 208 ha de BV <b>protégés</b> (103%)
Installation des haies sur les courbes de niveau/terrasses	PRDMR: 18 126 km de plantation de souches d'herbes (302%) PRDMR: 55 ha de terrasses radicales (actions pilotes) (87%) PRODEFI II (en cours): 18 957 ha (69%)

Source: élaboration de l'équipe d'évaluation sur la base des rapports de supervision et d'achèvement des projets.

137. **L'équipe n'a pas trouvé d'informations sur d'autres activités clés qui pourraient aider les bénéficiaires à lutter contre le fléau du changement climatique.** Le portefeuille du FIDA a contribué à l'amélioration de la fertilité des sols à travers l'introduction des animaux de ferme et l'utilisation du fumier. Néanmoins, il n'y a pas de preuve de l'utilisation d'amendements correctifs de l'acidité des sols<sup>213</sup>. L'installation de petites unités de biogaz ou l'adoption des énergies renouvelables pour les infrastructures financées (solaire et biogaz) n'a pas été promue<sup>214</sup>. L'adoption de cultures protégées et/ou hydroponiques avec une haute valeur ajoutée (par ex. champignons) a été testée à petite échelle. Le PNIA 2012-2017 a inclus un objectif de 3 000 ha à développer sous irrigation collinaire. Le portefeuille FIDA n'a pas contribué aux 270 ha réalisés<sup>215</sup>, et cela est mentionné uniquement dans la conception du

<sup>212</sup> Par exemple, pour le cas du PNSADR-IM, les fournisseurs de services téléphoniques n'ont pas coopéré comme souhaité et les populations n'ont pu prendre leurs précautions en prévision des conditions climatiques extrêmes qui ont effectivement eu lieu au premier trimestre 2020.

<sup>213</sup> La majorité des sols du pays ont un pH en-dessous de 5,5, et 25% en-dessous de 5,0. À pH 5,0, moins de 50% du phosphore, calcium, magnésium et potassium peuvent être résorbés par les plantes: <https://extension.missouri.edu/publications/mq4> (consulté le 25 novembre 2020). Une seule application de 750 kg/ha de dolomite provoque des gains de productivité significatifs (République du Burundi, Ministère de l'agriculture et de l'élevage, Institut des sciences agronomiques du Burundi, IFDC, Royaume des Pays-Bas. Cartographie de la fertilité des sols du Burundi et des besoins des principales cultures vivrières en éléments nutritifs, Bujumbura, novembre 2013).

<sup>214</sup> Le document de conception du PIPARV-B l'écarte en assumant des besoins élevés en matière organique, malgré qu'elle soit utilisée dans des projets FIDA dans la sous-région (Projet Kirehe Watershed au Rwanda et Flexi Biogaz au Kenya: <https://biogas.co.ke/>).

<sup>215</sup> Selon l'entretien avec des responsables FAO au Burundi et la révision documentaire.

PIPARV-B (500 ha, puis réduit à 200 ha). Il s'agit d'un complément à bas coût unitaire aux aménagements des marais considéré par d'autres bailleurs de fonds<sup>216</sup>.

138. **Les destructions d'infrastructures, d'habitations et de cultures causées par des phénomènes climatiques extrêmes ont été observées de manière récurrente dans les zones d'intervention des projets FIDA, révélant que les mesures prises ne sont pas suffisantes.** Les trois projets/programmes du FIDA approuvés après 2015 (PRODEFI II, PAIFAR- B et PIPARV- B) ont été classés comme à risque climatique modéré<sup>217</sup>. Une classification plus rigoureuse semble pertinente, étant donné que le portefeuille au Burundi répond aux caractéristiques des projets de «haut risque climatique» selon le PESEC car il favorise l'activité agricole dans des zones soumises à des événements climatiques extrêmes. Les projets ont subi des pertes et des dommages liés aux conditions météorologiques dans le passé et les scénarios climatiques prévoient des changements de température, de précipitations et des conditions météorologiques extrêmes qui affecteront l'impact, la durabilité et le coût du projet. Très peu d'EIES des projets financés par le FIDA au Burundi ont analysé la vulnérabilité des infrastructures face aux phénomènes climatiques extrêmes et leur supervision reste superficielle puisqu'il n'y a pas d'indicateurs définis. La destruction des actifs financés à cause de l'impact du changement climatique continue d'être mentionnée dans les rapports de supervision des projets<sup>218</sup> et a été identifiée comme un point de préoccupation majeure de la part de beaucoup de personnes interviewées.

Encadré 11

**Dégâts causés par les effets du changement climatique et efforts pour les adresser**

- Les infrastructures financées par plusieurs projets du portefeuille, notamment les aménagements hydroagricoles, doivent souvent être réhabilitées par d'autres projets du FIDA quelques années plus tard à cause des crues et des torrents des rivières. Par exemple, quatre des 24 marais et périmètres irrigués visités lors de la mission en octobre 2020 avaient été réhabilités par un projet FIDA après avoir été aménagés ou réhabilités précédemment par un autre projet FIDA<sup>219</sup>.
- Le PRODEFI II rapporte que huit ouvrages hydroagricoles ont été aménagés conformément aux normes d'adaptation au CC (plus de 3,6 millions d'USD d'infrastructures sont protégés contre les phénomènes climatiques extrêmes, selon la même source). Malheureusement, ces mesures n'ont pas été assez documentées à ce jour. Néanmoins, la note récente soumise au Fonds vert pour le climat rapporte des pertes très significatives: 2 470 ha des AHA financés par le FIDA (57 millions d'USD, sur la base d'une estimation des investissements du PNSADRIM) ont été détruits par l'accroissement de la sédimentation et l'envasement.
- Les entretiens pour cette évaluation confirment les limitations budgétaires pour adresser ces défis, déjà soulevées dans la RMP du PRODEFI II et du PNSADR-IM en 2018: les mesures d'intégration de normes d'ingénierie pour l'adaptation des ouvrages hydroagricoles qui ont été expérimentés sur la Ruvubu risquent de dépasser le budget alloué. Ces documents recommandent que le MINEAGRIE mobilise des fonds spécifiques au climat à injecter dans le programme pour une meilleure intégration des activités d'adaptation au CC (FIDA, 2018c).
- Dans sa riposte à la crise provoquée par la COVID-19 en 2020, le FIDA reconnaît que les pertes causées par la pandémie sont exacerbées par les anomalies climatiques. Par exemple, le

<sup>216</sup> Selon des entretiens, le PATAREB prévoit de développer 70 ha pour l'irrigation collinaire à travers le pompage d'eau des lacs Cohoha et Rweru grâce aux pompes photovoltaïques ou thermiques. L'eau sera stockée dans des réservoirs en amont et l'irrigation se fera par gravité. Pour le projet récemment approuvé, il est prévu 600 ha d'irrigation collinaire.

<sup>217</sup> La catégorisation des projets par rapport aux risques climatiques suivant les procédures PESEC a commencé à partir de 2015-2016 et détermine l'exposition et la sensibilité des projets aux risques liés au climat en fonction des informations des occurrences d'aléas climatiques historiques, des tendances actuelles et des scénarios futurs. Les interventions de risque climatique modéré sont tenues de faire une analyse de base des risques climatiques et des mesures d'adaptation et d'atténuation intégrées dans le rapport de conception du projet afin d'éviter des pertes et des dommages causés par ces risques aux bénéficiaires cibles du FIDA (PESEC, 2017).

<sup>218</sup> Par exemple, la supervision du PRODEFI en août 2020 souligne la dégradation des AHA et des pistes suite aux intempéries liées au changement climatique fin 2019 et début 2020.

<sup>219</sup> Par exemple, le marais de Nyakagunda (62 ha) a été aménagé par le PRODEFI I en 2015 et réhabilité à nouveau par le PRODEFI II, ceux de Kagogo-Gisumo (90 ha), Kiganga-Kagoma (75 ha), Rusimbuko (111 ha) et Nyabusare (53 ha) ont été aménagés par le PRDMR et réhabilités par le PAIVA-B en 2011.



budget estimé pour la réhabilitation des infrastructures endommagées (marais, pistes et infrastructures de stockage) est d'environ 1,7 million d'USD pour le PRODEFI et le PNSADR -IM.

Source: élaboré par l'équipe d'évaluation sur la base de plusieurs documents<sup>220</sup>.

139. **Le PRODEFI II a inclus des activités d'adaptation au changement climatique et d'aménagement et de gestion intégrée des bassins versants.** Le PRODEFI II a reçu un financement de 5 millions d'USD de l'ASAP<sup>221</sup> qui a appuyé: (i) l'intégration des aspects liés au CC dans les PCDC de quelques communes et dans la conception des infrastructures<sup>222</sup>; (ii) le développement de semences résilientes au changement climatique<sup>223</sup> et l'utilisation de l'énergie photovoltaïque pour le stockage du lait. Il est aussi considéré comme cofinancement dans un don financé par le FEM et géré par la FAO qui, parmi d'autres, a formé plus de mille ménages regroupés dans 43 champs-écoles des producteurs sur les bonnes pratiques agricoles et la gestion durable des terres. Le don a aussi promu des essais expérimentaux sur la productivité et la production agricole tolérante au CC et pour l'aménagement des BV<sup>224</sup>. L'autoévaluation du don en 2020 a apprécié l'approche choisie de transmettre une meilleure gestion des écosystèmes grâce aux champs-écoles des producteurs et l'utilisation d'outils tels que SHARP, Ex-Act, Lada-Wocat, Datar et Collect Earth pour démontrer les résultats sur le terrain et les avantages environnementaux mondiaux.
140. **Fin 2020, le FIDA est dans les dernières étapes d'approbation d'un don financé par le Fonds vert pour le climat (FCV).** La proposition vise l'amélioration des pratiques de gestion des sols et de l'eau dans 15 000 ha des bassins de l'Imbo et du Moso afin de réduire le ruissellement et l'érosion des pentes et les risques d'envasement et d'inondation des périmètres irrigués en aval (en sauvegardant les investissements correspondants). Avec un budget de 31,7 millions d'USD (dont 10 millions du FVC), cette intervention devrait améliorer la durabilité des investissements publics de 57 millions d'USD face au changement climatique et accroître la résilience de 240 000 bénéficiaires directs. Ce don est complémentaire géographiquement à celui financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et propose les mêmes pratiques que celles mises en œuvre par le portefeuille du FIDA<sup>225</sup>, mais en incluant le développement des plans de gestion du paysage. L'intervention devrait aussi contribuer à la révision et à l'adoption d'une politique nationale de gestion durable des terres et de régulations au niveau de communes.
141. En résumé, le portefeuille a inclus des activités pertinentes par rapport à l'adaptation au changement climatique, mais les données sur leur étendue font défaut. L'évaluation salue la mobilisation récente de fonds pour adresser ce fléau. Néanmoins, l'extrême vulnérabilité du pays au regard du changement climatique et le faible niveau de préparation pour y faire face auraient demandé une stratégie claire pour mettre en œuvre l'approche des bassins versants basée sur l'écosystème. L'ESPP juge ce critère comme plutôt satisfaisant (4).

<sup>220</sup> RMP aménagements et sécurisation foncière du PRODEFI II (2018); RMP PNSADR-IM (2018); supervision PRODEFI II (2019); proposition du FIDA au Fonds vert pour le climat (2020); actions urgentes en réponse aux effets et impacts du COVID-19 et du CC sur l'exécution du programme FIDA au Burundi (mai 2020); visites de terrain en octobre 2020.

<sup>221</sup> Le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) est le programme phare conçu par le FIDA pour intégrer les petits paysans dans les circuits du financement environnemental et climatique. Ce programme, intégré aux processus d'investissement ordinaires du FIDA, bénéficie de systèmes rigoureux de contrôle de la qualité et de supervision.

[Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne \(ifad.org\)](#)

<sup>222</sup> Selon le dernier rapport de supervision disponible, les avancées sont: (i) dix des douze communes du BV de la Ruvubu ont intégré la lutte contre le CC dans l'actualisation de leurs PCDC, (ii) une formation a été dispensée aux agents du génie rural pour une meilleure prise en compte du CC dans la conception des ouvrages et infrastructures. Par rapport au deuxième point, selon les entretiens, une étude a été produite, mais l'équipe d'évaluation ne l'a pas reçue.

<sup>223</sup> Des plants et semences résilientes au CC ont été multipliés par les organismes de recherche (ISABU), mais seulement quatre des 18 bulletins agricoles accordés ont été produits, selon le rapport de supervision du PRODEFI II, 2019.

<sup>224</sup> Le don rapporte avoir produit plus de 1,2 million de plantes forestières et agroforestières couvrant 4 324 ha et 49 063 plants de bambou qui ont été produits pour stabiliser 147 km de berges de rivières.

<sup>225</sup> Reboisement, réduction de l'érosion des sols, amélioration de la fertilité, meilleure gestion de l'eau et réduction de la consommation de bois (pour les besoins énergétiques des ménages), entre autres.

## E. Synthèse de l'évaluation du portefeuille

### Points forts

142. Le portefeuille du FIDA a évolué de façon adéquate par rapport au contexte sociopolitique et à la succession des stratégies et politiques du Gouvernement du Burundi et du FIDA. Il a abordé des thématiques vitales pour l'économie rurale burundaise et apporté des innovations importantes autour du renforcement des capacités de production, de l'appui institutionnel des structures de l'État, la finance rurale et les chaînes de valeur, la gestion des ressources naturelles et la SAN.
143. La conception et la mise en œuvre du portefeuille ont suivi une approche participative et appuyée par l'approche «faire-faire». Cette dernière a permis de déployer une offre de proximité et de promouvoir une plus grande appropriation par les institutions formelles et informelles ainsi que le renforcement des capacités locales.
144. Les chaînes de valeur retenues (lait/viande, riz, maïs, manioc) sont appropriées car elles occupent un nombre important de petits producteurs. Les réalisations du portefeuille se sont traduites par l'accroissement de la production et des revenus des producteurs et, dans un certain degré, d'une amélioration de l'accès aux marchés.

### Points faibles

145. Le portefeuille s'est étendu progressivement à travers des zones géographiques contiguës à celles déjà couvertes, ciblant prioritairement des collines avec des marais aménageables. Cette stratégie a permis des résultats remarquables par rapport à l'aménagement des marais, mais n'a pas adressé suffisamment le défi principal au Burundi lié à la forte pression foncière sur des ressources limitées.
146. L'essentiel de l'effort autour des chaînes de valeur était fourni beaucoup plus à l'amont et les liens verticaux entre les maillons des filières sont encore faibles. Les investissements sont effectués sans qu'il y ait une vision systémique de l'ensemble des filières. Les problèmes de commercialisation des produits pourraient démotiver des producteurs et nuire à la durabilité de leurs organisations.
147. Face aux situations de fragilité auxquelles le pays est confronté, l'efficacité du portefeuille a été affectée par la complexité des conceptions et les lenteurs administratives. La migration vers l'approche-programme n'a pas encore été convenablement opérationnalisée pour maîtriser la complexité des projets en cours.
148. Les expériences pilotes pour promouvoir l'emploi des jeunes ruraux et pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables sont intéressantes. Elles sont, toutefois, insuffisantes au regard de l'ampleur de ces défis au Burundi. De même, les approches et activités pour adresser les aspects d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes n'ont pas été porteuses de transformation de la problématique ou ne se sont pas attaquées aux causes structurelles de l'inégalité.
149. Le portefeuille a investi dans la création et le renforcement des associations d'usagers des infrastructures, mais les cadres réglementaires et les mécanismes financiers sont insuffisants pour garantir la durabilité des investissements.

Tableau 13.

#### Récapitulatif des notes par critère de performance

Critère	Note
Impact sur la pauvreté rurale	5
Pertinence	4
Efficacité	5
Efficiences	4
Durabilité des résultats	4
<b>Performance du portefeuille<sup>a</sup></b>	<b>4,25</b>

Égalité de genre et autonomisation des femmes	4
Innovations	5
Mise à échelle	4
Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	4
Adaptation au changement climatique	4
<b>Note globale du portefeuille<sup>b</sup></b>	<b>4</b>

<sup>a</sup>) Moyenne arithmétique des notes attribuées aux critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de durabilité.

<sup>b</sup>) Il ne s'agit pas de la moyenne des critères d'évaluation individuels, mais d'une évaluation globale du portefeuille établie à partir de l'évaluation de son impact sur la pauvreté rurale, sa pertinence, son efficacité, son efficience, la durabilité de ses résultats, sa prise en compte des aspects d'égalité entre les sexes, son caractère novateur, la mise à l'échelle de ses approches innovantes et sa prise en compte de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles et de l'adaptation au CC.

### III. Évaluation des activités hors prêts

150. L'analyse des activités hors prêts porte sur: i) la gestion des savoirs; ii) le développement des partenariats; et iii) le dialogue sur les politiques publiques. Elle se fonde principalement sur les actions prévues dans les deux COSOP à ce titre et sur les actions spécifiques entreprises pendant la période évaluée (2009- 2020). En outre, ce chapitre apprécie le rôle des dons cofinancés par le FIDA en appui de la stratégie du pays au Burundi.

#### F. Gestion des savoirs

151. **Les deux COSOP percevaient la gestion des savoirs avant tout sous l'angle de la communication, et indirectement comme appui au système de suivi et évaluation.** La collecte, la synthèse et la diffusion des enseignements devaient se faire de façon intégrée et régulière afin d'améliorer la performance du programme, notamment par la mise en place de groupes thématiques d'échanges au sein des projets. Tandis que le premier COSOP prévoyait d'utiliser les plateformes de concertation qui réunissent les acteurs du secteur rural<sup>226</sup>, le deuxième COSOP proposait d'utiliser les projets et une cellule commune de S&E des projets. Plusieurs améliorations ont été introduites dans le système de suivi des projets depuis 2016, notamment son automatisation à travers le système de suivi évaluation automatisé et décentralisé<sup>227</sup>. Une stratégie de communication et de gestion des savoirs a été élaborée en 2015.
152. **Depuis 2016, la cellule communication et gestion des savoirs commune au programme a produit plusieurs documents pour faire connaître les actions et leçons du portefeuille au Burundi.** La revue à mi-parcours du COSOP 2016 souligne la production de brochures, documentaires sur les réalisations sur DVD, affiches, calendriers, etc. Des ateliers d'autoévaluation des bonnes pratiques agricoles et des thèmes de capitalisation ont aussi servi à diffuser le savoir généré. Le recrutement d'une personne chargée de la communication en septembre 2016 a donné une impulsion considérable à la gestion des savoirs. Concrètement, le FIDA a conçu une stratégie de capitalisation des savoirs pour le Burundi et établi un plan d'action pour quatre thèmes à capitaliser: le SRI, la CSCB, «la petite marmite de l'enfant» et l'incubation des microentreprises de jeunes.
153. **Plusieurs plateformes interactives ont été activement utilisées pour la communication et de gestion des savoirs du programme du FIDA au Burundi.** L'ESPP a constaté que YouTube, Twitter et Facebook ont été gérés de façon vivace et systématique<sup>228</sup>, ainsi que le site web (<https://programmefidaburundi.org/>). Des thèmes tels que les filières du lait et du riz, la nutrition et les finances rurales y sont représentés de façon préminente. Facebook compte près de 30 affichages en 2020 seulement, avec de fréquents «j'aime» et des commentaires, y compris en Kirundi. Au niveau local, les moyens de communication les plus importants sont les radios communautaires.
154. **Les produits de la gestion des savoirs générés par le programme du FIDA au Burundi disponibles sur le site web du FIDA ne sont pas nombreux par rapport à la multitude d'expériences générées pendant des décennies de coopération au Burundi.** Sur le site web, on trouve trois fiches d'information concises, publiées en 2012, 2015 et 2017: (i) une générique sur les investissements faits au Burundi, (ii) une sur la gestion intégrée des ressources des terres pilotée par le don mis en œuvre par la FAO, et (iii) une sur le financement du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne dans le cadre du PRODEFI II. Par ailleurs, les

<sup>226</sup> Groupe sectoriel, plateforme des OP et du Gouvernement et plateformes des filières appuyées par le FIDA

<sup>227</sup> Ce système analyse les données collectées par les BPEAE et les prestataires de services des projets. L'équipe d'évaluation n'a pas pu accéder aux données de ce système, qui est seulement accessible à travers un intranet partagé par les équipes de projet.

<sup>228</sup> (<https://twitter.com/progrfidabdi/status/>), (<https://web.facebook.com/watch/programmefidaburundi/>), 17 vidéos s'affichent en cherchant «programme FIDA Burundi» sur la plateforme YouTube.

résultats du PROPA-O et du PAIVA-B ont été récemment déposés. Datant de 2014, il y a aussi une référence sur les aspects des peuples indigènes, mettant en exergue les défis liés à la reconnaissance des droits du peuple indigène des Batwa (Pygmées) au Burundi (FIDA, 2014).

155. **Un thème qui a été au centre de plusieurs efforts de communication et de gestion des savoirs porte sur l'engagement du FIDA dans le développement des chaînes de valeurs, mais mérite d'être élargi afin d'avoir l'incidence souhaitée.** L'ESPP note que le FIDA reste encore trop figé sur la promotion de l'offre et ne considère pas assez les forces d'attraction de la demande. Par exemple, l'expérience avec l'entreprise Modern Dairy Burundi qui représente un débouché significatif du lait par l'injection de valeur aurait mérité une gestion plus active des savoirs.
156. En termes de gestion de savoirs, il est évident que le FIDA au Burundi s'est beaucoup plus investi dans les mécanismes de communication à partir de 2016. Des thèmes pertinents ont été diffusés (SRI/SRA, CSCB, FARN, EJR) à travers plusieurs plateformes et médias. Néanmoins, cela n'est pas suffisant pour une capitalisation stratégique des savoirs qui serait nécessaire pour informer le dialogue sur les politiques. En résumant ce qui précède, l'ESPP juge la gestion des savoirs plutôt satisfaisante (4).

## G. Renforcement des partenariats

### Les partenariats dans la stratégie du FIDA au Burundi

157. **Le COSOP 2009 a consacré une section entière aux partenariats.** Concernant les partenariats avec le Gouvernement du Burundi et les bailleurs de fonds, la participation du FIDA au groupe de coordination des bailleurs de fonds et au futur groupe sectoriel pour l'agriculture, ainsi que la mise en place de l'équipe de gestion du programme de pays et du plan cadre des Nations Unies, devaient faciliter la coordination des interventions, l'identification et le développement de partenariats et la concertation. Aucun de ces mécanismes ne s'est réalisé suite à la crise post-électorale de 2015. Concernant des opportunités de partenariats parmi les PTF, le COSOP en a analysé en détail seulement deux, à savoir la Banque mondiale et l'Union européenne (UE). Cette stratégie a aussi proposé de bâtir des partenariats avec les organisations paysannes (OP), les prestataires privés et les institutions financières.
158. **Dans le COSOP 2016,** le FIDA vise le renforcement des partenariats avec les ministères concernés et en particulier le MINEAGRIE et le Ministère des finances, du budget et de la planification économique (MFBPE)<sup>229</sup>, ainsi que les autres partenaires et cofinanceurs (UE, OFID, le PAM et le Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire), qui font partie d'une matrice d'analyse de partenariat. Sur le terrain, le COSOP en cours confirme comme partenaires les OP en général et ajoute les groupements pré-coopératifs et les coopératives en particulier, les IMF et les banques commerciales, le Ministère du développement communal et la Banque centrale. Une attention accrue aux femmes, jeunes et personnes vulnérables conditionne des partenariats additionnels<sup>230</sup>.

### Partenariats de cofinancement et de financement

159. **Plus de 40% des investissements du FIDA considérés dans l'évaluation ont été cofinancés, avec une concentration sur l'OFID et le PAM comme sources de cofinancement.** Les partenaires de cofinancement sont l'OFID, la Banque africaine de développement (BAD), l'Union européenne (UE), le Fonds belge pour la sécurité alimentaire (FBSA), le PAM et le Programme global pour l'agriculture et la sécurité alimentaire. Le seul projet FIDA sans partenaire de cofinancement extérieur était le PARSE bien que ce projet ait bénéficié de contributions techniques

<sup>229</sup> Le MFBPE remplace le Ministère des finances, du budget et de la privatisation.

<sup>230</sup> Ministère de la fonction publique, du travail et de l'emploi, Ministère des droits de la personne humaine, des affaires sociales et du genre, et Ministère de la jeunesse, des sports et de la culture.

importantes, en matière d'élevage, de la part de la FAO. Le projet PROPA-O a été entièrement financé par l'Union européenne. Toutes les autres opérations mentionnées sont dotées d'au moins deux autres cofinanceurs, dont sept fois l'OFID (pour un total de 80,6 millions d'USD) et cinq fois le PAM (pour un total de 22,9 millions d'USD) (voir annexe 14). Il est à noter que le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) apparaît uniquement dans le seul don national avec le Burundi.

160. **Malgré les efforts consentis pour attirer des financements complémentaires aux projets, des efforts additionnels sont encore à fournir.** L'évaluation du PRDMR au Burundi note que les cofinancements de l'OFID et du PAM étaient bien intentionnés mais manquaient de préparatifs adéquats et d'engagements formels. Pour le PTRPC, les fonds des cofinanceurs (OFID et FBSA) ont été décaissés avec un retard significatif selon son rapport d'achèvement. Selon les entrevues menées, le plus récent des programmes du portefeuille, le PIPARV-B, semble subir des difficultés. Le programme a perdu un cofinancement de la BAD, a dû accepter une réduction du cofinancement de l'OFID et le PAM n'a pas encore pu confirmer sa contribution. Ainsi, en ce moment, les cofinancements effectivement décaissés pour les projets, n'atteignent que 30% des investissements totaux, taux qui peut encore augmenter jusqu'à la conclusion des opérations respectives (annexe 14). Le PROPA-O aurait particulièrement souffert de la combinaison entre le manque de clarté sur les implications d'un financement exclusif par l'UE, l'acceptation de procédures de la part des agences des Nations Unies impliqués et un dessein qui a négligé le principe de la simplicité (voir l'encadré ci-dessous).

Encadré 12

**Exemple de partenariat et architecture de programme complexe**

Le rapport d'achèvement du PROPA-O note que: «Bien que le montage institutionnel du PROPA-O à la conception se soit voulu innovant, sa complexité (multi-acteurs, zones d'intervention dispersées) n'a pas facilité la mise en œuvre du projet et a été à l'origine des retards enregistrés dans l'exécution de certaines activités. En effet, le PROPA-O a été conçu pour être mis en œuvre par les projets appuyés par le FIDA en cours d'exécution (PTRPC, PARSE et PRODEFI) mais ce montage accusait des insuffisances du fait que les deux premiers atteignaient leur achèvement et le PRODEFI était trop absorbé par ses propres activités.

De même, le partenariat multi-agences avec les trois agences des Nations Unies (FAO, PAM, UNICEF) autorisées à appliquer chacune leurs propres procédures internes rendait difficile la justification des fonds et l'établissement d'une demande de paiement en leur faveur. Cette situation a entraîné la renonciation au partenariat par l'UNICEF en 2016 et la suspension des activités menées par la FAO pendant 18 mois suite au problème de justification des dépenses et de déblocage des fonds. De plus, les performances du projet ont été particulièrement affectées par la règle «D+3» de l'UE».

Source: FIDA, République du Burundi, rapport d'achèvement du projet PROPA-O (2019).

Note: la règle D+3 établit que l'engagement de coûts d'un projet devait se faire dans les trois ans après la signature d'une convention de financement (D+3).

161. **Il ressort des entrevues que les cofinancements relèvent d'une stratégie commune entre le FIDA et le Gouvernement qui est à consolider.** Le programme du FIDA au Burundi était et est ouvert aux cofinancements, ce qui est propice aux synergies. Depuis la crise de 2015, le développement de stratégies communes est devenu difficile car ni le groupe de coordination des bailleurs de fonds ni le groupe sectoriel pour l'agriculture n'ont pu siéger. L'équipe n'a pas trouvé la preuve d'une stratégie de mobilisation des fonds appuyée fermement par les autorités burundaises afin que les taux de cofinancement des opérations du FIDA puissent devenir plus importants.

**Partenariats opérationnels et stratégiques**

162. **Le programme du FIDA a choisi des autorités et services de l'État comme partenaires clés du niveau central jusqu'au niveau colline.** Quant aux ministères de contrepartie, les deux premiers projets du portefeuille, le PRDMR et le PTRPC, conçus dans une logique de reconstruction post-conflit, étaient sous la tutelle

du Ministère de la planification et du développement communal. Sept opérations sont attachées au Ministère de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage (MINEAGRIE) tandis que le PAIFAR-B est sous la tutelle du Ministère des finances, du budget et de la planification économique (MNPE), compte tenu de son appui à la finance rurale. Les projets et programmes ont aussi bâti des partenariats opérationnels avec les services décentralisés et déconcentrés de l'État, allant du niveau provincial jusqu'aux collines (comités provinciaux de développement, BPEAE et comités de développement des communes et des collines).

163. **Concernant le choix des ONG de soutien méthodologique et l'implication d'IMF dans la mise en œuvre des opérations, on perçoit une constance remarquable tout au long des années sous examen.** Ces prestataires de service ont été nombreux (61) pendant la première partie de la période évaluée, avec un effectif total de 3 239 personnes, concentrés au niveau des collines<sup>231</sup>. En 2014, l'évaluation de leur performance a noté une trajectoire constante et de qualité. Toutefois, elle a recommandé la mise en place de contrats cadres sur une base compétitive avec des critères de sélection affinés et très contrôlés<sup>232</sup>. Les performances d'ACORD, CAPAD, CEFOD et OPP-VA sont satisfaisantes pendant la période<sup>233</sup>. Fin 2020, la performance des prestataires sera à nouveau évaluée.
164. **La collaboration technique avec les organisations des Nations Unies ayant leur siège à Rome a ouvert des opportunités intéressantes à élargir.** Dans les dix projets du portefeuille du FIDA au Burundi, la FAO détient une participation documentée dans tous, sauf avec le PTRPC, le PRODEFI I et le PAIFAR-B. Son concours s'est concentré sur la conception et le suivi des champs-écoles et des aspects liés à l'élevage et les ACSA. De plus, la FAO gère le seul don national sur l'agriculture durable et la gestion intégrée des ressources naturelles. La collaboration avec le PAM s'est focalisée sur l'aménagement des bassins versants en utilisant la main d'œuvre des plus vulnérables, sur la fortification des aliments et sur l'encadrement des producteurs de lait pour approvisionner des cantines scolaires. Ces partenariats sont spécialement importants pour assurer l'approche multisectorielle et multi-acteurs nécessaire pour atteindre des résultats durables.
165. **En résumé,** le programme de pays du FIDA a bâti des partenariats financiers, stratégiques et opérationnels solides. En dépit de l'absence de mécanismes de coordination entre le Gouvernement et les bailleurs depuis 2015, le FIDA a réussi à mobiliser des ressources de cofinancement importants, ainsi qu'à associer des partenaires techniques à ses activités au Burundi. Des partenariats intéressants ont été bâtis avec les agences de Nations Unies basées à Rome, ainsi que des partenaires publics et privés au niveau national. Cependant, le programme apparaît toutefois plus exposé à des imprévus et contraintes en termes de partenariats financiers avec d'autres bailleurs de fonds, demandant une stratégie concertée avec les autorités nationales. Une autre faiblesse observée est la complexité des montages institutionnels dans des opérations multipartites. En pesant les forces et les quelques faiblesses en matière de partenariats, ce critère est jugé comme plutôt satisfaisant (4).

## H. Contribution à l'élaboration des politiques au niveau national

166. **Le programme du FIDA a soutenu l'évolution du cadre législatif et réglementaire du développement local et celui de l'élevage au Burundi.** Par exemple, maintenant les comités de développement communautaire disposent de la

<sup>231</sup> Ainsi, PRODEFI et PTRPC ont mis en œuvre leurs activités à travers plus de 20 partenaires chacun, neuf pour PARSE, sept pour PAIVA-B et cinq pour PROPA-O. Une grande partie du personnel n'était que partiellement prise en charge par les projets; il s'agissait essentiellement de primes ou indemnités de déplacement.

<sup>232</sup> Évaluation de la performance des prestataires de service pour les projets FIDA, novembre-décembre 2014.

<sup>233</sup> Par exemple, l'autoévaluation des trois dons relève que CAPAD est devenue une fédération d'associations paysannes performante par comparaison régionale; le CEFOD compte des annotations satisfaisantes dans le cadre du PRODEFI I et II selon les rapports de la cellule d'audit du programme en 2019; et les rapports annuels de la cellule d'audit du programme FIDA entre 2015 et 2019 infèrent que la performance opérationnelle et de décaissement de l'OPP-VA s'est sensiblement améliorée au long de cette période.

reconnaissance et des moyens nécessaires pour jouer leur rôle dans l'essor du développement local. Le programme a aussi soutenu l'adoption par le Gouvernement d'un guide national pratique de planification communale et l'élaboration des plans communaux de développement communautaire (PCDC). En outre, une des contributions les plus significatives au dialogue politique du programme du FIDA a eu lieu dans le secteur de l'élevage. Les faits de la revue d'achèvement du COSOP 2009<sup>234</sup> et des témoignages sont particulièrement étoffés, surtout pour ce qui concerne la mise en place des ACSA.

167. **L'adoption d'une stratégie harmonisée de l'approche des champs-écoles des producteurs a permis de les déployer comme roues de transmission interactives de savoirs et d'expériences sur un plan massif.** Le COSOP en 2009 proposait de développer une offre de services aux producteurs adaptée et diversifiée, en lieu et place des interventions dirigistes et centrées sur le secteur public qui étaient soutenues au moment de la préparation du COSOP. Cela a été réussi et consolidé pendant la période évaluée.
168. **Le FIDA a profité de sa crédibilité pour engager un dialogue politique avec le Gouvernement sur le domaine foncier.** Le COSOP en 2009 et l'évaluation de la performance d'un des premiers projets du portefeuille (le PRDMR, en 2012) avaient déjà identifié comme thème de dialogue politique l'appui à l'application d'une éventuelle politique nationale d'accès au foncier. Plus récemment, le PAIVA-B et le PRODEFI ont activement participé, ensemble avec d'autres partenaires, à l'élaboration de la politique nationale foncière. Néanmoins, neuf ans après l'adoption de la Lettre de politique foncière au Burundi, les études soulignent des défis dans sa mise en œuvre, notamment à cause des conflits de compétence entre institutions, du manque de cadre de concertation entre acteurs et de la lenteur dans l'adoption des textes d'application (Université du Burundi, 2019).
169. **Le programme du FIDA a favorisé la constitution d'une plateforme de concertation entre les OP et MINEAGRIE.** La revue d'achèvement du COSOP 2009 a noté que des plateformes de concertation entre les OP et MINEAGRIE avaient effectivement eu lieu. Avec l'appui financier du PAIVA-B et du PRODEFI et d'autres partenaires, la CAPAD organise annuellement, depuis 2011, un forum national paysan, souvent précédé par des fora provinciaux paysans. La CAPAD a aussi recueilli des suggestions des différents acteurs pour proposer des amendements à la nouvelle loi sur les coopératives au Burundi, adoptée par le Gouvernement en juin 2017.
170. **Les réalisations des projets ciblant les plus vulnérables n'ont pas été accompagnées par un cadre réglementaire pour des politiques plus inclusives.** Le COSOP en 2009 s'est proposé de faire en sorte que la stratégie de croissance ait un impact sur les groupes ou les régions les plus défavorisés en faveur de l'élaboration participative d'une stratégie et d'un plan d'action pour la parité hommes-femmes. Sa revue en 2015 mentionne seulement des exemples de quotas de femmes parmi les bénéficiaires des projets. L'équipe d'évaluation n'a pas trouvé de preuve d'actions de concertation de dialogue de politiques publiques dans ce sens, au-delà des activités isolées financées par les projets (voir paragraphe 83). La revue à mi-parcours du COSOP 2016 ne relate en effet aucun dialogue de politiques publiques de poids dans ce domaine.
171. **Quelques thèmes de dialogue de politique inclus dans les COSOP ne semblent pas avoir eu un avancement majeur.** Par exemple, la revue du COSOP en 2020 ne mentionne pas d'accomplissement concret en ce qui concerne la réglementation du financement agricole et rural (prévue aussi à travers des actions du PAIFAR-B). Pour l'instant, seules une étude et une formation ont été réalisées par rapport à la

<sup>234</sup> (i) La promulgation de plusieurs textes de loi sur l'élevage élaborés dans le cadre du PARSE, par exemple relatifs à la police sanitaire des animaux domestiques, sauvages, aquacoles et des abeilles, (ii) la réglementation de l'exercice de la profession vétérinaire, (iii) l'appui à l'élaboration du document d'options stratégiques du secteur de l'élevage, (iv) le système d'enregistrement et de suivi des géniteurs au moyen du logiciel IBIS, (v) l'organisation d'un colloque sur les états généraux de l'élevage et l'élaboration du Programme national d'investissement du secteur de l'élevage.



proposition du dernier COSOP d'appuyer l'établissement de normes permettant la protection des infrastructures contre les effets du changement climatique<sup>235</sup>.

172. **En revanche, d'autres contributions et thèmes importants non prévus dans les COSOP ont été inclus.** C'est le cas de la contribution du FIDA à la reformulation du PNIA et à la Stratégie agricole nationale, à l'élaboration de la Stratégie nationale de développement du riz, adoptée par le Parlement, au protocole national de lutte antiérosive et au développement du partenariat public-producteurs-privés. Un autre fait pertinent, non prévu dans le COSOP 2009 mais repris dans le COSOP suivant, est lié à l'accompagnement des autorités pour la formulation de politiques publiques sur l'emploi. En effet, la composante sur l'EJR a contribué à: (i) l'élaboration et à l'adoption par le Gouvernement du Burundi de la politique nationale de l'emploi, (ii) et à la création de deux observatoires locaux de l'emploi à Bubanza et à Ngozi. Le Plan d'action pour l'emploi de jeunes est en cours d'élaboration, selon les entretiens.
173. **Conclusion.** L'analyse de la concertation sur les politiques du Burundi infère que le FIDA a joué un rôle considérable dans la réflexion et la formulation de nouvelles politiques et stratégies agricoles et rurales du pays. Ceci est valable malgré les faiblesses signalées ci-dessus, par exemple, concernant l'absence d'un cadre réglementaire pour des politiques plus inclusives ou encore les insuffisances réglementaires quant à la protection des infrastructures contre les effets du changement climatique. Ainsi, un bailleur de fonds relativement petit comme le FIDA, en termes de déboursés sectoriels, a pu miser sur sa crédibilité et a su trouver quelques niches intéressantes comme la politique du secteur de l'élevage et de la santé animale, l'appui aux plateformes de concertation entre les producteurs et le Gouvernement, ou l'emploi des jeunes ruraux. En somme, le FIDA a su maintenir, bilatéralement, un dialogue sur les politiques au large des deux COSOP. Il est proposé la notation satisfaisant (5).

## I. Dons

174. Conformément au Manuel de l'évaluation de l'IOE, l'analyse des dons a examiné s'ils ont été intégrés de façon adéquate au reste du programme de pays du FIDA, par rapport à leur pertinence, résultats et impact. En outre, il a aussi été vérifié si, comme attendu, les dons ont fait une contribution significative au développement des connaissances (et innovations) dans le portefeuille et la stratégie du pays et ailleurs.
175. **Les documents stratégiques du FIDA au Burundi ne soulignent pas l'importance des dons au sein du programme.** Entre 2009 et 2020, le Burundi a bénéficié de huit dons qui sont évalués comme pertinents pour lever les contraintes de développement. Aucun des deux COSOP ne mentionne les possibles activités financées par les dons ou leur rôle pour améliorer la performance du programme de pays<sup>236</sup>. Les documents de conception des dons n'incluent pas d'informations clés sur la sensibilité aux risques stratégiques et ils n'ont pas été conçus pour adresser spécifiquement un des risques liés à la fragilité du pays. L'annexe 5 résume les caractéristiques de ces dons.
176. **Une série de dons régionaux a renforcé les capacités des organisations paysannes à travers la CAPAD.** Ces dons à l'échelle continentale proposaient de regrouper les OP à tous les niveaux pour élaborer des stratégies, mettre au point des

<sup>235</sup> La revue à mi-parcours du PRODEFI II confirme l'analyse des normes techniques d'intégration des contextes climatiques extrêmes à la conception des infrastructures et la formation des ingénieurs de conception. Cette initiative devrait guider la conception des infrastructures sensibles telles que les routes et les ouvrages hydroagricoles à l'avenir. L'équipe d'évaluation n'a pas trouvé de preuve de leur application dans les infrastructures financées plus récemment, mais les équipes de projets disent les avoir considérés dans les documents de passation de marché des derniers aménagements.

<sup>236</sup> Le deuxième COSOP mentionne seulement le changement du mode de conditions de financement du portefeuille. En effet, les deux premiers projets couverts (PRDMR et PTRPC) ont été financés à travers des prêts, tandis que le reste des financements octroyés est constitué de dons dans le Cadre de soutenabilité de la dette.

services et faire pression en faveur des agriculteurs<sup>237</sup>. Ils sont bien en ligne avec le troisième objectif stratégique du FIDA de renforcer l'implication des groupes vulnérables (et leurs organisations) dans l'élaboration et le suivi des politiques de développement rural. La CAPAD a activement participé à la formulation du PAIVA-B et du PRODEFI, ainsi qu'à la structuration des coopératives, et a aussi influencé les politiques nationales, à travers des activités de lobbying appuyées par tous les membres du Forum des organisations des producteurs agricoles du Burundi<sup>238</sup>. La CAPAD est aujourd'hui évaluée comme une des OP les plus performantes de l'Afrique de l'Est en termes de capacité de gestion financière, de ressources humaines et de programme<sup>239</sup>.

177. **Un autre don a réussi à renforcer la capacité des institutions burundaises de recherche et vulgarisation par rapport à la lutte contre des maladies du manioc.** Sous la dénomination «Lutter contre la maladie de la strie brune du manioc et la maladie de la mosaïque du manioc grâce au déploiement d'un nouveau germoplasme résistant et de semences saines», ce don est considéré comme un succès selon son autoévaluation. Selon le rythme de multiplication, les besoins de boutures saines pourraient théoriquement être satisfaits en cinq ans pour le Burundi. La productivité a déjà augmenté (de 10 t/ha à 20 t/ha) et la durée de cultivation réduite (de 18 à 12 mois). L'intérêt pour ce qui concerne ce don est documenté dans le dernier rapport disponible sur la génération de matériel végétal avec double résistance contre ces maladies (IITA, 2019).
178. **Un des dons a réussi à démontrer les bons résultats de la gestion intégrée de la fertilité des sols et de l'intégration agriculture-élevage, thème fort pertinent dans le milieu rural burundais.** Le don intitulé «Amélioration de la productivité par des interventions sur les cultures/élevages au Burundi et dans l'est de la République démocratique du Congo» a bénéficié à 1 600 ménages et montré des résultats en ce qui concerne l'augmentation de revenus. Plus particulièrement, le don a illustré le bien-fondé de la combinaison des amendements calcaires, de l'application de fumier et de fertilisants minéraux, ce qui confirme des expériences antérieures au Burundi<sup>240</sup>.
179. **Le PRODEFI II est considéré comme le cofinancement d'un don géré par la FAO et financé par le FEM avec un effet démonstratif potentiel par rapport à l'aménagement et la gestion intégrée des bassins versants.** Le seul don national, encore en cours de réalisation, s'intitule «Soutien à la production alimentaire durable et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la résilience climatique des hautes terres du Burundi du programme Approche pilote intégrée (IAP-FS)». Les montants impliqués sont considérables - 7,4 millions d'USD - et l'objectif du don s'aligne sur les objectifs stratégiques du COSOP; il est formellement associé au PRODEFI II, ce qui est un bon point de départ pour le postulat d'intégration au reste du programme. Les résultats de ce don pourraient être utiles afin de mobiliser des ressources plus consistantes pour aller au-delà des interventions limitées du portefeuille du FIDA sur des micro-bassins surplombant les marais aménagés. De plus, la démonstration des effets globaux sur l'environnement peut aussi être importante pour mobiliser des ressources relatives au climat.
180. **Deux dons de petite taille ont mis l'accent sur les questions de gouvernance et d'accès à la finance rurale.** Le premier don intitulé «Financement responsable pour les petites exploitations agricoles» a concerné sept pays dont le Burundi (dans le

<sup>237</sup> Le FIDA et l'UE ont fourni des appuis en faveur d'organisations paysannes, sous la dénomination de «Programme d'appui aux organisations paysannes africaines (PAOPA)», à travers deux dons (2009-2018). Après une phase pilote, la phase principale était un programme multi-donneurs (le FIDA, l'UE, l'Agence française pour le développement et la Coopération suisse) et un troisième don a été mis en place en octobre 2019.

<sup>238</sup> Selon le rapport d'achèvement de la phase pilote.

<sup>239</sup> Rapport d'achèvement du don (phase principale), juin 2019 et entretiens.

<sup>240</sup> République du Burundi, Ministère de l'agriculture et de l'élevage, Institut des sciences agronomiques du Burundi, IFDC, Royaume des Pays-Bas. Cartographie de la fertilité des sols du Burundi et des besoins des principales cultures vivrières en éléments nutritifs, Bujumbura, novembre 2013.

cadre de l'ASAP II<sup>241</sup>). Le niveau de connaissance sur la gouvernance climatique, environnementale et sociale des fournisseurs de services financiers au Burundi était au départ très bas, selon les rapports d'autoévaluation et le document de conception du PAIFAR-B en 2017<sup>242</sup>. Selon les entretiens pour cette évaluation avec l'IMF qui a participé (FENACOBUR), la formation n'a pas déclenché de changements dans les pratiques ou les systèmes. Le deuxième don, qui visait à améliorer l'accès des jeunes ruraux aux services financiers inclusifs pour l'entrepreneuriat et l'emploi, n'a pas trop avancé, selon les informations trouvées. Selon le rapport le plus récent (fin 2019), il a été établi, au Burundi, une base de référence et il y a été fait la promotion d'échanges des enseignements tirés avec les autres pays participants. Le rapport n'indique pas les raisons du retard au Burundi. Malheureusement, il semble qu'aucun de ces dons n'ait essayé de bâtir une synergie avec les activités de finance rurale et d'EJR du portefeuille financé par le FIDA au Burundi.

181. **Le don pour l'élaboration et la mise en œuvre de plans pour lutter contre les inégalités de genre au sein des ménages a eu des résultats prometteurs.** La Fondation Oxfam a travaillé au Burundi, au Rwanda et en République démocratique du Congo entre 2015 et 2018. Elle s'est concentrée sur la réalisation du GALS, une méthodologie axée sur les ménages visant à intégrer les outils de transformation de la problématique hommes-femmes pour le changement social et économique. L'esprit de la méthodologie - placer les petits producteurs, femmes et hommes, ainsi que des jeunes, comme acteurs principaux de leur développement - est cohérent avec les objectifs stratégiques des deux COSOP. L'autoévaluation du don confirme de nombreuses interactions entre Oxfam et les projets du FIDA au Burundi (PAIVA-B, PRODEFI et PROPA-O). Le don a facilité le développement et la mise en œuvre des plans des ménages en vue de faire face aux inégalités de genre, d'améliorer et diversifier leurs moyens d'existence et de trouver les meilleures pratiques pour la résilience des ménages aux chocs socioéconomiques.
182. **Synthèse.** Tous les dons analysés peuvent être considérés comme pertinents pour les défis de développement du Burundi et cohérents avec les deux COSOP, surtout celui en vigueur. Toutefois, il y a deux limitations: (i) les dons sont pratiquement invisibles au niveau du programme du FIDA au Burundi, et (ii) les dons n'ont pas tous une masse critique suffisante pour contribuer effectivement à l'atteinte des objectifs spécifiques du FIDA convenus avec le Gouvernement du Burundi. Ainsi le don réalisé par l'IITA concernant la lutte contre les maladies du manioc est hautement pertinent et performant. Le renforcement des organisations paysannes sur le plan continental a produit des résultats appréciables au Burundi qui créent des synergies avec le programme du FIDA. En revanche, il est plus difficile de démontrer le bien-fondé, surtout en termes de masse critique et de durabilité, des dons qui sont plus ponctuels, modestes en volume et de courte durée.

<sup>241</sup> Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne. La deuxième phase a été approuvée en 2016 par le FIDA.

<sup>242</sup> La Banque nationale est le seul établissement financier disposant d'une politique de sauvegarde des environnements et sociales. Les banques et les IMF ne sont pas encore sensibilisés à ces problématiques et ne disposent pas de règles pour empêcher/limiter le financement d'activités nuisibles à l'environnement.

## s clés

- Les processus de gestion des savoirs du programme du FIDA au Burundi sont marqués avant tout par une communication proactive depuis 2016, et moins par une gestion stratégique des savoirs visant à informer le dialogue sur les politiques.
- Les partenariats opérationnels et stratégiques du FIDA sont solides et cohérents, tant du côté gouvernemental, en particulier aux échelons décentralisés et déconcentrés, que du côté des entités de base ou économiques.
- La stratégie et le programme ont pu compter sur un bon niveau de cofinancement, concentré sur un nombre réduit de cofinanceurs. Néanmoins, l'évaluation note le manque d'une position commune entre le Gouvernement et le FIDA pour les consolider et les rendre plus prédictibles.
- Les contributions plus remarquables sur le plan de la concertation sur les politiques de développement agricole et rural sont en lien avec le cadre législatif et réglementaire dans le secteur de l'élevage, l'emploi des jeunes ruraux et la concertation entre les OP et le MINAGRIE à travers la CAPAD.
- Les huit dons du FIDA analysés sont en majorité pertinents pour le programme, mais ils ne sont pas connus de tous les acteurs en charge de la mise en œuvre de la stratégie et du programme.

## IV. Performance des partenaires

### J. FIDA

183. **Les deux COSOP et les projets/programmes ont été préparés de manière participative.** Le processus de consultation pour l'élaboration du COSOP 2009 a inclus le Gouvernement central, les services déconcentrés, les communes et collines et des ONG et des OP, selon les cas. Le COSOP 2016 présente une évidence équivalente, enrichie davantage avec des procès-verbaux d'ateliers de restitution. Dans les documents de planification des projets du portefeuille sont décrites des approches participatives analogues.
184. **Le FIDA a tenu des missions de supervision régulières et approfondies à travers tout le portefeuille.** Les documents d'évaluation des projets (quatre validations de rapports d'achèvement et une évaluation) attestent d'une solide routine de supervision du FIDA (avec une moyenne de plus d'une supervision par projet et par an). Les rapports annuels de la cellule d'audit interne du programme relatent systématiquement le suivi des recommandations émises par des missions de supervision. L'ouverture d'un bureau de pays et le passage aux supervisions directes en 2012 sont des facteurs-clé pour la qualité des supervisions et des appuis à la réalisation. Bien que certaines revues à mi-parcours aient dépassé les mi-temps arithmétiques, ces RMP ont apporté des enseignements importants et ont pu corriger des limitations des projets/programmes.
185. **Le portefeuille et le programme ont montré une résilience élevée, malgré la manifestation effective des risques évalués ex-ante dans les COSOP<sup>243</sup>.** Aucune opération du FIDA n'a été notée comme insatisfaisante ou comme «projet à problèmes». Il en est de même avec l'appréciation de la performance du FIDA dans les quatre documents d'évaluation indépendante (IOE, 2012, 2016b, 2016c, 2020). Bien au contraire, la performance du FIDA a toujours été jugée satisfaisante dans les rapports de supervision/achèvement et les évaluations indépendantes. Une première tentative d'explication serait liée à la crédibilité du FIDA qui n'a jamais laissé le Burundi depuis 1979, même pas au pire des convulsions de la guerre civile à partir de 1990, ou pendant la crise post-électorale de 2015. Une deuxième explication, amplement confirmée par des entretiens, est que les ressources humaines du FIDA, y compris le personnel de la cellule d'audit, des coordinations des projets et les UFCR ont des traits de qualité clairs: elles sont engagées, compétentes et constantes.
186. **Malgré les nombreux changements et le manque de personnel pendant la période évaluée, l'appui par le FIDA au programme du Burundi est jugé adéquat.** Les changements des directeurs de programme ont été trop fréquents (cinq entre 2009-2018). L'absence d'un chargé d'appui au programme du FIDA à Bujumbura depuis 2018 compromet la performance du programme au Burundi. Quant à la décision, en 2017, de gérer le programme depuis Nairobi, les avis sont partagés. D'un côté, la présence du FIDA sur place avait des avantages d'accès et de rapidité d'action, d'un autre côté, une présence de proximité à Nairobi peut faciliter l'émergence et le suivi des programmes et dons régionaux et des échanges sur les défis opérationnels entre directeurs de programme FIDA de la sous-région. Selon les entretiens, la Directrice de pays répond rapidement à ses devoirs fiduciaires (par exemple des non-objections). Le leadership et la professionnalité de l'équipe FIDA en charge du programme au Burundi est remarquable, vu les contraintes du contexte et la taille du portefeuille.

<sup>243</sup> Ces risques ont été utilisés comme hypothèses dans la TdC du programme: (i) la situation sociopolitique demeure stable et la situation sécuritaire permet de continuer le travail des équipes de projet; (ii) le cadre macroéconomique demeure stable; (iii) les impacts climatiques (inondations, sécheresses) et d'autres risques (maladies de plantes et animaux, etc.) n'atteignent pas un niveau critique pour les acquis des projets et les mesures de mitigation mises en œuvre sont effectives; (iv) le Gouvernement et les partenaires de cofinancement sont capables de mobiliser les ressources prévues à la conception des projets; (v) des synergies et complémentarités géographiques et thématiques entre le portefeuille cofinancé par le FIDA et par d'autres bailleurs de fonds sont assurées.

187. **La transition vers l'approche programme de pays est fort pertinente pour un portefeuille volumineux dans un pays géographiquement petit, mais son opérationnalisation ne manque pas de faire face à des défis.** Le COSOP 2016 confirme le passage progressif vers l'approche-programme, par exemple: (i) avec des financements additionnels aux projets PAIVA-B et PRODEFI, au lieu de formuler des projets additionnels<sup>244</sup>, (ii) la création de quatre UFCR<sup>245</sup> avec des coûts partagés entre les projets et du personnel spécialisé. Il faut noter, toutefois, que ce processus n'est pas encore conclu et que des lacunes d'expertise persistent dans certains UFCR. En mars 2020, une mission d'appui à la mise en œuvre de l'approche-programme au Burundi a confirmé l'assentiment des représentants du MINEAGRIE avec ces orientations, le besoin de sélectionner les thématiques d'intervention avec des budgets et des objectifs quantifiés et l'institutionnalisation d'une structure de coordination autour de structures de gestion partagées tout en préservant l'autonomie de gestion des projets<sup>246</sup>. Des efforts d'harmonisation méthodologique et de structuration des rôles et responsabilités dans le cadre de l'approche-programme sont en cours<sup>247</sup>.
188. **Les dons sont en général bien alignés sur les objectifs stratégiques du programme, mais n'ont pas réussi à contribuer à l'incorporation des connaissances ou innovations développées dans le portefeuille du FIDA ou à bâtir des synergies.** Par exemple, il n'y a pas de preuve que les techniques pilotées par les dons sur la gestion intégrée de la fertilité des sols ou sur l'aménagement intégré des bassins versants aient été repris dans les projets/programmes. Pareillement, les petits dons sur la gouvernance climatique, environnementale et sociale dans le secteur de la finance et sur l'accès des jeunes au crédit n'ont pas été cordonnés avec les activités de finance rurale des projets techniques, ni avec les activités prévues dans le cadre du PAIFAR- B ou les activités d'EJR du PRODEFI II.
189. **Pour résumer**, le FIDA a assuré des processus participatifs dans la préparation et la mise en œuvre des COSOP et de projets/programmes, suivant des bonnes pratiques de supervision et d'audit interne. La gestion du programme a été assurée par des professionnels compétents, mais qui auraient dû recevoir des appuis complémentaires en raison de la taille et de la complexité du programme et de la fragilité du contexte. Considérant aussi les limitations mises en évidence dans la migration vers l'approche programmatique et le manque d'intégration des dons dans le programme, cette ESPP propose «plutôt satisfaisant» comme notation de la performance du FIDA (4).

## K. Gouvernement

190. **Le Gouvernement du Burundi a eu une participation visible et importante dans la conception de la stratégie de pays et des projets/programmes du FIDA.** Les deux COSOP et les projets contiennent des annexes qui illustrent les mécanismes de consultation et la participation rapprochée des autorités burundaises dans leurs conceptions. Le Gouvernement a aussi participé activement aux missions de supervision du portefeuille du FIDA. L'ESPP a analysé au hasard six rapports de supervision préparés entre 2009 et 2018, confirmant la participation de membres du Gouvernement qui sont mentionnés nominativement.
191. **Le Gouvernement a mis en place les structures de pilotage pertinents afin d'assurer le suivi des projets.** Un comité de pilotage commun, présidé par le

<sup>244</sup> En 2018, le portefeuille était composé de sept projets, ce nombre a été réduit à quatre en 2021.

<sup>245</sup> Régions Est à Ruyigi, Centre à Gitega, Nord à Ngozi et Ouest à Cibitoke.

<sup>246</sup> Mission d'appui à la mise en œuvre du programme de pays et de l'approche-programme (mars 2020).

<sup>247</sup> L'atelier de sensibilisation sur l'approche programmatique tenu en juin 2020 a permis d'avancer sur: (i) la mise en commun d'outils méthodologiques (résilience au changement climatique, protection de l'environnement, préservation des ressources naturelles, ciblage, genre, etc.); (ii) redéfinition des compétences entre les unités centrales de coordination des projets et les UFCR, y compris la création d'un collège de coordonnateurs de projets; (iii) appui continu aux quatre domaines thématiques de prédilection du FIDA au Burundi (intensification agricole durable et adaptée au changement climatique; valorisation, développement des filières agricoles et de l'industrie agroalimentaire; inclusion des groupes vulnérables et des jeunes; et thèmes transversaux). (FIDA. Procès-verbal de l'atelier d'information et de sensibilisation sur l'approche programme, Bujumbura, 16 juin 2020).

Ministre des finances, a été établi pour le PAIVA-B, le PRDMR, le PTRPC et le PARSE pour faciliter la coordination (selon le VRAP du PAIVA-B). Pour les aspects techniques, la présidence était assurée par le MINEAGRIE. Cette solution est jugée adéquate car seul le PAIFAR-B ne dépend pas du MINEAGRIE. Le rapport annuel d'audit interne de 2017 indique que tous les projets se sont concertés pour organiser une seule réunion commune, mais cela n'a pas été fait en 2018 selon le rapport d'audit interne de 2018. En plus de la participation aux missions de suivi/appui à la mise en œuvre organisées conjointement avec le FIDA, plusieurs membres des autorités de tutelle effectuent des visites dans les zones d'intervention des projets<sup>248</sup>.

192. **Les services déconcentrés de l'État, ainsi que les institutions décentralisées, ont joué un rôle primordial dans la mise en œuvre du portefeuille.** Dès le premier projet sous examen, le Gouvernement a engagé ses services déconcentrés, notamment de l'agriculture et de l'élevage, dans la mise en œuvre et le suivi des actions techniques financées par les projets et les programmes. Les services communaux, ainsi que les CDC et CCDC ont aussi fortement appuyé la mise en œuvre de quelques activités phares, en promouvant aussi la responsabilisation des organisations de caractère économique et de la société civile de chaque terroir.
193. **La haute qualité du personnel des unités de gestion de projets et programmes et des unités de facilitation et coordination régionale a été une des raisons majeures de la bonne performance de la stratégie et du programme.** Les équipes en charge des projets/programmes financés par le FIDA sont reconnues comme des ressources humaines qualifiées et motivées. Il est fréquent de trouver des gestionnaires et consultants qui ont travaillé pour plusieurs projets appuyés par le FIDA dans leur vie professionnelle. De nombreuses entrevues corroborent ces affirmations. Néanmoins, il y a lieu de craindre que la récente ordonnance ministérielle sur l'harmonisation des salaires du personnel des projets financés par les PTF impliquera la baisse des salaires du personnel des projets FIDA, ce qui pourrait hypothéquer cette motivation (Ministère des finances, 2020).
194. **Les projets ont, dans leur ensemble, respecté les bonnes pratiques de gestion fiduciaire pendant la période (2009-2020).** Selon les documents d'évaluation indépendante concernant le PRDMR, PTRPC, PARSE et PAIVA-B, la plupart des clauses des accords de financement ont été respectées. La passation des marchés a été généralement conforme à l'échéancier approuvé et la mise en œuvre des procédures de passation des marchés transparente. Les rapports d'audit ont été soumis dans les délais et la qualité des rapports est généralement conforme aux normes du FIDA. Il faut noter que, depuis 2015, le programme compte avec une cellule d'audit qui produit des rapports annuels fort utiles. Le rapport annuel 2015 de cette cellule de l'année 2015 (MINEAGRIE, FIDA, UE, OFID, GAFSP, PAM, 2015) remarque que, pour le PROPA-O, le Gouvernement n'avait pas inscrit sa contrepartie (inscription au budget national de la taxe sur la valeur ajoutée). Le rapport analogue de 2018 confirme, en revanche, que le Gouvernement avait déposé sa contrepartie initiale pour le PAIFAR-B.
195. **L'engagement financier du Gouvernement à la conception des projets a été important et sa réalisation effective variable.** La part du financement gouvernemental prévue à la conception des projets se situe entre 5 et 12% du budget total des projets/programmes, à l'exception du PIPARV-B récemment approuvé, où la contribution est estimée à plus de 18%. Le financement par les sources nationales était prévu pour un montant de 50,6 millions d'USD pour les dix interventions évaluées, soit 18,3%, tandis que le décaissement réel jusqu'à octobre 2020 a été de 23 millions d'USD (8%). Pour les projets clôturés, l'engagement effectif a été similaire à celui prévu, à l'exception du PTRPC (avec une contribution plus élevée) et du PROPAO (au-dessous des engagements initiaux) (voir annexe 4 et 14). La VRAP du

<sup>248</sup> Selon les entretiens, les membres des comités techniques des projets, des techniciens du MINEAGRIE et de la cellule de suivi des projets à financement extérieur du Ministère des finances, du budget et de la planification.

PAIVA-B et le RAP du PROPA-O estiment indépendamment qu'il y avait des surestimations de la contribution du Gouvernement du Burundi au moment de la préparation. Par ailleurs, le Gouvernement a respecté généralement tous ses engagements notamment en accordant aux projets l'exonération des droits et taxes dont la TVA.

196. **Les études de référence ont été faites en temps voulu pour la plupart des projets, à l'exception du PAIFAR-B et des projets les plus anciens.** Les trois premières opérations conçues entre 1999 et 2008 ne comprenaient pas d'études de référence, sauf le PMDMR. Cela était commun avant 2010. À partir du PAIVA-B, les études de référence se sont situées dans une période de 12 mois à dater de l'entrée en vigueur, à l'exception du PAIFAR-B, qui a pris le double du temps. Il est intéressant que l'étude de référence du PAIFAR-B ait été signée par le MINEAGRIE en mai 2020, malgré qu'il soit sous la tutelle du MFBPE.
197. **Malgré les efforts récents, l'institutionnalisation de certains cadres réglementaires pour améliorer l'impact et la durabilité du programme de pays n'est pas encore acquise.** La mise en œuvre effective de la stratégie de désengagement des projets FIDA, et de son plan d'action, est essentielle pour assurer la continuité des bénéfices générés par les interventions. Le dialogue sur l'établissement et l'inclusion de normes pour la protection des infrastructures face aux effets du changement climatique et sur le développement de mécanismes de collecte de redevances pour leur entretien n'a pas suffisamment avancé.
198. Ce qui précède indique que le Gouvernement du Burundi a accordé une attention soutenue au FIDA et aux projets/programmes financés. Ceci s'exprime par des participations systématiques dans la préparation des COSOP et des projets/programmes. Le Gouvernement a aussi assuré l'engagement et le maintien de personnel de qualité dans les unités de gestion de projets (UGP) et les URFC et assuré un suivi complémentaire aux supervisions du FIDA. Cependant, parmi les opérations terminées, les écarts de financement de la part du Gouvernement restent toutefois considérables. Les efforts pour assurer la durabilité des résultats doivent être approfondis, notamment pour ce qui concerne les cadres réglementaires et les mécanismes financiers pour la conception et l'entretien des infrastructures. L'ESPP propose «plutôt satisfaisant» (4) comme notation de la performance du Gouvernement.

#### Points clés

- Malgré une forte fluctuation des directeurs de programme du FIDA au Burundi jusqu'en 2018, le FIDA a su maintenir un rythme soutenu de préparation et d'accompagnement technique de projets et programmes et du dialogue de politiques.
- Les opérations conclues ont toutes été jugées satisfaisantes par les autoévaluations conduites par le Gouvernement et le FIDA et les validations du Bureau indépendant d'évaluation du FIDA (sur quatre des dix projets évalués). Pour les six autres interventions, cette ESSP estime que le FIDA a continué à déployer une bonne performance, en dépit du contexte de risques stratégiques notables.
- Du côté du Gouvernement du Burundi, la qualité des unités de gestion des projets ou programmes et des collaborateurs y détachés est telle que le portefeuille du FIDA est à juger comme solide, malgré un contexte caractérisé par des risques stratégiques.
- Une tentative d'explication est que la constance de la présence du FIDA dans le pays et le choix cohérent et systématique d'un ensemble de partenaires à travers le portefeuille du FIDA ont pu construire une masse critique de familiarité et de confiance réciproques.



## V. Synthèse de la performance de la stratégie du programme de pays

### L. Pertinence

199. **Les deux COSOP sont conformes aux orientations exprimées dans les stratégies et plans de développement du Burundi.** La stratégie du FIDA au Burundi a été conçue explicitement pour contribuer à la réalisation des objectifs clés des CSLP I et de la promotion de la gouvernance démocratique (COSOP 2009) et de la Vision Burundi 2025, du CSLP II et d'autres programmes sectoriels<sup>249</sup> (COSOP 2016).
200. **Les objectifs généraux des COSOP sont cohérents avec les cadres stratégiques et d'autres politiques du FIDA.** Les axes stratégiques des COSOP visent à faciliter l'accès des ruraux pauvres aux opportunités économiques et développer des filières par le biais de la structuration des organisations des producteurs, en induisant la croissance économique tout en augmentant la résilience face au changement climatique. Ils sont bien alignés sur les objectifs stratégiques du FIDA (2011-2015 et 2016-2025) et proposent des actions thématiques pertinentes<sup>250</sup>. Les objectifs des projets/programmes sont aussi cohérents par rapport aux politiques et stratégies sectorielles ou thématiques du FIDA: Politique genre et autonomisation des femmes (2012), Plan d'action en faveur des jeunes ruraux (2019-2021), plans d'action sur la nutrition (2016-2018 et 2019-2025), stratégies sur le changement climatique<sup>251</sup> et politique sur la finance rurale inclusive (2009).
201. **La stratégie du FIDA au Burundi s'est adaptée adéquatement au changement du contexte, mais le COSOP 2016 et les opérations ont manqué d'orientations stratégiques claires et de cohérence sur la façon d'opérationnaliser ou de mettre à l'échelle certaines approches clés.** Le premier COSOP s'est focalisé sur le renforcement du système de planification du développement communautaire et des organisations paysannes, la mise en place des chaînes de solidarité communautaire animale et la réhabilitation d'infrastructures de base. Le deuxième a proposé de continuer l'extension des infrastructures (protection des bassins versants, aménagements hydroagricoles et pistes rurales), en améliorant leur entretien et durabilité. Le financement d'infrastructures de valorisation a également été important pour améliorer leur commercialisation et les prix de vente. Cependant, les projets devaient introduire l'approche de gestion des bassins versants basée sur l'écosystème, mais ni le COSOP ni les projets/programmes approuvés récemment n'articulent de méthode pour le faire. En fait, le COSOP parle de «poursuivre les activités de protection des bassins versants» sans préciser comment adapter les projets traditionnels sectoriels (agriculture, élevage, accès au marché) dans le contexte de l'écosystème global<sup>252</sup>. L'inclusion des groupes vulnérables dans les dynamiques économiques et dans l'élaboration et le suivi des politiques de développement rural a aussi été trop timide. Au-delà d'activités pilotes sur la nutrition, l'emploi des jeunes ruraux et l'autonomisation des femmes, le programme n'a pas inclus une stratégie

<sup>249</sup> Programme national d'investissement agricole 2012-2015, Stratégie agricole nationale et Document d'orientations stratégiques du secteur de l'élevage.

<sup>250</sup> Le Cadre stratégique du FIDA 2011-2015 a comme objectif général d'œuvrer pour que les populations rurales pauvres améliorent leur SAN, augmentent leurs revenus et renforcent leur capacité de résistance. Il propose huit thèmes: (1) ressources naturelles; (2) adaptation au CC et atténuation de ses effets; (3) techniques agricoles améliorées et services de production efficaces; (4) gamme élargie de services financiers accessibles à tous; (5) intégration des populations rurales pauvres dans les filières (6) développement d'entreprises rurales et création d'emplois non agricoles; (7) renforcement des capacités techniques et professionnelles; et (8) appui aux OP rurales. Le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025 a comme objectifs de: i) renforcer les capacités productives des populations rurales; ii) accroître les avantages que les populations rurales tirent de leur intégration aux marchés; et iii) renforcer la viabilité environnementale et accroître la résilience au changement climatique des activités économiques des populations rurales.

<sup>251</sup> [Stratégie de 2010](#) et [Stratégie et plan d'action sur l'environnement et le changement climatique 2019-2025](#). Avant approbation, les projets/programmes (et les COSOP) ont aussi suivi les procédures pour l'évaluation des risques environnementaux, sociaux et climatiques du FIDA (PESEC): [édition 2015](#), [édition 2017](#) et précédentes.

<sup>252</sup> La note PESEC du COSOP envisage de viser un paysage plus large, d'aménager les BV et les marais, de renforcer les capacités humaines et institutionnelles et de mettre en œuvre la réglementation sur l'environnement et le CC. Elle priorise aussi la nécessité de mobiliser des fonds externes pour adresser les enjeux environnementaux, sociaux et climatiques.

claire pour adresser les causes premières de ces défis de développement rural au Burundi.

202. **La stratégie a été pertinente par rapport aux besoins des producteurs ruraux pauvres, mais elle n'a pas adressé avec une ampleur suffisante le défi lié à l'accès au foncier dans un contexte de forte dépendance de l'économie vis-à-vis de l'agriculture et de forte densité démographique.** Le premier COSOP a fait une analyse des besoins prioritaires de plusieurs types de cibles<sup>253</sup>. Le focus introduit par le deuxième COSOP vers l'intensification et la diversification de la production et le développement de filières, tout en augmentant la résilience des petits producteurs au changement climatique, est pertinente par rapport à leurs nécessités. Le besoin de renforcer l'implication des groupes vulnérables dans les dynamiques économiques et des filières a été bien identifié mais les actions proposées auraient pu être plus consistantes. Néanmoins, en considérant le grand défi lié à la maîtrise démographique par rapport aux ressources disponibles, le programme n'a pas intégré suffisamment les aspects fonciers et n'a pas incorporé d'actions consistantes pour améliorer les revenus et la sécurité alimentaire des producteurs sur les collines.
203. **La conception des deux COSOP est satisfaisante par rapport aux facteurs de qualité considérés par le FIDA et a contribué significativement au renforcement des capacités des acteurs nationaux.** Les COSOP ont mis le renforcement des capacités des acteurs nationaux en haut de leur agenda. Le programme répond bien à trois des quatre facteurs cruciaux pour des arrangements institutionnels de qualité: (i) une considération approfondie du contexte national, notamment à travers un engagement à long terme et une forte sensibilité vers des changements dans les pays, (ii) la décentralisation des réalisations, renforcée avec la conformation des quatre URFC et l'association des services déconcentrés de l'État et des communes dans la mise en œuvre du programme, et (iii) des avancements progressifs et par phases, comme pour le cas du PRODEFI et l'articulation du PNSADR-IM et du PIPARV-B<sup>254</sup>; (iv) le seul point qui nécessite une amélioration est le niveau de complexité d'une partie de la conception des projets/programmes, qui n'a pas toujours correspondu aux capacités institutionnelles.
204. **La stratégie du FIDA a considéré la situation de fragilité du Burundi pendant la période, mais les mesures pour prévenir les risques ont été trop timides.** Le premier COSOP a été explicitement conçu comme un «agenda de post-conflit» par rapport au contexte de guerre civile de la décennie précédente<sup>255</sup>. Les mesures de mitigation proposées se sont concentrées sur les risques politiques et institutionnels et la diversification des acteurs de mise en œuvre du programme<sup>256</sup>. La revue du COSOP en 2015 n'analyse pas le degré de matérialisation de ces risques, mais cela est fait dans les *Country Programme Issue Sheets*, qui analysaient jusqu'à 2015 l'avancement annuel vers les objectifs du COSOP<sup>257</sup>. Le COSOP en 2016 est plus spécifique dans sa formulation des risques, en répétant seulement celui lié à la possible instabilité politique par rapport au COSOP précédent<sup>258</sup>. Toutefois, le COSOP 2016 n'envisage

<sup>253</sup> Par exemple, cette analyse justifie le focus sur la SAN, les AGR compatibles avec le niveau limité d'accès à la terre, la facilitation de l'acquisition de moyens de production, l'accès au crédit à des conditions acceptables, ou l'appui à la commercialisation des surplus pour la population pauvre mais plus nantie (dossier clé 4 du COSOP 2009).

<sup>254</sup> Selon les entretiens, la prochaine intervention dans la formulation fin 2020 gardera la même logique et est conçue comme une continuation pour consolider et mettre à l'échelle les acquis des projets/programmes précédents.

<sup>255</sup> Le terme «conflit» est mentionné 28 fois, des fois aussi par rapport à l'accès difficile à la terre en raison de la forte densité de population du pays.

<sup>256</sup> Selon l'analyse du document du COSOP 2009 et les minutes de la revue du document de COSOP-Burundi par l'équipe interne des gestionnaires de pays.

<sup>257</sup> Les risques dans ces documents de 2009 à 2015 sont considérés minimaux, sauf en 2015 quand les troubles politiques ont provoqué une notation de risque modéré.

<sup>258</sup> Les six risques sont: (i) le risque fiduciaire lié à l'environnement global; (ii) le ralentissement des réformes économiques entreprises par le GdB en matière de développement agricole et la mobilisation limitée des fonds dans le cadre du PNIA; (iii) le déficit de financement du GdB et l'inefficacité du système de financement rural; (iv) la faible capacité du GdB à rendre opérationnelles les politiques et stratégies en matière d'agriculture, de protection de l'environnement et de gestion de l'eau; (v) l'incapacité financière et opérationnelle des IMF à couvrir toute la zone du programme et à accompagner les ménages

aucune mesure de «gestion des risques», ni préventif ni réactif. L'examen à mi-parcours du COSOP (FIDA, 2020a) confirme que tous les risques relevés par le COSOP se sont avérés. La revue ajoute d'autres facteurs qui ont augmenté du stress au système agroalimentaire du Burundi, notamment la propagation massive de maladies et de ravageurs des plantes et des animaux domestiques. Il faut souligner que la stratégie du FIDA pour les pays avec des situations de fragilité n'a été approuvée qu'en 2016 et son opérationnalisation date de 2019 (FIDA, 2016c).

205. **Pour résumer**, les objectifs des COSOP 2009 et 2016 sont pertinents avec les priorités stratégiques du Gouvernement du Burundi en termes de croissance économique équitable et durable et de promotion de la cohésion sociale et de la participation des ruraux pauvres. L'engagement à long terme à travers plusieurs phases des projets/programmes et le renforcement des capacités nationales est pertinent. Tous les risques stratégiques identifiés se sont avérés, mais sans affecter négativement la performance du programme. Néanmoins, les mesures de mitigation des risques et des facteurs de fragilité du contexte auraient dû être renforcées. Les COSOP et le portefeuille se sont adéquatement adaptés au changement de contexte dans le pays, mais n'ont pas articulé une stratégie consistante pour adresser le défi lié à la forte densité démographique et au manque de terres arables. Dans l'ensemble, la pertinence des COSOP est classée comme **plutôt satisfaisante** (4).

## M. Efficacité

206. L'évaluation de l'efficacité de la stratégie de pays détermine dans quelle mesure les objectifs stratégiques du COSOP ont été atteints et s'il existe un lien logique crédible entre les interventions soutenues par le FIDA et ses partenaires et les résultats observés. L'analyse est présentée ci-dessous par objectif spécifique de la théorie du changement du programme de pays.

### **Objectif spécifique 1: amélioration de l'accès physique aux zones de production et gestion durable de l'eau et des sols**

207. **Le programme du FIDA a fait une contribution remarquable à l'extension et réhabilitation des infrastructures rurales, mais les défis liés à leur entretien et leur résilience aux effets du changement climatique ne sont pas résolus.** Les réalisations les plus remarquables sont celles des aménagements hydroagricoles pour la mise en culture<sup>259</sup>. Selon les calculs de l'évaluation, le portefeuille aurait aménagé/restauré environ 20% des marais du pays<sup>260</sup>. Le programme a fait une contribution plus modeste en ce qui concerne les pistes rurales (moins de 1 000 km, la moitié de la cible). L'efficacité de l'intégration des normes d'ingénierie pour renforcer la résilience des infrastructures hydroagricoles n'a pas encore été évaluée ni documentée.
208. **Le programme n'a pas porté suffisamment attention à la mitigation des effets négatifs environnementaux et sociaux des infrastructures financées.** L'examen de la revue d'achèvement du COSOP en 2015 n'analyse pas la conformité du programme aux exigences des procédures d'évaluation environnementale et sociale du FIDA de 1994 ou celles qui avaient été approuvées en 2008. Néanmoins, cette revue souligne que l'absence d'études préalables, y compris les EIES pour les aménagements des pistes rurales financées, conduit à des érosions et destructions de biens par les eaux de drainage. La note PESEC du COSOP en 2016 priorise l'approche intégrée basée sur la restauration et la gestion de l'écosystème et mentionne les financements additionnels attendus de la part d'ASAP, du FEM et du Fonds vert pour le climat. Les mesures d'atténuation, mitigation ou correction à travers les activités de

ruraux dans l'amélioration de l'accès au crédit; et (vi) le contexte politique instable, qui aurait des répercussions négatives sur l'exécution du programme.

<sup>259</sup> Par exemple, riz dans la plaine de l'Imbo et cultures vivrières dans les marais d'altitude (haricot et maïs, suivis de patate douce, et dans une moindre mesure, la pomme de terre).

<sup>260</sup> En considérant aussi ceux en aménagement fin 2020, les travaux ont totalisé 16 714 ha sur les 81 400 ha des marais sous exploitation agricole au pays.

protection environnementale ne sont pas rapportées dans les documents de supervision des projets ou dans le document de revue du COSOP en 2020. Aucune évaluation environnementale et sociale n'a été conduite afin d'apprécier les impacts cumulatifs des projets/programmes qui sont intervenus dans les mêmes bassins.

209. **La prise en compte de la résilience au changement climatique occupe une place essentielle dans le document du COSOP 2016, mais l'ampleur du défi dépasse les dispositions prises.** Le programme propose la restauration et la conservation des sols sur les bassins versants et la prévention des inondations dans les plaines et vallées marécageuses. Les aménagements de BV financés par le FIDA ont couvert une superficie considérable (presque 100 000 ha) et distribué plusieurs millions de plants agroforestiers. Néanmoins, la revue documentaire, les entretiens et les visites de terrain montrent que ces travaux de restauration (fossés antiérosifs, agroforesterie et microboisements) se sont concentrés dans des sous-bassins surplombant les marais et manquent de l'étendue nécessaire pour prévenir l'érosion des BV et éviter l'envasement et l'inondation des bas-fonds. Par ailleurs, les actions proposées par le programme ne s'inscrivent pas dans des schémas d'aménagement du territoire/paysage en vue de garantir la gestion durable des ressources naturelles et la mise en œuvre de l'approche bassin versant basée sur l'écosystème.

**Objectif spécifique 2: développement des filières et structuration des organisations paysannes pour augmenter la production, la productivité et la commercialisation**

210. **Un des succès du programme du FIDA au Burundi a été sa contribution à la relance de la production animale, y compris des améliorations au niveau de la qualité et l'hygiène.** En effet, les CSCB, couplées avec des formations, ont fortement contribué au repeuplement du cheptel du pays et ont été mises à l'échelle. L'adoption de la stabulation permanente, l'appui à l'insémination et à la recherche et l'établissement d'un réseau d'agents communautaires de santé animale ont réussi à lancer la filière lait. Des augmentations considérables de la production et productivité animale sont rapportées, ainsi qu'une diminution de la mortalité des bovins. Pour les plus vulnérables, le programme a aussi introduit des chaînes de solidarité de petit bétail qui ont aussi donné des bons résultats. La contribution du programme du FIDA à la promulgation de textes de loi sur la police sanitaire des animaux et la réglementation de la profession vétérinaire a été remarquable.
211. **L'évaluation a noté des accroissements de la production et de la productivité végétale des producteurs ruraux bénéficiaires,** par exemple, dans les marais, grâce aux aménagements financés, à l'utilisation plus intensive des intrants et à l'amélioration des pratiques agricoles. Des améliorations de la productivité sont aussi liées à l'introduction du SRI/SRA, à l'appui à la recherche pour la lutte contre les maladies du manioc et à l'introduction des semences de maïs hybride. Les autoévaluations du programme du FIDA estiment une augmentation de plus de 200% pour les cultures vivrières dans ses zones d'intervention pour la période 2009-2019. Néanmoins, les marges des producteurs sont encore limitées par la multitude d'intermédiaires et le manque d'intégration dans des chaînes de valeur agricoles.
212. **Le portefeuille n'a pas porté une attention suffisante aux possibles conséquences environnementales et sociales de l'intensification de la production agricole et animale.** Par exemple, le suivi des impacts de l'utilisation accrue d'engrais chimiques et de pesticides soulevé dans plusieurs EIES n'est pas rapporté dans les supervisions du portefeuille. Par ailleurs, le choix et l'aménagement des marais ne prend pas en considération la totalité des BV (y compris les zones tampons et les écosystèmes critiques), comme recommandé dans le Code de l'eau. Les mesures pour prévenir et atténuer les impacts sur la santé des populations

riveraines ne sont pas rapportées, ni les consultations préliminaires requises pour les projets afin d'éviter d'augmenter les conflits fonciers<sup>261</sup>.

213. **L'offre de services aux petits producteurs s'est améliorée à travers l'implication de plusieurs prestataires de services et des autorités déconcentrées, ainsi que la structuration des organisations paysannes.** Des résultats intéressants ont été notés par rapport à leur accès aux intrants et aux semences, ainsi qu'à la formation (à travers les approches champs-écoles des producteurs, EMER et appui-conseil à l'exploitation familiale), et la mise à contribution de la recherche nationale et des services déconcentrés de l'État. Le programme a appuyé, avec succès, la CAPAD et d'autres instances pour lancer une plateforme de concertation entre les producteurs et les autorités sectorielles. En dépit des infrastructures, des équipements et de l'encadrement fournis, les OP de valorisation et commercialisation comptent encore un nombre limité de membres et présentent des difficultés managériales et pour la mise sur le marché de leurs produits (les coopératives de riz présentent les meilleures performances, tandis que celles de maïs et de lait requièrent plus d'appui). Les nouvelles orientations du Gouvernement pour canaliser les investissements à travers des coopératives collinaires et centres de rayonnement agricole et d'élevage, tout en utilisant de l'expertise locale quand disponible, ont été mentionnées pour améliorer davantage l'offre de services agricoles et leur pérennisation.
214. **L'offre de produits et de services financiers n'a pas été suffisamment diversifiée et accrue au niveau espéré.** Par rapport au contexte, quelques projets ont innové au début de la période évaluée, en facilitant les institutions de microfinance à appuyer des groupes de caution solidaire ciblant les femmes pour financer des activités génératrices de revenus. Malgré les forts appuis du programme FIDA aux cinq IMF partenaires, la performance de la majorité d'entre elles et leur autosuffisance opérationnelle sont mitigées. Elles ont réussi à développer six produits financiers, montrant des niveaux d'utilisation divers de la part du groupe cible. L'évolution des approches en matière de finance rurale dans le programme du FIDA reste à clarifier pour éviter des situations conflictuelles où les attentes diffèrent parmi les acteurs. Le programme a aussi appuyé la livraison des services fonciers communaux (27 des 50 communes), à utiliser comme garantie pour l'accès au financement, ainsi que l'élaboration de la politique nationale foncière, qui comporte encore de sérieux défis de mise en œuvre.
215. **Les infrastructures de valorisation au profit des organisations paysannes ont permis d'augmenter les quantités vendues et le prix de vente de leurs produits.** Environ une cinquantaine d'hangars de stockage et une centaine de centres de collecte de lait ont été ou sont en train d'être financés dans les provinces d'intervention, quelques-uns avec de l'équipement comme les décortiqueuses de riz ou les systèmes de réfrigération du lait qui ont réduit les pertes. Selon les autoévaluations consultées et les visites de terrain, ils ont contribué à l'amélioration des bénéfices tirés de la commercialisation pour les filières maïs, riz et lait.
216. **L'accès au marché des producteurs a été favorisé par la mise en relation avec des opérateurs privés.** L'appui à la structuration de PINLAIT a contribué à la production et à la commercialisation de cinq produits laitiers répondant aux standards de qualité. Le cas de la société de transformation et conditionnement de lait burundaise MDB est un bon début pour assurer l'écoulement et la transformation de la production des coopératives. L'installation progressive d'autres acteurs privés est encourageante, comme c'est le cas des sociétés Activa Bio et Mpamata Industries Ltd. Néanmoins, la consommation de lait est à encourager à travers des campagnes de

<sup>261</sup> La documentation du processus de consultation et de détermination de possibles compensations pour ceux perdant leur accès à la terre, ainsi que les mécanismes de traitement des doléances est améliorable dans le contexte de ressources foncières très limitées par rapport à la densité et au taux de croissance de la population et du processus de retour des réfugiés hors du pays ou des personnes déplacées internes. Voir annexe 13.

sensibilisation. Concernant la filière riz, plusieurs partenariats ont été mis en œuvre entre les producteurs, les coopératives structurées et les commerçants, ainsi qu'avec l'IMF FENACOBU pour le financement de sept coopératives pour 2,66 milliards de FBU.

217. **Des efforts récents sont en cours pour actualiser et mettre en œuvre la stratégie de désengagement du programme du FIDA au Burundi et son plan d'action (2020)**<sup>262</sup>. Ce document repose, entre autres, sur la prise de mesures d'accompagnement telles que: (i) la renégociation des arrangements et accords conclus avec les IMF et autres partenaires pour qu'ils continuent après les projets; (ii) la constitution d'un fonds par le biais d'un amortissement dégressif chez les coopératives pour la maintenance et le remplacement des équipements en fin de course<sup>263</sup>; (iii) la négociation d'arrangements et la constitution d'un fonds avec les services décentralisés et l'administration communale pour continuer la maintenance des infrastructures. En avril 2020, les mécanismes juridiques et institutionnels de transfert des actifs et passifs des projets/programmes FIDA au Burundi ont été analysés lors d'une réunion.
- Objectif spécifique 3: renforcement de l'implication des groupes vulnérables dans l'élaboration et le suivi de politiques de développement rural et les dynamiques économiques et les filières appuyées**
218. **Le programme a développé des approches innovantes en matière d'appui aux populations vulnérables, mais il n'y pas d'informations détaillées sur leurs impacts.** Selon les entretiens et la documentation du programme, les femmes, les jeunes et les membres des groupes autochtones ont reçu: (i) des appuis avec des kits de petit bétail et agricoles; (ii) des financements et de la facilitation à l'accès au crédit pour de petites activités génératrices de revenus; (iii) de l'alphabétisation, de l'assistance judiciaire et de l'appui pour l'insertion psychosociale; (iv) des activités espèces contre travail pour les travaux d'aménagement sur les bassins versants. Des nouvelles approches sont en train d'être pilotées dans le cadre du PIPARV- B pour appuyer ces groupes. Des effets positifs (mais anecdotiques) ont été recueillis lors de visites de terrain, à propos de l'accès au microcrédit pour le financement d'AGR, de l'alphabétisation d'adultes et des effets des formations diverses dans leur autonomisation.
219. **Le programme a fait une contribution remarquable à l'institutionnalisation de structures communautaires pour la planification locale participative, mais il n'y a pas de données sur l'inclusion des groupes vulnérables dans ces processus décisionnels.** Le niveau de réalisation par rapport à ce sous-objectif est lié au nombre de plans ou comités de développement appuyés ou de personnes formées. Le niveau d'inclusion des groupes vulnérables (jeunes, minorités ethniques et autres personnes issues des catégories 1 et 2) dans l'élaboration et le suivi des politiques de développement rural et local n'est pas documenté<sup>264</sup>. Les propositions dans les COSOP pour travailler à la concertation de politiques pour le profit des plus vulnérables n'ont pas eu de suivi au cours de la période.
220. **Des changements positifs par rapport à l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes sont perceptibles, mais encore anecdotiques par rapport aux blocages structurels du contexte.** La stratégie genre du programme du FIDA était encore à l'état provisoire fin 2020 et les résultats sur l'égalité de genre ne sont pas

<sup>262</sup> Procès-verbal de la réunion de la commission d'analyse et de validation des mécanismes juridiques et institutionnels de transfert des actifs et passifs des projets et programmes appuyés par le FIDA au Burundi, tenue à Ngozi, en avril 2020 et de la mission d'appui du FIDA en 2020 à l'élaboration de la stratégie de désengagement et des plans d'actions de sa mise en œuvre

<sup>263</sup> Il était prévu de réaliser une formation pour les comptables des coopératives. L'équipe d'évaluation n'a pas trouvé d'informations pour confirmer leur réalisation ou l'existence de tels fonds dans un échantillon considérable de coopératives.

<sup>264</sup> Les seules données trouvées sont liées à la participation des femmes (sans savoir si elles sont les moins nanties): la participation des femmes comme membres et directrices des OP appuyées et comme parajuristes pour le règlement de conflits sociaux commence à s'instaurer, selon les données du programme en 2020.

suffisamment documentés. L'alphabétisation des femmes a été la porte d'entrée pour les autonomiser économiquement (AGR et d'autres petits appuis)<sup>265</sup>. Selon des entretiens avec quelques personnes formées à l'approche GALS, celle-ci s'avère efficace pour corriger les inégalités femme/homme au sein du ménage et, surtout, pour induire un meilleur équilibre des tâches dans le ménage. Ce processus d'autonomisation devrait indirectement améliorer la participation des femmes au sein des communautés et dans des OP et coopératives, mais les chiffres rapportés progressent lentement et continuent à être faibles<sup>266</sup>. Le programme n'a pas contribué à traiter la limitation structurelle dont souffrent les femmes au Burundi: le manque de contrôle sur les facteurs de production, surtout l'accès à la terre, et leur faible accès aux services d'appui. Les efforts pour introduire des technologies pour réduire la pénibilité du travail des femmes ont été limités par rapport aux besoins<sup>267</sup>.

221. **Les expériences du PRODEFI pour la génération d'emploi pour les jeunes ruraux sont intéressantes, mais elles doivent encore être mises à l'échelle.** Le programme a généré un grand nombre d'emplois temporaires pour les groupes vulnérables lors des travaux de protection des bassins versants, y compris les jeunes. Les projets ont aussi contribué à la création d'emplois autour des filières appuyées, mais ils ne sont pas documentés par catégories de cible. La composante EJR du PRODEFI a piloté avec succès une approche d'encadrement des jeunes (GERME, formation, coaching, stages). Cela a permis à 2 563 jeunes d'accéder aux crédits des IMF et à 663 aux groupements d'épargne et de crédit. Néanmoins, il n'est pas encore clair si les IMF continueront l'appui à cette cible sans l'encadrement des projets/programmes. Le don pour le même objectif financé pour le Burundi et trois autres pays africains ne semble pas avoir été mis à contribution pour consolider ou renforcer ces acquis. Des bonnes perspectives se sont dégagées à travers l'engagement de l'Agence pour l'emploi des jeunes et des chambres d'agriculture pour des stages.
222. **Le programme a contribué à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population cible et piloté avec succès des expériences pour améliorer les bonnes pratiques alimentaires, nutritionnelles, de santé et d'hygiène.** Les données des autoévaluations du programme rapportent des améliorations de la plupart des indicateurs sur la SAN pour la population cible<sup>268</sup>. La combinaison du développement de filières et la structuration des organisations paysannes, avec des appuis ciblés aux plus vulnérables, a montré des résultats et devraient être mis à l'échelle. Il s'agit, par exemple, de l'approche multisectorielle des FAN/FARN et la formation des relais de santé et nutrition (mamans lumières et agents communautaires de santé), avec l'appui de microprojets et d'activités génératrices de revenus (jardins potagers, petit élevage à cycle court ou combinaison des deux, kits champignons ou cobaye<sup>269</sup>). Le programme a fait une contribution modeste à l'amélioration des infrastructures d'eau, assainissement, santé et éducation, limitant la complémentarité des améliorations par rapport à la SAN. Une coordination plus poussée avec d'autres acteurs dans le secteur est nécessaire.
223. **En synthèse,** la stratégie a été efficace pour soutenir l'augmentation de la production et la productivité agricole et animale, ainsi que l'extension des investissements productifs, notamment les aménagements hydroagricoles. Ceci a été réalisé principalement grâce à la structuration des OP, la formation des petits exploitants

<sup>265</sup> Les femmes ont été majoritaires (58%) parmi les participants des GCS afin de financer des AGR. Néanmoins, elles représentent seulement 18% des bénéficiaires de la CSCB et 30% des membres des chaînes porcines.

<sup>266</sup> Leur participation dans les comités de développement CDC (communautaire) ou CDCC (collinaire) et dans les coopératives de lait et des AUM dans les zones d'intervention du programme FIDA se situe autour du 30%, mais les données sont limitées à quelques communes.

<sup>267</sup> Décortiqueuses du riz et mouture des céréales, foyers améliorés, collecteurs des eaux de pluie.

<sup>268</sup> Ménages en sécurité alimentaire, ménages souffrant d'insécurité alimentaire temporaire (disette), ménages ayant accès à trois repas par jour, nombre d'enfants malnutris (insuffisance pondérale ou malnutrition chronique).

<sup>269</sup> Les cultures hydroponiques pour les ménages avec un accès limité à la terre ont été testées à petite échelle et l'irrigation collinaire est proposée (encore à petite échelle) par le PIPARV-B.

dans les champs-écoles, les CSCA, l'aménagement de marais, la multiplication et diffusion des semences et la construction d'infrastructures de valorisation. La priorisation de filières (lait-viande, riz, et maïs) a abouti à de bons résultats, d'autres cultures montrant aussi des rendements encourageants (manioc). Cependant, la réalisation des aménagements des bassins versants est inférieure aux superficies nécessaires pour prévenir l'érosion et éviter l'envasement et les inondations en aval. En ce qui concerne l'inclusion financière, le programme a promu des produits financiers à travers des IMF, mais l'accès au crédit demeure une contrainte pour les producteurs, leurs organisations et les groupes vulnérables. Des expériences intéressantes de soutien à l'accès au marché des petits producteurs sont notées, mais l'accent a été principalement mis sur la construction d'infrastructures productives et de pistes rurales. Bien qu'un grand nombre d'associations d'usagers d'infrastructures et des ressources naturelles aient été créées ou renforcées, leurs capacités ne sont pas encore suffisantes pour garantir leur durabilité, sans d'autres mesures prévues, comme la réglementation de leur entretien et l'implication des autorités locales et nationales. Les appuis aux groupes vulnérables, malgré quelques innovations et résultats, manquent de l'envergure suffisante et du cadre pour les mettre à l'échelle. Par conséquent l'efficacité du COSOP a été jugée **plutôt satisfaisante (4)**.

Tableau 14

**Récapitulatif des notes principales de l'ESPP**

<i>Critère</i>	<i>Note</i>
Résultats et performance du portefeuille	4
Activités hors prêts	4
Performance des partenaires	
<i>FIDA</i>	4
<i>Gouvernement</i>	4
<b>Performance d'ensemble de la stratégie et du programme de pays</b>	<b>4</b>
<i>Pertinence</i>	4
<i>Efficacité</i>	4

Source: ESPP 2021



## s clés

- Les COSOP sont conformes aux politiques exprimées dans les stratégies et plans de développement du Burundi, ainsi qu'aux cadres stratégiques du FIDA. Le FIDA a montré un engagement à long terme et a su adapter sa stratégie au changement du contexte, depuis la situation post-conflit du début de la période évaluée, vers l'introduction de l'intensification et valorisation agricole autour des chaînes de valeur.
- La transition vers l'approche programme de pays est pertinente par rapport à la grande taille du portefeuille, mais son opérationnalisation présente toujours des défis. Le niveau de complexité des interventions n'a pas toujours tenu compte des capacités institutionnelles nationales et des situations de fragilité. De manière surprenant, malgré la manifestation effective de tous les risques identifiés ex ante dans les COSOP, le programme a montré une résilience élevée et aucune opération n'a été notée comme étant insatisfaisante ou comme «projet à problèmes».
- En termes d'efficacité, le programme du FIDA a fait une contribution remarquable en ce qui concerne l'amélioration de la production et la productivité animale et végétale, ainsi que l'extension des infrastructures rurales (aménagement hydroagricoles sur les marais/périmètres irrigués et sur les bassins versants). Des points d'amélioration ont été remarqués pour ce qui a trait à la mitigation des impacts négatifs de ces infrastructures et aux activités d'intensification agricole sur l'environnement et les populations locales.
- Des approches innovantes pour appuyer les populations vulnérables, y compris les femmes et les jeunes, ont été testées avec succès, mais leur suivi-évaluation montre de lacunes par rapport à leur ampleur. Le programme a généré des leçons intéressantes par rapport à la SAN, y compris des partenariats entre les partenariats, le secteur privé et le secteur public (cantines scolaires). Toutefois, il a été relevé des opportunités manquées de coordination avec d'autres acteurs clé dans le secteur.

## VI. Conclusions et recommandations

### N. Conclusions

224. **Malgré un contexte caractérisé par des situations de fragilité institutionnelle, économique et environnementale, le programme du FIDA au Burundi a montré une résilience remarquable entre 2009 et 2020.** Même si le niveau de complexité des interventions n'a pas toujours tenu compte du contexte et que tous les risques identifiés par les COSOP se sont avérés, toutes les opérations du FIDA au Burundi ont atteint la plupart de leurs objectifs. Parmi les facteurs explicatifs de cette performance, citons: (i) la présence continue et de longue date du FIDA dans le pays qui lui confère une forte crédibilité vis-à-vis des autorités nationales; (ii) l'engagement politique soutenu du Gouvernement au niveau central, provincial et communal; (iii) le haut niveau de professionnalisme et la stabilité du personnel des projets/programmes dans le pays qui ont abouti au renforcement de capacités nationales et au développement d'une mémoire institutionnelle; ainsi que (iv) l'approche participative et l'approche «faire-faire» qui ont permis une plus grande responsabilisation et une meilleure appropriation par les structures locales formelles et informelles.
225. **La stratégie du FIDA au Burundi s'est bien adaptée au changement du contexte national entre 2009 et 2020, mais n'a pas réussi à contribuer de façon significative à relever les défis liés à la rareté des terres productives.** Les objectifs ont évolué depuis la consolidation de la paix, le renforcement de l'État et le développement communautaire, vers le développement rural et agricole, y compris l'intensification et la valorisation de la production. Néanmoins, la stratégie n'a pas proposé une panoplie d'interventions suffisantes pour adresser le défi principal du secteur agricole et du développement rural du pays, caractérisé par une des densités de population les plus élevées du monde, une forte dépendance de l'économie sur le secteur primaire et une disponibilité de terres fertiles très limitée. Les aménagements des marais, l'intensification de quelques cultures et la mise en valeur de quelques produits, comme le lait, sont de bonnes voies pour améliorer les revenus et la sécurité alimentaire d'une partie des ruraux pauvres. Néanmoins, le programme n'a pas travaillé suffisamment sur l'intensification de la production sur les collines ou pour appuyer les personnes sans accès à la terre. L'envergure des activités et les budgets proposés pour cibler la population la plus vulnérable des zones d'intervention ont été limités par rapport aux défis.
226. **La stratégie d'intervention a contribué à des résultats immédiats positifs par rapport à la productivité végétale et animale, mais peine à opérationnaliser l'approche intégrée des bassins versants** basée sur l'écosystème. Les projets/programmes du FIDA ont contribué à l'intensification agricole, surtout dans les marais et les périmètres irrigués, mais il est à déplorer le manque de réflexion profonde sur la gestion optimale de l'eau, les impacts cumulatifs de plusieurs interventions sur le même bassin et la considération des zones tampons et des écosystèmes critiques pour renforcer la résilience des communautés rurales. En outre, les aménagements sur les bassins (fossés antiérosifs, agroforesterie et microboisements) n'ont pas eu l'étendue suffisante pour réduire l'érosion et la perte des sols. L'entretien et la mise à l'échelle des aménagements ne sont pas assurés à cause notamment de considérations foncières.
227. **L'essentiel de l'effort était fourni beaucoup plus en amont qu'en aval de la promotion des chaînes de valeur et l'intégration verticale entre différents maillons est encore faible.** Les liens entre acteurs des chaînes de valeur (secteur privé, opérateurs de marchés, coopératives) ne sont pas suffisamment développés. Les investissements sont effectués sans qu'il y ait une vision systémique de l'ensemble des filières. Certaines innovations comme l'initiation des PPPP, les approches EMER et l'appui-conseil à l'exploitation familiale ont amélioré le conseil agricole autour des filières appuyées. Cependant, le programme de pays doit encore

consolider les acquis par en ce qui concerne la finance rurale inclusive, la gestion foncière et l'implication du secteur privé dans les chaînes de valeur agricoles.

228. **La durabilité des résultats n'est pas encore totalement assurée, nonobstant les efforts considérables accomplis par le programme.** Tous les projets ont engagé des associations d'usagers et des institutions locales et provinciales et ont renforcé leurs capacités afin d'améliorer la pérennisation des appuis. Hormis quelques exceptions (cas de bonnes pratiques de gestion des redevances des usagers dans la zone de Karusi), l'évaluation a relevé des problèmes d'entretien des infrastructures. Les cadres règlementaires et les mécanismes financiers pour assurer l'entretien, le renouvellement et la maintenance des infrastructures ne sont pas encore approuvés par le Gouvernement du Burundi. Les efforts récents pour améliorer la résilience des infrastructures au changement climatique depuis leur conception et leur construction n'ont pas été suffisamment documentés et les enveloppes budgétaires y destinées sont souvent trop faibles.
229. **Les expériences pilotes pour améliorer la SAN des groupes plus vulnérables sont remarquables mais demandent des investissements plus conséquents pour leur mise à l'échelle.** Le portefeuille a initié des approches prometteuses dont la combinaison de microprojets/activités génératrices de revenus avec l'éducation nutritionnelle et de santé (FARN/FAN) et la collaboration de certaines coopératives laitières avec les cantines scolaires. Néanmoins, il a manqué une coordination accrue avec d'autres acteurs et des investissements sur des infrastructures de base (santé, l'eau potable et assainissement) afin d'augmenter leurs impacts.
230. **La transition progressive vers l'approche-programme, débutée en 2015, montre des progrès récents.** D'importantes concertations se sont tenues en 2020 pour redéfinir notamment les compétences entre les unités centrales des projets/programmes et les unités régionales créées et pour harmoniser les approches et outils méthodologiques. Il n'y a pas de preuve que ces échanges ont aussi tenu compte des dons qui devraient être intégrés au programme de pays. Les dons analysés pendant la période 2009-2020 ont été pertinents par rapport aux objectifs des COSOP. Néanmoins, ils ont manqué de coordination avec le portefeuille et avec les actions de dialogue politique et de gestion des savoirs. En outre, quelques dons ont eu une taille et une durée trop limitées pour avoir une contribution suffisante. La consolidation du portefeuille du FIDA autour des grandes lignes thématiques et son ancrage clair dans des stratégies gouvernementales seront décisifs pour renforcer la niche du FIDA comme partenaire clé du Gouvernement du Burundi dans la lutte contre la pauvreté rurale.

## O. Recommandations

231. Au vu de tout ce qui précède, et en tenant compte des performances plutôt satisfaisantes du portefeuille et de la stratégie, les recommandations suivantes sont formulées:
232. **Recommandation 1. Achever la transition vers l'approche-programme et consolider l'avantage comparatif du FIDA au Burundi.** Poursuivre la réflexion pour affiner le ciblage géographique afin d'assurer une plus grande inclusion des groupes les plus vulnérables et d'harmoniser les approches pour les différents types d'appuis offerts. L'élaboration d'une théorie du changement du programme aiderait à prioriser les acquis et les innovations à consolider et à mettre à l'échelle, ainsi qu'à renforcer la complémentarité du portefeuille avec les activités hors prêts et les dons. En considérant les situations de fragilité du Burundi et la grande taille du portefeuille, le programme devrait être soutenu par des fréquentes missions techniques et recruter l'expertise manquant au niveau des unités régionales du programme.
233. **Recommandation 2. Consolider l'approche holistique des chaînes de valeur pro-pauvres.** Les maillons en l'amont et en aval doivent être intégrés davantage, en tenant compte des conditions de commercialisation, des services financiers, du conseil

agricole, ainsi que des fonctions économiques autour des différents produits agricoles. Le recensement agricole qui sera financé par le FIDA et la FAO ainsi que d'autres études devraient identifier les goulots d'étranglement des petits producteurs afin de proposer des actions pour réduire les coûts de transaction et améliorer leur pouvoir de négociation. Ceci inclut la consolidation des interprofessions, des contrats-programmes pour les chaînes de valeur, l'appui et la création de plateformes interprofessionnelles de filières et la diversification des opérateurs privés. Les contraintes liées à l'accès à l'énergie devraient être progressivement levées à travers la promotion des énergies renouvelables dans les centres de valorisation. De même, la caractérisation de la qualité des produits doit être renforcée afin d'augmenter la valeur ajoutée pour les producteurs ruraux.

234. **Recommandation 3. Prioriser les stratégies et actions pour réduire la pression foncière et faciliter l'accès aux actifs des plus vulnérables.** Le programme doit promouvoir l'intégration et le financement d'actions de gestion intégrée de la fertilité des sols, des cultures à haute valeur ajoutée (y compris celles hors-sol), l'intensification et la transformation de la production et l'irrigation collinaire dans les plans d'aménagement des terroirs de collines. En outre, il faut consolider la soutenabilité financière des services fonciers communautaires pour l'acquisition de certificats fonciers et documenter les bonnes pratiques de gestion du foncier dans les marais et collines. Des actions de plaidoyer pour promouvoir l'accès à la terre des femmes, jeunes et groupes minoritaires (Batwa) sont nécessaires, ainsi que la mise à l'échelle de l'expérience de la composante Emploi des jeunes ruraux.
235. **Recommandation 4. Poursuivre et renforcer les dispositions réglementaires et financières pour assurer la durabilité des acquis.** Le Gouvernement du Burundi et le FIDA, en concertation avec les autres partenaires techniques et financiers et d'autres acteurs clés, devraient s'impliquer davantage dans la mise en œuvre de la stratégie de désengagement des projets/programmes financés par le FIDA pour tous les types d'appuis fournis. L'approbation et l'application des cadres réglementaires et financiers doivent être accompagnées du développement de mécanismes juridiques et institutionnels pour assurer le transfert des avoirs à des opérateurs capables d'assurer leur fonctionnalité et pérennité. Le développement de la réglementation et les politiques pour la gestion des infrastructures rurales, y compris le recouvrement des coûts, est une priorité.
236. **Recommandation 5. Renforcer les actions pour développer la résilience des populations et des infrastructures face au changement climatique.** Pour ce faire, il serait nécessaire d'/de: (i) élaborer des «Évaluations environnementales et sociales régionales» afin d'identifier les impacts environnementaux et sociaux cumulatifs des projets et les sites à protéger. Cette approche, intégrée dans des schémas d'aménagement du territoire/paysage, nécessiterait des contrats de cogestion entre le Département des forêts, les communes et la population, y compris des options de paiement pour les services écosystémiques; (ii) élever le niveau de catégorisation du risque des projets/programmes au changement climatique et mobiliser des fonds additionnels pour intégrer les normes d'ingénierie dans la conception des ouvrages prenant en considération les projections climatiques; (iii) explorer l'utilisation de produits de microassurance pour les petits producteurs face aux aléas climatiques et autres catastrophes, comme les maladies des plantes et des animaux domestiques.
237. **Recommandation 6. Poursuivre et mettre à l'échelle les interventions pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des bénéficiaires.** Le programme doit investir dans les infrastructures d'eau/assainissement et santé et formuler clairement des ensembles d'interventions selon les besoins de plusieurs types de bénéficiaires (alphabétisation fonctionnelle, autonomisation des femmes, financement d'AGR/microprojets, éducation nutritionnelle, accès aux services de base, amélioration de la nutrition infantile, etc.). Des partenariats et synergies avec d'autres

acteurs actifs dans ces sous-secteurs doivent être renforcés, ainsi que la gestion des savoirs afin d'en tirer les leçons émergentes.

## Définition des critères d'évaluation utilisés par IOE

Critères	Définition*	Obligatoire	À noter
<b>Impact sur la pauvreté rurale</b>	Impact, positif et négatif, induit par une intervention de développement, directement ou non, intentionnellement ou non, sur les conditions de vie des ruraux pauvres. <i>Quatre domaines d'impact</i>	X	Oui
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revenus et avoirs nets des ménages: les revenus des ménages permettent d'évaluer le flux des avantages économiques individuels ou collectifs, alors que les actifs se rapportent à un stock d'éléments ayant une valeur économique. L'analyse doit inclure une évaluation des tendances en matière d'égalité observées au fil du temps.</li> </ul>		Non
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Capital humain et social et autonomisation: inclut l'évaluation des changements survenus dans l'autonomisation des individus, la qualité des organisations et institutions locales ainsi que les capacités individuelles et collectives des pauvres, et en particulier la mesure dans laquelle certains groupes spécifiques comme les jeunes sont inclus ou exclus du processus de développement.</li> </ul>		Non
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sécurité alimentaire et productivité agricole: changements dans le domaine de la sécurité alimentaire, en relation notamment avec la disponibilité, la stabilité, l'accessibilité économique et l'accès à la nourriture et à la stabilité de cet accès, l'évolution de la productivité agricole étant pour sa part mesurée en termes de rendement; la nutrition est liée à la valeur nutritionnelle de la nourriture et à la malnutrition infantile.</li> </ul>		Non
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Institutions et politiques: conçu pour évaluer les changements survenus sur le plan de la qualité et de la performance des institutions, des politiques et du cadre réglementaire qui ont une incidence sur les conditions de vie des pauvres.</li> </ul>		Non
<b>Performance des projets</b>	Moyenne des notes relatives à la pertinence, à l'efficacité, à l'efficience et à la durabilité des avantages.	X	Oui
Pertinence	Mesure dans laquelle les objectifs d'une intervention de développement coïncident avec les besoins des bénéficiaires et du pays, les priorités du Fonds et les politiques des partenaires et des donateurs. Cela suppose aussi d'évaluer la cohérence et la conception du projet dans la perspective de la réalisation de ses objectifs. Il convient également d'évaluer si les objectifs et la conception abordent le problème de l'inégalité entre les sexes, par exemple, en évaluant la pertinence du ciblage des stratégies adoptées.	X	Oui
Efficacité	Mesure dans laquelle les objectifs de l'action de développement ont été atteints ou sont en train de l'être, compte tenu de leur importance relative.	X	Oui
Efficience	Mesure dans laquelle la conversion des ressources (fonds, compétences spécialisées, temps, etc.) en résultats est économique.	X	Oui
Durabilité des avantages	Probabilité de pérennisation des avantages nets résultant d'une intervention de développement au-delà de la phase de financement extérieur. Ce critère comporte également l'évaluation de la probabilité, pour les résultats effectifs et prévus, de persister en dépit des risques après la fin de l'intervention.	X	Oui
<b>Autres critères de performance</b>			
Égalité des sexes et autonomisation des femmes	Mesure dans laquelle les interventions du FIDA ont favorisé l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, par exemple, en ce qui concerne l'accès et les droits des femmes aux actifs, ressources et services; la participation au processus décisionnel; l'équilibre de la charge de travail et l'impact sur les revenus des femmes, la nutrition et les moyens de subsistance.	X	Oui
Innovation	Mesure dans laquelle les actions de développement du FIDA sont parvenues à introduire des approches novatrices de réduction de la pauvreté rurale.	X	Oui
Reproduction à plus grande échelle	Mesure dans laquelle les actions de développement du FIDA ont été reproduites à plus grande échelle (ou le seront vraisemblablement)	X	Oui

<i>Critères</i>	<i>Définition*</i>	<i>Obligatoire</i>	<i>À noter</i>
	par les autorités gouvernementales, les organisations de donateurs, le secteur privé et d'autres institutions.		
Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	Mesure dans laquelle un projet contribue à des changements dans la protection, la remise en état des ressources naturelles et de l'environnement ou à leur épuisement.	X	Oui
Adaptation au changement climatique	Contribution du projet à l'amélioration de la résilience face au changement climatique et au renforcement de la capacité des bénéficiaires à gérer les risques climatiques à court et à long terme.	X	Oui
<b>Évaluation globale du projet</b>	Fournit une évaluation d'ensemble de l'intervention, s'inspirant de l'analyse et de la notation concernant l'impact sur la pauvreté rurale, la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité des avantages, l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, l'innovation, la reproduction à plus grande échelle, ainsi que la gestion de l'environnement et des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique.	X	Oui
<b>Performance des partenaires</b>			
• FIDA	Contributions apportées par les partenaires à la conception, à l'exécution, au suivi, à la présentation des résultats, à la supervision	X	Oui
• Gouvernement	et à l'appui à l'exécution ainsi qu'à l'évaluation du projet. Les résultats obtenus par les partenaires seront évalués sur une base individuelle, compte tenu du rôle et des responsabilités attendus de chacun d'eux durant le cycle de vie du projet.	X	Oui

\* Ces définitions s'appuient sur le Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques; le Cadre méthodologique d'évaluation des projets convenus avec le Comité de l'évaluation en septembre 2003, la première édition du Manuel de l'évaluation discutée avec le Comité de l'évaluation en décembre 2008 et d'autres discussions avec le Comité de l'évaluation en novembre 2010 sur les questions clés et les critères d'évaluation d'IOE.

## Notes attribuées au portefeuille des prêts du FIDA au Burundi

Critères d'évaluation	PRDMR	PTRPC	PARSE	PAVA-B	PRODEFI	PROPA-O	PRODEFI-II	PNSADR-IM	PAIFAR-B	PIPARV-B
<b>Impact sur la pauvreté rurale</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	n.a	n.a	n.a	n.a
<b>Performance du projet</b>										
Pertinence	5	5	5	5	5	5	5	4	4	4
Efficacité	5	5	5	4	5	4	5	4	n.a	n.a
Efficience	5	3	4	4	4	4	4	3	n.a	n.a
Durabilité des résultats	4	4	4	4	4	4	n.a	n.a	n.a	n.a
<b>Performance du projet<sup>b</sup></b>	<b>4,7</b>	<b>4,2</b>	<b>4,5</b>	<b>4,2</b>	<b>4,5</b>	<b>4,2</b>	<b>n.a</b>	<b>n.a</b>	<b>n.a</b>	<b>n.a</b>
<b>Autres critères de performance</b>										
Égalité entre les sexes et autonomisation des femmes	5	5	4	4	4	4	4	3	n.a	n.a
Innovation	6	5	4	5	5	5	4	4	n.a	n.a
Reproduction à plus grande échelle	5	4	5	4	5	4	4	4	n.a	n.a
Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	4	4	4	4	4	4	4	4	n.a	n.a
Adaptation au changement climatique	4	4	4	4	4	4	5	4	n.a	n.a
<b>Résultats globaux du projet/portefeuille<sup>c</sup></b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>n.a</b>	<b>n.a</b>	<b>n.a</b>	<b>n.a</b>

<sup>a</sup> Barème de notation: 1 = très insuffisant; 2 = insuffisant; 3 = plutôt insuffisant; 4 = plutôt satisfaisant; 5 = satisfaisant; 6 = très satisfaisant; n.f. = non fourni; n.a. = non applicable.

<sup>b</sup> Moyenne arithmétique des notes attribuées aux critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de durabilité des résultats.

<sup>c</sup> Il ne s'agit pas de la moyenne des critères d'évaluation individuels, mais une évaluation globale du projet, en tenant compte de l'estimation de l'impact sur la pauvreté rurale, de la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité des résultats, l'égalité entre les sexes, l'innovation, la reproduction à plus grande échelle, la gestion de l'environnement et des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique.



## Notes de la stratégie et du programme du FIDA au Burundi

	<i>Note</i>
<b>Résultats globaux du portefeuille</b>	
<b>Activités hors prêts</b>	
Contribution à l'élaboration des politiques au niveau national	
Gestion des savoirs	
Renforcement des partenariats	
<b>Performance des partenaires</b>	
FIDA	
Gouvernement	
<b>Performance de la stratégie et du programme (globaux)</b>	
Pertinence	
Efficacité	

## Projets financés par le FIDA au Burundi

Nom du projet	Montant total (approuvé, millions d'USD)	Montant total (effectif, millions d'USD)	Date d'approbation	Date de signature	Date d'entrée en vigueur	Date d'achèvement	Date de clôture
1. Programme de relance et de développement du monde rural (PRDMR)	34,2 (19,9 FIDA; 8,3 OFID; 3,5 GdB; 1,2 bénéficiaires; 1,1 PAM)	31,3 (19,8 FIDA; 6,4 OFID; 2,1 GdB; 1,06 bénéficiaires; 1,8 PAM)	28/4/1999	6/5/1999	04/08/1999	31/12/2010	30/9/2006 (prévue) - 30/06/2010 (effective)
2. Programme transitoire de reconstruction post-conflit (PTRPC)	40,4 (16,3 FIDA; 14,6 OFID; 6,2 FBSA; 2,8 GdB; 0,3 bénéficiaires)	36,7 (17,3 FIDA; 9,7 OFID; 5,9 FBSA; 2,5 GdB; 1,06 bénéficiaires)	9/9/2004	20/9/2004	15/12/2005	31/12/2012 (prévue) - 21/12/2013 (effective)	30/6/2013 (prévue) - 30/6/2014 (effective)
3. Projet d'appui à la reconstruction du secteur de l'élevage (PARSE)	17,8 (13,9 FIDA; 1,6 GdB; 2,2 bénéficiaires)	17,9 (13,8 FIDA; 1,9 GdB; 2,1 bénéficiaires)	18/4/2007	25/2/2007	25/2/2008	31/3/2014 (prévue) - 30/6/2014 (effective)	30/6/2014 (prévue) - 31/12/2014 (effective)
4. Projet d'appui à l'intensification et à la valorisation agricoles (PAIVA-B)	53,3 (13,5 FIDA; 20 FIDA addit.; 5,7 don UE; 4,6 PAM; 0,13 don Canada; 6,2 GdB; 2,9 bénéficiaires)	39,8 (13,2 FIDA; 15,5 FIDA addit.; 5,7 don UE; 1,5 PAM; 0,12 don Canada; 1,9 GdB; 1,7 bénéficiaires)	30/4/2009	21/7/2009	21/7/2009	30/9/2017 (prévue) - 30/09/2020 (effective)	31/03/2021 (prévue)
5. Programme de développement des filières (PRODEFI)	109,4 (52,4 FIDA; 0,1 OIT; 11,9 OFID; 9,08 PAM; 21,6 UE; 3,5 bénéficiaires; 10,7 GdB)	90,5 (48,5 FIDA; 0,1 OIT; 11,9 OFID; 2,6 PAM; 19,1 UE; 3,9 bénéficiaires; 4,1 GdB)	22/4/2010	7/5/2010	7/5/2010	30/6/2019 (prévue) - 31/12/2020 (effective)	30/06/2021 (prévue)
6. Projet pour accélérer l'atteinte de l'Objectif du millénaire pour le développement (OMD-1c) (PROPA-O)	24,3 (17,6 UE; 0,95 PAM; 1,9 UNICEF; 3,06 GdB; 0,7 bénéficiaires)	18,8 (15,3 UE; 0 PAM; 1,9 UNICEF; 0,91 GdB; 0,62 bénéficiaires)	31/5/2013	31/5/2013	31/5/2013	22/6/2019 (prévue) - 22/6/2019 (effective)	22/12/2019 (prévue) - 22/6/2021 (effective)
7. Programme national pour la sécurité alimentaire et le développement rural de l'Imbo et du Moso (PNSADR-IM)	67,8 (1 FIDA; 30,02 GAFSP <sup>270</sup> ; 19,7 OFID; 6,5 GdB; 0,5 bénéficiaires.)	36,9 (1 FIDA; 22,6 GAFSP; 13,3 OFID)	17/9/2014	19/9/2014	19/9/2014	30/9/2020 (prévue) - 31/03/2022 (effective)	30/09/2022 (prévue)

<sup>270</sup> Programme global pour l'agriculture et la sécurité alimentaire

8. Programme de développement des filières (PRODEFI II)	51,7 (42,2 FIDA; 6 OFID; 3,1 GdB; 0,28 bénéficiaires)	34,9 (33,07 FIDA; 1,8 OFID )	15/9/2015	3/11/2015	3/11/2015	31/12/2021 (prévue)	30/06/2022 (prévue)
9. Projet d'appui à l'inclusion financière agricole et rurale au Burundi (PAIFAR-B)	38,6 (24,9 FIDA DSF; 2,6 GdB; 2,1 bénéficiaires; 8,9 autre organisation locale)	5,6 (FIDA DSF)	2/9/2017	29/1/2017	29/1/2018	30/3/2025 (prévue)-	30/09/2025 (prévue)
10. Projet d'intensification de la production agricole et de réduction de la vulnérabilité au Burundi (PIPARV-B)	129,05 (45,5 FIDA; 25 OFID; 28 non défini; 7 PAM; 9,9 Fonds vert pour le climat; 11,6 GdB; 1,8 bénéficiaires)	3 (FIDA)	14/12/2018	13/02/2019	13/05/2019	30/06/2025	31/12/2025

Nom	Période de mise en œuvre	Objectifs	Composantes	Groupe cible	Couverture géographique	Organisme d'exécution
1. PRDMR	1999-2010	<i>Objectifs globaux:</i> (i) l'amélioration de la sécurité alimentaire; (ii) l'amélioration du niveau de vie et l'augmentation des revenus de la population rurale; et (iii) l'amélioration de la conservation du patrimoine foncier. <i>Objectifs spécifiques:</i> (i) l'augmentation de la production agricole, (ii) le renforcement des capacités de planification et de gestion du monde rural, (iii) le renforcement des services d'appui et d'encadrement du monde rural, et (iv) l'amélioration du statut social des femmes.	1. Développement communautaire participatif 2. Appui à la production paysanne 3. Aménagement du territoire et la conservation des ressources naturelles 4. Développement des infrastructures économiques 5. Appui aux initiatives locales 6. Coordination du programme	Familles et communautés rurales défavorisées touchées par la crise, à savoir les groupes les plus vulnérables, les femmes et les enfants, les chefs d'exploitation, les jeunes ruraux déscolarisés, les ruraux pauvres et sans terre. Au moment de la formulation, l'effectif du groupe cible estimé sur la base de la vulnérabilité structurelle et conjoncturelle était compris entre 766 000 et 1 167 000 habitants, soit entre 126 000 et 195 000 ménages ruraux sur une population de 1,8 million d'habitants.	Cibitoke, Gitega, Karusi, Kayanza	Ministère de la planification, du développement et de la reconstruction
2. PTRPC	2005-2014	<i>Objectif global:</i> la régénération des moyens d'existence du milieu rural, la reconstruction du capital social, y compris la réhabilitation de la dignité humaine et la restauration de la sécurité alimentaire parmi les pauvres et les vulnérables dans les trois provinces retenues. <i>Objectifs spécifiques:</i> (i) la reconstruction d'une cohésion sociale durable au niveau des communautés locales; (ii) la relance des activités agricoles sur des bases viables afin d'améliorer la production, la sécurité alimentaire et les revenus des ménages pauvres; et (iii)	1. Gouvernance locale 2. Réhabilitation et développement de l'agriculture 3. Réhabilitation et développement des infrastructures locales 4. Santé et nutrition	74 000 ménages vulnérables, soit environ 370 000 personnes ciblées.	Bujumbura, Bururi, Ruyigi	Ministère des finances et de la planification du développement économique

		l'amélioration des infrastructures de production (marais), des pistes et de l'accès à l'eau potable.				
3. PARSE	2008-2014	<p><i>Objectif global:</i> contribuer à régénérer les conditions de vie des ménages ruraux et à restaurer la sécurité alimentaire des ménages pauvres et des personnes vulnérables dans sept provinces du pays. <i>Objectifs spécifiques:</i> (i) améliorer la production et la productivité du cheptel et faciliter la commercialisation des produits laitiers et de miel; (ii) améliorer l'accès des ménages pauvres et des personnes vulnérables aux services de la santé animale et renforcer les mesures et les capacités de protection et de prévention contre les risques sanitaires; (iii) contribuer au renforcement des capacités et initiatives des producteurs et des organisations communautaires.</p>	<p>1. Réhabilitation des capacités productives et valorisation des produits d'élevage 2. Service de proximité et santé animale et protection contre les risques 3. Renforcement des capacités communautaires et des petits producteurs 4. Coordination et gestion du projet</p>	<p>93 572 ménages parmi cinq catégories de ménages: a) les ménages sans terre ou ne disposant que d'un accès très limité; b) les ménages disposant d'un accès limité à la terre mais n'ayant pas d'élevage; c) les ménages disposant d'un accès à la terre et de quelques animaux à cycle court ou de petits ruminants mais en nombre insuffisant pour générer un revenu supérieur au seuil de pauvreté; d) les ménages pratiquant un élevage extensif et disposant d'un accès à la terre et à des pâturages; e) les ménages disposant d'un accès à la terre et d'animaux en stabulation.</p>	<p>Bujumbura, Bururi, Cibitoke, Gitega, Karusi, Kayanza, Ruyigi</p>	MINEAGRIE
4. PAIVA-B	2009-2020	<p><i>Objectif global:</i> développer une agriculture familiale organisée, commerciale, rentable et durable permettant un accroissement des revenus des petits exploitants de la zone cible. <i>Objectifs spécifiques:</i> (i) appuyer les institutions publiques et privées, la société civile et les organisations des ruraux pauvres afin qu'elles deviennent parties prenantes d'un partenariat de qualité dans un processus de développement agricole durable sur des sites pilotes, transférables au niveau national; (ii) renforcer les capacités des petits agriculteurs pauvres en matière de capacités humaines, physiques et techniques qui leur permettent de protéger leur capital productif, d'accroître leur production et d'augmenter leurs revenus d'une manière durable; et (iii) permettre un accès amélioré aux marchés aux organisations de producteurs pour tirer le meilleur profit de la valeur ajoutée de leurs productions</p>	<p>1. Renforcement et protection du capital productif 2. Appui à la valorisation de la production agricole et développement des infrastructures 3. Facilitation de la mise en œuvre et coordination</p>	<p>150 513 ménages (752 565 personnes). Cinq catégories ciblées: (i) ménages sans terres ou disposant d'un accès très limité à la terre; (ii) ménages disposant de moins d'un hectare sans bétail; (iii) producteurs possédant au moins un hectare mais ne possédant pas d'animaux; (iv) producteurs possédant au moins un hectare mais possédant des bovins de race locale alimentés sur la base des pâturages naturels; (v) ménages possédant plus d'un hectare avec un élevage en stabulation permanente.</p> <p>Batwa, femmes veuves et chefs de famille, jeunes et les familles affectées/infectées par le VIH/SIDA.</p>	<p>Bubanza, Cibitoke, Gitega, Karusi, Kayanza, Muramvya</p>	MINEAGRIE
5. PRODEFI I	2010-2021	<p><i>Objectif global:</i> contribuer à l'augmentation des revenus et à l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages pauvres à travers le développement et le renforcement des filières agricoles prioritaires au sein desquelles les petits exploitants des provinces touchées jouent un rôle central, tirent une valeur ajoutée optimale pour leur production et améliorent leurs revenus et leurs conditions de vie. <i>Objectif spécifique:</i> renforcer les capacités des petits agriculteurs pauvres afin d'augmenter leur revenu et leur sécurité alimentaire à travers le renforcement des filières agricoles prioritaires (riz et lait) et la facilitation d'un partenariat durable avec les institutions publiques, privées et la société civile.</p>	<p>1. Valorisation et renforcement des filières 2. Accroissement durable du capital productif et renforcement des capacités institutionnelles des acteurs des filières 3. Amélioration de l'emploi durable et décent des jeunes ruraux (ajoutée en 2013) 4. Coordination, gestion des savoirs et facilitation</p>	<p>112 048 ménages ciblés. Cinq catégories de ménages identifiées dans les zones d'intervention des projets financés par le FIDA selon l'approche participative et les critères de ciblage adoptés dans le cadre du programme de pays.</p>	<p>Bubanza, Cibitoke, Gitega, Kayanza, Karusi, Muramvya, Ngozi</p>	MINEAGRIE

6.PROPA-O	2013-2021	<i>Objectif global:</i> contribuer à l'atteinte de l'OMD1c qui vise à «réduire de moitié entre 1990 et 2015 la proportion de personnes qui souffrent de la faim». <i>Objectif spécifique:</i> améliorer durablement la disponibilité, la qualité et l'accès aux produits alimentaires ainsi que la situation nutritionnelle dans les régions de l'Imbo et du Moso.	1. 1. Augmentation de la production et de la productivité agricoles 2. Valorisation des produits agricoles et accès au marché			
7.PNSADR-IM	2014-2021	<i>Objectif global:</i> renforcer la sécurité alimentaire et le développement rural dans les régions naturelles de l'Imbo et du Moso. <i>Objectifs spécifiques:</i> (i) renforcer les infrastructures hydroagricoles au niveau des marais et des plaines et désenclaver les zones de production; (ii) développer et structurer les filières du riz et du lait par une augmentation de la production et la valorisation des produits; (iii) appuyer la diversification de la production et améliorer la situation nutritionnelle et; (iv) renforcer les capacités institutionnelles des acteurs du développement agricole en relation avec les filières ciblées (accent sur le renforcement des fonctions régaliennes décentralisées dont celles de la planification et du S&E).	1. Développement des infrastructures hydroagricoles et de désenclavement 2. Développement et structuration des filières 3. Coordination et renforcement des capacités institutionnelles	225 000 personnes ciblées. Petits producteurs, agri-éleveurs et promoteurs ruraux d'initiatives économiques exerçant leurs activités en amont, au sein et en aval des filières riz et lait caractérisés par: (i) un faible accès aux facteurs de production (terre, intrants agricoles) entraînant une faible productivité; (ii) un faible accès aux services financiers, (iii) un accès limité au marché, (iv) un accès insuffisant aux soins de santé et à l'éducation nutritionnelle et, (v) un niveau d'équipement très limité.	Bubanza, Bujumbura, Cibitoke, Rutana, Ruyigi.	MINEAGRIE
8.PRODEFI II	2015-2022	<i>Objectif global:</i> contribuer à l'augmentation des revenus et à l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages pauvres dans les zones d'intervention du programme. <i>Objectifs spécifiques:</i> accroître le capital physique productif, en augmentant la résilience des systèmes de production au changement climatique; intensifier l'agriculture et l'élevage y compris pour améliorer l'état nutritionnel dans le but ultime de structurer les filières lait et riz, y compris pour augmenter l'emploi des jeunes et renforcer la capacité des acteurs.	1. Accroissement durable du capital productif et renforcement des capacités institutionnelles 2. Valorisation et renforcement des filières 3. Accompagnement des structures, gestion du savoir et facilitation	77 588 familles bénéficiaires indirectes et 33 452 directes parmi les cinq catégories ciblées. Le groupe cible prioritaire est constitué de petits producteurs, agri-éleveurs et jeunes promoteurs ruraux d'initiatives économiques exerçant leurs activités en amont, au sein et en aval des filières riz et lait et d'autres filières secondaires caractérisés par une faible productivité et une capacité limitée de capitalisation et d'investissement dans leur système de production dû à: (i) un faible accès aux facteurs de production et aux ressources naturelles (terre, intrants agricoles); (ii) un niveau d'équipement limité; (iii) un faible accès aux services financiers, (iv) un accès limité au marché, et (v) un accès insuffisant aux soins de santé et à l'éducation nutritionnelle. Catégories spéciales ciblées: jeunes, femmes veuves et orphelins chefs de famille, Batwa.	Bubanza, Cibitoke, Gitega, Karusi, Kayanza, Muramvya, Muyinga, Ngozi	MINEAGRIE

9.PAIFAR-B	2018-2025	Renforcer l'inclusion financière des populations rurales (les producteurs, les OP, les femmes, les jeunes, les microentrepreneurs et les groupes vulnérables), agricoles et non agricoles, en comblant les écarts entre la demande et l'offre en services financiers et non financiers	1. Contribuer à l'opérationnalisation de la stratégie d'inclusion financière 2. Renforcer l'offre de services financiers en milieu rural pour mieux répondre aux besoins des populations ciblées 3. Coordination	99 200 ménages parmi cinq catégories d'exploitation: i) ménages sans terre, ne pouvant pas directement accéder aux groupes de caution solidaire, car étant dans des stratégies de survie (malnutrition chronique, habitation précaire, extrême vulnérabilité aux événements de vie et risques covariants); ii) jeunes hommes et jeunes femmes ruraux; iii) ménages ruraux pouvant directement participer à un groupe de caution solidaire, ayant une parcelle de 0 à 0,5 ha et vivant d'une agriculture de subsistance et de diverses activités non agricoles; iv) petits producteurs membres des groupements coopératifs rizicoles; et v) petits producteurs membres des groupements coopératifs et producteurs de lait.	Bubanza, Bujumbura rural, Bururi, Cankuzo, Cibitoke, Gitega Karusi, Kayanza, Kirundo, Makamba, Muramvya, Muyinga, Mwaro Ngozi, Rumonge, Rutana, Ruyigi	Le ministère de tutelle sera le Ministère des finances, du budget et de la privatisation et, par délégation, le Ministère de l'agriculture et de l'élevage sera le maître d'ouvrage.
10.PIPARV-B	2019-2025	<i>Objectif global:</i> contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de résilience des populations rurales du plateau central burundais par une approche de gestion intégrée des terroirs grâce à une utilisation optimale des ressources naturelles adaptées à une pression démographique croissante. <i>Objectif de développement:</i> l'accroissement durable de la productivité et de la production agricoles et la diversification des opportunités économiques rurales.	1. Aménagement intégré des terroirs 2. Structuration communautaire inclusive, amélioration de la productivité, valorisation et diversification par le développement des coopératives 3. Coordination du programme	235 000 bénéficiaires attendus (environ 1 175 000 personnes). Le groupe cible prioritaire est constitué de petits producteurs, agri-éleveurs et jeunes ruraux qui sont souvent des ménages ayant: (i) un faible accès aux facteurs de production et aux ressources naturelles; (ii) un niveau d'équipement très limité; (iii) un faible accès aux services financiers, et (iv) un accès insuffisant aux soins de santé et à l'éducation nutritionnelle. Les femmes, les jeunes ruraux vulnérables et les membres des communautés autochtones Batwa font l'objet d'une attention particulière.	Gitega, Karusi, Kayanza, Muyinga, Ngozi	MINEAGRIE

Source: COSOP, documents de projet

## Dons régionaux financés par le FIDA au Burundi

Nom du don et couverture	Coût total, approuvé (USD)	Entrée en vigueur et achèvement	Institution bénéficiaire	Principal bailleur	Objectifs (de l'accord du don)	Résultats (des rapports annuels/finaux)
Amélioration de la productivité par des interventions sur les cultures/élevages au Burundi et dans l'est de la République démocratique du Congo (CLIP)  Régionale (Burundi, Congo, RDC)	1 400 000 (IFAD)	Février 2015/mars 2020	ILRI	Fonds fiduciaire multi-bailleurs MTO 069018 (fonds du CGIAR) UE/FIDA	Améliorer les revenus, la nutrition et la sécurité alimentaire par une intensification durable des systèmes de culture et d'élevage liés aux marchés, en mettant particulièrement l'accent sur les femmes et les jeunes. a) Projet fonctionnellement intégré dans l'appel à programme de recherche CRP 1.2 d'ILRI et intégré à la plateforme de recherche pour le développement (R4D) du site d'action pour faciliter la mise à l'échelle des résultats du projet. b) Augmentation de la productivité des systèmes de culture et d'élevage au niveau des exploitations agricoles sur les sites cibles, tout en optimisant l'efficacité de l'utilisation des ressources naturelles et en minimisant les externalités environnementales négatives. c) Engagement des familles d'agriculteurs, en particulier des femmes et des jeunes, dans des chaînes de valeur rentables de culture et/ou d'élevage. d) Amélioration de l'accès des femmes et des jeunes aux actifs et à la prise de décision en ce qui concerne la gestion des systèmes de culture et d'élevage. e) Amélioration de l'état nutritionnel des femmes et des enfants.	Le rapport de l'avant-dernière année de don est disponible. L'ILRI estime que l'évaluation finale au Burundi de fin 2020 sera en mesure de prouver que les productivités des systèmes agriculture-élevage augmenteront probablement de 60%, et les revenus de 44 %, comme prévu. Pour le Burundi spécifiquement, le dernier rapport note que les femmes et les jeunes accroîtront leur accès à des actifs de ménage de 35% et l'étendue de la production végétale et animale de 50%. Au total, 1 600 ménages ont bénéficié de ce don.  En termes de gestion intégrée de la fertilité des sols (ISFM), la combinaison entre des amendements calcaires, un fort apport de fumier et la fertilisation complémentaire avec des fertilisants minéraux a été confirmée au Burundi. Toutefois, cette approche longuement établie n'a été que peu répliquée dans les opérations du FIDA.

Nom du don et couverture	Coût total, approuvé (USD)	Entrée en vigueur et achèvement	Institution bénéficiaire	Principal bailleur	Objectifs (de l'accord du don)	Résultats (des rapports annuels/finaux)
Lutter contre la maladie de la strie brune du manioc et la maladie de la mosaïque du manioc grâce au déploiement d'un nouveau gemoplasme résistant et de semences saines  Régionale (Burundi, Rwanda)	2 000 000	Avril 2017/juin 2020	IITA	FIDA (contribution d'IITA)	Augmenter la productivité du manioc au Burundi et au Rwanda par le développement et le déploiement de variétés résistantes à la maladie des stries brunes du manioc (CBSD) et à la maladie de la mosaïque du manioc (CMD). Développer et tester de nouvelles variétés à double résistance à la CBSD et à la CMD; établir un système propre de livraison de semences de manioc; renforcer les capacités des SNRA partenaires et d'autres acteurs clés dans les systèmes de sélection et de semences de manioc. (i) vingt-cinq clones prometteurs introduits et testés dans les principaux systèmes agroécologiques au Burundi, 500 nouvelles souches génalogiques sélectionnées parmi des semences véritables introduites dans chaque pays, (ii) au moins 50 variétés locales collectées, nettoyées et conservées par pays cible, (iii) 5 000 nouvelles lignes de sélection, formées de semences véritables, provenant de polycroisements en pépinières et taux de dégénérescence déterminés pour cinq cultivars locaux dans chaque pays.	Selon le rapport annuel le plus récent (septembre 2019), le Burundi est toujours confronté aux défis de la micropropagation malgré la modification du laboratoire pour améliorer les conditions de la chambre de croissance. Néanmoins, le pays a profité de ses premiers succès en matière de durcissement, en établissant et en gérant un champ de multiplication élargi à la station de Murongwe. L'autoévaluation du don et une entrevue avec ISABU permettent d'émettre des appréciations clairement positives sur les progrès du don au Burundi qui a dépassé ceux du Rwanda. L'ISABU a profité de succès rapides dans l'adoption des lignes préalablement micropropagées sur un champ de multiplication étendu dans une de ses stations. Selon l'entretien mené, le rythme de multiplication est tel que les besoins en boutures saines (10 000 par ha) pourraient théoriquement être satisfaits en cinq ans pour la superficie nationale de manioc de 85 000 ha. Les résultats sont conséquents pour l'agriculture burundaise: des semences certifiées en quantités suffisantes, et résistantes contre deux maladies dévastatrices du manioc (le mosaïque et la strie brune). Les bénéfices communs des nouveaux matériels sont une durée de cultivation réduite (12 au lieu de 18 mois) et des productivités plus élevées, soit 20 tonnes/ha au lieu de 10 tonnes/ha avec des variétés locales.
Financement responsable pour les petites exploitations agricoles  Afrique de l'Est et australe (Burundi, Éthiopie, Kenya, Malawi, Rwanda,	960 500	Septembre 2018/mars 2019	Palladium Europe	ASAP-II (contributions de l'Agence norvégienne de développement et de coopération et de l'Agence suédoise de développement et coopération internationale)	S'attaquer aux obstacles et aux besoins des fournisseurs de services financiers avec lesquels le projet travaille dans toute l'Afrique de l'Est et du Sud pour intégrer des mesures climatiques, et de gouvernance environnementale et sociale (C&ESG) dans leurs activités.	Organisation d'ateliers de formation entre mai et juin 2019 dans sept pays africains - Burundi, Éthiopie, Kenya, Malawi, Rwanda, Ouganda et Zambie; élaboration d'une boîte à outils C&ESG et d'un livret contenant 24 outils thématiques répondant à un niveau de performance (débutant, intermédiaire et avancé). Le rapport final de Palladium conclut que les fournisseurs de services financiers au Burundi avaient, comparativement, le niveau de connaissance le plus faible en matière de C&ESG, sur la base d'entrevues conduites dans les sept pays. Dans une logique de suivi, le PAIFAR-B entend maintenant promouvoir



Ouganda, Zambia) des principes de « finance verte » parmi les fournisseurs de services financiers au Burundi.

Nom du don et couverture	Coût total, approuvé (USD)	Entrée en vigueur et achèvement	Institution bénéficiaire	Principale bailleur	Objectifs (de l'accord du don)	Résultats (des rapports annuels/finaux)
Améliorer l'accès des jeunes ruraux aux services financiers inclusifs pour l'entrepreneuriat et l'emploi  (Burundi, Kenya, Rwanda, Ouganda)	1 000 000	Octobre 2017/décembre 2020	Fédération des agriculteurs d'Afrique orientale (EAFF)	FIDA	(i) Renforcer la capacité des organisations de jeunes ruraux pauvres à concevoir et à fournir des services de formation à l'entrepreneuriat, de mentorat, de développement des entreprises et de partenariat pour soutenir les jeunes entrepreneurs dans les zones rurales d'Afrique de l'Est; (ii) renforcer la capacité des institutions financières locales à fournir des capitaux alternatifs de démarrage et d'expansion par l'évaluation et l'atténuation des risques, et à développer et fournir des outils financiers inclusifs pour les jeunes pauvres au Burundi, au Kenya, au Rwanda et en Ouganda; et (iii) consolider et partager l'apprentissage par le biais de connaissances pratiques des produits, des communautés de pratique et des événements visant à soutenir la création, l'expansion et la reproduction d'entreprises prospères dirigées par des jeunes en faveur des pauvres en Afrique de l'Est.	Selon le rapport annuel le plus récent (novembre 2019), au Burundi, l'intervention du projet se limite à une étude de base et au partage des enseignements des autres pays (Kenya, Rwanda, Ouganda). En 2020, le projet envisage de lancer un appel à des plans d'affaires au Burundi en collaboration avec le bureau national du FIDA pour vérifier la demande de développement des capacités des jeunes entreprises agricoles
Programme d'appui aux organisations paysannes africaines (PAOPA) - Phase pilote	1 500 000	Mars 2009/décembre 2012	Fédération des agriculteurs d'Afrique orientale (EAFF)	Union européenne, FIDA	(i) Autonomiser les OP en renforçant leurs capacités institutionnelles aux niveaux national, régional et panafricain; et  (ii) renforcer le rôle joué par les OP dans l'articulation et la mise en œuvre des politiques et programmes liés au développement agricole.	Selon le rapport d'achèvement de la phase pilote, les principales activités/résultats sont: (i) formation dans le domaine de la bonne gouvernance, des capacités de gestion et des compétences en leadership, (ii) au niveau national, l'OP CAPAD au Burundi a été impliquée avec succès dans la formulation de deux programmes du FIDA au Burundi (le PAIVAB et le PRODEFI), dans leur mise en œuvre et a appuyé la structuration des coopératives impliquées dans le PAIVAB, (iii) les activités de lobbying mobilisées par la CAPAD et appuyées par tous les membres du Forum des organisations des producteurs agricoles du Burundi (FOPABU) ont eu des impacts importants sur les politiques nationales. Répondant aux appels des

OP à respecter l'engagement du Gouvernement burundais de consacrer au moins 10% du budget national à l'agriculture, le Gouvernement burundais a augmenté la part du budget agricole de 3,6% à 6,7% de 2010 à 2011 et à 10% en 2012. Il a également introduit d'importantes subventions d'engrais pour les agriculteurs sous forme de crédits dans le cadre d'un contrat de partenariat avec la CAPAD, (iv) la CAPAD a commandé deux études avec des fonds du SFOAP: les impacts du marché commun d'Afrique de l'Est sur les producteurs burundais et les modèles agricoles adaptés.

Nom du don et couverture	Coût total, approuvé (USD)	Entrée en vigueur et achèvement	Institution bénéficiaire	Principaux bailleurs	Objectifs (de l'accord du don)	Résultats (des rapports annuels/finaux)
Programme d'appui aux organisations paysannes africaines (PAOPA) - Phase principale	500 000	Mars 2013/décembre 2017	Fédération des agriculteurs d'Afrique orientale (EAFF)	Union européenne, DDC, FIDA, AFD	i) Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles des OP; ii) influence effective des OP, à différents niveaux, sur les politiques relatives aux questions prioritaires; iii) renforcement des capacités entrepreneuriales des OP et de leur participation aux chaînes de valeur; iv) renforcement de la capacité de l'Organisation panafricaine des producteurs agricoles (PAFO) à participer aux processus d'élaboration et de négociation des politiques liées à l'agriculture et au développement rural à l'échelle continentale et internationale.	Le rapport d'achèvement de la phase principale (FIDA, 2019g) contient des informations utiles sur le Burundi qui ont été complétées par l'autoévaluation du gestionnaire de ces dons. Grâce à l'appui de l'EAFF, la CAPAD a élaboré un plan d'action pour la chaîne de valeur manioc. Selon le rapport d'achèvement, les membres de la CAPAD ont pu augmenter la productivité du manioc de 114% grâce au renforcement de la chaîne de valeur de manioc <sup>271</sup> . La CAPAD a créé une société privée, la SOCOPA, qui a construit une installation pour le traitement du manioc et vend à présent une farine de manioc de très bonne qualité, ce qui apporte à l'OP et à ses membres des revenus supplémentaires. L'autoévaluation de ces dons note que la CAPAD est actuellement une des OP les plus performantes en Afrique de l'Est. Cette appréciation trouve confirmation dans un exercice fait par le PAOPA pour le rapport d'achèvement: la CAPAD estime que ses compétences en matière de gestion financière, de ressources humaines et de programme ont atteint des notes de 85%, 95% et 98% respectivement.
« <a href="#">Méthodologies axées sur les ménages</a> » en Afrique subsaharienne	1 620 000	Février 2015/ septembre 2018	Stichting Oxfam Novib	Stichting Oxfam Novib	Les objectifs du projet sont: (i) permettre à 13 000 femmes (30% jeunes) et 9 000 hommes (30% jeunes) des communautés rurales des pays participants d'élaborer et de mettre en œuvre des plans dans les ménages pour lutter contre les inégalités entre les sexes, de diriger l'amélioration et la diversification de leurs moyens de subsistance et de trouver les meilleures pratiques pour les rendre	Des manuels au niveau communautaire sont disponibles dans les langues locales du Burundi. Les communautés et les coopératives ont produit plusieurs diagrammes visuels qui suivent et mettent à jour leurs propres progrès identifiés. À la fin du projet, au Burundi où les activités ont commencé

<sup>271</sup> Il est plausible que ce saut de productivité ait été aussi le résultat d'un autre don du FIDA, celui concernant la mise à disposition de boutures libres des maladies de la mosaïque et de la strie burne (paragraphe 177).

(Burundi, Rwanda et RDC)					<p>plus résilients aux chocs socioéconomiques et assurer une meilleure alimentation; et ii) améliorer l'efficacité des programmes et projets des partenaires locaux des organisations de la société civile et des opérations appuyées par le FIDA en utilisant une sélection de «méthodologies des ménages» pour intégrer les outils de transformation de la problématique hommes-femmes, les stratégies de changement social et la prise de décision participative dans la vulgarisation agricole, la finance rurale et les chaînes de valeur, pour une approche davantage axée sur la demande et inclusive pour atteindre les ménages ruraux pauvres.</p>	<p>une année plus tard, les chiffres correspondants sont de 7 126 membres de ménages, dont 55% de femmes et de filles. Le rapport final met les différences sur le compte de la situation difficile après 2015. Il formule aussi une série de leçons, la plus importante étant la nécessité de mesurer des changements d'attitudes et de rôles dans les ménages avec des «indicateurs de changements transformatifs». Selon l'autoévaluation, le projet était en mesure d'inférer que les participants et participant·e·s tendaient à gérer des situations d'insécurité alimentaire de façon plus rationnelle que les non-participants/tes. Ces constats ont été corroborés par de nombreuses entrevues au Burundi.</p>
Farmers' Organizations for Africa, Caribbean and Pacific - FO4ACP	497 000	Octobre 2019- décembre 2023	Fédération des agriculteurs d'Afrique orientale (EAFF)	Union européenne, FIDA	<p>Avec FO4ACP, l'accent est mis sur l'intégration des OP dans les filières agricoles et les objectifs spécifiques sont les suivants: (i) les OP et les entreprises dirigées par les agriculteurs améliorent les services techniques et économiques à leurs membres afin de soutenir i) leurs ambitions commerciales, ii) assurer leur engagement rentable sur les marchés et iii) l'intégration dans les filières agricoles et faire des OP des acteurs compétitifs, (ii) les OP influencent les politiques et les environnements commerciaux en influençant le dialogue politique et les mécanismes de gouvernance des chaînes de valeur à tous les niveaux pour la transformation de l'agriculture familiale et le développement d'initiatives économiques durables et adaptatives et d'entreprises dirigées par les agriculteurs (iii) les organisations responsables des OP capables de remplir efficacement leurs fonctions institutionnelles: i) améliorent leur responsabilité vis-à-vis de leur base, ii) ont une gouvernance solide et renforcent la visibilité des OP par les gouvernements, les parties prenantes des chaînes de valeur et les donateurs, pour la durabilité des activités économiques.</p>	Le premier rapport de suivi doit encore être soumis

## Don national priorisé pour l'ESPP (2009-2020)

Nom du don	Coût total approuvé (USD)	Entrée en vigueur et achèvement	Institution bénéficiaire	Principal bailleur	Objectifs (de l'accord du don)	Résultats (des rapports annuels/finaux)
Soutien à la production alimentaire durable et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la résilience au changement climatique dans les hauts plateaux du Burundi (IAP-FS)	52 447 058 (dont 45 050 728 de cofinancement de FIDA-PRODEFI-II)	Avril 2017/avril 2022	FAO	Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	<p>1) Renforcement du cadre institutionnel et des mécanismes de soutien 2) Amélioration des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire grâce à la gestion intégrée des bassins versants, à des organisations de producteurs compétentes et à des systèmes alimentaires durables et 3) Suivi et évaluation des effets globaux sur l'environnement et des impacts socio-économiques pour éclairer la prise de décision.</p> <p>L'investissement du FEM permettra de mettre en valeur et de renforcer l'accent sur la gestion durable des terres et la gestion intégrée des ressources naturelles dans les champs-écoles des producteurs (CEP) de PRODEFI, y compris la fourniture de matériel de formation et de matériel technique pour renforcer les capacités des formateurs principaux et des facilitateurs, ce qui permet d'accroître l'impact de l'investissement du FEM pour le changement transformationnel. Le projet IAP-FS permettra de relier et de bénéficier des investissements du PRODEFI dans le développement et le renforcement des chaînes de valeur. Il y aura également un échange d'expériences bénéfique entre PRODEFI et IAP-FS en ce qui concerne le volet 2, ainsi que des synergies dans le volet 3 sur le développement des outils de suivi et d'évaluation harmonisés. En outre, les plateformes politiques multipartites et les mécanismes de partage des connaissances en matière de gestion durable des terres et de gestion intégrée des ressources naturelles mis au point par IAP-FS dans le cadre du volet 1 seront avantageuses pour toutes les interventions des partenaires grâce à une coordination intersectorielle renforcée au niveau national, au niveau des provinces et des paysages.</p>	<p>Cofinancés par FIDA-PRODEFI-II, les deux projets sont complémentaires et suivent une approche intégrée du développement communautaire. Entre autres, le FIDA a organisé un atelier sur la chaîne de valeur de l'avocat. Selon le rapport annuel (juin 2019), le projet a atteint les résultats suivants: 1) renforcement des capacités institutionnelles: (i) trois groupes sectoriels Agriculture et développement rural ont été organisés dans trois provinces et 151 représentants de l'administration, de partenaires techniques et financiers, de l'administration territoriale, d'ONG et de représentants communautaires y ont participé, (ii) 30 animateurs de 43 groupes CEP ont été remis à niveau et 32 autres ont été ciblés pour le deuxième cycle de formation. 2) 1 418 ménages regroupés dans 43 CEP ont suivi une formation sur les bonnes pratiques agricoles, la gestion durable des terres, les essais expérimentaux sur la productivité et la production agricole tolérante au changement climatique, et la conduite d'une analyse des agroécosystèmes sur diverses cultures. Les AGR réalisées concernent les haricots, le blé, le maïs, les pommes de terre, le soja, etc. 3) Pour la préservation de l'environnement, le projet, en collaboration avec les groupes de l'Office burundais de la protection de l'environnement et CEP, a produit et planté 1 238 865 plantes forestières et agroforestières couvrant une superficie de 4 324 ha d'un seul tenant. En outre, 49 063 plants de bambou ont été produits pour stabiliser 147 km de berges de rivières.</p> <p>L'autoévaluation du don souligne aussi que l'application des outils tels que SHARP, Ex-Act, Lada-Wocat, Datar et Collect Earth sera capable de démontrer les résultats sur le terrain et les avantages environnementaux mondiaux et certains impacts socioéconomiques. L'ESPP s'aligne en principe sur ces affirmations car mesurer des changements de résilience environnementale contre le changement climatique requiert des outils développés dans un cadre technique et scientifique global et utilisés par un grand nombre d'acteurs du développement.</p>

## Liste des personnes clés rencontrées

### Gouvernement

1. Abel NDAYISHIMIYE, Bureau provincial de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage
2. Apollinaire MASUMBUKO, Ministère des finances et de la planification du développement économique, comité de pilotage du PROPA-O
3. Félicien HATUNGIMANA, Directeur gérant du Centre pour l'expertise foncière et le développement communautaire
4. Gérard MURINGA, ancien Directeur général de la planification au Ministère du plan et ancien Président du CT du PRDMR
5. Gérard NIYOKWIZIGIRA, Point focal FIDA au Ministère des finances et de la planification du développement économique, comité de pilotage du PROPA-O
6. Guillaume SIBOMANA, conseiller juridique au MINAGRIE
7. Leonidas NIYONGABO, ancien Directeur général de la planification au Ministère du plan et ancien président du CT du PRDMR
8. Renovat SIMUZEYE, Directeur du BPAE Ruyigi
9. Severin BAGORIKUNDA, ancien Secrétaire permanent, ancien Directeur général de l'élevage (DGE) au sein du MINEAGRIE et ancien Président du CT du PARSE

### Coordonnateurs de projet et équipe du programme FIDA Burundi

10. Béatrice Ntahe, ex-expert genre du PRODEFI
11. Bonose NITEREKA, chargée des opérations financières, administratives et passation de marché, cellule d'audit interne du programme FIDA au Burundi
12. Calixte MASABO, coordonnateur PAIFAR-B
13. Côme NTIRANYIBAGIRA, chargé de projet PROPA-O
14. Damase NTIRANYIBAGIRA, coordonnateur PIPARV-B, PNSADR-IM et PTRPC
15. David NZISABIRA, coordonnateur Unité régionale nord du programme FIDA
16. Didace CIZA, coordonnateur Unité régionale centre du programme FIDA
17. Donat MWARURO, responsable de la cellule d'audit interne du programme FIDA Burundi
18. Elie BUNUMA, coordonnateur Unité régionale Moso du programme FIDA
19. Epaphrodite Semyampi (responsable composante Finance rurale) PAIFAR-B
20. Espérance Musirimu, responsable finance rural des projets du FIDA
21. Espérance NDAYIKENGIYE, chargée de la communication au sein du programme du FIDA au Burundi
22. Herménégilde RUFYIKIRI, coordonnateur PAIVA-B
23. Georges Mijimbere, responsable S&E Unité régionale Moso du programme FIDA
24. Jean Paul BITOGA, coordonnateur de PRODEFI I, II et du PROPA-O
25. Jeanne Bitsure, expert genre PNSADR IM
26. Marc NTUNGWANAYO, responsable de la composante «Aménagement intégré des terroirs», PIPARV, PIPARV-B
27. Maurice NTAHIRAJA, ex-coordonnateur PARSE
28. Melchiade NIYONZIMA, responsable des aménagements PNSADR-IM

29. Niyikiza BARTHELEMY, coordonnateur Unité régionale Imbo du programme FIDA
30. Pontien NZEYIMANA, responsable des aménagements, PRODEFI
31. Salvator MWAMINIFU, ex-responsable du S&E PARSE et PIPARV-B
32. Yves MINANI, coordonnateur PRDMR et point focal FIDA au Burundi

### **Institutions du secteur financier**

33. Diane Bizimana, chef du service inclusion financière BRB
34. Marie Louise KAMIKAZI, secrétaire exécutive du Réseau des institutions de microfinance (RIM)
35. Marie Louise Nsabiyumva, Directrice générale de la CECM
36. Nadine MUTABARUKA, Directeur général de WISE
37. Niyongabo NICODEME, Directeur général de UCODE Microfinance

### **FIDA siège ou hub régional (Nairobi), y compris consultants**

38. Aissa TOURE, Directrice de pays, Division Afrique orientale et australe, Bureau sous-régional
39. Chakib ZOUAGHI, consultant depuis 2013, chargé du programme en 2017
40. Hamed OUBEID, ancien représentant du FIDA/directeur de pays 2008-2013
41. Hatem CHAHED, spécialiste eau, développement et environnement, Division Afrique orientale et australe
42. Henrik FRANKLIN, conseiller de portefeuille principal, Division Afrique orientale et australe
43. Ilaria BIANCHI, consultante nutrition
44. Jean-Philippe AUDINET, FIDA, gestionnaire des dons exécutés avec la Fédération des agriculteurs d'Afrique orientale (EAFF)
45. Joyce NJORO, spécialiste technique principal – Nutrition, Division environnement, climat, égalité hommes-femmes et inclusion sociale
46. Kadari GHACHEM, ancien représentant du FIDA/directeur de pays 2017-2018
47. Lapo SERMONTI, consultant conformité PESEC, Division des politiques et des résultats opérationnels FIDA
48. Malu Ndavi, FIDA, gestionnaire des dons exécutés par l'IITA et l'ILRI
49. Mawira CHITIMA, spécialiste technique principal - Eau et infrastructures rurales, Division Production durable, marchés et institutions (PMI)
50. Ndaya BELTCHIKA, spécialiste technique principale, autonomisation des femmes et inclusion social, FIDA
51. Paxina CHILESHE, spécialiste régional du climat et de l'environnement, Division environnement, climat, égalité hommes-femmes et inclusion sociale
52. Ramilson HARIFADY, consultant international génie rural de FIDA Burundi
53. Riadh LOUHICHI, consultant organisation et suivi des filières et promotion de la qualité, Groupement interprofessionnel des viandes rouges et du lait, Tunisie
54. Rose HARUSHIMANA, consultant nutrition, Division environnement, climat, égalité hommes-femmes et inclusion sociale
55. Rym BEN ZID, ancienne représentante du FIDA/directrice de pays 2014-2017
56. Sana Foday Kebba JATTA, ancien directeur régional, Division Afrique orientale et australe 2015-2018

57. Sara MBAGO-BHUNU, Directrice régionale, Division Afrique orientale et australe, Département de la gestion des programmes
58. Sébastien SUBSOL, spécialiste technique principal - changement climatique, Division environnement, climat, égalité hommes-femmes et inclusion sociale
59. Shirley CHINIEN, économiste régionale principale, Division Afrique orientale et australe
60. Steven JONCKHEERE, coordonnateur Stichting OXFAM, spécialiste technique principal, unité genre et inclusion

#### **Baillleurs et partenaires techniques**

61. Apollinaire MASUGURU, assistant au représentant de la FAO Burundi
62. Bernard CISHAHAYO, responsable génie rural
63. Claude KAKULE, Directeur adjoint PAM (Burundi)
64. Daniel NDOYE, Responsable pays Banque africaine de développement
65. Jean François DETRY, coordonnateur international du programme PAIOSA, coopération belge
66. Jean Marie BIBARA, chargé de programme développement rural et nutrition/UE
67. Jérémie NDUHIRUBUSA, chargé des sous projets au PRODEMA, projet de la Banque mondiale
68. Renovat GORAGOZA, expert résilience du PAM (maintenant au Sud Soudan)
69. Serigne LOUM, chef du programme PAM Burundi, actuellement au Nigéria
70. Venuste NAHIMANA, consultant chargé de l'élevage à FAO Burundi

#### **Autres (prestataires de services, secteur privé, recherche)**

71. Alice HARUSHIMANA, Directrice nationale ACORD
72. Annick SEZIBERA, secrétaire exécutive de la CAPAD
73. Emanuel NIYONZIMA, chef de mission CEFOD
74. Félicien HATUGIMANA, Directeur général CEFOD
75. François HARAGIRIMANA, responsable du développement communautaire à ACORD
76. Godefroid NTIBAZUKWIGIRA, secrétaire exécutif national PINLAIT et chef de mission OPP-VA, valorisation et développement des filières OPP
77. Habimana SHADLY, conseiller et directeur commercial de Modern Dairy Burundi (MDB)
78. Innocent BIGIRINDAVYI, Directeur général Activa Bio
79. Jean Marie Ndayishimiye, coordonnateur technique de la CAPAD
80. Mohamed JUMA, Directeur général Modern Dairy Burundi (MDB)
81. Shamim MUHITEKA, point focal CAPAD et projets FIDA
82. Simon BIGIRIMANA, responsable nationale du projet sur le manioc, ISABU
83. Sophie HAVYARIMANA, experte genre ACORD

**Personnes rencontrées pendant la mission de terrain (12-25 octobre 2020)<sup>272</sup>**

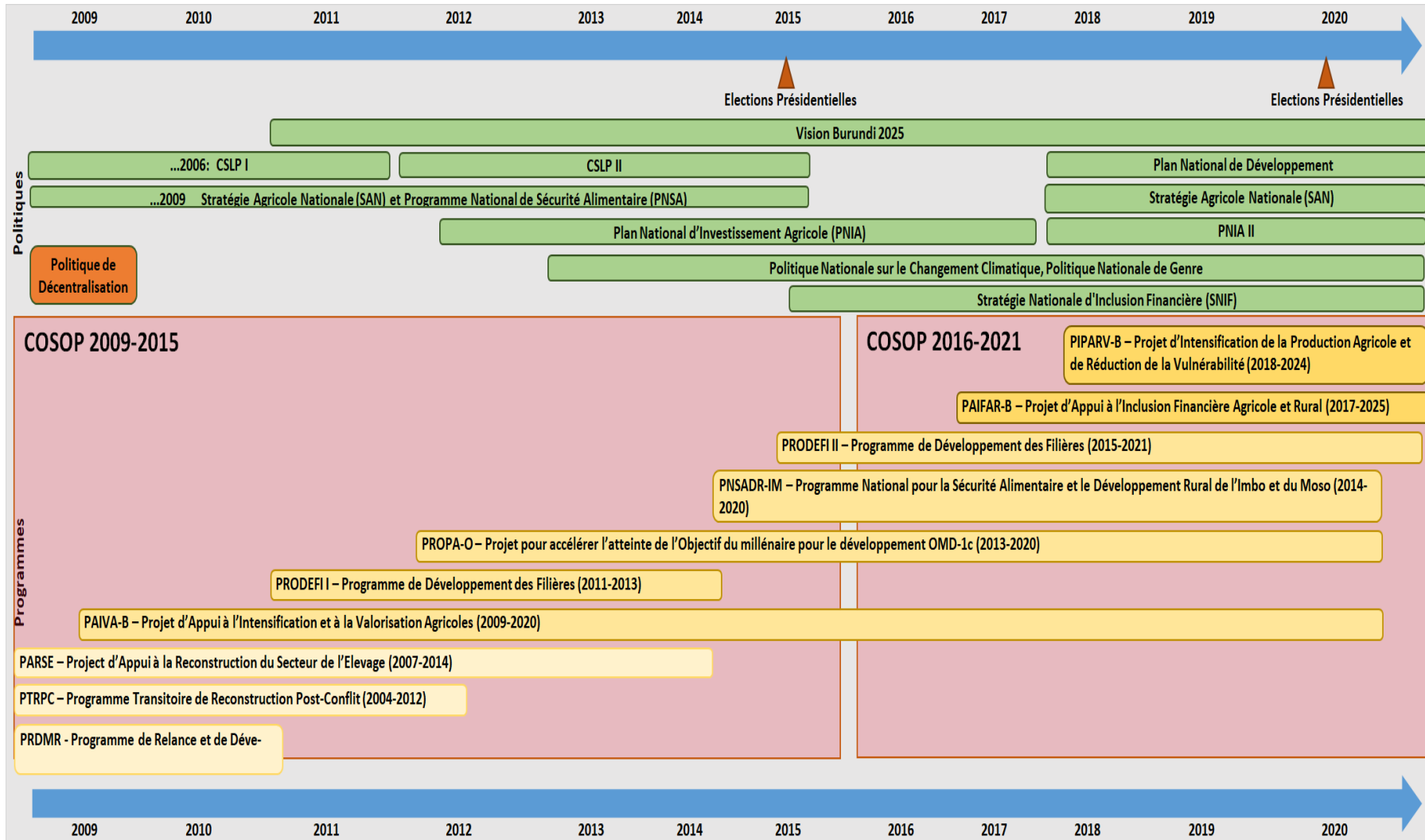
84. Carême BIZOZA, Gouverneur de la province de Cibitoke
85. Celenie NDAYISABA, CDFC, commune de Rango
86. Christophe HATARI, responsable provincial du génie rural à Ngozi
87. Deus BABAHOUBWAYO, administrateur de la commune de Muhanga
88. Diane MANIRAKIZA, conseil économique de la province de Ngozi
89. Divine BURAKYE, coordonnatrice adjointe CDFC
90. Emelencienne TABU, Gouverneur de la province de Ruyigi
91. Epipode BARANYIKWA, Gouverneur de Ngozi
92. Ezechiel MINANI, conseiller administratif et social de la province de Ngozi
93. Gelase NSENGIYUMVA, secrétaire communal à Bugenyuzi
94. Jean Paul NTIRWONZA, agent foncier à Rango
95. Lambert NDUWINMANA, administrateur de la commune de Muhanga
96. Nestor NDAYIZEYE, responsable provincial du génie rural à Kayanza
97. Nicodème NKURUNZIZA, responsable provincial du génie rural à Cibitoke
98. Sylvain BAKANIBONA, conseiller économique du Gouverneur de Kayanza
99. Venant MANIRAMBONA, Gouverneur de la province Gitega
100. 216 membres des associations d'usagers de marais (AUM),
101. 252 producteurs (dont 18 femmes) de coopératives individuelles de riz et coopératives regroupées dans l'usine SOVAPA (Société de valorisation des produits agricoles)
102. 75 producteurs (dont 17 femmes) membres des comités de CCL
103. 10 membres de la communauté Batwa (dont 2 femmes)
104. Cinq jeunes formés (dont deux femmes)
105. Huit jeunes entrepreneurs (dont deux femmes)
106. Huit bénéficiaires d'activités génératrices de revenus (AGR)
107. 26 personnes faisant parties des GCS (Kibimba)
108. Quatre bénéficiaires des CEP
109. Dix membres du FARN de Gifurwe (dont neuf femmes)

---

<sup>272</sup> Les consultants nationaux ont enregistré le nombre de personnes qui ont assisté aux nombreux échanges et groupes de discussion. Dans certains endroits, même des habitants qui n'avaient pas été invités ont voulu échanger avec eux ou écouter les échanges avec les bénéficiaires directs ou d'autres acteurs au niveau local.



# Chronologie de la période couverte par l'ESPP Burundi



## Politiques et stratégies pertinentes pour le programme du FIDA au Burundi

Dates	Titre	Eléments clés pour l'ESPP
2005	Loi n° 1/016 du 20 avril 2005 portant sur l'organisation de l' <a href="#">administration communale</a> . (révisée en 2010 et en 2014, <a href="#">loi n° 1/33</a> )	La loi établit que: (i) la commune constitue la base du développement économique et social de la population établie sur son territoire; (ii) la commune est administrée par le Conseil communal et l'Administrateur communal; (iii) le Conseil communal entre autres: vote le budget, en contrôle l'exécution et approuve les comptes administratifs et de gestion; détermine les ressources de la commune; fixe le programme de développement communautaire; décide de la création et de l'organisation des services publics communaux; fait la promotion de la création de l'emploi; décide des participations financières ou en nature de la commune aux actions relevant de la compétence de l'État ou d'organismes de développement, exercées sur son territoire; (iv) le comité communal de développement communautaire, organe consultatif, apporte une expertise technique aux autorités communales sur les questions touchant au développement de la commune. Les communes peuvent également coopérer à travers un système d'intercommunalité, afin de promouvoir le développement économique et social de leur territoire.
2006	CSLP-I (Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté)	Objectif: créer un environnement favorable au développement durable au Burundi dans le but de transformer l'économie burundaise en vue d'une croissance soutenue basée sur celle du secteur agricole. Axes stratégiques: (i) l'amélioration de la gouvernance et de la sécurité; (ii) la promotion d'une croissance économique durable et équitable; (iii) le développement du capital humain; (iv) la lutte contre le VIH/SIDA. L'agriculture et l'élevage sont considérés comme secteur porteur de la croissance.
2008-2015	SAN (Stratégie agricole nationale)	Objectif: réhabiliter l'outil de production, redynamiser l'activité agricole et moderniser à moyen et long terme le secteur agricole de manière à transformer l'agriculture de subsistance en une agriculture de marché. Objectifs spécifiques: (i) accroître la productivité et la production agricole et développer des systèmes de production durables pour rétablir l'autosuffisance alimentaire d'avant 1993 et obtenir une croissance annuelle de l'offre alimentaire supérieure à celle de la population; (ii) promouvoir les filières et le secteur de l'industrie agroalimentaire dans la perspective de développer et diversifier les sources de croissance, dont les produits d'exportation et ceux d'import-substitution, afin de contribuer à augmenter le pouvoir d'achat des ménages et améliorer les ressources financières de l'État; (iii) professionnaliser les producteurs et développer les initiatives privées; (iv) renforcer les capacités de gestion et de développement durable du secteur agricole.
2009	Document de <a href="#">politique nationale de décentralisation</a>	Suite à la lettre de politique et l'ordonnance sur la création et le fonctionnement des CDC en 2007. Objectif: mettre en place le cadre juridique approprié et créer les conditions institutionnelles et organisationnelles nécessaires à la réalisation effective d'un développement économique, social et culturel holistique durable, au bénéfice de la population burundaise, avec la commune comme acteur de premier rang du développement local. Objectifs spécifiques: (i) développer un cadre institutionnel en faveur de la gouvernance locale; (ii) élaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale de décentralisation et de développement communautaire; (iii) renforcer l'indépendance et l'autosuffisance au niveau des collectivités locales; (iv) développer des capacités administratives, techniques et de gestion des collectivités locales; (v) développer des mécanismes de renforcement de la paix, de synergie et de solidarité des populations locales.
2009-2015	PNSA (Programme national de sécurité alimentaire)	Objectif: rétablissement de l'autosuffisance alimentaire, amélioration de la couverture nutritionnelle de la population, réduction de la vulnérabilité des ménages ainsi que mobilisation rapide et efficace des aides d'urgence en cas de catastrophes. Cible: réduire la faim et la malnutrition d'au moins 50% notamment au niveau des ménages ruraux et périurbains à l'horizon 2015. En 2014, le PSMSAN (Plan stratégique multisectoriel de sécurité alimentaire et nutritionnelle) a été élaboré avec des objectifs similaires avec tous les ministères et partenaires clés intervenant dans le domaine.
2010	<a href="#">Vision Burundi 2025</a>	Objectifs: (i) l'instauration de la bonne gouvernance dans un État de droit; (ii) le développement d'une économie forte et compétitive; (iii) l'amélioration des conditions de vie des Burundais. Défis majeurs identifiés: la maîtrise de la croissance démographique, la sécurité alimentaire et une croissance économique basée sur l'agriculture.
2012-2015	CSLP-II (Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté)	Reconnaissance du secteur rural comme principale source de croissance de l'économie. Priorités d'action: dynamisation/renforcement de la productivité de l'agriculture vivrière, des cultures d'exportation et de l'élevage, relance du secteur privé et diversification des opportunités d'emploi et de revenus en milieu rural, préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique I. Augmentation prévue (2012-2015) de la part de l'agriculture dans les dépenses publiques jusqu'à 10%.
2012-2017	PNIA (Plan national d'investissement agricole) I et II	<a href="#">PNIA I</a> : outil d'investissement qui concrétise la transition de l'assistance humanitaire vers l'appui au développement durable axé sur la relance de l'appareil productif.

et 2016-2020		<p>Objectifs du PNIA I: assurer la sécurité alimentaire pour tous, augmenter les revenus des ménages, procurer des devises, fournir la matière pour le secteur industriel et créer des emplois dans le secteur de la transformation et des services connexes à l'agriculture. Quatre programmes définis (i) accroissement durable de la production et de la sécurité alimentaire; (ii) professionnalisation des producteurs et promotion de l'innovation; (iii) développement des filières et du secteur agroalimentaire; (iv) renforcement des institutions publiques. Objectifs: (i) l'instauration de la bonne gouvernance dans un État de droit; (ii) le développement d'une économie forte et compétitive; (iii) l'amélioration des conditions de vie des Burundais.</p> <p>Objectif du <a href="#">PNIA II</a>: améliorer la SAN et augmenter les revenus des ménages à travers le développement durable, la transformation et la commercialisation des productions et le renforcement des capacités des acteurs privés et publics du secteur agricole.</p> <p>Programmes du PNIA II: (i) intensification durable des productions, amélioration de la nutrition et protection du patrimoine foncier; (ii) développement de la transformation et de la commercialisation des productions; (iii) développement des capacités des acteurs privés et publics du secteur agricole. Nouvelles thématiques dans le PNIA II: niveau d'attractivité de l'agriculture pour les jeunes, autonomisation des femmes, résilience de l'agriculture familiale et des filières au changement climatique, nutrition et accès à l'électricité.</p>
2012-2025	PNG (Politique nationale genre)	<p>Objectif: faciliter l'instauration d'un environnement socioculturel, juridique, économique, politique et institutionnel favorable à la réalisation de l'égalité de genre au Burundi et soutenir l'intégration effective du genre dans les interventions de développement dans tous les secteurs.</p> <p>En ce qui concerne l'agriculture, l'accès des femmes aux facteurs de production et à leur contrôle est mentionné comme un défi à la valorisation de leur potentiel économique et un enjeu majeur pour le pays par rapport aux objectifs de réduction de la pauvreté et de croissance économique.</p>
2013	Politique nationale sur le changement climatique	<p>Priorités d'intervention: (i) adaptation et gestion des risques climatiques; (i) atténuation des émissions des gaz à effet de serre et développement sobre en carbone; (iii) promotion de la recherche-développement et du transfert de technologies; (iv) renforcement des capacités; (v) gestion des connaissances et communication; (vi) éducation, formation et sensibilisation du public; (vii) cadre légal et institutionnel; (viii) questions transversales; (ix) financement.</p>
2015-2020	SNIF (Stratégie nationale d'inclusion financière)	<p>Elle complète la Stratégie nationale de développement du secteur financier (SND SF 2011-2017) centrée sur la réforme du secteur financier, en particulier les IMF et le cadre légal.</p> <p>Cibles: secteur financier inclusif et productif, microentreprises, groupements coopératifs.</p> <p>Axes de la SND SF: (i) accroître la stabilité et la transparence du secteur financier, (ii) développer l'infrastructure (sécuriser les modes de paiement), (iii) améliorer l'accès à des services financiers abordables pour les petites et microentreprises, les agriculteurs et les plus pauvres et, (iv) améliorer le cadre juridique.</p> <p>Objectifs de la SNIF: assurer l'accès permanent de la population adulte à un ensemble de produits et services financiers: (i) offerts par des institutions financières formelles et pérennes, régis par une réglementation adéquate; (ii) diversifiés, abordables et adaptés aux besoins de la population; (iii) utilisés par celle-ci dans le but de contribuer à l'amélioration de ses conditions de vie socioéconomiques.</p> <p>Certaines strates d'utilisateurs de services et produits financiers moins desservies ont été privilégiées dans le cadre de la SNIF (population rurale, femmes, jeunes, micro et petits entrepreneurs), afin de faire croître significativement le taux d'inclusion financière. Le développement des mécanismes de financement, d'approches et des produits financiers adaptés au monde rural, en particulier pour les activités agricoles figurent également parmi les sous-objectifs de la stratégie.</p>
2018-2027	PND ( <a href="#">Plan National de Développement du Burundi</a> )	<p>Objectif à long terme: rétablir les équilibres structurels de l'économie et atteindre le niveau des pays émergents à travers: (i) le renforcement de l'autosuffisance alimentaire et la diversification des exportations; (ii) le développement des secteurs de l'énergie et de l'artisanat, (iii) la construction et l'entretien des infrastructures d'appui à la croissance; (iv) l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base; (v) la poursuite des programmes de protection de l'environnement et de l'aménagement du territoire; (vi) l'amélioration de la gouvernance financière et la décentralisation; (vii) le développement du partenariat régional et international.</p>
2018-2027	Stratégie agricole nationale (SAN)	<p>Opérationnalisation de la Vision 2025 et du CSLP II</p> <p>Objectif: contribuer de façon durable à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN), à l'augmentation des revenus des ménages et des devises pour l'État, à la fourniture de la matières premières pour le secteur industriel et à la création d'emplois dans le secteur de la transformation et des services connexes à l'agriculture. Axes stratégiques: (i) l'accroissement durable de la production agricole, animale et halieutique; (ii) la valorisation des produits agricoles, pastoraux et halieutiques et (iii) le renforcement des capacités des structures institutionnelles et organisationnelles.</p>

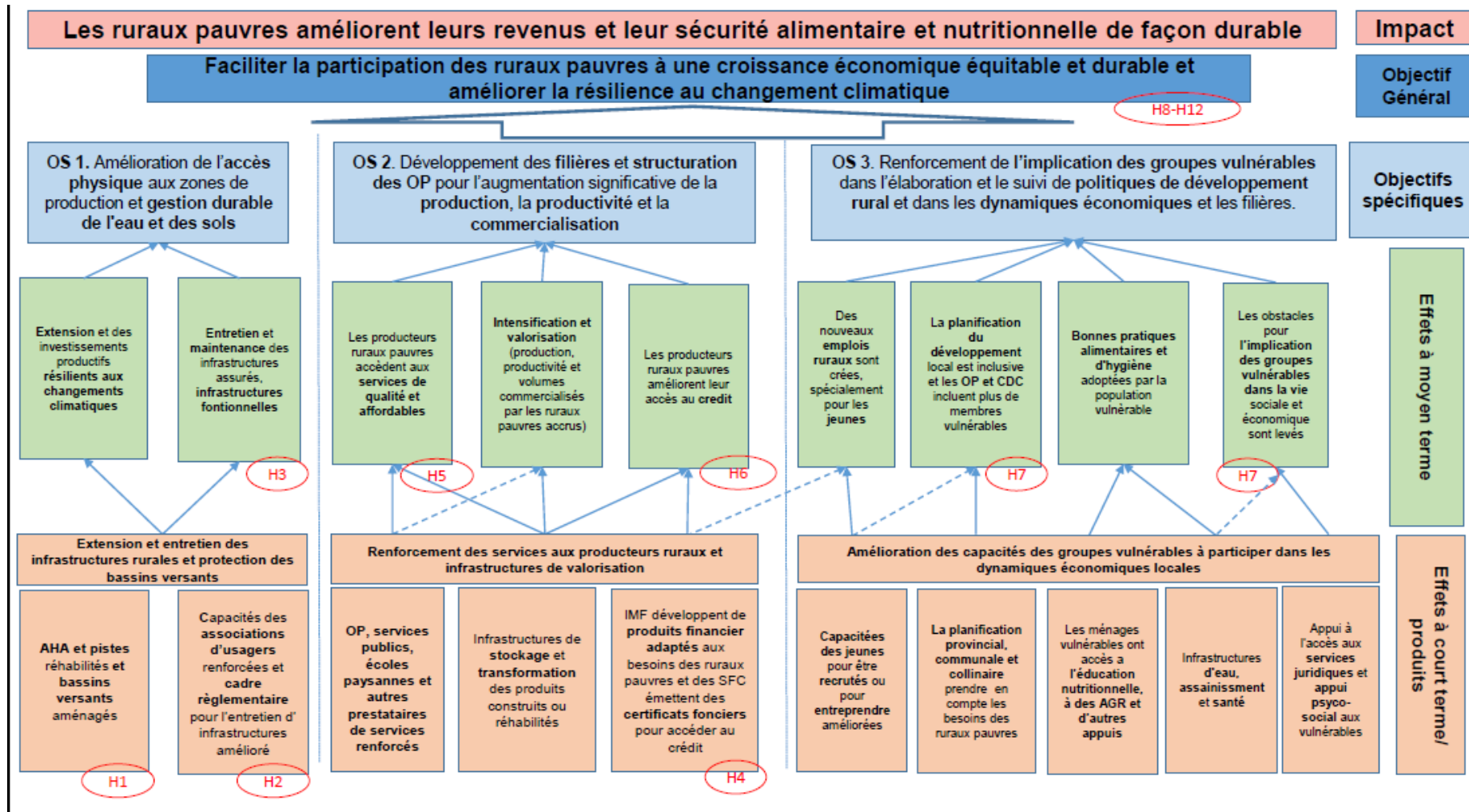
## Zone géographique du portefeuille du FIDA au Burundi


Zones	Provinces	Projets du portefeuille couverts par l'ESPP (2009-2020)										Total projets par province	Provinces
		PRDMR 1999-2010	PTRPC 2004-2012	PARSE 2007-2014	PAIVA-B 2009-2020	PRODEFI-I 2010-2019	PROPA-O 2013-2020	PNSADR-IM 2014-2020	PRODEFI-II 2015-2021	PAIFAR-B 2017-2025	PIPARV-B 2018-2024		
Plateau et plaine	Bubanza				X	X (+EJR)	X	X	X	X		6	1. Bubanza
	Bujumbura mairie	Pas de projets-- Pas de projets-- Pas de projets-- Pas de projets-- Pas de projets-- Pas de projets-- Pas de projets										0	2. Bujumbura mairie
	Bujumbura rural		X	X			X	X		X		5	3. Bujumbura rural
	Bururi		X	X			X (*)			X		4	4. Bururi
	Cankuzo						X			X		2	5. Cankuzo
Plateau (haute et moyenne altitude)	Cibitoke	X		X	X	X	X	X	X	X		8	6. Cibitoke
	Gitega	X		X	X	X			X	X	X	7	7. Gitega
	Karusi	X		X	X	X			X	X	X	7	8. Karusi
	Kayanza	X		X	X	X			X	X	X	7	9. Kayanza
	Kirundo									X		1	10. Kirundo
	Makamba						X			X		2	11. Makamba
	Muramvya				X	X			X	X		4	12. Muramvya
	Muyinga				X (*)	X (*)			X	X	X	5	13. Muyinga
	Mwaro									X		1	14. Mwaro
	Ngozi					X (+EJR)			X	X	X	4	15. Ngozi
??	Rumonge		X	X			X			X		4	16. Rumonge
Plaine	Rutana						X	X		X		3	17. Rutana
Plateau et plaine	Ruyigi		X	X			X	X		X		5	18. Ruyigi
	Total provinces par projet	4	4	8	7	8	9	5	9	17	5		

Sources: zones d'intervention des projets financés ou administrés par le FIDA (RMP COSOP, 2020, janvier) + Tableau 2: évolution de la zone géographique du programme FIDA au Burundi (annexe II: rapport d'achèvement du COSOP 2009-2015, dans le COSOP 2016-2021)

(\*) Pas mentionné dans la RMP 2020, mais inclus dans le RAP du COSOP en 2015

# Théorie du changement provisoire du programme de pays du FIDA





## Hypothèses sous-jacentes

### Hypothèses au niveau des effets :

1. Les cabinets et constructeurs sont intéressés à postuler et ont les capacités techniques nécessaires, les prix des matériels demeurent stables par rapport aux estimations à l'approbation des projets/programmes.
2. Les infrastructures et équipements sont finalisés à temps pour permettre le renforcement des associations d'utilisateurs avant la clôture des projets/programmes.
3. Les usagers d'infrastructures sont intéressés à entretenir les infrastructures et/ou payer pour la maintenance faite par les structures de l'état et le statut de propriété des terrains ou les infrastructures et équipements est clair.
4. Le secteur de la microfinance a les capacités et est intéressé à fournir des produits adaptés aux producteurs ruraux pauvres.
5. L'augmentation de revenu des producteurs ruraux leur permet d'accéder aux services agricoles (intrants, formation, insemination artificielle, etc) et aux produits financiers et non-financiers.
6. Les titres fonciers délivrés sont acceptés par les IMF comme caution pour accès au crédit
7. Les groupes vulnérables ont le temps pour participer activement aux activités promues par les projets/programmes et il n'existent pas d'autres blocages à leur implication.

### Hypothèses au niveau d'OG/ impact :

8. La situation socio-politique demeure stable et la situation sécuritaire permet de continuer le travail des équipes de projets/programmes;
9. Stabilité macroéconomique
10. Les impacts climatiques (inondations, sécheresses) et d'autres risques (maladies de plantes et animaux, etc ) n'atteint pas un niveau critique sur les acquis des projets/programmes et les mesures de mitigation mises en oeuvre sont effectives.
11. Le gouvernement et les partenaires de co-financement sont capables de mobiliser les ressources prévues à la conception des projets/programmes.
12. Des synergies et complémentarités géographiques et thématiques entre le portefeuille co-financé par le FIDA et par d'autres bailleurs de fonds sont assurées.

### Acronymes dans la TdC:

AGR: activité génératrice de revenus; AHA: aménagements hydro-agricoles; CDC: comités de développement communautaire; DR: développement rural; IMF: institution de microfinance; OP: organisations de producteurs; OS/OG: objectif spécifique/général; SFC: services fonciers communaux

## Résumé des réalisations des projets et programmes (efficacité)<sup>273</sup>

Tableau 15

Effet à court terme 1. Extension et entretien des infrastructures rurales et protection des bassins versants

Projet	PRDMR	PTRPC	PARSE	PAIVA-B	PRODEFI	PROPA-O	PNSADR- IM
Aménagements de marais/plaines et eau/irrigation	1 977 ha de marais aménagés <sup>274</sup> (98%) 195 km de canaux d'irrigation du périmètre rizicole réhabilités	1 072 ha de marais aménagés <sup>275</sup>		2 409 ha de marais aménagés ou réhabilités (73%)	3 191 ha de marais aménagés/29 sites de marais (dont 1 171 ha réhabilités) (95%)	1 427 ha de marais aménagés ou réhabilités (69%)	808 ha de plaines réhabilités (134%), 202 ha de marais aménagés (50%)
Pistes		202 km de pistes (101%) 4,8 km de pistes dans la réserve 24 ouvrages de construction/réhabilitation des ponts et ponceaux		121,5 km de pistes réhabilitées (98%)	335 km de pistes d'accès et de desserte aux marais (97,3%)	34,9 km de pistes attenantes aux marais réhabilités (140%)	89 km de pistes réhabilités (54%) 22 km de pistes créés (41%)
Dispositifs anti-érosion	18 126 km de plantation de souches d'herbes fixatrices pour la lutte anti-érosion (302%)	7 441 ha de BV protégés (106%)		27 017 ha de BV protégés contre les inondations (77%)	39 116 ha (108 %) de dispositifs anti érosif 35 comités des BV	11 195 ha de BV aménagés contre	10 848 ha de bassins versants protégés par des fossés

<sup>273</sup> Sources: PRDMR: validation du rapport d'achèvement (2012); PTRPC: rapport d'achèvement 2014; PARSE: rapport d'achèvement 2014; PAIVA-B: rapport d'achèvement 2019; PRODEFI: supervision Décembre 2019; PROPA-O: Rapport d'achèvement 2019; PNSADRIM: supervision octobre 2020, et validation avec les équipes de projets par email.

<sup>274</sup> Selon le rapport bilan sur les infrastructures socio-économiques et marais du projet. Le RAP du FIDA mentionne (par erreur) 1 969 ha.

<sup>275</sup> Selon le rapport d'achèvement de l'OFID. Le RAP du FIDA mentionne (par erreur) 1 266 ha

						l'érosion (123%)	antiérosifs (90,4%) <sup>276</sup>
(Re)boisement de Bassins versants, et autres	977 ha de boisements installés 55 ha de terrasses radicales (actions pilotes) (87%)	66 ha de sommets de collines dénudées avec des microboisements communautaires 40 ha de petits boisements individuels		3 743 ha de sommets de collines dénudées reboisées (112%)	4 160 ha (138%) de crêtes dénudées reboisées 9845 ha (124%) d'exploitations embocagés		1430 ha de BV reboisés

<b>Projet</b>	<b>PRDMR</b>	<b>PTRPC</b>	<b>PARSE</b>	<b>PAIVA-B</b>	<b>PRODEFI</b>	<b>PROPA-O</b>	<b>PNSADR-IM</b>
Pépinières et plantations sur les collines	24 408 400 plants agroforestiers (203,4%) 3 millions de plants de théier produits (143%) 4,2 millions de plants de caféier produits (200%)	12,03 millions de plants agroforestiers installés dans les collines (891%) 84 142 plants de palmiers à huile distribués		38 millions de plants produits (102%)	269 associations de pépiniéristes (AP)	44 691 plants de palmier à huile distribués et plantés (74%) 2 945 155 plants de théier distribués et plantés (98%)	22 607 plants fruitiers diffusés 67 groupements de pépiniéristes
Nombre d'associations d'usagers créées/renforcées		6 AUM 26 comités de surveillance et 2 brigades de maintenance de pistes CSMP		34 AUM mises en place et fonctionnelles (100%) 139 formations des membres des comités	30 AUM structurées et appuyées en kits de maintenance des infrastructures hydroagricoles	12 AUM formées en vie associative, gestion sociale de l'eau et entretien des infrastructures	8 AUM opérationnelles (100%) 48 BMP mises en place (240%) 6 associations de BV mises

<sup>276</sup> Selon la proposition de don pour le Fonds vert pour le climat (2020), la cible du nombre d'hectares du bassin à protéger par le PNSADRIM est de 12 000 hectares.



des pistes  
(116%)

29 comités de  
surveillance  
(AUP)

d'irrigation  
(57%)

en place et  
opérationnelles  
(100%)

8 brigades de  
maintenance  
des  
aménagements  
mises en place  
(114%)

Tableau 16

**Effet à court terme 2. Renforcement des services aux producteurs ruraux et infrastructures de valorisation**

<b>Projet</b>	<b>PRDMR</b>	<b>PTRPC</b>	<b>PARSE</b>	<b>PAIVA-B</b>	<b>PRODEFI</b>	<b>PROPA-O</b>	<b>PNSADR-IM</b>
Élevage et formation à la production animale	1 381 bovins distribués 4 167 caprins 22 pharmacies vétérinaires villageoises créées (69%) 3 293 ruches modernes 6 620 ruches modernes individuelles 4 000 doses d'insémination (33%)	1 523 bovins distribués (112%) 1 463 kits d'accompagnement des bovins 12 886 caprins (dont 751 boucs géniteurs) (49%) 1 397 porcins (106%) 1 080 lapins 8 620 poulettes distribuées (26%) 2 109 personnes avec kits d'élevage distribués (18%)	472 génisses distribuées directement et 602 à travers la chaîne de solidarité communautaire (CSC) 32 733 caprins distribués directement et 26138 caprins à travers la CSC 15 142 porcins distribués directement et 31260 porcins distribués à travers la CSC 6 060 lapins distribués directement et 1816 distribués à travers la CSC 69 techniciens vétérinaires communaux formés à l'insémination (158%) 18 500 inséminations artificielles réalisées (60%)	5 155 bovins distribués (96%) et 4 176 à travers la CSC (70%) 4 030 caprins distribués (90%)	6 198 bovins distribués dont 6 000 génisses et 198 taureaux géniteurs 7 930 bovins remis dans la CSCB dont 4 348 veaux femelles et 3 582 veaux mâles 500 porcins distribués et 250 porcins remis dans la CSC; 29 297 vaches inséminées (146%) et 10 692 veaux issus de l'insémination (107%);	880 bovins de race frisonne introduits et distribués avec des kits d'accompagnement (100%) 1 000 porcins avec kits d'accompagnement (100%)	22 003 vaches inséminées (114%) 72 techniciens formés en insémination artificielle (360%)
<b>Projet</b>	<b>PRDMR</b>	<b>PTRPC</b>	<b>PARSE</b>	<b>PAIVA-B</b>	<b>PRODEFI</b>	<b>PROPA-O</b>	<b>PNSADR-IM</b>

Appui pour la production de semences et kits agricoles	686 personnes formées dans le domaine des semences 200 associations ou groupements de producteurs de semences appuyés (156%)	35 074 kits agricoles distribués (92%)	140 associations et privés multiplicateurs de semences réalisées (100%)		465 tonnes de semences de riz et 331 tonnes de semences de maïs hybride 7 657 personnes (437%) formées sur les techniques de production des semences 154 associations de producteurs de semences améliorées (497%)		988 kits d'intrants rizicoles 81,34 tonnes de semences de riz
Formation à travers les CEP		29 CEP 1 463 personnes formées en santé et alimentation bovine	220 CEP appuyés (110%) 23 278 éleveurs formés aux méthodes de production animale (91%)	281 CEP vivriers appuyés (100%) 183 CEP élevage appuyés (110%)	329 CEP vivriers (100%) mis en place; 8 910 producteurs formés à travers les CEP vivriers dont 4 182 hommes et 4782 femmes 406 CEP élevage opérationnels dont 90 CEP appuyés développant des AGR	370 champs-écoles des producteurs (production végétale) (100%) 44 champs-écoles des producteurs (élevage) (100%) 485 agents communautaires de santé animale mis en place et	327 CEP mis en place (109%) 86 CEP élevage mis en place (90%) 13 techniciens formés à la production bovine (108%) 1 964 personnes formées à l'élevage

					14 241 personnes formées dans les CEP élevage dont 9 545 hommes et 4 876 femmes	formés (100%)	porcin (211%)
--	--	--	--	--	---	---------------	---------------

<b>Projet</b>	<b>PRDMR</b>	<b>PTRPC</b>	<b>PARSE</b>	<b>PAIVA-B</b>	<b>PRODEFI</b>	<b>PROPA-O</b>	<b>PNSADR-IM</b>
Organisations paysannes			7 fédérations provinciales 26 groupements communaux 33 organisations faitières formées 4 coopératives pour le lait créées ou consolidées (100%) 86 associations collinaires pour le lait créées ou consolidées (307%) 7 coopératives pour le miel créées ou consolidées (100%) 112 associations collinaires pour le miel créées ou consolidées (112%) 7 groupements d'éleveurs/naisseurs de	8 coopératives laitières fonctionnelles (114%) 7 coopératives rizicoles structurées et accompagnées (100%) 7 coopératives de maïs structurées et accompagnées (100%)	28 coopératives laitières 35 coopératives rizicoles 20 coopératives rizicoles opérationnelles (100%) 8 641 tonnes de riz paddy entreposées 6 coopératives des producteurs de maïs consolidées, 3 coopératives de haricots, 4 coopératives de banane renforcées	18 OP appuyées pour la mise sur le marché des produits (100%) 36 plans d'action des filières établis (100%) 1 étude de faisabilité et mapping des acteurs en rapport avec la fabrication de la farine enrichie (100%)	10 coopératives laitières (111%) 23 coopératives rizicoles appuyées (104%) 68 ACSA formées et équipées (97%) 11 associations de cultures fourragères mises en place et opérationnelles (183%)

			<p>lapins et 1 fédération nationale (100%)</p> <p>18 groupements d'éleveurs porcins, 7 fédérations et 1 fédération nationale (100%)</p> <p>34 organisations créées et fonctionnelles pour les filières lapin et porc (162%)</p>					
128	Infrastructures de stockage	<p>1 magasin de stockage pour l'élevage</p> <p>1 magasin de stockage du riz construit</p> <p>1 aire de séchage du riz paddy construit</p> <p>8 boutiques d'engrais</p> <p>7 hangars de collecte de feuilles vertes de thé (23%)</p>	4 hangars de semences réhabilités (pour une structure)	1 installation de stockage installées (100%)	<p>22 outils de séchage et de stockage du paddy (88%)</p> <p>17 outils de séchage et stockage du maïs (106%)</p> <p>18 comptoirs de vente fonctionnels (100%)</p>	<p>20 hangars de stockage du riz (83,3%)</p> <p>3 hangars de stockage avec aires de séchage (100%) pour le maïs</p>	<p>10 magasins de stockage construits avec aires de séchage (100%)</p> <p>5 hangars de thé de collecte de feuilles vertes installés (100%)</p>	14 hangars de stockage avec aires de séchage construits (70%)

129

Centres de transformation animale			4 CCL (100%) 2 centres de collecte de miel fonctionnels (29%)	1 unité de pasteurisation (100%) 18 comptoirs de vente (100%) 8 CCL principaux (114%) 6 CCL secondaires (85%) 13 CCL équipés de tanks de stockage (108%) 5 décortiqueuses (100%)	23 centres de collecte du lait (95,8%) 3 mini-laiteries (100%) 3 comptoirs de vente du lait 4 mini-rizeries (100%)	0% réalisation <sup>277</sup>	3 CCL (33%) 13 CCL secondaires (72%) 9 décortiqueuses (50%)
<b>Projet</b>	<b>PRDMR</b>	<b>PTRPC</b>	<b>PARSE</b>	<b>PAIVA-B</b>	<b>PRODEFI</b>	<b>PROPA-O</b>	<b>PNSADR-IM</b>
Finance rurale		97 groupements bénéficiant de crédit pour l'exploitation des marais 801,5 millions de FBU en microcrédits accordés pour les AGR 956 GCS financées (89%)		2,66 milliards de FBU en crédit intrant et commercial (203%) 664 millions de FBU pour 455 GCS (70% femmes) 4 produits financiers développés (80%)	Plus de 7,5 milliards de FBU de crédit octroyés à 826 GCS (5,6 millions de FBU) et 36 coopératives (1,8 million de FBU) 1 546 GCS constitués composés de 7 730		3 678 personnes ayant eu accès aux services financiers (52%)

<sup>277</sup> Le PROPA-O devait financer 5 presses à huile, 15 moulins à céréales, 10 décortiqueuses et équiper 5 CCL mais, selon son RAP, aucun n'a été finalisé.

					personnes, dont 3 942 femmes 817 millions de FBU octroyés aux jeunes		
Guichets fonciers				10 guichets fonciers appuyés (100%) 23911 certificats fonciers délivrés (119,6%)	13 services fonciers appuyés (100%) 45 849 certificats produits et 35302 certificats fonciers délivrés (353%) <sup>278</sup>		

130

Tableau 17

**Effet à court terme 3. Amélioration des capacités des groupes vulnérables à participer dans les dynamiques économiques locale s**

<b>Projet</b>	<b>PRDMR</b>	<b>PTRPC</b>	<b>PARSE</b>	<b>PAIVA-B</b>	<b>PRODEFI</b>	<b>PROPA-O</b>	<b>PNSADR- IM</b>
Emplois créés (focus sur les jeunes ruraux)		68 maîtres formateurs pour former professionnellement 463 jeunes (93%)	Plusieurs emplois rapportées, non désagrégés par tranche d'âge <sup>279</sup>		17 862 emplois créés (jeunes) dont 6 768 pour les jeunes femmes <sup>280</sup>		

<sup>278</sup> Selon les données reçues de la CEFOD.<sup>279</sup> 6 803 emplois durables créés (gardienage); 75 emplois créés aux centres de collecte (76%); 1 393 emplois créés pour les agents communautaires de santé animale; 6 878 emplois créés dans les filières d'élevage (lait, miel) (6 947%)<sup>280</sup> Chiffres différents dans plusieurs documents, par exemple, la fiche de capitalisation de la composante EJR et les données reçues de la part de l'équipe du PRODEFI en 2020.

<p>Développement communautaire</p> <p>33 PCD communautaires élaborés et actualisés</p> <p>4 plans provinciaux de développement élaborés et actualisés</p> <p>581 CDC (102%)</p> <p>27 CDC collinaires (100%)</p> <p>3 comités de développement provinciaux (100%)</p> <p>27 PCD communautaire</p> <p>1 116 personnes formées membres des équipes communales</p> <p>17 600 CDC formés</p> <p>2 400 CDC collinaires formés</p> <p>342 comités de développement provinciaux formés</p> <p>195 CDC appuyés (100%)</p> <p>14 CDC collinaires appuyés</p> <p>21 451 personnes formées (358%)</p> <p>229 CDC appuyés</p> <p>306 CDC formés</p> <p>1 489 personnes formées (210%)</p>							
Appui pour l'éducation nutritionnelle						<p>352 FAN/FARN (87%)</p> <p>1775 formations d'agents communautaires de santé et mamans lumières (92%)</p> <p>358 formations des parents et leaders communautaires sur les bonnes pratiques alimentaires (89%)</p>	<p>96 FAN/FARN installés (71%)</p> <p>1436 personnes formées sur l'éducation nutritionnelle</p>
<b>Projet</b>	<b>PRDMR</b>	<b>PTRPC</b>	<b>PARSE</b>	<b>PAIVA-B</b>	<b>PRODEFI</b>	<b>PROPA-O</b>	<b>PNSADR-IM</b>

131



<p>Infrastructures d'eau, assainissement et santé</p>	<p>155 km de réseaux d'adduction construits (95,9%)          34 citernes à eau construites (100%)          108 blocs-latrines construits (bloc=4 latrines) (72%)          4 CDS construits (100%)</p>	<p>2 hôpitaux (100%)          312,8 km d'adductions d'eau (137%)          695 sources d'eau potable aménagées (141%)          54 latrines scolaires aménagées (115%)          7 712 dalles pour des latrines familiales (154%)          7 bureaux de régies communales des eaux construits (100%)          1 088 comités des points d'eau          39 équipements CDS et hôpitaux (134%)          5 CDS construits (250%)          11 CDS réhabilités (79%)</p>		<p>338 collecteurs d'eau</p>	<p>437 collecteurs d'eau</p>	<p>4 317 collecteurs d'eau</p>	
<p>Infrastructures éducatives et d'alphabétisation</p>	<p>95 cases d'alphabétisation construits          34 écoles primaires construites (77%)</p>	<p>65 cases d'alphabétisation construites ou réhabilitées (114%)</p>		<p>15 200 personnes adultes alphabétisées (138%)</p>	<p>35 358 personnes dont 24 052 femmes alphabétisés (89%)</p>	<p>77 campagnes de masse organisées (87%)</p>	

138 groupements de néo alphabètes créés							
133	Initiatives pour adresser les obstacles des personnes vulnérables en vue de leur insertion dans la vie sociale et économique	5 624 personnes formés au juridique (521%)			3 866 personnes dont 3 425 femmes		8 associations de parajuristes mises en place (114%)
		15 magistrats formés			bénéficiaires d'une assistance juridique contre les violences basées sur le genre		
		512 provisions d'assistance judiciaire à la personne (68%)			1 001 foyers améliorés (97%) et 416 potagers (155%) installés pour alléger le travail de la femme rurale		
		834 provisions d'assistance financière à la personne en vue du procès (111%)					

Tableau 18

**Réalisations de la composante EJR du PRODEFI.**

<i>Indicateurs objectivement vérifiables</i>	<i>Unité</i>	<i>Objectifs du RPE</i>	<i>Réalisations cumulées</i>
Jeunes ruraux ayant bénéficié de l'emploi dans les structures et coopératives créées avec l'appui du programme	<i>Nombre</i>	20 000	18 750
	Femme	10 000	7 221
Jeunes ayant bénéficié de la formation « Gérer mieux mon entreprise »	Nombre	6 500	8 030
	Femme	3 250	3 011
Jeunes bénéficiaires de stages de premier emploi	Nombre	200	830
	Femme	100	395
Emplois créés par des jeunes bénéficiaires des animaux et évoluant dans une chaîne de solidarité/élevage	Nombre	10 000	4 649
	Femme	5 000	2 199
Emplois créés par des jeunes ayant initié des microprojets générateurs de revenus (sous l'appui du projet)	Nombre	7 150	8 621
	Femme	3 575	3 376
Emplois créés par des jeunes organisés dans des coopératives de production	Nombre	1 750	2 423
	Femme	875	808
Emplois créés par des jeunes diplômés exerçant dans de petites entreprises	Nombre	250	1 485
	Femme	125	531
Emplois créés dans les filières du PRODEFI	Nombre	ND	1 447
	Femme	ND	508

Source: présentation reçue de l'équipe du PRODEFI pour l'ESPP (2020).

## Information additionnelle sur l'efficience du portefeuille

Tableau 19

Délais entre approbation, entrée en vigueur et premier décaissement du portefeuille (en mois)

Nom du projet	Date d'approbation (1)	Date de signature (2)	Entrée en vigueur (3)	Délais d'entrée en vigueur (1)-(3)	Premier décaissement (4)	Délais entrée en vigueur - 1 <sup>er</sup> décaissement (3)-(4)	Délais approbation - 1 <sup>er</sup> décaissement (1)-(4)
PRDMR	28/04/1999	06/05/1999	04/08/1999	3,1	14/03/2000	7,3	10,2
PTRPC	09/09/2004	20/09/2004	15/12/2005	3,2	02/06/2006	5,7	16,7
PARSE	18/04/2007	25/02/2008	25/02/2008	10,2	17/06/2008	3,7	14
PAIVA-B	30/04/2009	21/07/2009	21/07/2009	2,7	17/12/2009	5,9	7,6
PRODEFI	22/04/2010	07/05/2010	07/05/2010	0,5	03/03/2011	9,9	10,4
PNSADR-IM	17/09/2014	19/09/2014	19/09/2014	0,1	16/09/2016	24	24
PRODEFI Phase II	15/09/2015	03/11/2015	03/11/2015	1,3	09/05/2016	6,1	7,8
PAIFAR-B	02/09/2017	29/01/2018	29/01/2018	4,9	22/05/2018	3,8	7,8
PIPARV-B	14/12/2018	13/02/2019	13/05/2019	5	03/02/2020	8,7	1,6
<b>Moyenne du délai</b>				<b>2,9 (2,0)*</b>		<b>8,3 (6,4)**</b>	<b>11,3 (9,7)**</b>
ESA moyenne				6,7		8,6	15
FIDA moyenne				9,9		9,8	17,1

\*: sans le PARSE; \*\*: sans le PNSADR-IM

Source: analyse des données d'Oracle Business Intelligence, 2020.



Tableau 20

**Extension de la durée d'exécution du portefeuille du FIDA au Burundi (seulement projets clôturés ou qui auraient dû clôturer en octobre 2020)**

<i>Projet</i>	<i>Entrée en vigueur (1)</i>	<i>Achèvement prévu</i>	<i>Achèvement réalisé (2)</i>	<i>Durée du projet (ans) (2)-(1)</i>	<i>Nombre de prolongations</i>	<i>Durée prolongations (mois)</i>
PRDMR	04/08/1999	30/09/2006	30/06/2010	10,9	2	45
PTRPC	05/12/2005	01/12/2014	31/12/2014	9,7	0	1
PARSE	25/02/2008	31/03/2014	30/06/2014	6,4	1	3
PAIVA-B	21/07/2009	30/09/2017	30/09/2020	11,2	4	36
PRODEFI	07/05/2010	30/06/2019	31/12/2020	10,7	1	6
PROPA-O	31/05/2013	22/12/2017	22/06/2019	4,7	0	18
PNSADR-IM	19/09/2014	30/09/2020	31/03/2022	7,5	1	16
<b>Moyenne</b>				<b>8,7</b>		<b>17,9</b>

Source : analyse des données d'Oracle Business Intelligence, 2020.

Tableau 21

**Réalisations financières du portefeuille et part des coûts de gestion**

<i>Projet</i>	<i>Coût total des projets (en USD)</i>			<i>Part des coûts de gestion dans cout total</i>	
	<i>Montant prévu</i>	<i>Montant réalisé</i>	<i>Taux de réalisation</i>	<i>% prévu</i>	<i>% réalisé</i>
PRDMR	34 225 285	31 384 130	92%	14,6%	18,3%
PTRPC	40 456 725	36 713 000	91%	12,5%	25,3%
PARSE	17 814 671	17 980 000	101%	12,6%	24,8%
PAIVA-B	53 304 901	39 806 000	75%	12,0%	18,0%
PROPA-O	24 390 000	18 805 000	77%	8,3%	10,7%
PRODEFI	109 450 040	90 519 912	83%	6,9%	12,0%
PNSADR-IM	67 844 500	36 951 650	54%	18,2%	26,9%
PRODEFI II	79 975 552	34 974 260	68%	8,5%	9,5%
PAIFAR-B	38 611 000	5 627 267	15%	15,3%	21,3%
PIPARV-B	129 005 108	3 000 000	2%	5,8%	21,0%
<b>Moyenne</b>			<b>66%</b>	<b>11.5%</b>	<b>19.7%</b>

Source : rapports d'achèvement &amp; Oracle Business Intelligence, 2020

Tableau 22 Taux de décaissement du financement du FIDA au Burundi

<i>Projet</i>	<i>Montant alloué à la conception</i>	<i>Montant dépensé</i>	<i>Taux de décaissement</i>
PTRPC	16 367 725	17 361 000	106%
PRDMR	19 998 285	19 830 000	99%
PARSE	13 977 671	13 880 000	99%
PAIVA-B	33 575 901	28 748 000	86%
PRODEFI I	52 470 420	48 570 603	93%
PNSADR-IM	1 000 000	1 000 000	100%
PRODEFI II	42 275 763	33 074 792	78%
PAIFAR-B	24 935 000	5 627 267	23%
PIPARV-B	45 588 108	3 000 000	7%

Source: rapports d'achèvement &amp; Oracle Business Intelligence, 2020

## Aperçu sur les coûts unitaires

**Les coûts unitaires des aménagements des marais réalisés sont difficiles à comparer avec les réalisations financées par d'autres bailleurs.** Pour le PRODEFI I, les coûts (TTC) de la réhabilitation/aménagement des marais sont en moyenne de 1 815 USD/ha auxquels il faut ajouter les coûts des études techniques (10%) et les coûts de surveillance/contrôle des travaux des marais (3%). Le coût par hectare des marais pour le projet PAIVA-B varie de 1 670 USD/ha à 3 860 USD/ha (moyenne de 3 074 USD/ha, TTC). Ces coûts sont beaucoup plus élevés que les coûts prévus pendant la conception<sup>281</sup>, par exemple, la BAD (7 582 USD/ha), la Coopération belge (5 640 USD/ha), et l'UE (3 847 USD/ha pour le projet PPCDR). **Les coûts unitaires des aménagements des pistes semblent être au-dessous des coûts d'autres bailleurs.** Pour ce qui est des pistes aménagées pour la vente des produits agricoles et l'accès aux marais réalisées par le PAIVA-B, le coût moyen est de 15 195 USD/km (de 6 828 USD/km à 21 888 USD/km). Ces coûts sont comparables à ceux des pistes aménagées dans le cadre du PRODEFI I qui sont de 14 988 USD/km<sup>282</sup>. Le coût des pistes est nettement plus faible que celui du PROPAAO, financé par l'Union européenne (78 512 USD/km), et du PRODEMA (projet de la Banque mondiale) dont le coût moyen est de 51 483 USD/km<sup>283</sup>.

**Les coûts unitaires des centres de collecte de lait (CCL) varient selon les conditions et sont comparables à la pratique d'autres bailleurs et aux coûts estimés à la conception.** Selon les données collectées, les coûts unitaires sont en moyenne de 39 747 USD/unité mais varient dans une fourchette de 21 930 USD à 98 360 USD selon qu'il s'agisse de CCL principal (avec comptoir de vente du lait), de CCL secondaire, de construction nouvelle ou de réhabilitation de CCL, d'unité de pasteurisation, et en fonction de la région d'implantation. Le coût des mini-laiteries est un peu plus élevé que la moyenne (44 112 USD). Les CCL financés avec des fonds de l'Union européenne dans le cadre du PROPAAO ont eu un coût similaire (37 948 USD). Les coûts réalisés ont été généralement comparables aux coûts des CCL estimés à la conception.

**Les coûts unitaires des hangars de stockage et autres infrastructures dépendent aussi de leurs caractéristiques, et semblent encore moins élevés que ceux des investissements similaires dans le cadre du PROPAAO.** Le coût unitaire moyen réalisé du hangar rizicole du PRODEFI est de 48 406 USD, celui de stockage de maïs est de 55 859 USD alors que celui du hangar multifonctionnel est beaucoup plus élevé (130 979 USD). Le coût unitaire du hangar de stockage pour le PROPAAO est en moyenne de 74 965 USD (variation entre 70 613 USD et 92 782 USD). Le coût unitaire moyen d'une mini-rizerie est de 104 007 USD.

---

<sup>281</sup> Il s'agit d'aménagements de marais réalisés par ces bailleurs entre 2013 et 2017.

<sup>282</sup> Ces coûts se répartissent en : i) coûts de réhabilitation des pistes d'accès aux marais (13 459 USD/km); ii) études techniques de réhabilitation des pistes (788 USD/km); et iii) surveillance et contrôle des travaux des pistes (740 USD/km).

<sup>283</sup> De 39 394 USD/km à 55 733 USD/km.



Tableau 23

## Coûts unitaires des principales réalisations d'infrastructures rurales et de Valorisation agricole du PRODEFI I

Composante	Désignation	Unité	Quantité		Coût du marché (HTVA)/FBU	Observations	
			Prévue	Réalisée		CU moyen/FBU	CU/USD
Valorisation agricole	Centre de collecte de lait (CCL)	Nombre	23	23	1 145 022 111	49 783 570	27 657,54
	Mini-laiterie	Nombre	4	3	201 869 579	67 289 860	37 383,26
	Hangars rizicoles	Nombre	23	20	1 476 785 239	73 839 262	41 021,81
	Hangars maïs	Nombre	6	3	255 625 195	85 208 398	47 338,00
	Mini-rizerie	Nombre	3	3	561 639 046	187 213 015	104 007,23
	Construction des comptoirs de vente de lait	Contrat	20	4	53 557 887	13 389 472	7 438,60
	Hangars multifonctionnels	Nombre	1	1	199 798 258	199 798 258	110 999,03
	Surveillance et contrôle des travaux	Contrat	-	22	265 551 567		
<b>Sous/total</b>					<b>4 159 848 883</b>		
Accroissement durable du capital productif	Études techniques d'aménagement/ réhabilitation des marais	Ha	3 359	3 565	1 181 313 620	331 336,39	184,08
	Réhabilitation & aménagement des marais	Ha	3 359	3 191	8 837 291 603	2 769 182,34	1 538
	Surveillance et contrôle des travaux dans les marais	Ha	3 359	3 191	276 545 143	86 655,95	48
	Etudes techniques de réhabilitation des pistes	Km	369	382	459 388 831	1 201 644,86	668
	Réhabilitation des pistes d'accès aux marais	Km	369	335	6 877 577 554	20 531 308,00	11 406

	Surveillance et contrôle des travaux sur les pistes	Km	369	356	402 218 696	1 129 447,08	<b>627</b>
	<b>Sous/total</b>				<b>18 034 335 446</b>		<b>-</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>					<b>22 194 184 329</b>		<b>-</b>

Source: PRODEFI I, 2020

Tableau 24

**Nombre de bénéficiaires et coût par bénéficiaire du portefeuille**

Projet	Nb de bénéficiaires			Coût (USD)/bénéficiaire	
	Cible	Atteint	%	prévu	réalisé
PRDMR	n.d	60.000		n.d	523,1
PTRPC	74 000	114 770	155%	546,7	319,9
PARSE	93 572	83 651	89%	190,4	214,9
PAVA-B	464 882	621 835	134%	114,7	64,0
PRODEFI 1	560 240	633 180	113%	195,4	143,0
PNSADR-IM	333 450	335 706	101%	203,5	110,1
PRODEFI 2	285 748	72 038	25%	180,9	485,5
PAIFAR-B	595 200	110 124	19%	64,9	51,1
<b>Total</b>	<b>2 407 092</b>	<b>1 971 304</b>	<b>82%</b>	<b>213,8</b>	<b>238,9</b>

Source : rapports d'achèvement &amp; Oracle Business Intelligence, 2020

Tableau 25 Portefeuille des crédits des IMF partenaires du portefeuille FIDA (million FBU)

IMF	Début partenariat	Fin partenariat	% de croissance
FENACOBUBU	36 011	61 322	+70%
CECM	10 248	14 628	+43%
TWITEZIMBERE MF	1 906	3 547	+86%
WISE	1 562	1 088	-30%
UCODE	1 926	2 210	+15%
<b>Total</b>	<b>51 654</b>	<b>82 797</b>	<b>+60%</b>

IMF	2015	2016	2017	2018
FENACOBUBU	3,8%	2,7%	2,1%	n.d.
CECM	n.d.	7%	3%	n.d.
Twitezimbere	10,9%	8,9%	7,8%	16,8%
WISE	16,7%	39,3%	17,2%	n.d.
UCODE	n.d.	12,4%	10,5%	12,7%

Tableau 26 Autosuffisance opérationnelle des IMF partenaires du portefeuille FIDA

IMF	2015	2016	2017	2018
FENACOBUBU	164%	105%	136%	n.d.
CECM	n.d.	135%	117%	n.d.
Twitezimbere	155,7%	191%	172,9%	147%
WISE	68%	56%	37%	n.d.
UCODE	n.d.	38%	88%	77%
<b>Total</b>	<b>116%</b>	<b>105%</b>	<b>95%</b>	<b>112%</b>

Tableau 28 Rendement des actifs des IMF

IMF	2015	2016	2017	2018
FENACOBUBU	7,6%	1,4%	5%	n.d.
CECM	n.d.	2,9%	1,5%	n.d.
Twitezimbere	n.d.	6%	5%	3%
WISE	-9%	-10,9%	-7,7%	n.d.
UCODE	n.d.	-1,7%	0,2%	-3,5%

Tableau 27 Portefeuille à risque de plus de 30 jours des IMF partenaires du portefeuille FIDA

Tableau 29 Autosuffisance opérationnelle des IMF partenaires du portefeuille FIDA

IMF	2015	2016	2017	2018
FENACOBUBU	164%	105%	136%	n.d.
CECM	n.d.	135%	117%	n.d.
Twitezimbere	155,7%	191%	172,9%	147%
WISE	68%	56%	37%	P.d.
UCODE	n.d.	38%	88%	77%
<b>Total</b>	<b>116%</b>	<b>105%</b>	<b>95%</b>	<b>112%</b>

Tableau 30

**Superficies et rendements (tonnes/ha) sans et avec projet dans le marais de Mbarara**

<i>Culture</i>	<i>Superficie totale (ha/an) actuelle</i>	<i>Rendements sans projet (T/ha/an)</i>	<i>Productions annuelles (tonnes=T)</i>	<i>Superficie totale (ha/an) avec projet</i>	<i>Rendement avec projet (en T/ha/an)</i>	<i>Productions annuelles (tonnes=T)</i>
Riz paddy	50	1,85	92,5	67	3,5	234,5
Maïs	50	0,75	37,5	44	1,8	79,2
Haricot	50	0,54	27	40	0,7	28
Pomme de terre	34	0,83	28,22	30	8	240
Patate douce	14	2,35	32,9	14	10	140

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes: i) les prix de vente des produits agricoles et les charges d'exploitation restent stables sur toute la période considérée (20 ans); ii) il a été supposé une valeur résiduelle nulle pour les investissements dans les marais; iii) le coût d'opportunité du capital retenu est de 12%, traduisant l'enclavement des zones du projet et leur intégration partielle aux marchés du capital et des biens et services; iv) les superficies en riz vont augmenter avec le projet en année de croisière alors qu'elles vont diminuer pour les autres cultures; v) le rythme de montée en production est progressif afin de tenir compte de la capacité d'adoption des nouvelles technologies par les producteurs dans ce marais. Ces hypothèses sont conservatives. L'analyse de sensibilité permettrait de relaxer certaines de ces hypothèses pour tenir compte autant que possible de scénarii plausibles dans le contexte du Burundi.

Source: ESPP, 2020

Tableau 31

**Marges nettes des productions du projet (en FBU)**

<i>Indicateur</i>	<i>Riz</i>	<i>Maïs</i>	<i>Haricot</i>	<i>Pomme de terre</i>	<i>Patate douce</i>
Chiffre d'affaires sans projet (FBU)	90 000 000	20 625 000	35 640 000	12 450 000	9 870 000
Chiffre d'affaires avec projet (FBU)	271 350 000	29 700 000	23 100 000	105 000 000	42 000 000
Coût de production additionnelle	28 875 000	6 785 000	10 380 000	74 400 000	2 065 000
Marges (en FBU)	238 425 000	20 215 000	12 720 000	30 600 000	39 935 000

Source: ESPP, 2020

Tableau 32

**TRE à la conception et à l'achèvement des projets/programmes**

<i>Projet</i>	<i>TRE prévu (%)</i>	<i>TRE réalisé (%)</i>	<i>Observations</i>
PRDMR	18,20%	n.d	
PTRPC	n.d	23%	
PARSE	20%	n.d	
PAIVA-B	14%	17,20%	*20,4% avec financement additionnel
PRODEFII	13%-14%	Projet en cours	**23% pour la composante EJR

PNSADR-IM	16,30%	Projet en cours	
PRODEFI II	17,30%	Projet en cours	17,3% avec les filières principales et TRE de 22,5% avec les filières principales et secondaires.
PAIFA-R	17,50%	Projet en cours	
PIPARV-B	25,20%	Projet en cours	

---

Source: rapports de conception et d'achèvement des projets

## Analyse de la conformité avec les procédures d'évaluation des risques environnementaux, sociaux et climatiques

### Résultats de l'examen de la conformité avec les procédures du FIDA pour l'évaluation des risques sociaux, environnementaux et climatique

1. Le FIDA a approuvé plusieurs documents pour renforcer ses exigences et procédures d'évaluation des risques sociaux, environnementaux et climatiques: (i) procédures administratives du FIDA en matière d'environnement dans le cycle des projets (1994); (ii) procédures d'évaluation environnementale et sociale; (iii) procédures d'évaluation des risques sociaux, environnementaux et climatiques (PESEC, 2015, revues en 2017 et en 2020). Dans ce document, une attention accrue a été accordée à l'intégration des questions de changement climatique, de la gestion de l'environnement et des questions sociales.
2. L'analyse de la conformité du portefeuille avec le PESEC, sur la base de la qualité de la documentation pendant la préparation/conception des projets/programmes, leur mise en œuvre et leur clôture, a été difficile à cause du/de: i) manque d'information complète dans les études d'impact environnemental et social (EIES) pour comprendre la nature et l'envergure des projets; ii) l'information très limitée sur la mise en œuvre des plans de gestion environnementaux et sociaux (PGES) et/ou des indicateurs environnementaux et sociaux dans les rapports de supervision; et iii) l'absence de rapports de conformité issus de l'autorité environnementale burundaise.
3. **L'évaluation a trouvé une grande variabilité dans la préparation des documents de sauvegarde environnementale et sociale par les projets et programmes évalués.** Un certain nombre d'EIES ont été préparées, suivant la législation nationale et les orientations du système FIDA, surtout pour les projets approuvés à partir de 2010. En effet, sur les dix projets évalués, l'équipe a trouvé 34 EIES et un CGES, concentrés sur le PRODEFI et le PNSADRIM, approuvés en 2010 et 2014 respectivement<sup>284</sup>. Les documents pour l'approbation de la plupart des interventions évaluées ne contiennent pas des données clés, suivant en cela les procédures FIDA applicables et le cadre réglementaire burundais à l'époque de leur conception<sup>285</sup>.
4. **Tous les projets ont été classés comme à risque modéré (B), selon les procédures du FIDA sur l'évaluation préalable des risques environnementaux et sociaux, avec comme exception le PROPA-O<sup>286</sup>.** Les impacts potentiels sur l'environnement et les populations des projets classés B sont estimés comme limités et requièrent l'élaboration d'une matrice sur le plan de la gestion environnementale et sociale (PGES). Dans le cas du portefeuille au Burundi, les activités les plus critiques consistent en la réhabilitation des infrastructures hydroagricoles, les adductions d'eau et les pistes rurales. Le projet PROPA-O a été classé en catégorie C (risque faible). Ce choix ne semble pas justifié

<sup>284</sup> Trois études d'impact environnemental et social (EIES) pour chacun des trois premiers projets (PRDMR, PTRPC et PARSE), 14 EIES PRODEFI, 11 EIES et un cadre de gestion environnemental et social (CGES) pour le PRODEFI II et 6 EIES pour le projet PNSADRIM.

<sup>285</sup> Selon les PESEC du FIDA, toutes les évaluations nécessaires pendant la préparation d'un projet/programme sont de la responsabilité première du pays emprunteur. L'emprunteur veillera à se conformer aux exigences environnementales et sociales de l'accord de financement et sera responsable de la mise en œuvre et de la supervision du plan de gestion environnemental et social (PGES) qui sera obligatoirement préparé pour les projets de catégorie A et B.

<sup>286</sup> Les projets/programmes B peuvent avoir des impacts environnementaux et/ou sociaux négatifs sur les populations humaines ou les zones d'importance environnementale, mais les impacts: (i) sont moins négatifs que ceux de la catégorie A; (ii) sont spécifiques au site et peu sont de nature irréversible; et (iii) peuvent être facilement corrigés par des actions préventives et/ou des mesures d'atténuation appropriées, tout en considérant la législation environnementale de chaque pays.

étant donné qu'il comporte, comme tous les autres projets, des activités de réhabilitation d'infrastructures hydroagricoles et de pistes rurales.

5. **La pratique d'évaluation environnementale et sociale des trois premiers projets (PRDMR, PTRPC et le PARSE) n'a pas été systématique, compte tenu du manque d'indications spécifiques à l'époque.** Le Code de l'environnement de la République du Burundi date de 2000, mais son décret n'a été promulgué qu'en 2010<sup>287</sup>. Le premier COSOP et ces trois projets ont été approuvés dans le cadre des Procédures administratives du FIDA en matière d'environnement dans le cycle des projets (1994), qui étaient moins exigeantes en matière de procédures environnementales. Il n'a pas été possible d'appliquer les exigences du PESEC rétrospectivement pour les projets approuvés avant 2015, car aucune condition n'a été intégrée dans les accords de financement et aucun budget additionnel n'a été mis à la disposition des projets. En l'absence d'indications spécifiques, les premiers projets du portefeuille ont préféré ne conduire aucune EIES pour les nombreux sous-projets ayant des risques environnementaux et sociaux non négligeables (pistes rurales, ouvrages hydroagricoles)<sup>288</sup>. Par ailleurs, l'EIES du PTRPC a été conduite à la fin du projet et a signalé de nombreux risques environnementaux et sociaux en partie liés à des défauts de construction des ouvrages de drainage des pistes rurales construites sur des pentes particulièrement escarpées (région du Mumirwa et de la crête Congo-Nil). Ces défauts n'ont pas été corrigés car le projet était déjà en fin d'exécution.
6. **La pratique s'est améliorée pour les projets approuvés après 2008, mais encore avec des lacunes en ce qui concerne leur conformité.** Le décret n° 100/22 passé en date du 7 octobre 2010 est venu compléter le Code de l'environnement en précisant les catégories d'activités devant procéder à une EIES. Par ailleurs, le FIDA a amélioré ses procédures environnementales et sociales à travers l'approbation de l'ESAP en 2009. Les projets classés en catégorie B devaient préparer une note de revue environnementale et sociale lors de l'examen et du cadrage préalable des projets. Ces notes ne sont pas complètes pour le PRODEFI I ni le PAIVA-B. Le PRODEFI a préparé des EIES pour les aménagements hydroagricoles, mais pas pour les pistes ou les bâtiments de transformation agroalimentaires construits<sup>289</sup>. De même, aucune EIES n'a été conduite pour le projet PAIVA-B alors qu'il comporte de nombreuses activités de construction/réhabilitation des infrastructures. Selon les échanges avec son coordonnateur, les études d'aménagement des marais ont été cependant passées en revue par le Ministère de l'environnement avant leur exécution, mais l'équipe n'a pas trouvé les documents y afférant.
7. **Les projets conçus à partir de 2014 présentent une meilleure prise en considération des recommandations du PESEC et de la réglementation nationale.** Même s'ils ont aussi été classés comme risque modéré (B), le PRODEFI II a préparé un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) pour guider le choix de l'outil d'évaluation selon la sévérité des impacts des sous-projets ou activités à financer<sup>290</sup>. Le PRODEFI II, comme le PNSARDR-IM, ont préparés des EIES pour la quasi-totalité des activités critiques des sous-projets (aménagement des bas-fonds marécageux et périmètres agricoles et réhabilitation de pistes rurales). Néanmoins, la plupart des EIES comportent des PGES qui ne sont pas

287 Loi n° 1/010 du 30 juin 2000 portant Code de l'environnement de la République du Burundi

288 Par exemple, aménagement de 16 marais dans 4 provinces (Gitega, Karusi, Cibitoke et Bubanza) financé par le PRDMR.

289 Activités financées par les projets du FIDA pour lesquelles l'équipe d'évaluation n'a pas trouvé d'EIES avant leur mise en œuvre: réhabilitation de 335 km de pistes rurales, réhabilitation ou construction de 2 mini-laiteries, 3 mini-rizeries et 22 centres de collecte de lait financés par le PRODEFI.

290 Une notice environnementale pour les sous-projets avec des impacts négatifs très limités; un plan de gestion environnementale et sociale (PGES) pour les sous-projets ayant des impacts limités dans le temps et l'espace, nécessitant une supervision ponctuelle; et une EIES pour les sous-projets aux impacts conséquents et qui nécessiteront une supervision rapprochée.

budgétisés, à l'exception du PAIFAR-B qui dispose d'un PGES budgétisé dans le document de conception du projet.

8. **Les rapports de supervision des projets du FIDA ne donnent aucune indication du niveau de mise en œuvre des mesures de mitigation reprises dans les PGES ou leur contrôle/surveillance par un tiers.** Certaines mesures de mitigation des impacts potentiellement négatifs sur l'environnement ou sur la population locale sont intégrées dans les composantes des projets<sup>291</sup>. Les rapports de supervision n'incluent pas, même pour les projets les plus récents, d'informations claires sur la mise en œuvre effective des mesures et leur efficacité dans la mitigation des impacts négatifs<sup>292</sup>. Seul le PNSARDR-IM a conduit une revue à mi-parcours sur les mesures de gestion environnementale et sociale, mais sans donner une idée claire de la mise en œuvre du PGES. Trois années après le début de ses activités sur le terrain (2015), la revue à mi-parcours note que quelques impacts négatifs en lien avec la réhabilitation des pistes sont effectivement observés, ce qui indique que les mesures d'atténuations recommandées n'ont pas été prises en compte par les entreprises en charge de leur réhabilitation<sup>293</sup>. La RMP note aussi que beaucoup d'impacts positifs sont déjà enregistrés et propose un PGES actualisé, avec des mesures d'atténuation ou de correction, un échancier, des responsables et des coûts.
9. **La gestion des ressources naturelles (GRN) a été notée comme (plutôt) satisfaisante dans la plupart des autoévaluations des dix projets et programmes évalués.** Les sections sur la GRN de la plupart des rapports de supervision ou d'achèvement soulignent les bénéfices des interventions, en particulier sur les bassins versants, mais elles ne mentionnent pas de défis et risques sociaux ou environnementaux associés à leurs activités. Tandis que les premières interventions (PRDMR, PTRPC et PAIVA-B) notaient ces activités comme satisfaisantes, l'évaluation indépendante de l'IOE proposait une note plus basse (plutôt satisfaisante). Le rapport d'achèvement du PROPA-O et la dernière supervision du PNSADRIM (FIDA, 2019f, 2019j) notent des améliorations (note plutôt satisfaisante). Les supervisions des deux phases du PRODEFI sont plus optimistes par rapport à ce critère, alors que les délais dans l'élaboration des notices environnementales sommaires dans les plans d'affaires des coopératives devant être appuyées par le PAIFAR-B justifiaient une note plutôt insatisfaisante dans la dernière supervision en décembre 2019.
10. **Aucun des projets évalués dans cette ESPP n'a fait partie de la liste de surveillance du FIDA en raison des procédures PESEC.** Le FIDA a commencé à produire des rapports trimestriels de conformité PESEC et une liste de surveillance en 2018. Avant cela, l'équipe en charge du PESEC avait une liste interne de projets avec des risques potentiels environnementaux, sociaux ou climatiques qui étaient surveillés de plus près. Il faut noter que les capacités internes du FIDA à faire un suivi rapproché de la mise en œuvre des mesures de mitigation environnementale et sociale sont limitées, ainsi que la possibilité d'appuyer proactivement les équipes de projets pour améliorer leur performance par rapport à ces aspects.

<sup>291</sup> Par exemple, lutte contre les maladies hydriques, prévention de la sédimentation des marais par protection des BV, reboisement et restauration de la fertilité par diffusion de l'élevage en stabulation permanente

<sup>292</sup> La matrice d'évaluation des risques incluse dans les rapports de supervision du FIDA depuis 2016 pose certaines questions portant sur l'adaptation au changement climatique et la protection de l'environnement. Cependant, les réponses apportées sont généralement globales, sans lien avec les mesures reprises dans les PGES.

<sup>293</sup> Conflits potentiels issus de l'utilisation de la main d'œuvre étrangère, des cas d'érosion et de glissements liés à la mauvaise qualité des carrières ou à l'absence de canalisations, des défrichements de la végétation au niveau des marais sans laisser une zone tampon, des cas de pertes de biens sans compensation au niveau de la réhabilitation des pistes, des bénéficiaires qui n'ont pas été engagés comme main d'œuvre prioritaire, comme promis lors des consultations (source: MINEAGRIE PNSADR-IM EIES aménagement hydroagricoles des marais de Rumpungwe et Rugoma, 2018).



## Points à améliorer par rapport à la gestion des risques environnementaux et sociaux du programme du FIDA au Burundi (2009-2020)

11. **Les aménagements hydroagricoles (AHA) ont suivi la pratique dans le pays qui ne considère pas l'ensemble de leurs risques environnementaux, comme recommandé par le Code de l'eau du Burundi.** L'Atlas interactif des marais et plaines irrigables du Burundi (2017), financé dans le cadre du projet PAIOSA de la coopération belge, s'appuie sur des critères principalement agronomiques et économiques, mais ne prend pas en compte les critères environnementaux<sup>294</sup>. Les études des AHA, financées par le FIDA, ont mis en évidence certains risques environnementaux liés aux infrastructures<sup>295</sup>. Néanmoins, ces études ne couvraient qu'une partie des bassins hydrologiques ou des sous-bassins, excluant les zones humides, comme recommandé par le Code de l'eau du Burundi<sup>296</sup>. Les risques d'assèchement et de manque de recharge de la nappe phréatique ont été soulevés par les revues à mi-parcours du PROPA-O (2016) et du PNSADIM-IM (2018), mais on ne sait pas si une action a été prise pour les prévenir de façon effective dans ces deux interventions, ou dans le reste du portefeuille<sup>297</sup>. Pendant les visites de terrain des 24 AHA financés par le FIDA, deux marais présentaient des problèmes d'irrigation par manque d'eau et plusieurs rivières avaient été déviées par les utilisateurs de façon artisanale pour résoudre le problème d'accès à l'eau. Les études n'ont pas trouvé de mesures spéciales pour protéger les écosystèmes critiques, comme les aires protégées du Lac Tanganyika et le Parc de la Ruvubu (bassins en eau transfrontaliers sujets aux conventions internationales et régionales pour assurer leur protection), avoisinant les aires d'intervention de quelques projets<sup>298</sup>. L'équipe n'a pas trouvé d'informations sur le suivi d'indicateurs hydrologiques et édaphiques sur les sites des AHA et leurs zones d'influence ou pour assurer la maîtrise de l'eau et garantir sa protection et sa durabilité<sup>299</sup>.
12. **L'équipe n'a pas trouvé d'informations sur la mise en œuvre des mesures de mitigation des risques liés à la santé communautaire et des travailleurs repris dans les EIES du portefeuille.** Les EIES ont identifié des risques pour la santé des populations riveraines dans les zones marécageuses à cause des maladies hydriques (malaria, bilharziose), surtout dans la plaine de l'Imbo. Le paludisme représente la principale maladie liée à l'eau présente dans les zones des projets et constitue un défi particulièrement sérieux pour les bénéficiaires des projets d'aménagement des marais et d'irrigation agricoles<sup>300</sup>. Quelques rapports mentionnent la distribution de traitements préventifs ou curatifs dans les centres de santé dans les zones d'intervention des projets, sans offrir d'information plus détaillée.
13. **La mise en œuvre de mesures pour prévenir des risques de contamination aux produits chimiques dangereux n'est pas documentée.** Les projets ont

<sup>294</sup> Par exemple, la capacité de régulation des crues, la richesse en biodiversité ou même les autres utilités des marais (pâturage et alimentation en eau pour le bétail). [http://www.atlasdesmarais.bdi.org/bur/doc/marais/Atlas\\_v1\\_251017.pdf](http://www.atlasdesmarais.bdi.org/bur/doc/marais/Atlas_v1_251017.pdf) (visité le 3 décembre 2020)

<sup>295</sup> Salinisation des sols, destruction des zones tampons pour les marais à aménager ou des dégradations de pistes.

<sup>296</sup> Le Code de l'eau au Burundi souligne dans son principe de responsabilité que « même en cas de doute, des mesures visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles sur l'intégrité des ressources en eau doivent être adoptées et en cas de dommages, mettre en place des mécanismes de réparation de ces dommages. »

<sup>297</sup> La documentation du PRODEFI et du PNSADR-IM mentionne l'élaboration d'un plan participatif d'aménagement intégré des ressources en eau et en sol, y compris une carte des BV et des ressources en eau potentiellement mobilisables, mais cette information n'a pas été trouvée par l'équipe d'évaluation.

<sup>298</sup> À travers quelques activités, le programme du FIDA a contribué à la conservation de la biodiversité par la restauration du fonctionnement du Parc de la Ruzizi, la protection des marais bordant la forêt naturelle de la Kibira et la protection des berges de la rivière Ruvubu, mais la mitigation des effets négatifs des infrastructures financées sur ces écosystèmes n'a pas été analysée dans les EIES d'une façon systématique.

<sup>299</sup> Les bonnes pratiques indiquent le suivi du débit écologique minimal des rivières et la qualité de l'eau (eutrophisation, salinité, etc.). En l'absence de données, des mesures de précautions additionnelles doivent être mises en place comme la préservation de zones tampons pour la préservation de la biodiversité, la préservation d'un débit minimum en période de sécheresse et la mise en place d'un contrôle renforcé des produits agrochimiques à utiliser.

<sup>300</sup> Burundi: Plan national sanitaire, 2011-2015

activement appuyé l'intensification de la production agricole et animale et le développement des chaînes de valeur qui peuvent conduire à une utilisation croissante de pesticides, herbicides et/ou produits vétérinaires. Les projets n'appuient pas directement la commercialisation des produits agrochimiques et vétérinaires mais s'appuient sur les bureaux provinciaux de l'agriculture et de l'élevage et sur les magasins d'intrants. Les accords de financement des projets incluent seulement des dispositions vagues à ce sujet<sup>301</sup> et il n'a été trouvé aucun plan de gestion ou d'atténuation des pesticides recommandé par le PESEC 2017. De nombreuses EIES soulignent les risques associés à l'utilisation des produits agrochimiques, principalement pour les ressources hydriques et recommandent un suivi régulier de la qualité de l'eau, mais aucune information n'a été trouvée sur son suivi effectif. Les mesures de protection individuelles des utilisateurs proposés dans les EIES sont très limitées et portent principalement sur la sensibilisation des bénéficiaires<sup>302</sup>.

14. **La plupart des EIES ont conduit des consultations publiques mais ne rapportent pas toujours clairement les observations des populations-cibles et aucune information n'est apportée sur le budget disponible pour de possibles compensations ou les mécanismes de traitement des doléances pendant la construction.** Les rapports des projets mettent en avant que les infrastructures mises en place bénéficient aux populations locales qui, par la suite, constituent les membres des associations d'usagers (de marais ou de pistes). Néanmoins, l'aménagement de certains marais, comme par exemple dans le cas du PRDMR, a été conduit dans des contextes de tensions sociales, ceci en raison de l'accès à ces terres ou à l'eau qui était très convoité<sup>303</sup>. Pour les projets classés B selon le PESEC du FIDA, des dispositions doivent être prises au cas où il y aurait une possible réinstallation ou un déplacement économique<sup>304</sup>. Seule l'EIES de quelques marais financés par le PRODEFI mentionne la compensation en nature (en terres ou bétail) des personnes affectées lors de la consultation<sup>305</sup>. Quelques EIES rapportent les observations collectées parmi lesquelles figure la crainte que des exploitants agricoles soient spoliés de leurs terres dans les marais si ceux-ci sont aménagés, comme dans le cas du PNSADRIM<sup>306</sup>. L'EIES du PNSADRIM a recommandé la préparation d'un plan de gestion des réinstallations involontaires en considérant que les travaux pourraient provoquer un déplacement temporaire physique ou économique<sup>307</sup>, mais cela n'a pas été effectué et la raison n'apparaît pas dans les documents consultés.
15. **Le PRODEFI II a essayé de conduire des études sociofoncières et de remembrement des terres des marais lors des études d'aménagement, mais des défis persistent**<sup>308</sup>. L'objectif de ces études est de procéder au

<sup>301</sup> Ces dispositions spécifient que le Gouvernement se conformera au Code de conduite international de distribution et d'utilisation de pesticides et s'assurera que les produits achetés à travers les projets ne fassent pas partie de ceux classés comme extrêmement dangereux ou toxiques par l'OMS.

<sup>302</sup> MINEAGRIE: EIES du marais de Nyakijima, Kagoma et Kagobe en province Ngozi

<sup>303</sup> PRDMR: études d'impacts de la riziculture sur l'environnement dans la zone d'activité de la SRD, 2003.

<sup>304</sup> Les procédures PESEC (2017) exigent que l'emprunteur s'engage à minimiser les impacts sur les communautés et les parties prenantes susceptibles d'être affectées négativement par les opérations financées par le FIDA et mette en place un mécanisme de gestion des plaintes proportionné aux risques et à l'impact. Le PGES et le document de conception du projet doivent indiquer quels seront les processus de consultation conduisant à un consentement libre, préalable et éclairé pour parvenir à un accord avec les personnes potentiellement affectées, et les mesures d'atténuation et de suivi nécessaires pour que les personnes concernées ne soient pas affectées négativement. Lorsque des projets affectent les populations dans leur accès à la terre ou à d'autres sources de revenus, l'emprunteur doit obtenir le consentement libre, préalable et éclairé des personnes affectées, principe clé pour le PESEC. Ce processus doit être documenté ainsi que le processus d'engagement et de consultation avec les parties prenantes, et des plans ou cadres de réinstallation et/ou indemnisation doivent être préparés et mis en œuvre (si nécessaire). Les documents doivent être divulgués en temps opportun et de manière accessible au stade de l'assurance qualité ou de la mise en œuvre pertinente. FIDA. Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique. Gérer les risques pour créer des opportunités. Édition 2017.

<sup>305</sup> MINAGRIE: PRODEFI II EIES marais de Kivubo, Gicaca, Cumva, provinces de Gitega, Karusi et Matana

<sup>306</sup> MINAGRIE: PNSADR-IM EIES marais Rumpungwe et Kagoma, province de Ruhigi

<sup>307</sup> MINAGRIE: PNSADR-IM EIES aménagement hydroagricoles des marais de la région du Moso, province de Rutana

<sup>308</sup> Source: PRODEFI II DAO Études d'aménagement des marais de Narupfu et Nyamuswaga, 2016. Les études de faisabilité de tous les projets et programmes s'appuient sur les manuels relatifs aux standards d'aménagement, de

recensement exhaustif des parcelles traditionnellement exploitées et de préparer le parcellaire de redistribution en tenant compte des impacts dus au plan d'aménagement. En outre, elles proposent l'attribution des parcelles aux bénéficiaires, selon ces plans et des critères définis en concertation avec les bénéficiaires, les services techniques de l'agriculture au niveau provincial et l'administration communale. Néanmoins, selon les entretiens, cela n'a finalement pas été fait; cela n'a pas fonctionné dans le marais de Ruvubu qui était pris comme marais pilote, donc chaque exploitant a gardé provisoirement les parcelles qu'il avait avant l'aménagement. L'article 444 du code foncier ne facilite pas ce type de travail, selon les entretiens.

16. **Le manque de compréhension de la part des exploitants sur la gouvernance foncière demeure une source potentielle de conflit dans le cadre des investissements du FIDA.** Les travaux de construction et réhabilitation concernent normalement des terrains appartenant au domaine public (pistes rurales, bâtiments publics) ou au domaine privé de l'État (marais et périmètres irrigués, boisements communaux), selon la nouvelle loi foncière (2011). En effet, les périmètres irrigués et les marais aménagés sont de la propriété de l'État, avec quelques exceptions<sup>309</sup>. De la même manière, la majorité des propriétaires de terres sur les bassins versants utilisent le droit coutumier pour accéder à la terre. Les biens fonciers sont transmis par héritage et les femmes ainsi que certains groupes sociaux tels que les Batwa en sont exclus (BM, 2016). Le bornage des terres repose sur la mémoire collective, ce qui est une source de nombreux conflits. Comme prévu dans l'article 313 du code foncier, la procédure enclenchée pour mettre en place les guichets fonciers communaux appuyée par le FIDA peut devenir une solution durable de diminution des conflits.

---

réhabilitation et d'entretien des marais/plaines et BV harmonisés au niveau national qui prennent en compte les caractéristiques actuelles des différents utilisateurs des ressources naturelles (bénéficiaires potentiels et autres acteurs), leurs caractéristiques socioéconomiques actuelles, y compris leurs revenus et leurs biens, l'organisation des droits fonciers et des droits d'accès aux ressources en eau des utilisateurs de ressources foncières et hydriques.

<sup>309</sup> Dans la plaine de l'Imbo se trouvent des périmètres irrigués qui appartiennent à ceux qui les ont exploités. En effet, selon l'article 444 du code foncier: «Les marais exploités appartiennent à celui qui les a mis en valeur et non à celui à qui appartient la terre du bassin versant ou du bas-fond dont ils constituent le prolongement. Les terres de marais sont régies par le droit coutumier et ne peuvent faire l'objet d'enregistrement».

## Financements et cofinancements des projets et programmes du portefeuille

<i>Projet/programme du FIDA</i>	<i>Institution initiatrice</i>	<i>Partenaires de cofinancement, montants prévus et effectifs en millions d'USD en octobre 2020</i>	<i>Extension des dates de clôture</i>
<i>(Sources d'information)</i>			
PIPARV-B, 2018-2024  (Système de gestion des résultats opérationnels du FIDA)	MINAGRIE	FIDA: 45,5 - 3,0 - 00; Gouvernement: 11,6 – n.d.  OFID: contribution réduite de 25 millions d'USD à 20 millions d'USD; BAD: financement parallèle réduit de 28 millions d'USD à zéro; PAM: 7 millions d'USD en suspens; Fonds vert pour le climat: 9,9 – n.d.	Bénéficiaires: 1,8 – n.d.  Aucune extension de la date de clôture proposée.
PAIFAR-B, 2018-2025  (Système de gestion des résultats opérationnels du FIDA)	MFBPE	FIDA: 24,9 - 5,6; Gouvernement: 2,6 – n.d.; Bénéficiaires: 2,1 – n.d.  Établissements de microfinance: 8,95 – n.d.	Aucune extension de la date de clôture proposée.
PRODEFI II, 2015-2021  (Système de gestion des résultats opérationnels du FIDA)	MINAGRIE	FIDA: 42,2 – 33,07; Gouvernement: 3,1 – n.d.; Bénéficiaires: 0,28 - n.d.  OFID: 6,0 – 1,8; Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP); aucune extension de la date de clôture proposée.	
PNSADR-IM, 2014-2020  (Système de gestion des résultats opérationnels du FIDA)	MINAGRIE	FIDA: 1,0 – 1,0; Gouvernement: 6,5 – n.d.; Bénéficiaires: 0,51 – n.d.  OFID: 19,7 - 13,3; Programme global pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP): 30,0 - 22,6	Extension de la date de clôture (proposée): 18 mois.
PROPA-O, 2013-2019 (RAP, 2019)	MINAGRIE	FIDA: n.a. 1; Gouvernement: 3,0 - 0,91; Bénéficiaires: 0,7 - 0,62; Union européenne: 17,6 - 15,3; PAM: 0,95 - 0,00; UNICEF: 1,9 - 1,9	Extension de la date de clôture: 18 mois.
PRODEFI I, 2010-2019  (Système de gestion des résultats opérationnels du FIDA)	MINAGRIE	FIDA: 52,4 - 48,5; Gouvernement: 10,7 - 4,1; Bénéficiaires: 3,5 - 3,9  OFID: 11,9 - 11,9; PAM: 9,08 - 2,6; BIT: 0,10 - 0,1;	Extension de la date de clôture: 18 mois.
PAIVA-B, 2009-2019 (RAP, 2019)	MINAGRIE	FIDA: 33,5 - 28,7; Gouvernement: 6,2 - 1,9; Bénéficiaires: 2,9 - 1,7; UE: 4,6 – 5,7; PAM: 4,6 - 1,5; Coopération canadienne (CIDA): 0,13 – 0,12.	Extension de la date de clôture: 36 mois.
PARSE, 2008 -2014	MINAGRIE	FIDA: 13,9 - 13,8; Gouvernement: 1,6 - 1,9; Bénéficiaires: 2,2 - 2,1	

(RAP, 2014)			Extension de la date de clôture: 3 mois.
PTRPC, 2005-2013 (RAP, 2014)	MPDRN	FIDA: 16,3 - 17,3; Gouvernement: 2,8 – 2,5; Bénéficiaires: 0,3 - 1,06; OFID: 14,6 - 9,7 Fonds belge de sécurité alimentaire (FBSA) 6,2 - 5,9	Extension de la date de clôture: 11 mois.
PRDMR, 1999-2010 (RAP, 2010)	MPDRN	FIDA: 19,9 - 19,8; Gouvernement: 3,5 - 2,1; Bénéficiaires: 1,2 - 1,06; OFID: 8,3 - 6,4, PAM: 1,1 - 1,8.	Extension de la date de clôture: 45 mois.

Tableau 33.

**Engagement financier et financement effectif de la part du Gouvernement du Burundi (en millions d'USD)**

	Nom du Projet	Financement du Gouvernement prévu à la conception	% du financement du Gouvernement par rapport au du budget total du projet	Financement effectif du Gouvernement	% du financement effectif du Gouvernement par rapport au coût effectif	Source
Projets clôturés	PRDMR	3,54	10,35%	3,54	10,12%	PPE
	PTRPC	1,6	4,89%	2,84	7,92%	VRAP
	PARSE	2,22	12,51%	2,16	12,04%	VRAP
	PAIVA-B	6,24	12%	3,28	8%	VRAP
	PRODEFI	10,06	13,63%	4,24	6,44%	Supervision 2019
	PROPA-O	3,06	12,71%	0,91	4,90%	Rapport d'achèvement
	PNSADR- IM	6,5	11,13%	4,3	(11,05%)	Supervision 2020
	PRODEFI II	3,14	6,16%	1,74	(4,74%)	Supervision 2020
Projets en cours	PAIFAR-B	2,60	6,75%	0,01	(0,92%)	Supervision 2020
	PIPARV-B	11,63	18,28%	n.d.	n.d.	Système de gestion des résultats opérationnels du FIDA

Source: élaboré par l'équipe d'évaluation

## Bibliographie

### Documents nationaux

Institut de statistiques et d'études économiques du Burundi (ISTEEBU). 2016. *Enquête démographique et de santé au Burundi de 2016-2017 (EDSB-III)*.

Institut de statistiques et d'études économiques du Burundi. 2015. *Profil et déterminants de la pauvreté. Rapport de l'enquête modulaire sur les conditions de vie des ménages 2013-2014*.

<https://isteebu.bi/index.php/publications/rapports-d-enquetes/rapports-d-enquetes>

Ministère de la décentralisation et du développement communal. 2009. *Document de politique nationale de décentralisation du Burundi*.

Ministère de l'agriculture et de l'élevage du Burundi, Institut des sciences agronomiques du Burundi, IFDC, Royaume des Pays-Bas. 2013. *Cartographie de la fertilité des sols du Burundi et des besoins des principales cultures vivrières en éléments nutritifs*.

Ministère de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'environnement. 2007. *Plan d'action national d'adaptation aux changements climatiques*.

Ministère de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage (MINEAGRIE) du Burundi  
\_\_\_\_\_, 2006, *Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté (CSLP)*.

\_\_\_\_\_, 2007, *Lettre de politique nationale de décentralisation et de développement communautaire*.

\_\_\_\_\_, 2008, *Stratégie agricole nationale (SAN 2008-2015)*.

\_\_\_\_\_, 2009, *Document de politique nationale de décentralisation adopté*.

\_\_\_\_\_, 2011a, *Enquête thématique sur la fonctionnalité de la chaîne de solidarité communautaire du petit et grand bétail*.

\_\_\_\_\_, 2011b, *Plan national d'investissement agricole (PNIA 2012-2017)*.

\_\_\_\_\_, 2011c, *Programme national d'investissement agricole 2012-2015*.

\_\_\_\_\_, 2012a, *Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté (CSLP II)*.

[https://www.un.org/peacebuilding/sites/www.un.org.peacebuilding/files/documents/burundi\\_cslp\\_ii.pdf](https://www.un.org/peacebuilding/sites/www.un.org.peacebuilding/files/documents/burundi_cslp_ii.pdf)

\_\_\_\_\_, 2012b, *PROPA-O, Document de travail 5: Amélioration de la situation nutritionnelle*.

\_\_\_\_\_, 2012c, *Stratégie nationale et plan d'action sur la biodiversité 2013-2020*.

\_\_\_\_\_, 2013, *Guide de gestion et de fonctionnement des FARN au Burundi*.

\_\_\_\_\_, 2014, *SNIF 2015-2020*.

\_\_\_\_\_, 2016, *Plan national d'investissement agricole II (PNIA 2016-2020)*.

<http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/Bur190781.pdf>

\_\_\_\_\_, 2017a, *Rapport de l'étude sur l'accès à la terre des Batwa*.

\_\_\_\_\_, 2017b, *Stratégie agricole nationale (SAN 2018-2027)*.

<http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/Bur190783.pdf>

\_\_\_\_\_, 2018a, *Étude des effets et impacts du PRODEFI II, Composante nutrition*.

\_\_\_\_\_, 2018b, *Rapport de l'étude sur l'état des conflits fonciers dans les communautés et dans les tribunaux de base: cas de Butaganzwa et Muruta*.

\_\_\_\_\_, 2019a, *Étude de durabilité des guichets fonciers communaux du PRODEFI*.

\_\_\_\_\_, 2019b, *Fiche de capitalisation EJR, la microentreprise pour l'autonomisation socioéconomique des jeunes ruraux.*

\_\_\_\_\_, 2019c, *Troisième communication nationale sur les changements climatiques.*

[https://www4.unfccc.int/sites/SubmissionsStaging/NationalReports/Documents/0956437821\\_Burundi-NC3-1-Burundi%20TNC\\_FINAL.pdf](https://www4.unfccc.int/sites/SubmissionsStaging/NationalReports/Documents/0956437821_Burundi-NC3-1-Burundi%20TNC_FINAL.pdf)

MINEAGRIE, FIDA, UE, OFID, GAFSP, PAM. 2015. *Rapport annuel d'activités, audit interne, exercice 2015.*

MINEAGRIE, FIDA, GAFSP, PAM, UE. 2018. *Rapport annuel d'activités, audit interne, exercice 2018.*

MINEAGRIE, FIDA, GAFSP, PAM, UE. 2019. *Rapport annuel d'activités, audit interne, exercice 2019.*

Ministère de la décentralisation et du développement communal

[http://www.abelo.bi/download/doc/politique\\_nationale\\_de\\_decentralisation.pdf](http://www.abelo.bi/download/doc/politique_nationale_de_decentralisation.pdf)

Ministère de la santé publique et de la lutte contre le sida. 2018. *Enquête nationale sur la situation nutritionnelle et la mortalité basée sur la méthodologie SMART.*

Ministère de la solidarité nationale, des droits de la personne humaine et du genre. 2012. *Politique nationale genre du Burundi 2012-2025.*

Ministère de l'eau, de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme du Burundi. 2013. *Stratégie nationale et plan d'action sur la biodiversité (2013-2020).*

Ministère de l'eau, de l'environnement, de l'aménagement du territoire. 2013. *Politique nationale sur le changement climatique.*

Ministère des droits de la personne humaine, des affaires sociales et du genre. 2017. *Stratégie nationale de réintégration socioéconomique des personnes sinistrées au Burundi.*

Ministère des finances, du budget et de la planification économique du Burundi. 2020. *Ordonnance ministérielle n° 504/1667 du 24/11/2020 portant harmonisation des rémunérations et des frais de fonctionnement des gestionnaires et personnels financés par les partenaires techniques et financiers.*

Ministère des finances et de la planification du développement économique. 2014. *Stratégie nationale d'inclusion financière.*

Ministère du plan et du développement communal/Cellule prospective programme des Nations Unies pour le développement au Burundi. 2010. *Vision Burundi 2025.*

<http://www.presidence.gov.bi/wp-content/uploads/2017/04/Vision-Burundi-2025.pdf>

Ministère de la santé publique et de la lutte contre le sida. 2018. *Enquête nationale sur la situation nutritionnelle et la mortalité basée sur la méthodologie SMART.*

[https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/20180720\\_isteb\\_nut\\_rptana\\_enquete\\_smart\\_rapport\\_final\\_bdi\\_2018.pdf](https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/20180720_isteb_nut_rptana_enquete_smart_rapport_final_bdi_2018.pdf)

République du Burundi. 2003. *Accord global de cessez-le-feu.*

[https://www.mdnac.bi/sites/default/files/field/pdf/Accord\\_global\\_de\\_cessez-le-feu\\_16.11.11.pdf](https://www.mdnac.bi/sites/default/files/field/pdf/Accord_global_de_cessez-le-feu_16.11.11.pdf)

République du Burundi. 2000. *Accords d'Arusha.*

<https://presidence.gov.bi/le-burundi/accord-darusha/>

République du Burundi. 2018. *Plan national de développement du Burundi.*

<https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR335/FR335.pdf>

République du Burundi. 2011. *Loi n° 1/13 du 9 août 2011, Code foncier.*

<http://www.droit-afrique.com/upload/doc/burundi/Burundi-Code-2011-foncier.pdf>



République du Burundi. 2009. *Politique nationale de décentralisation*.

République du Burundi, FAO. 2009. *Programme national de sécurité alimentaire 2009-2015*.

République du Burundi, FIDA. 2020. *Actions urgentes en réponse aux effets et impacts du COVID-19 et des changements climatiques sur l'exécution du programme FIDA au Burundi*, PowerPoint, Kayanza.

République du Burundi, FIDA. 2020. *Mission d'appui à la mise en œuvre du programme de pays et de l'approche programme. Programme de pays: acquis et orientations pour l'avenir. Version finale*.

République du Burundi, FIDA, MINEAGRIE. 2020. *Établissement de la situation de référence du projet d'appui à l'inclusion financière agricole et rurale au Burundi «PAIFAR-B»*. Rapport définitif.

République du Burundi, Programme alimentaire mondial. 2017. *Analyse de la sécurité alimentaire d'urgence*.

Sénat du Burundi. 2005. *Organisation de l'administration communale*.

[http://www.senat.bi/documents/Loi\\_Organisation\\_Administration\\_Communale.pdf](http://www.senat.bi/documents/Loi_Organisation_Administration_Communale.pdf), 2005

## **Documents FIDA**

Fonds international de développement agricole (FIDA)

\_\_\_\_\_, 1998, *Document de conception du PRDMR*.

\_\_\_\_\_, 2003, *Exposé des options et des stratégies d'intervention pour le pays (COSOP)*.

\_\_\_\_\_, 2004, *Rapport pour le Président du PTRPC*.

\_\_\_\_\_, 2006, *Cadres stratégiques de 2007-2010*.

\_\_\_\_\_, 2007a, *Exposé des options et des stratégies d'intervention pour le pays (COSOP)*

\_\_\_\_\_, 2007b, *Rapport pour le Président du PARSE*.

\_\_\_\_\_, 2007c, *Stratégie du FIDA en matière de gestion des savoirs*.

\_\_\_\_\_, 2008a, *Exposé des options et des stratégies d'intervention pour le pays (COSOP)*.

\_\_\_\_\_, 2008b, *Rôle du FIDA dans les États fragiles*. 2008. Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA — Quatrième session.

\_\_\_\_\_, 2009, *Rapport pour le Président du PAIVA-B*.

\_\_\_\_\_, 2010a, *Cadres stratégiques de 2011-2015*.

\_\_\_\_\_, 2010b, *Rapport pour le Président du PRODEFI*.

\_\_\_\_\_, 2012a, *Rapport de conception de la composante emploi des jeunes ruraux*.

\_\_\_\_\_, 2012b, *Stratégie du FIDA en matière de partenariat*.

\_\_\_\_\_, 2013a, *Projet «Emploi des jeunes ruraux au Burundi 2013-2019»*.

\_\_\_\_\_, 2013b, *Strengthening institutions and organizations, Synthesis report*.

\_\_\_\_\_, 2014a, *Évaluation de l'efficacité, des effets et impacts des actions d'amélioration génétique initiées par le PARSE*.

\_\_\_\_\_, 2014b, *Évaluation à mi-parcours des réalisations, des résultats et de l'impact du PRODEFI*.

\_\_\_\_\_, 2014c, *Groupe de travail international pour les affaires autochtones. Country Technical Note on Indigenous Peoples' Issues, Burundi*.

\_\_\_\_\_, 2014d, *Rapport d'achèvement du PARSE*.

\_\_\_\_\_, 2014e, *Rapport d'achèvement du PTRPC*.

- \_\_\_, 2014f, *Rapport de conception du PNSADR-IM.*
- \_\_\_, 2014g, *Rapport principal de l'étude d'effets et d'impacts finale du PARSE.*
- \_\_\_, 2014h, *Revue à mi-parcours du PAIVA-B.*
- \_\_\_, 2014i, *Revue à mi-parcours du PRODEFI.*
- \_\_\_, 2015a, *Accord de don sur les méthodologies axées sur les ménages (GALS).*
- \_\_\_, 2015b, *Cadres stratégiques de 2016-2025.*
- \_\_\_, 2015c, *Country Programme Issues Sheet, 2009-2015.*
- \_\_\_, 2015d, *Évaluation à mi-parcours des BV et marais du PRODEFI.*
- \_\_\_, 2015e, *Plan d'action 2016-2018. Intégration de l'agriculture sensible aux enjeux nutritionnels au FIDA.*
- \_\_\_, 2015f, *Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA.*
- \_\_\_, 2015g, *Programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP).*
- \_\_\_, 2015h, *Rapport de revue d'achèvement du COSOP.*
- \_\_\_, 2015i, *République du Burundi, PRODEFI II, Rapport de conception détaillé.*
- \_\_\_, 2016a, *Programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP).*
- \_\_\_, 2016b, *Rapport d'avancement du don GALS.*
- \_\_\_, 2016c, *Stratégie d'engagement du FIDA dans les pays présentant des situations de fragilité.*
- \_\_\_, 2017a, *Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA actualisées.*
- \_\_\_, 2017b, *Rapport d'avancement du don GALS.*
- \_\_\_, 2017c, *Rapport de conception du PAIFAR-B.*
- \_\_\_, 2018a, *Évaluation des effets et de l'impact de la CSCB et porcine du PRODEFI II.*
- \_\_\_, 2018b, *Plan d'action du FIDA pour la nutrition 2019-2025.*
- \_\_\_, 2018c, *PNSADR-IM. Rapport d'évaluation des effets de l'adoption du SRI.*
- \_\_\_, 2018d, *Rapport d'achèvement du don GALS.*
- \_\_\_, 2018e, *Rapport de conception du PIPARV-B.*
- \_\_\_, 2018f, *Rapport d'évaluation des effets et impacts du PNSADR-IM.*
- \_\_\_, 2018g, *Revue à mi-parcours du PRODEFI II.*
- \_\_\_, 2018h, *Stratégie et plan d'Action dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques 2019-2025.*
- \_\_\_, 2019a, *Évaluation des effets et de l'impact de la CSCA du PROPA-O.*
- \_\_\_, 2019b, *Évaluation globale des effets et impacts du PAIVA-B.*
- \_\_\_, 2019c, *Plan d'action de la capitalisation des savoirs tirés de l'expérience des projets et du programme du FIDA au Burundi.*
- \_\_\_, 2019d, *Programme spécial pour les pays comportant des situations de fragilité: mise en œuvre de la stratégie du FIDA relative aux fragilités.*
- \_\_\_, 2019e, *Rapport d'achèvement du PAIVA-B.*
- \_\_\_, 2019f, *Rapport d'achèvement du PROPA-O.*
- \_\_\_, 2019g, *Rapport d'achèvement du Programme d'appui aux organisations paysannes africaines (PAOPA) – phase principale 2013-2018.*

- \_\_\_\_, 2019h, *Rapport d'évaluation des effets et impacts de la filière lait dans la zone PAIVA-B.*
- \_\_\_\_, 2019i, *Rapport global d'évaluation à mi-parcours des résultats, des effets et de l'impact du PRODEFI II.*
- \_\_\_\_, 2019j, *Rapport de supervision du PNSADR-IM.*
- \_\_\_\_, 2019k, *Rapport de supervision du PRODEFI.*
- \_\_\_\_, 2019l, *Rapport de supervision du PAIFAR-B*
- \_\_\_\_, 2019m, *Stratégie du FIDA en matière de gestion des savoirs.*
- \_\_\_\_, 2020a, *Examen à mi-parcours des résultats du COSOP 2016-2021.*
- \_\_\_\_, 2020b, *FIDA12: Modèle opérationnel et cadre de financement 2022-2024.*
- \_\_\_\_, 2020c, *Mission d'appui à la mise en œuvre du programme-pays et de l'approche programme. Programme de pays: acquis et orientations pour l'avenir.*
- \_\_\_\_, 2020d, *Note conceptuelle pour les actions urgentes sur la lutte contre les effets et impact de la pandémie de COVID-19 et des changements climatiques sur l'exécution des projets et programmes financés par le FIDA au Burundi.*
- \_\_\_\_, 2020e, *Procès-verbal de l'atelier d'information et de sensibilisation sur l'approche programme.*
- \_\_\_\_, 2020f, *Rapport de supervision du PIPARV-B.*

### **Documents IOE**

Bureau indépendant d'évaluation (IOE),

- \_\_\_\_, 2011, *Rapport de validation du rapport d'achèvement du PRDMR.*
- \_\_\_\_, 2012, *Rapport d'évaluation des résultats du PRDMR.*
- \_\_\_\_, 2015a, *Evaluation of IFAD's Engagement in Fragile and Conflict-affected States and Situations.*
- <https://www.ifad.org/fr/web/ioe/evaluation/asset/39824702>
- \_\_\_\_, 2015b, *Manuel de l'évaluation.*
- [http://www.ifad.org/evaluation/process\\_methodology/doc/manual\\_f.pdf](http://www.ifad.org/evaluation/process_methodology/doc/manual_f.pdf)
- \_\_\_\_, 2016a, *Manuel de l'évaluation, deuxième édition.*
- \_\_\_\_, 2016b, *Rapport de validation du rapport d'achèvement du PARSE.*
- \_\_\_\_, 2016c, *Rapport de validation du rapport d'achèvement du PTRPC.*
- \_\_\_\_, 2018, *Évaluation de la contribution du FIDA au développement de filières au profit des pauvres.*
- <https://www.ifad.org/en/web/ioe/evaluation/asset/41268822>
- \_\_\_\_, 2020, *Rapport de validation du rapport d'achèvement du PAIVA-B (ébauche).*

### **Autres sources**

- Bakx et al. 2019. *Mapping Burundi's Financial Products Ecosystem.*
- Jean Noël Perrin, Hager Baklouti. 2014. *Évaluation de la performance des prestataires de service pour les projets FIDA. Rapport d'évaluation.*
- Banque africaine de développement (BAD),
- \_\_\_\_, 2012, *Perspectives économiques africaines, Burundi.*
- \_\_\_\_, 2018a, *Profil national de changement climatiques.*

\_\_\_\_\_, 2018b, *Rapport d'évaluation de la fragilité et de la résilience du Burundi*.

Banque africaine de développement, Organisation de coopération et de développement économiques, Programme des Nations Unies pour le développement. 2017. *African Economic Outlook 2017*.

[https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/AEO\\_2017\\_Report\\_Full\\_English.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/AEO_2017_Report_Full_English.pdf)

Banque africaine de développement, République du Burundi. 2019. *Document de stratégie-pays 2019-2023 (DSP 2019-2023)*.

<https://www.afdb.org/fr/documents/2019-2023-burundi-document-de-strategie-pays>

Banque mondiale.

\_\_\_\_\_, 2014. *République du Burundi. Décentralisation fiscale et gouvernance locale. Gérer les compromis pour promouvoir des réformes durables. Revue des dépenses publiques du Burundi*.

<https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/21099?show=full&locale=attribute=fr>

\_\_\_\_\_, 2016, *République du Burundi. Évaluation de la pauvreté au Burundi*.

<https://documents1.worldbank.org/curated/en/533871484310834777/pdf/%C3%89valuation-de-la-pauvret%C3%A9-au-Burundi.pdf>

\_\_\_\_\_, 2017a, *Burundi, analyse environnementale pays. Comprendre l'environnement dans la dynamique d'un monde complexe: des liens avec la fragilité, les conflits et le changement climatique*.

<http://documents.banquemondiale.org/curated/fr/991061510938559166/pdf/121464-FRENCHBurundiCEAFrenchWebFinal.pdf>

\_\_\_\_\_, 2017b, *La gouvernance foncière au Burundi. Évaluation avec le cadre d'analyse de la gouvernance foncière*.

<https://documents1.worldbank.org/curated/en/941011504864703338/pdf/119610-WP-P095390-FRENCH-PUBLIC-7-9-2017-9-33-21-BurundiRapportfinalFrench.pdf>

\_\_\_\_\_, 2018, *Republic of Burundi Addressing Fragility and Demographic Challenges to Reduce Poverty and Boost Sustainable Growth, Systematic Country Diagnostic*.

<https://elibrary.worldbank.org/doi/abs/10.1596/30056>

\_\_\_\_\_, 2019a, *Doing Business, Training for Reform, Economy profile, Burundi*.

<http://documents.banquemondiale.org/curated/fr/240471541067681956/Doing-Business-2019-Training-for-Reform-Burundi>

\_\_\_\_\_, 2019b, *Stratégie du Groupe de la Banque mondiale pour les situations de fragilité, conflits et violence 2020-2025*

<https://www.banquemondiale.org/fr/topic/fragilityconflictviolence/publication/world-bank-group-strategy-for-fragility-conflict-and-violence-2020-2025>

\_\_\_\_\_, 2020, *Case Study Summary on Fragility, Conflict and Violence (ébauche non publiée)*.

Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA). 2018. *Plan de réponse humanitaire janvier-décembre 2019*.

<https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/burundi/document/plan-de-r%C3%A9ponse-humanitaire-2019>

Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA). 2019. *Burundi: aperçu des besoins humanitaires*.

Forum économique mondial. 2012. *Global Gender Gap Report 2012*.

[http://www3.weforum.org/docs/WEF\\_GenderGap\\_Report\\_2012.pdf](http://www3.weforum.org/docs/WEF_GenderGap_Report_2012.pdf)

Forum économique mondial. 2020. Global Gender Gap Report 2020.  
[http://www3.weforum.org/docs/WEF\\_GGGR\\_2020.pdf](http://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2020.pdf)

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR). 2020. *Regional overview of the Burundian refugee population. 2020 Burundi Regional Refugee Response Plan* (données au 31 janvier 2020)

<https://data2.unhcr.org/en/documents/details/75412>

Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI). 2016. *Rapport sur la nutrition mondiale 2016: Des promesses aux impacts: Éliminer la malnutrition d'ici 2030.*

<https://www.ifpri.org/node/16519>

Institut international d'agriculture tropicale (IITA). 2019. *Fighting cassava brown streak disease and cassava mosaic disease through the deployment of new resistant germplasm and clean seeds in Rwanda and Burundi, Mid-year report 3.*

<https://mel.cgiar.org/projects/fight-cassava-brown-streak-disease-and-cassava-mosaic-disease-through-the-deployment-of-new-resistant-germplasm-and-clean-seed-in-burundi-and-rwanda>

Lebailly P. et al. 2019. *Analyse de la chaîne de valeur banane au Burundi.*  
[file:///C:/Users/m.lomena-gelis/Downloads/VCA4D%2017%20-%20Burundi%20Banana\\_5.pdf](file:///C:/Users/m.lomena-gelis/Downloads/VCA4D%2017%20-%20Burundi%20Banana_5.pdf)

Mirindi Furaha G. 2018. *Analyse comparée des chaînes de valeur du riz dans la plaine de la Ruzizi de la Communauté économique des pays des Grands Lacs.*

<https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/215183/1/THESE%20Germaine%20oct2017.pdf>

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2019. *Running out of time: The reduction of women's work burden in agricultural production.*

<http://www.fao.org/reduce-rural-poverty/resources/resources-detail/en/c/468285/>

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2020. *Évaluation du programme de pays de la FAO au Burundi, 2012-2018.*

<http://www.fao.org/3/ca7486fr/CA7486FR.pdf>

Organisation internationale pour les migrations (OIM). 2020. *Displacement Tracking Matrix, Burundi Displacement Dashboard.*

<https://dtm.iom.int/reports/burundi-%E2%80%94-internal-displacement-dashboard-march-2020>

Programme alimentaire mondial. 2019. *Évaluation des programmes intégrés de cantines scolaires financés par l'Ambassade des Pays Bas (Provinces Bubanza, Bujumbura rural et Cibitoke) et par l'Union européenne (province Gitega).*

<https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000118768/download/>

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

\_\_\_\_\_, 2010, *Rapport sur le développement humain, La vraie richesse des nations: les chemins du développement humain.*

[http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr\\_2010\\_fr\\_complete\\_reprint.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2010_fr_complete_reprint.pdf)

\_\_\_\_\_, 2015, *Rapport sur le développement humain. Le travail au service du développement humain.*

[http://hdr.undp.org/sites/default/files/fr\\_hdr\\_2015\\_1021\\_web.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/fr_hdr_2015_1021_web.pdf)

\_\_\_\_\_, 2017, *Note technique, perspectives de croissance de l'économie burundaise et analyse du budget de l'État.*

\_\_\_\_\_, 2019, *Rapport sur le développement humain 2019, Les inégalités de développement humain au XXIème siècle*.

[http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr\\_2019\\_fr\\_0.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2019_fr_0.pdf)

Royaume de Belgique, service public fédéral. 2019. *Évaluation du fonds belge pour la sécurité alimentaire. Approche multi-acteurs, intégration du thème de la sécurité alimentaire*. <https://diplomatie.belgium.be/sites/default/files/downloads/fbsa-fr-digital-complet.pdf>

Système des Nations Unies au Burundi. 2019. *Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement du Burundi (UNDAF 2019-2023)*.

[https://unsdg.un.org/sites/default/files/cf-documents/d2068cac-89a0-40ca-a86c-798e79c103d9\\_Burundi\\_UNDAF\\_2019-2023\\_2019.01.pdf](https://unsdg.un.org/sites/default/files/cf-documents/d2068cac-89a0-40ca-a86c-798e79c103d9_Burundi_UNDAF_2019-2023_2019.01.pdf)

UNICEF. 2013. *Analyse de la malnutrition des enfants au Burundi*.

<https://presidence.gov.bi/rapports-analyses/malnutrition-des-enfants/>

Université du Burundi. 2019. *La lettre de politique foncière au Burundi, neuf ans depuis son adoption: état des lieux de sa mise en œuvre*.

[http://www.ladec.bi/images/easyblog\\_articles/395/Rapport-final-sur-ltat-de-mise-en-oeuvre-de-la-Lettre-de-Politique-Foncire-au-Burund\\_20191015-142829\\_1.pdf](http://www.ladec.bi/images/easyblog_articles/395/Rapport-final-sur-ltat-de-mise-en-oeuvre-de-la-Lettre-de-Politique-Foncire-au-Burund_20191015-142829_1.pdf)

### **Sites web consultés**

Actu Environnement, [https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire\\_environnement/definition/risque.php4](https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/risque.php4)

Banque mondiale - Vue d'ensemble Burundi

<https://www.banquemondiale.org/fr/country/burundi/overview> (consulté le 8/2/2020)

\_\_\_\_\_, <http://pubdocs.worldbank.org/en/888211594267968803/FCSList-FY21.pdf>

\_\_\_\_\_, <https://www.worldbank.org/en/topic/fragilityconflictviolence/brief/harmonized-list-of-fragile-situations>

\_\_\_\_\_, <https://blogs.worldbank.org/fr/nasiliza/au-burundi-la-campagne-blue-soap-savon-bleu-aide-lutter-contre-la-covid-19>

\_\_\_\_\_, <https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2018/11/20/responding-to-a-goat-emergency>

Base de données de la Banque mondiale (2018):

<https://databank.worldbank.org/home.aspx>

Base de données internationale sur les catastrophes <https://www.emdat.be/activities>

Centre du commerce international, <https://www.intracen.org/itc/market-info-tools/trade-statistics/>

Environmental Performance Index, [https://epi.envirocenter.yale.edu/epi-topline?country=&order=field\\_epi\\_rank\\_new&sort=asc](https://epi.envirocenter.yale.edu/epi-topline?country=&order=field_epi_rank_new&sort=asc)

FIDA au Burundi, <https://www.ifad.org/fr/web/operations/country/id/burundi> (visité le 6 avril 2020)

\_\_\_\_\_, <https://www.ifad.org/fr/web/latest/news-detail/asset/41884689>

Larousse, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/résilience/68616>

Modern Diary, <http://mdbnatura.com/>

Organisation mondiale de la santé, <https://covid19.who.int/region/afro/country/bi> (consulté le 17 novembre 2020)

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO),  
<http://www.fao.org/faostat/en/>

Programme alimentaire mondial, <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000108441/download/>

République du Burundi, Centre d'échange d'informations du Burundi, Convention sur la diversité biologique (consulté le 14 avril 2020): <https://bi.chm-cbd.net/fr/about/cbd>

Relief Web,

<https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Burundi%20VolRep%20Update%20-%2030%20Novembre%202020%20FR.pdf>

Sustainable Development Solutions Network. Sustainable Development Report Dashboards 2019 <https://dashboards.sdgindex.org/#/BDI> (consulté le 16 avril 2020)

University of Notre Dame, <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/rankings/>

World Observatoire on Subnational Government Finance and Investment (données de 2019) <http://www.sng-wofi.org/country-profiles/BURUNDI.pdf> (consulté le 17/4/2020)